



ETAT DE VAUD

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES ET DE L'HÉBERGEMENT
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

*BANQUE DE DONNÉES FINANCIÈRES ET D'ACTIVITÉS
DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX VAUDOIS (BDFA)*

**RAPPORT D'ÉTUDES ET DE SYNTHÈSE
DES DONNÉES DE GESTION DES REPORTING
2001 / 2002**

**FOURNIES PAR LES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX ET
DIVISIONS C RECONNUS D'INTERET PUBLIC**

MODULES :

ACTIVITES — FINANCES — PERSONNEL ET RÉMUNÉRATIONS

**VOLUME III
EXERCICES 2001 / 2002**

Juin 2004

SERVICE DES ASSURANCES SOCIALES ET DE L'HÉBERGEMENT (SASH)

Section Economie

Bâtiment de la Pontaise - 1014 Lausanne

Tél. 021 316 51 45

E-mail : info.sash@vd.ch

Site Internet : www.dsas.vd.ch/sash/sash.html

AUTEUR :

Vincent E. Fracheboud,

Economiste HEG, breveté féd. en ass.-sociales, gradué HEC en management des institutions de santé, expert diplômé en gestion hospitalière

COLLABORATION :

Véronique Loyer,

Maîtrise en sciences économiques

SOUS LA DIRECTION DE :

Fabrice Ghelfi,

Economiste HEC, DES en économie internationale, mastère en économie de la santé

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS	5
1. INTRODUCTION	6
1.1 OBJECTIFS DU RAPPORT	6
1.2 BASES LÉGALES	6
2. DÉROULEMENT DE LA MISSION « REPORTING-CONTROLLING »	7
2.1 RÉACTUALISATION DU LOGICIEL « REPORTING VERSION 2.1 »	7
2.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT DU 12 AVRIL 2000	7
2.3 ADMINISTRATION DES DONNÉES "REPORTING"	7
2.4 PLATE-FORME « DATA WAREHOUSE »	8
2.5 DÉVELOPPEMENTS FUTURS « REPORTING »	9
3. DÉFINITIONS	10
4. ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS	13
4.1 LITS RIP, LITS EFFECTIFS, EFFECTIF DE PENSIONNAIRES, JOURNÉES RÉALISÉES, INDICATEURS D'ACTIVITÉS	15
4.2 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES : LES DIVISIONS C	24
5. FINANCES	26
5.1 ANALYSE DES CLASSES D'EXPLOITATION	26
5.1.1 LES CHARGES D'EXPLOITATION	26
5.1.1.1 ÉVOLUTION DES CLASSES 3 ET 4	26
5.1.1.2 ÉVOLUTION SPÉCIFIQUE DES GROUPES 40 À 49	33
5.1.1.3 ÉVOLUTION DES COÛTS D'EXPLOITATION PAR LIT / ANNÉE	35
5.1.2 LES PRODUITS D'EXPLOITATION	37
5.1.3 LE RÉSULTAT D'EXPLOITATION	49
5.1.4 ÉVOLUTION INDICIAIRE DES TAUX DE STRUCTURE DES GROUPES DE COMPTES D'EXPLOITATION	54
5.2 ANALYSE DES CLASSES 5 « INVESTISSEMENT » ET « HORS-EXPLOITATION »	69
5.2.1 CLASSE 5 « INVESTISSEMENT »	69
5.2.2 CLASSE 7 « HORS-EXPLOITATION »	72
5.3 RÉSULTATS & AFFECTATION ET RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2001 ET 2002	73
5.4 CONSOLIDATION DES PRODUITS ET COÛTS PAR LIT SELON LA FORME JURIDIQUE	76

6.	ANALYSE DE LA STRUCTURE BILANTIELLE	78
6.1	PRINCIPES D'ÉVALUATION ET D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN	78
6.2	INFORMATIONS BILANTIELLES	79
7.	PERSONNEL ET RÉMUNÉRATIONS	100
7.1	PRÉAMBULE	100
7.2	DÉFINITIONS	101
7.3	DÉCOMPOSITION DE LA CLASSE 3 « SALAIRES ET CHARGES SOCIALES »	101
7.4	DÉCOMPOSITION ET DEFINITION DES FONCTIONS AVEC SALAIRES MOYENS	104
7.5	DÉTERMINATION DES EMPLOIS TEMPS-PLEIN ET DES SALAIRES MOYENS	105
7.6	DÉTERMINATION PAR FORME JURIDIQUE ORGANIQUE DES EMPLOIS A PLEIN-TEMPS ET DES SALAIRES MOYENS	109
7.7	TAUX D'ENCADREMENT	111
7.8	ÉTUDE SUR L'AFFECTATION DES RESSOURCES ALLOUÉES EN 2001 AUX ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SALARIALES	113
7.9	ÉTUDE SUR LA REVALORISATION EN 2002 DES PROFESSIONS SOIGNANTES DIPLÔMÉES TRAVAILLANT EN EMS	115
8.	CONCLUSION GENERALE	119
8.1	RÉSUMÉ	120
9.	LIBRES RÉFLEXIONS	125
10.	ANNEXE I - « GLOSSAIRE »	128
11.	ANNEXE II - « DÉFINITIONS DES FONCTIONS PRINCIPALES DE PERSONNEL »	129
12.	ANNEXE III - « LE RÉSIDENT - REVUE DE LITTÉRATURE »	132
13.	ANNEXE IV - « TABLEAUX »	135

AVANT-PROPOS ET REMERCIEMENTS

Ce rapport fait suite à la publication du règlement du 12 avril 2000 (RSV 5.1 C) révisé le 18 décembre 2003 fixant les normes relatives à la comptabilité, au contrôle des comptes et à l'analyse des établissements médico-sociaux et des divisions pour malades chroniques des hôpitaux ainsi que des centres de traitement et de réadaptation reconnus d'intérêt public.

Issu de la base de données Data Warehouse, ce rapport d'études et de synthèse s'appuie notamment sur les données de gestion 2001 et 2002 fournies par les quelque 140 établissements médico-sociaux (EMS) et divisions C reconnus d'intérêt public. Il fait suite à la publication de deux précédents rapports publiés les 29 mars 2001 (volume I) et 22 juillet 2002 (volume II).

Ce rapport d'études et de synthèse reste fidèle aux deux objectifs qui ont inspiré les deux premiers volumes, à savoir :

- présenter une synthèse cohérente qui couvre les aspects financiers, d'activités et du personnel en établissement médico-social ;
- proposer une étude qui expose le plus clairement et le plus rigoureusement possible une analyse pertinente. Ainsi, les présentations sont accompagnées de nombreux états chiffrés, de tableaux de synthèse, de graphes et autres illustrations concrètes.

La stratégie de fond recherchée reste la réalisation, à terme, d'une procédure d'évaluation généralisée concernant la structure et l'organisation propre à chaque EMS comme de ses pratiques en cherchant à s'assurer, au mieux, que les conditions de sécurité et de qualité de l'information financière sont prises en compte par chaque EMS. D'où l'instauration d'une recherche en termes de contrôle/audit de gestion fondée sur l'idée de prévention et de bonne communication financière.

L'ampleur de la mission et son enjeu a exigé de notre part un élargissement progressif du périmètre d'intervention et d'analyse en amenant l'ensemble des acteurs à s'inscrire dans une démarche d'évaluation réciproque de l'organisation et des pratiques, et d'apporter, dans la mesure du possible, des réponses aux questions posées par les professionnels.

Les travaux menés à ce jour s'inscrivent, dans le sens d'une vérification approfondie du respect de la réglementation en vigueur selon un processus de contrôle déterminé en fonction des disponibilités technologiques à disposition et des informations disponibles.

Les années 2001 et 2002 ont exigé d'importants investissements humains en termes de développement, de vérifications, et de réajustements matériels générés par des problèmes techniques incontournables.

Par l'entrée en vigueur du nouveau règlement du 18 décembre 2003, le Service des Assurances Sociales et de l'Hébergement (SASH), à qui cette tâche de recueil et d'analyse des données de Reporting a été confiée, a pu accomplir un travail considérable depuis l'année 2000.

Nous tenons à remercier ici les différents partenaires concernés pour leurs collaborations et leurs participations à la collecte annuelle des données (établissements, fournisseurs informatiques).

1. INTRODUCTION

1.1 OBJECTIFS DU RAPPORT

Ce rapport d'études a pour objectif d'établir une synthèse des données financières et d'activité fournies par quelque 140 établissements médico-sociaux et divisions C au moyen du logiciel de Reporting 2000 (versions 2.1/3.1) réactualisé annuellement par le département. Grâce à une excellente collaboration entre l'État et les fournisseurs A. Magnenat Sàrl ainsi que SADIES SA, un développement informatique spécifique de Reporting quasi intégral a pu être réalisé en 2003 ; celui-ci a permis aux établissements concernés d'automatiser une quantité non négligeable de travail administratif.

Cette synthèse se fonde sur deux exercices successifs, ceci en complémentarité avec le 2^{ème} rapport publié le 22 juillet 2002. L'exercice 2001 a fait l'objet de profonds réajustements tant au niveau de la gestion des investissements, des statistiques des activités et du personnel notamment que des références macrotiques d'exportation. L'exercice 2002, quant à lui, a pris en compte les nouvelles obligations technico-légales découlant de l'entrée en vigueur du décret relatif à la contribution journalière des résidents à l'investissement ainsi que de nouvelles informations liées à certaines annexes.

En ce qui concerne les divisions C, seules les données d'activité ont été informatisées.

Ce rapport de synthèse a pour avantage de permettre une vision agrégée de l'activité, des finances comme du personnel et des rémunérations de l'ensemble des EMS reconnus d'intérêt public du Canton de Vaud.

1.2 BASES LEGALES

- **Article 25a, 2^{ème} alinéa, chiffre 2, LPFES**
« les règlements mentionnés à l'alinéa premier portent sur les règles de comptabilité (...) ainsi que les règles relatives au contrôle de l'utilisation des subventions (...) ».
- Adoption par le Conseil d'État le 18 décembre 2003 du **règlement fixant les normes relatives à la comptabilité, au contrôle des comptes et à l'analyse des établissements médico-sociaux et des divisions pour malades chroniques des hôpitaux et des centres de traitement et de réadaptation reconnus d'intérêt public.**
- **Directive comptable du 1^{er} janvier 2000/2001/2002** réglementant l'information financière et des activités relatives à la formule de Reporting des établissements médico-sociaux (EMS), des divisions pour malades chroniques des hôpitaux et des centres de traitement et de réadaptation reconnus d'intérêt public.

2. DÉROULEMENT DE LA MISSION « REPORTING-CONTROLLING »

2.1 RÉACTUALISATION DU LOGICIEL « REPORTING » (VERSION 3.1)

Suite au développement du logiciel réalisé par la société de fiduciaire Fidecom SA en sous-traitance auprès d'un développeur indépendant (versions 1.3/1.6/1.7), le SASH a repris en 2001 le déroulement de cette affaire en liaison directe avec leur sous-traitant.

Un module de Reporting devenu aujourd'hui intégral a été développé en collaboration avec les sociétés A. Magnenat (opérationnel dès le 1^{er} janvier 2003) et SADIES SA (opérationnel dès le 1^{er} janvier 2005).

Si le recueil des données s'effectue de manière plus automatisé, il n'en demeure pas moins que l'hétérogénéité des techniques de comptabilisation exige une vérification rigoureuse des informations transmises.

2.2 ADOPTION DU REGLEMENT DU 18 DÉCEMBRE 2003

Le 18 décembre 2003, le Conseil d'État a adopté un nouveau règlement d'application de la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins (LPFES). Il précise notamment l'information à recevoir au niveau du Reporting et de la comptabilité analytique, le traitement des divisions C et des mesures d'application en cas de non-respect des exigences.

2.3 ADMINISTRATION DES DONNEES « REPORTING »

L'administration et l'exploitation des données comme le développement informatique du logiciel de Reporting et de la plate-forme de stockage des données « Data Warehouse » (DWH) ont été effectuées par un collaborateur du SASH. Le nombre d'EMS assujettis au dit règlement a été le suivant :

ASSUJETTISSEMENT AU 01.01.2001	:	136
ASSUJETTISSEMENT AU 31.12.2001	:	136
ASSUJETTISSEMENT AU 01.01.2002	:	136
1. Suppression de la double procédure de Reporting de l'EMS Parc de Valency (Vendu le 01.04.2004)		<u>./.</u> 1
2. 321 Colombière (Décloisonnement administratif Mont-Riant)	:	+ 1
3. 483 Méridienne (Décloisonnement administratif Mont-Riant)	:	+ 1
4. 401 Douvaz (Décloisonnement administratif Mont-Riant)	:	+ 1
5. 324 Pré-Carré (Décloisonnement administratif Mont-Riant)	:	+ 1
6. 448 Mont-Riant (Décloisonnement administratif Mont-Riant)	:	<u>+ 1</u>
ASSUJETTISSEMENT BRUT AU 31.12.2002	:	140
7. Ajustement dû au regroupement Mont-Riant	:	<u>./.</u> 1
ASSUJETTISSEMENT NET AU 31.12.2002	:	139
<i>dont 11 Divisions C (Div. C Oasis étant devenu un EMS)</i>		

La réception des données Reporting 2002 (exercice 2001) s'est présentée comme suit :

REPORTING 2002 (EXERCICE 2001)

Période	Taux de retour
05.2002	13.0 %
06.2002	25.9 %
07.2002	38.5 %
09.2002	51.8 %
10.2002	59.2 %
11.2002	77.0 %
12.2002	95.5 %
01.2003	97.0 %

L'exercice 2001 a connu un retard beaucoup plus manifeste que les deux années précédentes. Celui-ci s'explique notamment par l'introduction de la statistique du personnel et des salaires. On peut postuler que le 23 % des Reporting a dû être reproduit par le SASH. De plus, d'importantes erreurs de programmation en termes de traitement des informations ont dû faire l'objet de corrections manuelles.

REPORTING 2003 (EXERCICE 2002)

Période	Taux de retour
06.2003	45.3 %
07.2003	96.4 %
08.2003	97.0 %
09.2003	98.0 %
10.2003	98.0 %
11.2003	99.0 %
01.2004	100.0 %

Suite à la lettre du 20 décembre 2002 de M. le Chef du Département, Charles-Louis Rochat, sommant les établissements à remettre avant le 30 juin 2003 les données de Reporting, le retour des dossiers s'est concentré tout particulièrement au mois de juillet 2003. La procédure de vérification des documents s'est déroulé, quant à lui, entre le mois d'août et le mois de novembre 2003. Malgré les clés de contrôle propres au programme de saisie, cette dernière exige une expertise rigoureuse des données transmises qui ne peut s'achever avant le mois de novembre de chaque année.

2.4 LA PLATE-FORME « DATA WAREHOUSE »

Lors du premier semestre 2002, la plate-forme « Data Warehouse » a été à nouveau paramétrée dans le but de permettre la visualisation de toutes les données relatives aux comptes, à l'activité ainsi qu'aux données du personnel. Les données recueillies sous forme de « fichiers à plat » copiés sur disquette ou via courrier électronique ont été copiées dans un répertoire particulier du réseau informatique du département. Seul le contrôleur/auditeur de gestion est habilité à gérer ce répertoire. Aucun autre collaborateur du SASH n'y a accès. A ce titre, les règles de sécurité sont respectées.

Quant à l'accès à l'information délivrée par le Data Warehouse, les utilisateurs déclarés sont :

- Le personnel de la « section économie » du SASH pour les modules « Finances », « Activité » et « Personnel et Salaires »,
- Un économiste de la division « Services médico-sociaux et réseaux (SMSR) » ainsi que le responsable et le chef d'unité de la section « Cellules systèmes d'information », Division « État-Major », du Service de la Santé publique (SSP) pour les modules « Finances » et « Activité » uniquement.

Les règles de confidentialité des données sont donc respectées. Tout document présentant des données salariales est systématiquement broyé. La plate-forme « Data Warehouse » propose actuellement l'interrogation séquentielle de données détaillées propres à chaque EMS.

2.5 DÉVELOPPEMENTS FUTURS « REPORTING »

Moult missions et développements demeurent du ressort direct ou indirect de la section économie. Les plus relevant sont les suivants :

- Développement continu de la formule de Reporting pour le recueil des données de gestion.
- Développement continu et en voie d'achèvement de modules automatisés de la formule de Reporting via les logiciels fournis par les principaux fournisseurs de logiciel, à savoir SADIES, Gammadia et A. Magnenat.
- Développement du système d'informations « Data Warehouse Reporting » au sein de la plate-forme BIVEMS, plate-forme intégrant des possibilités d'interopérabilité entre bases de données.
- Remaniement des directives réglementant l'information financière et des activités relatives à la formule de Reporting des EMS.
- Abrogation des dispositions transitoires relatives aux Divisions C à l'hôpital. Développement d'un logiciel de Reporting adapté et d'une plate-forme de réception.
- Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2003 de l'ordonnance du 3 juillet 2002 sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie.

A titre complémentaire, ces développements doivent permettre, à terme, de favoriser :

- L'automatisation de statistiques particulières, de ratios voire même de situations spécifiques éditées sous la forme de tableaux.
- L'octroi aux associations faîtières reconnues d'un accès éventuel mais partiel à la Banque de Données Financières et d'Activités, ceci pour autant qu'une application WEB-Impromptu soit mise à disposition.
- La publication de documents de synthèse financière et d'activités propres à chaque institution.
- Le processus d'évaluation comparative ou benchmarking avec l'outil SOHO

3. DÉFINITIONS

Les définitions qui suivent proposent une sélection de termes tirés de : J.-P. Fragnière, R. Girod, *Dictionnaire suisse de politique sociale*, Lausanne, Réalités sociales, 2002 (2^e édition revue et augmentée).

Home/établissement médico-social (EMS)

Les termes home ou EMS recouvrent des réalités semblables. Ils sont utilisés indifféremment en Suisse romande en fonction d'acceptions cantonales.

Le terme EMS (établissement médico-social) a été adopté par le Plan hospitalier vaudois en 1967 et, au niveau national, par la LAMal (Loi fédérale sur l'assurance-maladie) du 18 mars 1994.

Propre au canton de Vaud, l'EMS a pris la place de l'asile de vieillards — presque toujours d'inspiration religieuse — en prenant ses distances par rapport à la priorité donnée à l'assistance des démunis.

Les termes de « maison de retraite », « maison de repos » et « pension » désignent une certaine conception de l'accueil, mais se réfèrent surtout à une époque. Les années d'après-guerre voient se développer la notion de retraite et de « repos bien mérité » qui induisent des réponses en prestations à dominante socio-hôtelières. Puis, par analogie avec le secteur hospitalier, l'établissement médico-social se médicalise. Il accueille dans les années 80 des personnes nécessitant des soins permanents mais non aigus. La LAMal précise l'analogie avec l'hôpital (article 39) en matière de reconnaissance de l'EMS en qualité de fournisseur de prestations. L'assureur prend en charge, en établissement médico-social, les mêmes prestations que pour un traitement ambulatoire et pour les soins à domicile (article 50).

L'EMS est aujourd'hui un lieu de vie, offrant des prestations médico-sociales, hôtelières, de soins et d'animation. Si l'hébergement en long séjour reste une activité importante, d'autres possibilités sont offertes à la clientèle. La palette des prestations s'étend de l'accueil temporaire au court séjour.

Des logements sécuritaires permettent à des personnes autonomes de bénéficier de la sécurité assurée par la proximité de l'EMS. Les EMS se consacrent à diverses missions, selon leur clientèle : la gériatrie somatique pour des personnes atteintes de troubles physiques liés à l'âge, la psychogériatrie pour des personnes souffrant d'affections psychiques liées à l'âge, allant des états dépressifs jusqu'aux démences, la psychiatrie pour des personnes jeunes ou âgées atteintes de pathologies psychiatriques (psychoses, Korsakoff, débilites, etc.), les accueils sociaux destinés à des personnes seules, isolées, dont la vie à domicile devient impossible, les autres missions dans des domaines nouveaux (troubles neurologiques du sida par exemple).

G. Heller, *Le poids des ans. Une histoire de la vieillesse en Suisse romande*, SHSR et Éditions d'En Bas, Lausanne, 1994. — Documentation AVDEMS, Historique (1992), Cadre de référence (1992). — Charte éthique (1994). — « EMS 2000 » (1996).

Gériatrie

« Médecine de la vieillesse », la gériatrie est le domaine de la médecine portant sur tous les aspects de la santé et du traitement des personnes vieillissantes et âgées : la médecine interne générale, psychiatrie-gériatrie, médecine rééducative et palliative et gérontologie sociale.

La gériatrie est donc une médecine globale qui implique des professionnels de santé de formation différente, travaillant en équipe interdisciplinaire. La pratique de la gériatrie, centrée sur le patient, intègre cinq concepts : 1. biomédical, 2. fonctionnel, 3. environnemental, 4. qualité de vie, 5. éthique clinique.

E. Martin, J.-P. Junod, *Abrégé de gérontologie*, Hans Huber, Berne, 1982. — Y. Kagan, *Dictionnaire de pratique gérontologique*, Frison Roche Éditions, Paris, 1996.

Psychogériatrie

La psychogériatrie est une branche de la psychiatrie. Cette spécialité est parfois dénommée psychiatrie de la personne âgée, psychiatrie gériatrique ou psychiatrie de l'âge avancé. Elle est partie intégrante de l'organisation multidisciplinaire des soins de santé mentale destinés aux personnes âgées.

Cette spécialité se caractérise par son orientation communautaire et par l'approche multidisciplinaire de l'évaluation, du diagnostic et du traitement.

La psychogériatrie s'occupe de l'ensemble des maladies psychiatriques et de leurs conséquences, — particulièrement des troubles de l'humeur et de l'anxiété, des démences, des psychoses de l'âge avancé et des toxicomanies. Une polypathologie psychiatrique n'est pas rare. Dans une majorité de cas, la morbidité psychiatrique coexiste avec des maladies physiques et est susceptible de se compliquer de problèmes sociaux.

Les affections mentales du grand âge peuvent être traitées avec succès. Quelques-unes sont chroniques et/ou progressives mais peuvent bénéficier d'interventions appropriées qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.

Pour gérer les problèmes de santé, l'apprentissage des principes impliqués dans leur identification et dans leur prise en charge doit faire partie intégrante de la formation de base de toutes les professions de santé et des professions sociales.

Pour garantir l'efficacité de ce travail, une variété de ressources doit être disponible et accessible. Cette variété comprend des unités de soins aigus, de réhabilitation, de soins de jour, ainsi que des possibilités d'accueil temporaire et une variété de lieux d'hébergement pour des personnes qui ne sont plus capables de vivre dans leur propre domicile.

Les liens avec les services communautaires sont importants. Un service idéal de psychiatrie de la personne âgée est celui qui met le patient au centre des préoccupations et qui réalise une suffisante coordination entre ses éléments pour assurer une réelle continuité des soins.

Ce service doit être intégré dans le système de santé et de sécurité sociale tout en dépendant d'un cadre social, politique, légal et économique approprié et en réalisant sa mission avec un concept qualité pour un coût optimal.

Ch. Muller, J. Wertheimer, *Abrégé de Psychogériatrie*, Masson, Paris, 1981. — OMS/MNH/MND *Psychiatry of the elderly : a consensus statement*, Genève, 1996.

Psychiatrie de la personne âgée (Composants des services en)

Les principaux composants des services en psychiatrie de la personne âgée ont été proposés par la Déclaration de consensus sur l'organisation des soins en psychiatrie de la personne âgée. Les patients individuellement ou avec leurs familles et leurs soignants primaires doivent pouvoir accéder à des services de soins articulés de façon flexible, intégrés afin de fournir un système unifié, garantissant la continuité des soins. Les obstacles structurels devraient être réduits au minimum, rendant possible le passage sans heurts d'un service à un autre, selon les exigences voulues par les changements de situations cliniques, sociales, familiales, etc. Ces composants devraient idéalement être sous la responsabilité d'équipes spécialisées composées de professionnels formés et travaillant en psychiatrie de la personne âgée. Les composants sont les :

- équipes communautaires de santé mentale,
- services hospitaliers,
- hôpitaux de jour,
- services ambulatoires,
- services hospitaliers de répit et services de soins hospitaliers continus,
- services de liaison et services de soins primaires,
- services de soutiens communautaires et sociaux,
- structures de répit de décharge,
- soins résidentiels et services de prévention.

World Health Organization & World Psychiatric Association, *Organization of care in psychiatry of the elderly : a technical consensus statement*, WHO/MSA/MNH/MND/97.3, Geneva, 1997.

Unité d'accueil temporaire (UAT)

L'unité d'accueil temporaire (UAT) est une structure de prise en charge pour personnes âgées dépendantes ou seules et pour handicapés vivant à domicile. Ce service des établissements sanitaires vaudois consiste à offrir à des bénéficiaires extérieurs la gamme des prestations qu'un établissement offre habituellement à ses propres pensionnaires ou patients. Pour cela, l'établissement accueille temporairement des personnes à qui il offre, selon les besoins, un repas, un lit, des soins ou un temps d'animation, et ceci pendant la journée, pour une nuit ou au cours d'un week-end.

L'UAT est donc une structure intermédiaire entre domicile et établissement. Elle utilise les ressources de l'établissement au profit d'une population vivant à son domicile. La gestion de l'UAT revient à l'établissement, la population prise en charge vit par contre dans la communauté. L'UAT est une structure d'appui et de décharge dans une perspective de santé communautaire. Elle contribue également à ouvrir les établissements sur leur environnement.

R. F. Couchepin e. a., *Une expérience sans fin*, AVDEMS, Lausanne, 1990.

Animation en établissements gériatriques

« Il faut penser autant en terme de qualité de vie que de qualité de soins », Prof. Kunzmann, gériatre.

L'animation, c'est avant tout favoriser un art de vivre. C'est un état d'esprit, une culture d'entreprise qui favorise dans tous les secteurs de l'établissement la communication, la convivialité, la qualité de vie. Elle doit imprégner l'institution, être tangible, par la décoration, la musique, la présentation des plats, l'attitude du personnel, etc... Face à la dépression de désinvestissement ou au syndrome de glissement, si fréquent chez les personnes âgées, il faut réinventer la notion de plaisir, d'humour, d'art de la table et de sens de la fête, la vie tout simplement !

Une ou plusieurs personnes ressources, ayant du talent, de l'imagination et de la créativité sont nécessaires comme ferments ou stimulateurs. Dès lors, peuvent émerger des activités variées évitant le « mourir d'ennui ». Au-delà, la créativité : les personnes âgées ont prouvé leurs ressources, leur talent, leur liberté et leur bonheur à retrouver un sens à leur vie.

« Créer, en effet, c'est exister, se situer hors de la relation pathologique, hors de l'institution et de ses normes. L'acte de création est source de plaisir : c'est ce qui permet à toute personne de se libérer, se révéler, se restaurer. » René Laforestrie.

R. « Gériontologie et société. Animation : intégration, participation ? », in : *Cahiers de la Fondation nationale de gériontologie*, No 66, Paris, 1993. — R. Laforestrie, *L'âge de créer*, Centurion, Paris, 1991.

4. ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS

L'activité sanitaire des établissements médico-sociaux est, comme à l'accoutumée, retranscrite au sein de l'annuaire de statistiques sanitaires du canton de Vaud qui se fonde sur les données transmises via le Reporting.

Étant donné que le Service de la Santé publique dispose d'une division « État-Major » chargée des questions notamment statistiques, la présente étude s'est effectuée, d'une manière succincte, à partir d'une typologie d'établissements médico-sociaux exprimée selon la forme juridique et le nombre de lits effectifs ajusté au niveau de la date d'ouverture et de fermeture réelle des lits.

RÉPARTITION DES FORMES JURIDIQUES PAR NOMBRE DE LITS AU 31.12.2002

Nbre lits	Ass.	Fd. de dt privé/pub lic	Soc. Coop.	R.I.	S.A.	Sàrl	Snc	Total	%	% cum.
01-10				1				1	0.72	0.72
11-20	1	7		8	4	4	1	23	17.98	18.70
21-30	6	11		6	16	1	3	40	30.93	49.64
31-40	2	8		3	4		2	17	13.67	63.30
41-50	6	7			1		1	14	10.79	74.10
51-60	2	5	1	2	2			11	8.63	82.73
61-70	2	1						2	2.15	84.89
71-80		5						5	3.59	88.48
81-90		2		1				3	2.16	90.64
91-100	1	1						2	1.44	92.08
101-110		4						4	2.88	94.96
111-120	1	2						2	2.16	97.12
121-130	1	1						2	1.44	98.56
131-140		1						1	0.72	99.28
141 et plus		1						1	0.72	100.00
Total	22	56	1	21	27	5	7	139	100.00	

Les établissements de forme idéale représentent le 56.8 % des 139 établissements assujettis et les établissements de forme commerciale le 43.2 %.

RÉPARTITION EN POURCENTAGE DES FORMES JURIDIQUES ET DU NOMBRE DE LITS

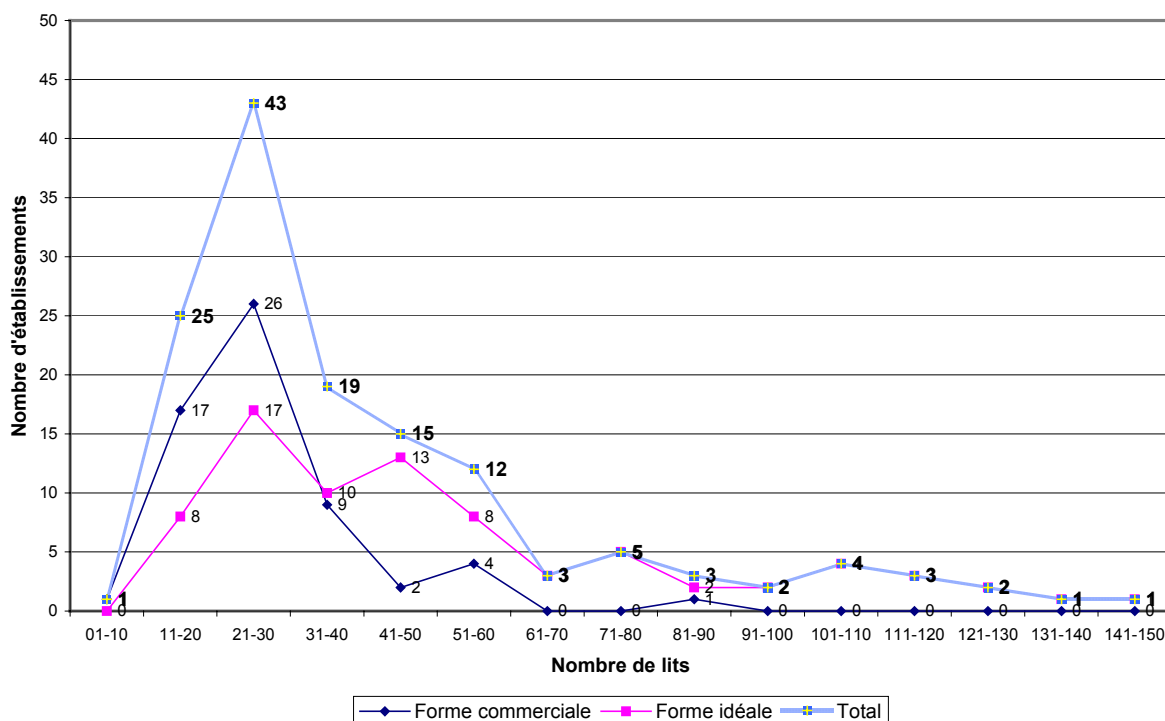
	Nombre d'établissements	%	Nombre de lits	%	Moyenne pondérée du nombre de lits par établissement
Forme commerciale	60	43.2	1'636	27.9	27.00
Raison individuelle	21	15.1	591	10.1	27.38
Société anonyme	27	19.4	746	12.7	27.96
Sàrl	5	3.6	214	3.65	17.00
Société en nom collectif	7	5.1	85	1.45	29.29
Forme idéale	79	56.8	4'226	72.1	52.53
Association	22	15.8	1'098	18.8	49.09
Fondation dt priv/pub	56	40.3	3'072	52.4	53.84
Société coopérative	1	0.7	56	0.9	55.00
Total	139	100	5'862	100	41.51

Plus du 2/3 des lits sont gérés par des établissements de forme idéale, les formes commerciales sont en majeure partie des petits établissements au regard des critères AVDEMS. Les plus grands établissements sont principalement des fondations de droit privé et des associations.

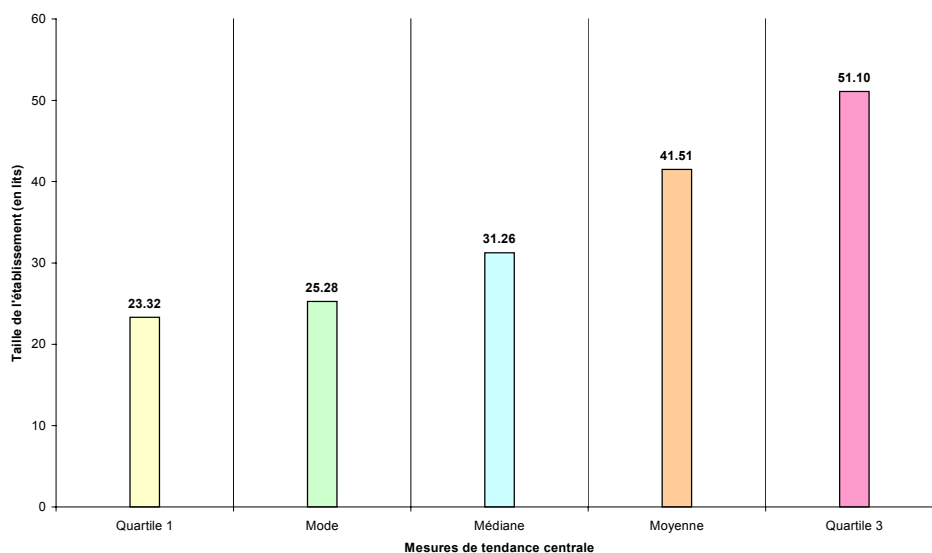
Par la détermination de la médiane (Me), il est à constater que le 50 % des établissements soumis au Reporting ont moins de 32 lits (médiane = 31.26). Le premier quartile (Q1) conclut au fait que le 25 % des établissements ont moins de 24 lits et le troisième quartile (Q3) moins de 52 lits. De ce fait, 4 pensionnaires sur dix seulement résident dans des établissements de plus de 60 lits. Ainsi, le rapport $\frac{Q3-Me}{Me-Q1}$ présentant un

résultat de 2.49 est très éloigné de 1. On peut donc avancer que la distribution présente une asymétrie significative étalée à droite, ce que l'histogramme démontre ci-dessous. En effet, la médiane est située par rapport au mode (M = 25.28), du côté de la queue la plus longue de la distribution. Et la moyenne (X = 41.5), elle, est située encore au-delà de la médiane.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE LITS PAR NOMBRE D'ÉTABLISSEMENT



MESURES DE TENDANCE CENTRALE



4.1 LITS RIP (C) OU RECONNUS (C), LITS EFFECTIFS (C) OU DECLARÉS (D)¹, EFFECTIF DES PENSIONNAIRES, JOURNÉES REALISÉES, INDICATEURS D'ACTIVITÉS :

A partir des données recueillies sans prise en considération des 12 divisions C, l'activité peut être analysée comme suit :

ÉTABLISSEMENTS RIP ASSUJETTIS AU RÈGLEMENT DU 12 AVRIL 2000/18 DÉCEMBRE 2003 :

2001	2002	+/- (%)	+/-
124	128	+3.22	4

LITS RECONNUS D'INTERET PUBLIC (RIP) / DECLARÉS ET EFFECTIFS / DÉCLARÉS :

	2001	2002	+/- (%)	+/-
Lits RIP « C »	5'098	5'178	+1.56	+80
Lits déclarés « D »	283	231	-18.3	-52
Total RIP C et déclarés D	5'381	5'409	+0.52	+28
Lits effectifs « C »	5'087	5'168	+1.59	+81
Lits effectifs « D »	291	226	-22.3	-65
Total effectifs « C » et « D »	5'378	5'394	+0.29	+16

EFFECTIFS & NOMBRE DE PENSIONNAIRES :

	2001	2002	+/- (%)	+/-
Effectif « C » au 1.1	4'957	5'048	+1.83	+91
Entrées globales « C »	5'026	4'966	-1.19	-60
Sorties globales « C »	4'995	4'882	-2.26	-113
Effectif « C » au 31.12	4'988	5'132	+2.88	+144
Nombre de résidents « C » à l'année	9'983	10'014	+0.31	+31
Effectif « D » au 1.1	279	207	-25.8	-72
Entrées globales « D »	608	522	-14.1	-86
Sorties globales « D »	638	522	-18.1	-116
Effectif « D » au 31.12	249	207	-16.8	-42
Nombre de résidents « D » à l'année	887	729	-17.8	-158

Au vu des évolutions, il est à constater que l'augmentation du nombre d'établissements soumis à la procédure de Reporting découle tout particulièrement d'un regroupement dont les entités qui le composent « reportent » leurs activités de manière spécifique. Le nombre de résidents « C » accuse, à période comparative égale, une augmentation brute de 2.88 %, soit 144 résidents de plus en valeur absolue. Présenté en valeur absolue

¹ Le Lit RIP est un lit reconnu d'intérêt public de type C autorisé et répondant à la couverture des besoins de santé pour l'hébergement. Le lit déclaré est un lit de type D destiné à des résidents qui ne sont en général plus en mesure d'effectuer certains actes élémentaires de la vie quotidienne et nécessitant un encadrement social ainsi que, le cas échéant, des soins de base facturés à l'acte. Le lit effectif de type C ou D est un lit mis en service autorisé ou non autorisé.

« nette », l'augmentation de 84 correspond pleinement au nombre de nouveaux lits « C » mis en service (+ 81) en 2002 conjuguée, en première analyse, par une amélioration de la gestion des lits en termes d'occupation.

Il y a lieu de relever une diminution des sorties globales ce qui tendrait à supposer une baisse du taux de rotation des lits. Le nombre de résidents « C » à l'année étant comparable entre 2001 et 2002, le net progrès en termes de gestion des lits entre 1999 et 2000 semble avoir atteint le niveau requis en 2002. Quant à l'activité du secteur « D », elle accuse une diminution constante réputée normale au vu des abrogations des autorisations d'exploiter liées à ce secteur et à sa transformation en secteur C.

JOURNÉES D'HÉBERGEMENT :

	2001	2002	+/- (%)	+/-
Journées « C » Vaudois	1'784'678	1'817'889	+1.86	+33'211
Journées « C » non Vaudois	9'469	10'425	+10.0	+956
Transfert « C »	859	749	-12.8	-110
Absence « C »	4'084	5'212	+27.6	+1'128
Hospitalisation « C »	14'598	16'109	+10.3	+1'511
Journées d'hébergement « C »	1'813'688	1'850'384	+2.02	+36'696
Journées « D » Vaudois	92'921	74'064	-20.3	-18'857
Journées « D » non Vaudois	2'835	1'796	-36.6	-1'039
Transfert « D »	11	10	-9.0	-1
Absence « D »	820	561	-31.6	-259
Hospitalisation « D »	564	596	+5.7	+32
Journées d'hébergement « D »	97'151	77'027	-20.7	-20'124

L'augmentation de 81 lits effectifs en 2002 au niveau du secteur C a pour corollaire une hausse des journées d'hébergement de 36'696 journées. Il est à constater que seule la mise en service de ces nouveaux lits n'explique pas entièrement cette évolution. Une meilleure occupation des lits exprimée par une moindre rotation comme par une mise à disposition des lits en cas d'absence et d'hospitalisation notamment peut l'expliquer. Le secteur D, quant à lui, accuse une diminution significative de 20'124 journées par rapport à 2001 ; celle-ci correspond au nombre de lits effectivement fermés ou réaffectés en secteur C.

TYPE DE JOURNÉES D'HÉBERGEMENT « C » :

	2001	2002	+/- (%)	+/-
Journées « C » LS VD Autonome	596'957	531'327	-11.0	-65'630
Journées « C » LS VD Régimes sociaux	1'122'602	1'226'462	9.2	103'860
Total journées « C » LS VD	1'719'559	1'757'789	2.22	38'230
Journées « C » LS non VD	9'223	10'173	10.3	950
Total journées « C » LS VD et non VD	1'728'782	1'767'962	2.2	39'180
Journées « C » CS VD de < 30 jours	57'738	54'429	-5.7	-3'309
Journées « C » CS VD de > 30 jours Autonome	3'922	2'686	-31.5	-1'236
Journées « C » CS VD > 30 jours à charge du SASH	3'459	2'985	-13.7	-474
Total journées « C » CS VD	65'119	60'100	-7.7	-5'019
Journées « C » CS non Vaudois	246	252	2.4	6
Total journées « C » CS VD et non VD	65'365	60'352	-7.6	-5'013
Journées nettes d'hébergement « C »	1'794'147	1'828'314	1.90	34'167

En ce qui concerne le long-séjour (LS), il est à constater un recul fort important (-11 %) des journées « C » des résidents financièrement autonomes. En premier lieu, ce phénomène s'explique par l'introduction de la contribution à l'investissement mise à charge de ces derniers, ce qui a généré un effet de transvasement dans le groupe des résidents aidés financièrement par les régimes sociaux.

En deuxième lieu, cette évolution qui tend à s'accroître avec les années se traduit très certainement par un taux d'institutionnalisation d'une tranche d'âge toujours plus élevée ayant épuisé toutes les autres possibilités d'aide, tel que le maintien à domicile. Par conséquent, les régimes sociaux tendent de plus en plus à « éponger » cette évolution. La hausse significative du court séjour « C » vaudois en 2000 qui s'est maintenue au même niveau en 2001 présente une nette variation à la baisse en 2002. En première analyse, cet effet peut s'expliquer par l'entrée en long-séjour de résidents plus atteints dans leur santé et d'une lourdeur croissante des résidents présents (voir à ce sujet l'annexe III), ce qui, de facto, se traduit par une moindre rotation des lits. Notons aussi que cette diminution découle, au vu du manque de lits, d'une plus forte tendance à réserver les lits disponibles pour le long-séjour.

TYPE DE JOURNÉES D'HÉBERGEMENT « D » :

	2001	2002	+/- (%)	+/-
Journées « D » LS Vaudois	88'399	70'097	-20.7	-18'302
Journées « D » LS non Vaudois	1'875	1'076	-42.6	-799
Journées « D » CS Vaudois	4'522	3'967	-12.3	-555
Journées « D » CS non Vaudois	960	720	-25.0	-240
Journées nettes d'hébergement « D »	95'756	75'860	-20.8	-19'896

Comme précité, la diminution des journées LS et CS du secteur « D » se poursuit analogiquement à la fermeture des lits.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS :

<i>(moyenne non pondérée)</i>	2001	2002	+/- pts %
Taux nominal global d'occup. « C »	97.47	97.91	+0.44
Taux effectif global d'occup. « C »	97.68	98.09	+0.42
Taux nominal global d'occup. « D »	92.90	89.50	-3.40
Taux effectif global d'occup. « D »	91.15	91.92	+0.77
Taux nominal global d'occup. « C&D »	97.23	97.55	+0.32
Taux effectif global d'occup. « C&D »	97.33	97.84	+0.51
Durée de séjour global « C » sur l'exercice	181.68	184.78	+3.10
Durée de séjour global « D » sur l'exercice	109.53	105.66	-3.87
Durée de séjour global « C & D » sur l'exercice	175.79	179.41	+3.62

Les remarques et suppositions mentionnées ci-dessus attestent une amélioration du taux d'occupation dans les deux secteurs ainsi qu'une durée de séjour sur l'exercice plus importante – *notion sujette à caution dans le cadre des EMS, mais néanmoins intéressante par ailleurs* – qui se traduit tout particulièrement par un nombre de pensionnaires « entrants » de degré de lourdeur très certainement plus élevé.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS (SUITE) :

	2001	2002	+/-
Taux de rotation global théorique des pensionnaires « C »	1.00	0.96	-0.04
Taux de rotation global théorique des pensionnaires « D »	2.28	2.52	+0.24
Taux de rotation des lits C	1.96	1.94	-0.02
Taux de rotation des lits D	3.05	3.23	+0.18

En comparaison avec l'année 1999 et 2000, le taux de rotation théorique des pensionnaires C (*Sorties / Situation au 01.01*) accuse une décroissance ce qui tendrait à reconfirmer que le degré de lourdeur des résidents à l'entrée s'accroît. La gestion des lits ayant été plus efficiente en 2000, celle-ci s'est encore améliorée en 2002 (voir tableau ci-dessous). Contrairement à 2000 et indépendamment de l'ouverture de nouveaux lits, l'évolution des entrées et sorties a été moins dynamique ce qui confirme d'autant plus l'hypothèse ci-dessus.

Le nombre de sorties cette année accuse une diminution de 113 résidents entre 2001 et 2002. Notons que les retours à domicile déclarent une baisse (-221 en 2002) qui s'exprime tant par une substitution du court-séjour en long-séjour que par le fait que les nouveaux résidents entrent très certainement et de plus en plus en EMS au titre de l'ultime recours.

TYPES DE SORTIES :

(y.c. le long et court-séjour)	2001	2002	+/- (%)	+/-
Sorties « Retour au domicile » C	2948	2727	-7.49	-221
Sorties « Hospitalisation » C	312	339	8.6	27
Sorties « Transfert, décès » C	1735	1816	4.6	+81
Total des Sorties C	4995	4882	-2.26	-113
Sorties « Retour au domicile » D	561	462	-17.6	-99
Sorties « Hospitalisation » D	13	12	-7.7	-1
Sorties « Transfert, décès » D	64	48	-25.0	-16
Total des Sorties D	638	522	-18.1	-116

Sous une forme de calcul plus élaborée tout en tenant compte de la situation initiale, des entrées et sorties, on peut supposer que seuls 34.5 % des résidents déjà présents le 1^{er} janvier 2002 ont séjourné au moins 365 jours dans un EMS. A titre de comparaison, l'exercice 1999 présentait un taux de 37.1 %, l'exercice 2000 un taux de 33.1 % et l'exercice 2001 un taux de 33.3 %.

TYPES D'ENTRÉES :

<i>(y.c. le long et court-séjour)</i>	2001	2002	+/- (%)	+/-
Entrées « du domicile » C	2499	2414	-3.4	-85
Entrées « de l'Hôpital » C	2172	2188	+0.7	+16
Entrées « Transfert » C	355	364	+2.5	+9
Total des Entrées C	5026	4966	-1.19	-60
Entrées « du domicile » D	556	465	-16.3	-91
Entrées « de l'Hôpital » D	41	40	-2.4	-1
Entrées « Transfert » D	11	17	+54.5	+6
Total des Entrées D	608	522	-14.1	-86

Ce tableau est malheureusement fort peu significatif étant donné que l'origine des entrées liées à l'ouverture des nouveaux lits n'est pas recensée à ce niveau.

POTENTIEL D'OCCUPATION C ET D :

	2001	En m. par établ .	2002	En m. par établ .	+/- (%)
Potentiel d'occupation manquant « C » (si objectif de 100 %)	-40'082	109.8 jours	-39'586	108.4 jours	-1.2
Potentiel d'occupation manquant « D » (si objectif de 100 %)	-6'144	16.8 jours	-7'288	19.9 jours	+18.6
Potentiel d'occupation manquant « C » (si objectif de 98 %)	-9'867	27 jours	-1'787	4.9 jours	-81.8
Potentiel d'occupation manquant « D » (si objectif de 98 %)	-4'078	11 jours	-5'602	15.3 jours	+37.3

A partir d'une occupation théorique maximale (selon lits RIP) et la réalité, le potentiel d'occupation manquant 2002 présente un degré d'efficacité supérieur contrairement aux années 1999 et 2000. En effet, et au regard de l'objectif de 98 %, il s'avère que par rapport au nombre de lits RIP déclarés le potentiel d'occupation manquant est comparable à 4.8 lits pour le secteur C et à 15.3 lits pour le secteur D.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE AU REGARD DES FORMES JURIDIQUES (FI/FC) :

	2001		2002			
	Forme commerciale	Forme idéale	Forme commerciale	Evol. en %	Forme idéale	Evol. en %
Lits RIP "C"	1'468	3'630	1'487	1.29%	3'691	1.68%
Lits effectifs "C"	1'469	3'618	1'488	1.29%	3'680	1.71%
Nbre de résidents "C" à l'année	2'543	7'440	2'438	-4.13%	7'576	1.83%
Entrées "C"	1'070	3'956	995	-7.01%	3'971	0.38%
Sorties "C"	1'074	3'921	985	-8.29%	3'897	-0.61%
Journées d'hébergement "C"	527'323	1'286'365	533'399	1.15%	1'316'985	2.38%
Journées LS "C"	508'256	1'220'526	514'345	1.20%	1'253'617	2.71%
Journées CS "C"	12'333	53'032	10'219	-17.14%	50'133	-5.47%
Transfert, absence, hosp. "C"	6'734	12'807	8'835	31.20%	13'235	3.34%
Taux d'occupation nominal "C"	98.41%	97.09%	98.28%	-0.13	97.76%	0.67
Taux d'occupation effectif "C"	98.35%	97.41%	98.21%	-0.14	98.05%	0.64
Durée de séjour global "C"	207.36	172.90	218.79	5.51%	173.84	0.54%
Taux de rotation des pensionnaires "C"	0.72	1.12	0.68	-0.04	1.08	-0.04
Taux de rotation des lits "C"	1.73	2.06	1.64	0.33	2.06	-
Lits RIP "D"	114	169	99	-13.16%	132	-21.89%
Lits effectifs "D"	116	175	100	-13.79%	126	-28.00%
Nbre de résidents "D" à l'année	247	640	218	-11.74%	511	-20.16%
Entrées "D"	139	469	118	-	404	-13.86%
Sorties "D"	143	495	113	-	409	-17.37%
Journées d'hébergement "D"	38'804	58'347	35'027	-9.73%	42'000	-28.02%
Journées LS "D"	36'475	53'799	33'053	-9.38%	38'120	-29.14%
Journées CS "D"	1'761	3'721	1'429	-18.85%	3'258	-12.44%
Transfert, absence, hosp. "D"	568	827	545	-4.05%	622	-24.79%
Taux d'occupation nominal "D"	92.27%	93.33%	94.43%	+2.16	85.79%	-7.54
Taux d'occupation effectif "D"	90.96%	91.27%	94.49%	+3.53	89.88%	-1.39
Durée de séjour global "D"	157.10	91.17	160.67	2.27%	82.19	-8.98
Taux de rotation des pensionnaires "D"	1.32	2.89	1.13	-0.19	3.82	0.93
Taux de rotation des lits "D"	2.13	3.66	2.18	0.05%	4.06	0.40

LES FORMES COMMERCIALES (FC) :

L'évolution du nombre de journées d'hébergement « C » en 2002 (+6'076) correspond globalement au nombre de nouveaux lits mis en service (+19) dans le courant de cette même année. Le recul est manifeste au niveau du court séjour (-2'114 ou -17.14 %) et influence un taux d'occupation des lits en légère baisse (-0.13 points de %). Ce dernier est, il faut le souligner, influencé par l'activité des établissements à mission psychiatrique qui justifie partiellement cet état de fait. Une explication complémentaire à cette baisse s'explique aussi par un nombre d'hospitalisation de 35 % supérieur à 2001. L'ensemble des indicateurs tels que le taux de rotation des pensionnaires, le taux de rotation des lits, le nombre d'entrées et de sorties accuse une diminution non négligeable. La durée moyenne de séjour sur l'exercice augmente dans la même proportion (+11 jours). Conséquemment, les hypothèses mentionnées précédemment attestent bien d'un degré de lourdeur croissant en fonction de résidents toujours plus âgés surtout à l'entrée².

² Voir à ce sujet l'annexe III « Le Résident, revue de littérature »

LES FORMES IDEALES (FI) :

Les tendances s'inversent auprès des formes idéales. L'augmentation des journées d'hébergement « C » dépasse largement la « production » liée à l'ouverture des nouveaux lits mis en service (+61) et absorbe pleinement la baisse d'activités relative au court-séjour (-2'899 ou -5.47 %) par une meilleure occupation des lits (+0.64 pts de %).

Ceci s'exprime par une durée moyenne de séjour sur l'exercice et un taux de rotation des lits inchangés. Seul le taux de rotation des pensionnaires accuse une légère baisse exprimée par des entrées et sorties quasi comparables à 2001. L'effet ressenti auprès des formes commerciales n'est donc pas aussi important auprès des formes idéales ; il ne pourrait être que simplement retardé.

CARTOGRAPHIE DES TYPOLOGIES DES FORMES COMMERCIALES PAR MISSION :

	Gériatrie	Gériatrie et psychogériatrie	Psychogériatrie spécifique	Psychogériatrie et psychiatrie	Psychiatrie
01-10	1				
11-20	2	6	7		6
21-30	3	10	5		2
31-40	1	5	2		1
41-50		1			1
51-60	3				1
81-90				1	
Total :	10	22	11	1	14
Moyenne	32.3	26.5	27.5	84	20.8
Médiane	27.6	26	26.8	84	11.2
Membre AVDEMS	30% (3)	36.4% (8)	54.6% (6)	-	57.2% (8)
Membre federems	70 % (7)	63.6% (14)	45.4% (5)	100% (1)	42.8% (6)

CARTOGRAPHIE DES TYPOLOGIES DES FORMES IDEALES :

	Gériatrie	Gériatrie et psychogériatrie	Psychogériatrie spécifique	Psychogériatrie et psychiatrie	Psychiatrie
11-20		3	3		
21-30	5	9	1		1
31-40		7	1		1
41-50	1	10			
51-60		5		1	1
61-70	1	1			
71-80		4			1
81-90		2			
91-100		2			
101-110	1	3			
111-120	1	1			
121-130		2			
131-140		1			
+141		1			
Total :	9	51	5	1	4
Moyenne	51.4	58.6	48.7	56	23.6
Médiane	22.0	47.5	31.4	56	22.6
Membre AVDEMS	100 % (9)	88.4 % (45)	100 % (5)	100 % (1)	100 % (4)
Membre federems	-	5.8 % (3)	-	-	-
Membre FHV	-	5.8 % (3)	-	-	-

CARTOGRAPHIE DES TYPOLOGIES DE SOCIÉTÉS :

	Association	Fondation	Société coopérative	Raison individuelle	SNC	SA	Sàrl
01-10				1			
11-20		6		8	4	4	1
21-30	5	11		6	1	14	3
31-40	1	8		3		4	2
41-50	6	5				1	1
51-60	1	5	1	2		2	
61-70	2						
71-80		5					
81-90		2		1			
91-100	1	1					
101-110		4					
111-120	1	1					
121-130	1	1					
131-140		1					
+141		1					
Total :	18	51	1	21	5	25	7
Moyenne	54.2	54.7	56	28.1	17	27.8	30.5
Médiane	46	50	56	23.4	14.7	29.9	29.3
Membre AVDEMS	15	48	1	9	2	11	3
Membre federems		3		12	3	14	4
Membre FHV	3						

Afin d'apprécier de manière plus adéquate les trois représentations précédents, la mesure médiane est préférée à la mesure moyenne vu que cette dernière peut être fortement influencée par des observations extrêmes.

Les formes commerciales présentent des structures « médianes » de quelque 26 à 27.6 lits dans les domaines de la gériatrie et de la psychogériatrie. En ce qui concerne la psychogériatrie compatible et spécifique, les formes idéales offrent une structure médiane de 31 à 47 lits. A ce titre, les associations présentent une valeur médiane en termes de lits de 46 et les fondations de 50. Quant aux raisons individuelles et aux sociétés en nom collectif, elles présentent une valeur médiane de 14.7 respectivement de 23.4. Notons que 57 % des petites structures commerciales sont concentrées auprès de la fédération Federems.

Comme constaté, 50 % des établissements ont une valeur médiane inférieure à 32 lits ; face aux évolutions organisationnelles (partenariats inter-entreprises, organisation qualité) et à l'évolution toujours plus exigeante de la mission des EMS, une question se pose : dans quelle mesure de petites structures peuvent-elles garantir une gestion efficiente ainsi qu'une variété de ressources disponibles et accessibles (coûts totaux, capacité à attirer les meilleurs professionnels, gestion du risque, encouragement à la formation, etc...) ?.

Le souhait de la population est de vivre à domicile le plus longtemps possible. La volonté politique historique est que l'aide et les soins à domicile ne devraient pas représenter une alternative à l'hébergement ou à l'hospitalisation, mais l'inverse. Le succès de la politique de « maintien à domicile » menée tant en Valais qu'à Genève que dans le Canton de Vaud rend de plus en plus obsolète le concept de « maison de retraite ». Les EMS sont donc amenés à se placer devant une double mission, à savoir être des communautés de vie pour des vieillards souffrant d'atteintes de plus en plus lourdes qui affectent leur indépendance et leur autonomie et assurer l'accompagnement vers la mort des pensionnaires.

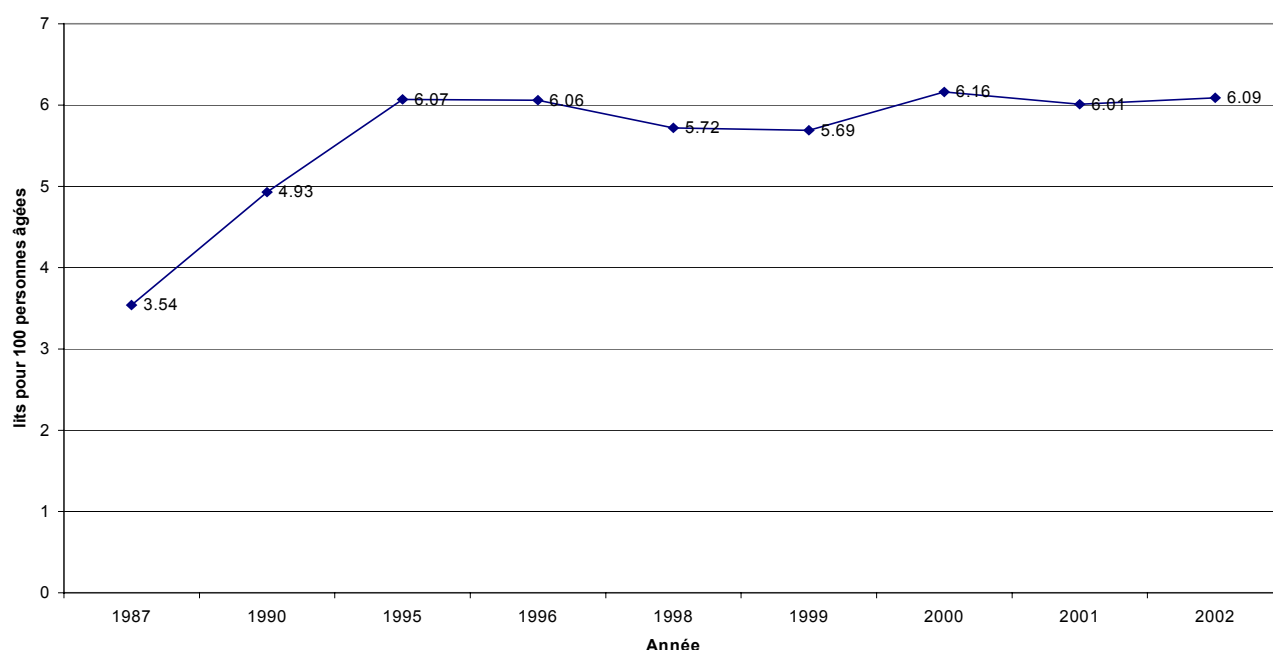
Tout démontre que le moment du désengagement et du repli vers l'espace protégé de l'EMS est repoussé à un âge plus avancé qu'autrefois. En effet, l'amélioration de l'état de santé à un âge donné engendre une diminution constante du taux d'institutionnalisation des 65-79 ans. Les missions traditionnelles des EMS sont ainsi amenées de plus en plus à se spécialiser dans le cadre de la psychogériatrie spécifique. Si nous rapportons le nombre de lits au nombre de personnes âgées de 65 ans et plus résidant dans le canton, nous obtenons un taux de 6.09 lits disponibles pour 100 personnes âgées dans les établissements reconnus d'intérêt public.

	1987	1990	1995	1996	1998	1999	2000	2001	2002
Lits	2886	4351	5583	5627	5427	5466	5886	5858	5862
Indice (1987=100)	100	150.76	193.45	194.98	188.05	189.40	203.95	202.98	203.12
Population 65 ans et +	81430	88182	91920	92917	94899	95991	95545	97539	96307
Indice (lit pour 100 personnes âgées)	3.54	4.93	6.07	6.06	5.72	5.69	6.16	6.01	6.09
Journées (en 1000)	1006	1505	1945	1943	1902	1873	2050	2061	2087

Source : données extraites de l'annuaire statistiques sanitaires du Canton de Vaud

L'offre de lits a plus que doublé entre 1987 et 2002 et s'est légèrement atténuée depuis 2000. En 2002, toutes choses égales par ailleurs, l'offre de lits est quasi comparable à la situation de 1995.

Evolution du nombre de lits en EMS pour 100 personnes âgées de 65 ans et plus



A partir de ces données, une estimation peut être effectuée sur les futurs besoins de lits en EMS en nous fondant sur la progression du nombre de personnes âgées comme sur les perspectives démographiques proposées par le SCRIS³. Partant de l'hypothèse, certes réductrice, qu'en dehors de la croissance du nombre de vieillards, tous les autres paramètres resteront égaux, ce qui est loin d'être acquis (amélioration probable de l'état de santé à un âge donné, développement ultérieur des services de maintien à domicile, etc...), l'évolution serait la suivante:

	2010	2015	2020	2025
Personnes de 65 ans et +	116'191	131'000	142'589	156'358
Besoin de lits en EMS	6229	6829	7305	7923
Augmentation par rapport à 2002	367	967	1'443	2'061
Indice (lits pour 100 p.) si nombre de lits = 2002	5.04	4.47	4.11	3.74

On peut remarquer que d'ici l'an 2010, afin de répondre à la demande d'un nombre croissant de personnes âgées sans augmenter la dotation en lits, le taux de lits pour 100 personnes âgées redescendrait à une situation identique aux années 1992-1993.

³ Rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les EMS Vaudois, 30 janvier 2001, p. 44

4.2 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES : LES DIVISIONS C :

Soumis au Reporting 2000, les principaux indicateurs d'activités sont les suivants :

ÉTABLISSEMENTS ASSUJETTIS AU RÈGLEMENT DU 12 AVRIL 2000 :

2001	2002
12	11

LITS RECONNUS D'INTERET PUBLIC (RIP) ET EFFECTIFS :

	2001	2000
Lits RIP « C »	487	453
Lits effectifs « C »	487	453

EFFECTIFS & NOMBRE DE PENSIONNAIRES :

	2001	2000
Effectif « C » au 1.1	456	457
Entrées globales « C »	965	840
Sorties globales « C »	908	864
Effectif « C » au 31.12	513	433
Nombre de résidents « C » à l'année	1421	1297

JOURNÉES D'HEBERGEMENT :

	2001	2000
Journées « C » Vaudois	167'054	157'926
Journées « C » non Vaudois	365	477
Transfert « C »	255	259
Absence « C »	521	417
Hospitalisation « C »	1315	808
Journées d'hébergement « C »	169'510	159'887

INDICATEURS D'ACTIVITES :

	2001	2002
Taux nominal d'occupation « C »	95.36	96.70
Taux effectif d'occupation « C »	96.75	96.70
Durée de séjour	119.29	123.27
Taux de rotation théorique des pensionnaires « C »	1.99	1.89
Taux de rotation des lits « C »	2.96	2.86

L'effectif C au 31 décembre de l'année 2001 n'est pas relevant pour cause de la transformation d'une division C en établissement médico-social à part entière. Il est à remarquer que la durée de séjour sur l'exercice est en constante augmentation ; celle-ci découle très certainement d'un degré de lourdeur croissant à l'entrée ce qui induit un recul du taux de rotation des lits.

Sous une forme de calcul plus élaborée tout en tenant compte de la situation initiale, des entrées et sorties, on peut supposer néanmoins que seuls 21.4 % des résidents déjà présents le 1^{er} janvier 2002 ont séjourné au moins 365 jours dans une division C.

POTENTIEL D'OCCUPATION C :

	2001		2002	Par établ .
Potentiel d'occupation manquant « C » (Règle du 100 %)	-8'245	687	-5'458	496.1
Potentiel d'occupation manquant « C » (Règle du 98 %)	-4'689	390.7	-2'151	195.5

En rapport à 2000 et 2001, le potentiel d'occupation manquant est en constant recul.

5. FINANCES

5.1 ANALYSE DES CLASSES D'EXPLOITATION :

Les documents reproduits ci-après ont été établis selon le plan comptable général du Département que sont tenus d'appliquer les établissements médico-sociaux (EMS) et triés selon la forme juridique des établissements, ainsi que le nombre de lits effectifs (secteur C) et déclarés (Secteur D) – *Divisions C exceptées* -, ceci afin de pouvoir obtenir un ensemble de soldes intermédiaires de gestion et une comparaison plus adéquate à la forme de l'établissement.

Contrairement au paramètre « Nombre de lits reconnus d'intérêt public (C) ou reconnus (D) », le nombre de lits effectifs a été retenu dans ce contexte vu que l'environnement financier est en relation directe avec l'activité effective, d'une part, et que tout dépassement en termes d'activités C doit être ristourné à l'État sur l'exercice suivant, ceci au regard du nombre de lits reconnus d'intérêt public. De plus, la notion « lit effectif » a été corrigée en fonction des dates réelles d'ouverture et de fermeture pendant l'exercice retenu.

La présentation adoptée, sous forme de tableaux récapitulatifs pour les bilans (actif et passif) et pour les comptes de résultat, a été établie dans un souci de bonne compréhension et de simplification. Afin d'obtenir une évolution dans le temps, l'annuaire de statistiques du canton de Vaud a été consulté à titre complémentaire pour autant que les informations eussent été à disposition.

5.1.1 LES CHARGES D'EXPLOITATION (CLASSE 3 « SALAIRES ET CHARGES SOCIALES » ET 4 « AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION ») :

5.1.1.1 ÉVOLUTION DES CLASSES 3 ET 4 :

Les charges d'exploitation ont évolué de près de 6.45 % en 2001 et de 5.72 % en 2002 dont respectivement 8.13 % en 2001 et 7.53 % en 2002 au niveau des salaires et charges sociales (groupe 30 à 39).

	2000	En %	2001	En %	Evol. en %	2002	En %	Evol. En %
Classe 3	315'621'108	75.10	341'283'961	76.29	8.13 %	367'016'158	77.61	7.53 %
Classe 4	104'565'125	24.90	106'010'384	23.71	1.38 %	105'877'594	22.39	-0.12 %
Classe 3+4	420'186'233	100.00	447'294'345	100.00	6.45 %	472'893'752	100.00	5.72 %

Après une augmentation modérée de 0.98 % en 1999 et de 3.74 % en 2000, les charges de personnel des établissements (groupe 30-35)⁴ accusent une augmentation de 7.95 % en 2001 et de 8.01 % en 2002 ; l'évolution de ce groupe explique à 88 % la hausse de la classe 3.

Le groupe 37 relatif aux charges sociales mentionne une évolution de 2.07 % en 1999, de 3.07 % en 2000, de 9.62 % en 2001 et de 8.68 % en 2002. Par décomposition précise des rémunérations brutes des personnels

⁴ La signification des groupes est la suivante : 30 « Personnel médical », 31 « Personnel soignant », 32 « Autres disciplines médicales », 33 « Personnel administratif », 34 « Economat, cuisine, service de maison » et 35 « Service technique »

soumises à cotisations sociales, le taux de charges sociales est de 16.84 % en 2000, 17.16 % en 2001 et de 17.30 % en 2002.

Le groupe 38 « *Honoraires pour prestations de tiers* » se traduit par une forte diminution de quelque Fr. 1'887'920 (-71.10 %) ; cet effet découle de la stricte application des articles 15 et 16 de la Convention 2002 fixant les tarifs des prestations de soins vu que les honoraires des médecins ont été retirés du forfait. Ces prestations sont désormais portées directement à charge de l'assurance-maladie et traitée de manière distincte.

	2000	2001	Evol. en %	2002	Evol. en %
Groupe 30-35	263'610'137	284'567'441	+7.95	307'374'424	+8.01
Groupe 37	44'523'707	48'807'629	+9.62	53'047'895	+8.68
Groupe 38	2'810'351	2'655'262	-5.51	767'342	-71.1
Groupe 39	4'676'913	5'253'629	+12.33	5'826'497	+10.90

Les autres charges de personnel (groupe 39) font apparaître une augmentation de quelque Fr. 304'760 en 2000 (+ 6.97 %), de Fr. 576'716 en 2001 (+12.33 %) et de Fr. 572'868 (+10.90 %) en 2002. Ce poste est influencé à quelque 50 % par l'enregistrement dans le compte 39900 « Autres charges de personnel » d'une somme unique concernant globalement les groupes 30 à 39. En sous-traitance auprès de l'établissement réputé « principal », cette technique de comptabilisation propre à un seul et unique établissement a été abrogée le 1^{er} janvier 2003 suite à la transformation de ce dernier.

Comme indiqué au sein du 2^{ème} rapport de synthèse, les exercices 2000, 2001 et 2002 ont permis de relever certaines incohérences historiques. Des mesures ont été prises afin que le personnel extérieur, à savoir le personnel intérimaire ou temporaire et les sous-traitants soient comptabilisés au sein des rubriques et comptes adéquats, ceci même dans le cas difficile des regroupements et fusions.

ÉVOLUTION DES RUBRIQUES 30 À 35 (RÉMUNÉRATIONS DES PERSONNELS) :

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	en Frs.	Evol. en %	Coût jour	en Frs.	Evol. en %	Coût jour	en Frs.	Evol. en %	Coût jour
Personnel médical (30)	135'809.00	-94.08%	0.07	320'167.40	135.75%	0.17	209'037.31	-34.71%	0.11
Personnel soignant (31)	153'803'081.32	5.22%	80.70	166'915'382.84	8.53%	87.35	181'629'453.80	8.82%	94.23
Personnel autres discipl. Para. (32)	15'315'273.08	4.16%	8.04	16'753'048.65	9.39%	8.77	19'061'912.09	13.78%	9.89
Personnel administratif (33)	25'911'332.90	4.80%	13.59	27'645'988.74	6.69%	14.47	29'717'414.22	7.49%	15.42
Personnel service de maison (34)	59'896'300.15	2.84%	31.43	63'809'066.62	6.53%	33.39	67'119'382.75	5.19%	34.82
Personnel technique (35)	8'548'340.62	7.31%	4.49	9'123'786.63	6.73%	4.77	9'637'224.02	5.63%	5.00
Sous-Total :	263'610'137.07	3.74%	138.31	284'567'440.88	7.95%	148.92	307'374'424.19	8.01%	159.48
AVS/AI/APG/AC/Alloc. fam.	21'693'173.31		11.38	23'492'933.79	8.30%	12.29	25'340'618.98	7.86%	13.15
Prévoyance prof. et autres	22'830'533.61		11.98	25'314'695.05	10.88%	13.25	27'707'275.56	9.45%	14.38
Sous-Total :	44'523'706.92	3.08%	23.36	48'807'628.84	9.62%	25.54	53'047'894.54	8.69%	27.52
Honoraires pour prest. de tiers :	2'810'350.85	13.23%	1.47	2'655'262.20	-5.52%	1.39	767'342.30	-71.10%	0.40
Autres charges de personnel :	4'676'912.79	6.97%	2.45	5'253'628.98	12.33%	2.75	5'826'497.12	10.90%	3.02
Total Général :	315'621'107.63	3.77%	165.60	341'283'960.90	8.13%	178.60	367'016'158.15	7.54%	190.42

L'évolution successive du groupe 31 explique l'augmentation de la rémunération des personnels (groupes 31 à 35) à 62.6 % en 2001 et à 55.7 % pour 2002. Une analyse plus détaillée de la statistique du personnel et des salaires permettra de distinguer l'effet-prix et l'effet-volume de cette augmentation.

Le rapport entre la classe 3 (salaires et charges sociales incluses) et la classe 3/4, à savoir l'ensemble des charges d'exploitation, présente un rapport pour 2002 de **77.6 %**.

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Classe 3/ (classe 3 & 4)	74.5 %	74.4 %	75.2 %	74.6 %	74.8 %	74.8 %	75.1 %	76.3%	77.6%
<i>dont forme idéale</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	75.26 %	75.78 %	76.8%	77.9%
<i>dont forme commerciale</i>	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	73.88 %	73.50 %	74.9%	76.9%

Le rapport en points de % entre les formes idéales et commerciales s'est réduit de 44 % entre 2000 et 2002. Soumises à un contrôle de bonne conformité par l'État, les revalorisations salariales successives de 2001 et 2002 réalisées notamment tant au niveau de l'hôtellerie que des soins ont eu pour effet la suppression de différences de traitement. En première lecture, l'avantage relatif des formes commerciales à ce niveau n'est donc plus aussi relevant.

Un examen plus élaboré permet de préciser les conditions évolutives de la masse salariale au regard de la forme juridique, du nombre de lits effectifs avec mention des prix journaliers définis à partir du nombre de journées :

ÉVOLUTION DES CLASSES 3 ET 4 PAR FORME JURIDIQUE :

	2001		2002			
	Classe 3 (C3)	Classe 4 (C4)	Classe 3 (C3)	En %	Classe 4 (C4)	En %
Association	66'168'593	17'413'484	67'719'045	2.34	17'337'672	-0.43
Fondation	174'946'381	55'456'151	190'486'259	8.88	56'282'690	1.49
Soc. Coop.	4'110'062	947'368	4'399'329	7.03	852'641	-9.99
Forme idéale	245'225'036	73'817'004	262'604'633	7.08	74'473'003	0.88
R.I.	37'255'343	10'797'266	40'191'903	7.88	10'679'566	-1.09
SNC	5'622'000	2'011'490	6'496'656	15.55	1'976'392	-1.74
Soc. Anonyme	40'968'930	15'003'379	44'735'950	9.19	14'377'737	-4.17
Sàrl	12'212'653	4'381'244	12'987'015	6.34	4'370'896	-0.23
Forme comm.	96'058'925	32'193'380	104'411'525	8.69	31'404'591	-2.45
Total	341'283'961	106'010'384	367'016'158	7.53	105'877'594	-0.12

Un certain effet de « rattrapage » peut donc être supposé au niveau des formes commerciales qui, en moyenne, accuse une augmentation de 8.69 % au niveau de la masse salariale contre 7.08 % pour les formes idéales. Globalement les autres charges d'exploitation ont pu être maîtrisées en 2002 de manière acceptable.

Une cartographie plus précise représente, sans prise en considération de la mission respective à chaque forme juridique, le rapport des charges salariales et charges sociales face aux charges d'exploitation (C3/(C3+4)) et la rémunération du facteur travail (C3/C6) avec détermination du coût/jour pour (C3+4) et du prix/jour pour les produits d'exploitation (C6).

LES ASSOCIATIONS :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
21-30	80.18 %	209.81	75.61 %	222.49	80.35 %	244.84	77.81 %	252.82
31-40	81.76 %	230.50	79.38 %	237.41	84.85 %	242.44	80.81 %	254.59
41-50	78.41 %	240.70	76.84 %	245.62	80.05 %	252.81	79.74 %	253.79
51-60	82.18 %	204.72	75.01 %	224.29	84.63 %	223.30	80.46 %	234.87
61-70	80.79 %	230.53	74.09 %	251.37	80.33 %	238.70	79.31 %	241.77
71-80	79.17 %	213.22	84.51 %	199.73				
81-90	82.17 %	218.66	85.52 %	210.08				
91-100	79.90 %	229.59	77.66 %	236.23	78.33 %	240.24	78.35 %	240.18
111-120	70.84 %	249.86	72.77 %	243.21	70.92 %	257.82	68.30 %	267.71
121-130	82.99 %	220.13	82.27 %	222.07	83.17 %	234.05	82.58 %	235.71
En totalité	79.17 %	228.49	77.81 %	232.47	79.62 %	244.65	78.26 %	248.90

LES FONDATIONS DE DROIT PRIVÉ ET DE DROIT PUBLIC :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
11-20	71.50 %	174.13	68.16 %	182.66	72.50 %	177.23	67.71 %	189.77
21-30	74.60 %	228.42	72.05 %	236.52	76.30 %	238.43	73.54 %	247.37
31-40	74.87 %	248.78	71.52 %	260.44	75.01 %	251.12	72.68 %	259.17
41-50	76.15 %	245.08	74.13 %	251.77	78.22 %	258.32	77.59 %	260.40
51-60	78.12 %	256.36	75.83 %	264.10	77.87 %	275.32	77.15 %	277.87
61-70	81.33 %	258.43	83.02 %	253.18				
71-80	73.08 %	234.77	71.80 %	238.96	75.23 %	250.35	74.79 %	251.83
81-90	79.78 %	217.45	78.30 %	221.54	81.27 %	226.52	80.51 %	228.68
91-100	80.83 %	245.82	81.15 %	244.85	82.31 %	253.09	82.09 %	253.78
101-110	78.21 %	234.29	76.54 %	239.49	79.21 %	241.81	78.37 %	244.38
111-120	72.57 %	255.92	72.17 %	257.33	69.93 %	269.21	72.60 %	257.48
121-130	78.27 %	255.26	78.00 %	256.12	78.37 %	258.84	78.26 %	259.20
131-140	73.47 %	242.75	70.73 %	252.15				
+ 141	75.85 %	242.63	73.67 %	249.81	78.81 %	253.96	78.18 %	256.02
En totalité	75.93 %	240.32	74.14 %	246.12	77.19 %	248.96	76.25 %	252.05

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
F (51-60)	81.27 %	250.68	80.57 %	252.86	83.77 %	260.99	83.68 %	261.27

CONSOLIDATION DES SOCIÉTÉS DE FORME IDÉALE :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
	76.86 %	237.29	75.18 %	242.60	77.91 %	248.04	76.87 %	251.38

LES RAISONS INDIVIDUELLES :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
1-10	66.69 %	125.23	50.55 %	165.20	64.07 %	154.49	53.16 %	186.21
11-20	76.45 %	206.63	71.77 %	220.10	77.80 %	224.04	75.30 %	231.48
21-30	72.29 %	220.90	64.96 %	245.81	75.03 %	234.41	68.17 %	258.00
31-40	80.44 %	229.40	69.87 %	264.07	81.15 %	236.98	68.40 %	281.14
51-60	79.73 %	310.11	75.67 %	326.75	80.53 %	322.41	78.24 %	331.84
81-90	82.43 %	183.94	82.43 %	183.95	84.48 %	192.66	84.64 %	192.30
En totalité	77.53 %	228.60	71.55 %	247.71	79.01 %	241.38	73.64 %	258.99

LES SOCIÉTÉS ANONYMES :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
11-20	67.21 %	204.79	63.78 %	215.80	71.84 %	203.39	70.61 %	206.92
21-30	72.64 %	231.52	68.21 %	246.55	75.15 %	243.06	72.62 %	251.54
31-40	71.40 %	218.87	66.96 %	233.38	75.09 %	242.37	73.95 %	246.08
41-50	75.54 %	239.64	70.84 %	255.51	77.00 %	254.17	72.12 %	271.36
51-60	79.86 %	209.21	74.42 %	224.48	79.78 %	214.73	73.51 %	233.05
En totalité	73.19 %	224.20	68.64 %	239.07	75.68 %	236.14	72.84 %	245.33

LES SOCIÉTÉS À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SàRL) :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
11-20	68.71 %	228.34	65.93 %	237.97	71.78 %	254.17	72.72 %	250.90
21-30	78.51 %	233.50	74.82 %	245.00	76.00 %	241.10	74.74 %	245.19
31-40	71.52 %	215.24	67.46 %	228.19	76.49 %	227.97	72.95 %	239.04
41-50	70.34 %	204.67	67.77 %	212.45	71.38 %	191.79	64.94 %	210.79
En totalité	73.60 %	220.60	70.10 %	231.59	74.82 %	226.77	71.94 %	235.85

LES SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF (SNC) :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
11-20	70.84 %	231.31	66.61 %	246.00	74.62 %	260.12	75.81 %	256.03
21-30	79.51 %	283.70	76.36 %	294.79	81.00 %	313.07	81.34 %	311.73
En totalité	73.65 %	245.89	69.72 %	259.74	76.67 %	275.11	77.61 %	271.79

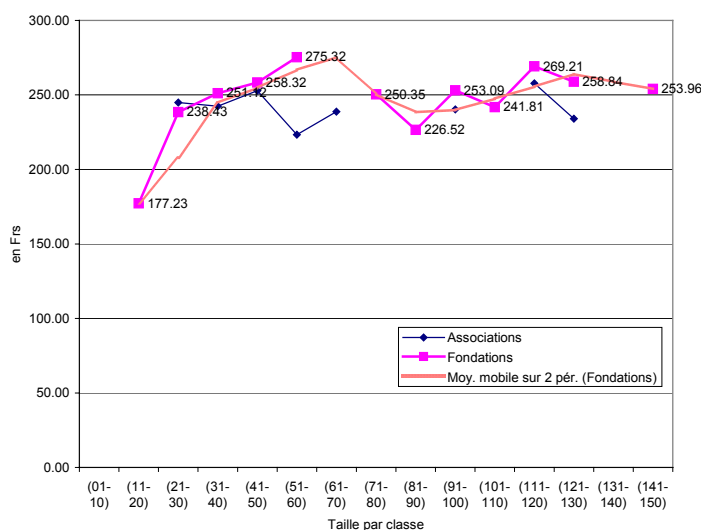
CONSOLIDATION DES SOCIÉTÉS DE FORME COMMERCIALE :

Taille par classe	2001				2002			
	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6	(C3)/(C 3+4)	Coût/jour C3+C4	(C3)/(C6)	Pjour C6
	74.89 %	226.43	70.01 %	242.20	76.88 %	238.93	73.31 %	250.55
(corrigé)		227.45		242.51		240.12		250.98

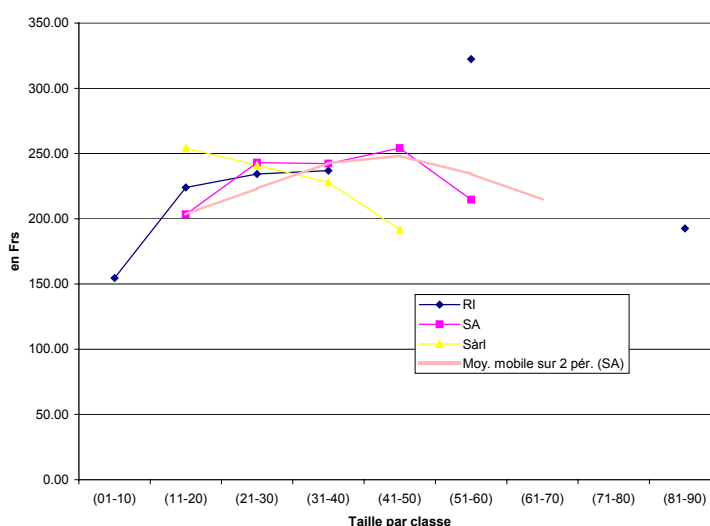
Bien que la mission « productive » n'ait pas été distinguée, plusieurs tendances peuvent néanmoins être relevées à partir des tableaux susmentionnés.

- Le discours rémanent selon lequel les formes commerciales présentent, par la recherche d'une meilleure allocation des ressources, une plus grande efficacité des facteurs de production et de son organisation est mis en doute au vu des ratios présentés ci-avant.
- Les structures de forme idéale et de forme commerciale n'étant pas homogènes par essence et les prestations délivrées étant souvent plus larges auprès des premières, il est à remarquer que les formes idéales ont fait preuve depuis 2000 d'une efficacité croissante au niveau de l'occupation des lits
- En faisant fi de certains cas particuliers générant une distorsion statistique, l'hypothèse déjà avancée dans le cadre du 2^{ème} rapport de synthèse des données Reporting que tout établissement médico-social devrait administrer une taille critique de 50 à 90 lits se justifie pleinement. En aparté, la capacité minimale d'hébergement définie dans le cadre des directives architecturales par la division SMSR du SSP est de 48 lits par bâtiment d'EMS.
- Intuitivement, on peut facilement observer que jusqu'à 50 lits, l'utilisation de quantités croissantes d'un facteur variable et de quantités données de facteurs fixes engendre une productivité marginale décroissante. Passé cette limite, la courbe décroît et engage des économies internes d'échelles jusqu'à l'exploitation de 90 lits pour croître à nouveau par la suite. Au-delà, la productivité marginale engendre des déséconomies internes d'échelle révélateurs des avantages et des désavantages de l'entreprise de grande taille dans ce domaine.

Coût/jour des classes 3 et 4



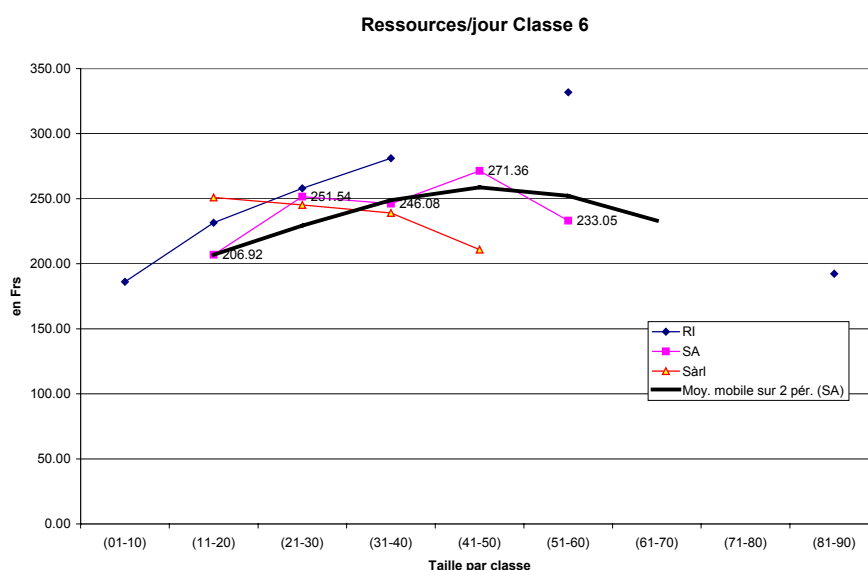
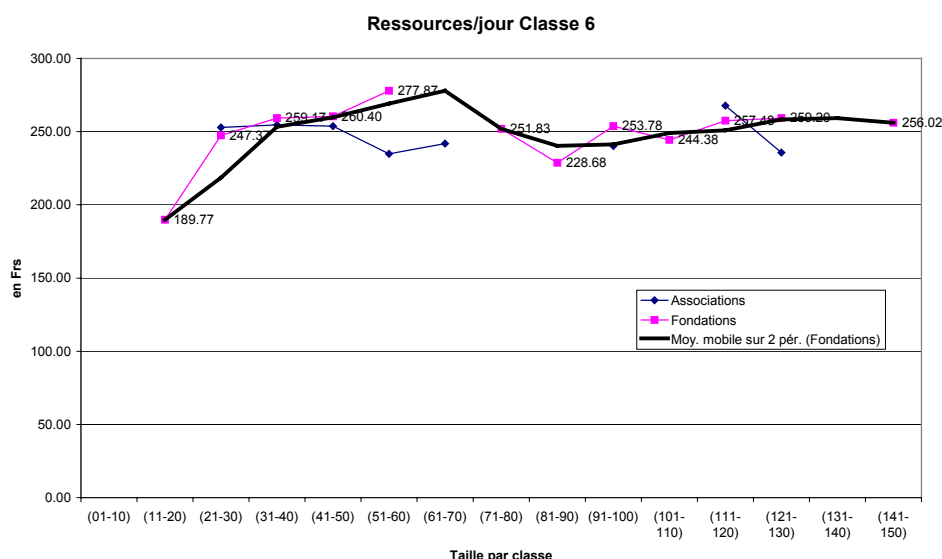
Coût/jour des classes 3 et 4



Contrairement à l'aspect classique de la courbe en « U » fondé sur l'hypothèse de la loi des rendements non proportionnels, la décroissance de la courbe est décalée à droite pour la simple et bonne raison que les coûts variables non strictement proportionnels sont très importants par rapport aux coûts fixes dans ce type de marché. Ce n'est donc qu'à partir d'un certain nombre de lits qu'une organisation plus rationnelle, une plus grande spécialisation des employés et une meilleure utilisation de l'équipement peuvent s'opérer, ceci jusqu'à un certain optimum à partir duquel les coûts augmentent. Ceci découle du fait qu'une certaine dimension entraîne des problèmes de coordination et de gestion croissants : les appareils de direction et d'administration s'alourdissent.

Face aux volumes de production (la journée) décomposés par taille et mis en rapport aux charges d'exploitation, il est nécessaire de porter une attention sur les ressources d'exploitation (C6) acquises par les établissements selon la même méthodologie.

A taille comparable et à offre prestative souvent moins large, les formes commerciales évoluant dans le cadre d'une exploitation de 10 à 30 lits obtiennent des ressources tout aussi comparables si ce n'est plus importantes que les formes idéales.



Une première constatation d'importance à relever est que la courbe est de même tendance que celle relevée précédemment.

Deuxièmement, les ressources perçues selon les standards en la matière découlent indirectement d'une prise en compte de dépenses nées de l'utilisation de certains facteurs de production dont la quantité n'est pas toujours strictement proportionnelle au volume de la production effective (disproportion entre les niveaux de production projeté et effectif et entre les coûts planifiés et effectifs).

Troisièmement, le nombre de structures toutes formes juridiques confondues inférieures à 50 lits induit une hausse des prix qui, dans le cadre d'une fixation paramétrique des prix, pose le problème du niveau et du partage du surplus qui s'en dégage. A partir d'une certaine taille (55 lits pour les formes commerciales) les revenus décroissent.

Une autre justification microéconomique de l'importance de l'effet de taille est la complémentarité des coûts, raison d'être des fondations à prestations diversifiées. Intuitivement tout porte à croire que la production jointe de prestations supplémentaires ou complémentaires (livraison de repas, restauration, Prado, etc...) délivrées par un établissement au bénéfice d'une structure de coûts actuels les réalise à un coût inférieur à la somme des coûts de ces mêmes prestations effectuées de manière isolée (polyvalence verticale et horizontale).

L'effet de taille critique offre également un meilleur accès aux ressources (fonds propres et fonds empruntés), ceci à de meilleures conditions. Il se mesure aussi à sa capacité à être considéré comme une contrepartie valable.

L'observation montre cependant que les coûts peuvent être très disparates en fonction des établissements, même au sein d'une classe de taille identique. La taille critique peut aussi correspondre à celle qui assure la meilleure gestion des ressources humaines. La vraie richesse d'un établissement est son capital humain. Une gestion des ressources humaines permettrait sans nul doute de bénéficier d'effets bien plus importants que d'éventuelles économies d'échelle. En effet, certaines études réalisées dans ce domaine relèvent que les effets de l'inefficience sur le coût moyen sont de l'ordre de 20 % ou plus⁵. A titre de comparaison, les déséconomies d'échelle correspondent à environ 5 % ou moins des coûts et se limitent aux établissements de taille modeste.

5.1.1.2. ÉVOLUTION SPECIFIQUE DES GROUPES 40 À 49 :

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	En fis.	Evol. en %	Coût jour	En fis.	Evol. en %	Coût jour	En fis.	Evol. en %	Coût jour
Matériel médical d'exploitation (40)	10'124'844.11	-9.91%	5.31	6'487'276.61	-35.93%	3.39	2'465'534.04	-61.99%	1.28
Produits alimentaires (41)	32'462'219.84	3.57%	17.03	34'136'098.20	5.16%	17.86	35'313'619.04	3.45%	18.32
Autres charges ménagères (42)	12'403'962.41	3.25%	6.51	13'268'666.32	6.97%	6.94	13'171'207.59	-0.73%	6.83
Entretien, réparations des installations, équipement et immeubles (43)	9'462'759.83	2.27%	4.96	9'431'961.78	-0.33%	4.94	10'020'067.94	6.24%	5.20
Charges d'investissements non activés (44)	4'025'271.71	3.53%	2.11	4'391'191.62	9.09%	2.30	5'005'520.92	13.99%	2.60
Eau et énergie (45)	8'297'716.61	6.21%	4.35	8'702'000.77	4.87%	4.55	8'629'134.77	-0.84%	4.48
Intérêts sur c/g, emprunts non liés aux investissements (46)	1'101'304.72	1.07%	0.58	1'203'691.84	9.30%	0.63	1'062'484.42	-11.73%	0.55
Frais de bureau et d'administration (47)	13'142'924.49	5.62%	6.90	14'243'146.31	8.37%	7.45	15'437'823.27	8.39%	8.01
Evacuation des déchets (48)	630'563.78	-7.01%	0.33	694'779.91	10.18%	0.36	743'514.55	7.01%	0.39
Autres charges d'exploitation (49)	12'913'557.60	3.66%	6.78	13'451'570.70	4.17%	7.04	14'028'687.09	4.29%	7.28
Total :	104'565'125.10	2.30%	54.86	106'010'384.06	1.38%	55.48	105'877'593.63	-0.13%	54.93

⁵ Ces chiffres sont cités dans un article publié dans la revue No 27 de la Revue d'Économie Financière par Allen N. Berger, 1993

L'évolution des autres charges d'exploitation accuse une contraction remarquable depuis 2000. Après une forte progression en 1999 (+6.87 %), celle-ci a été réduite de quelque 50 % (+2.30%) en 2000, puis a crû de 1.38 % en 2001 pour devenir négative en 2002 (-0.13 %).

Depuis le 1^{er} juin 2001, date de l'application de la convention soins 2001, les médicaments nécessaires aux soins des résidents ne sont plus compris dans les forfaits. Ainsi, le **groupe 40** « Matériel médical d'exploitation » est en réduction significative tant en 2001 (-35.9%) qu'en 2002 (-61.9%). Mêmement en ce qui concerne le matériel de pansement de suture et d'implantation (-31.6%), les prestations médicales fournies par des tiers (-71.9 %) et les prestations paramédicales fournies par des tiers (-40.1%).

Le **groupe 41** « Produits alimentaires » accuse en 2002 une croissance de 3.45 %, soit Fr. +1'177'760. A 93 %, cette évolution concerne les formes idéales. Précisons que ce groupe inclut les dépenses relatives tant à la nourriture du personnel qu'à la fourniture de repas à des tiers.

Bien que le **groupe 42** « Autres charges ménagères » présente en 2002 une légère variation à la baisse (-0.73 %), la forte variation constatée au niveau du compte « Textiles » (Fr. -694'700) se compense avec une hausse de Fr. 614'590 des charges financières liées aux travaux ménagers confiés à des tiers.

L'exercice 2002 a nécessité des entretiens et réparations des installations de courte à longue durée (**groupe 43**) plus importants (Fr. +781'985) compensés par une diminution des charges d'entretien au niveau des installations médico-techniques (Fr. -303'325).

L'évolution du **groupe 44** « Charges d'investissements non activés » s'explique notamment par des achats d'installations et d'équipements de durée moyenne à longue durée plus intensive (Fr. +655'488).

Le **groupe 46** « Intérêts sur c/c, emprunts non liés aux investissements » accuse une diminution remarquable (-11.73 %) en rapport à 2001. Elle se concentre surtout au niveau des intérêts et frais bancaires (- Fr. 190'680) qui induit très certainement une meilleure gestion des liquidités, des intérêts sur emprunts auprès de tiers et actionnaires (Fr. -39'759). En revanche, les intérêts et frais sur emprunts auprès de sociétés affiliées à un groupe présente une augmentation de Fr. 45'713 (+2'010 %) ce qui démontre un phénomène croissant : le regroupement des établissements.

Depuis 2000, l'évolution des frais de bureau et d'administration (**groupe 47**) en termes d'effet-prix accuse une croissance plus forte (+16 %) qu'en termes d'effet-volume (+11 %). En 2002, les principaux postes présentant une augmentation significative sont le matériel de bureau, téléphones et frais de port (Fr. +250'423), les versements au fonds de formation (Fr. +166'628), les frais informatiques (Fr. +468'804), les travaux administratifs confiés à des tiers (Fr. +839'520) compensés par une diminution des charges liées aux organes de révision et contrôles des comptes (Fr. -605'627). Le **groupe 49** présente, quant à lui, une variation globale comparable à 2001 (+ 4.29%).

	2001	2002	Variation %	Variation
47000 - Matériel de bureau, imprimés	1'239'093.71	1'383'077.93	11.62%	143'984.22
47100 - Téléphones, téléfax, Internet, frais de port	2'383'735.48	2'490'174.75	4.47%	106'439.27
47200 - Journaux et documentation professionnels	213'217.72	232'040.84	8.83%	18'823.12
47400 - Frais de voyages	534'979.45	585'953.16	9.53%	50'973.71
47410 - Versements au fonds de formation	2'000'389.95	2'167'018.20	8.33%	166'628.25
47500 - Frais informatiques (y.c. cotisation et maint ADIES)	1'254'388.20	1'723'193.15	37.37%	468'804.95
47800 - Organe de révision, contrôle des comptes, conseils en entreprise	3'090'070.38	2'484'442.98	-19.60%	-605'627.40
47801 - Travaux administratifs confiés à des tiers (sous-traitance)	2'392'726.30	3'232'246.60	35.09%	839'520.30
47810 - Avocats, frais d'actes et de contentieux	141'087.75	125'405.85	-11.11%	-15'681.90
47900 - Autres frais de bureau et d'administration	993'457.37	1'014'269.81	2.09%	20'812.44
48 - Evacuation des déchets	694'779.91	743'514.55	7.01%	48'734.64
49000 - Primes d'assurances	1'701'526.88	1'729'985.83	1.67%	28'458.95
49010 - Assurance perte d'exploitation	61'892.80	51'832.10	-16.26%	-10'060.70
49100 - Taxes et cotisations (sans les taxes d'évacuation des déchets)	2'821'484.39	2'625'589.60	-6.94%	-195'894.79
49110 - Versements au fonds de gestion	811'155.50	826'860.40	1.94%	15'704.90
49130 - Évaluation PLAISIR	957'235.20	921'298.40	-3.75%	-35'936.80
49140 - Évaluation SOHO	188'058.75	186'340.85	-0.91%	-1'717.90
49150 - Versements au fonds d'innovation et d'appui à la constitution des réseaux de soins (FIACRE)	698'295.00	695'200.35	-0.44%	-3'094.65
49190 - Versements à d'autres fonds	423'160.40	205'621.85	-51.41%	-217'538.55
49500 - Autres charges et prestations annexes concernant les résidents	2'889'795.23	3'052'709.93	5.64%	162'914.70
49600 - Impôts (personnes morales)	724'361.05	1'042'329.70	43.90%	317'968.65
49700 - Charges TVA	277'986.77	710'441.41	155.57%	432'454.64
49800 - Amortissements immobilisations incorporelles	34'473.10	209'324.51	507.21%	174'851.41
49810 - Attribution à la provision pour pertes sur débiteurs (Ducroire)	803'170.40	806'219.65	0.38%	3'049.25
49900 - Autres charges d'exploitation	1'058'975.23	964'932.51	-8.88%	-94'042.72

5.1.1.3 ÉVOLUTION DES COÛTS D'EXPLOITATION BRUTS PAR LIT/ANNEE :

Les coûts d'exploitation bruts par lit/année déterminés ci-dessous prennent en considération tous les coûts que l'établissement doit engager dans le cadre de l'ensemble de ses activités réputées d'exploitation tant à l'attention des résidents qu'à des tiers-bénéficiaires (hébergement, UAT, repas à domicile, etc...). Pour des raisons d'informations financières insuffisantes, un apurement des comptes de résultats n'a pu être réalisé. Par distinction des classes 3 & 4 en relation avec la forme juridique, les évolutions se présentent comme suit (*après adaptation du nombre de lits selon la date réelle de mise en service*) :

Forme juridique	2001		2002	
	Classe 3 par lit/année	Classe 3+4 par lit/année	Classe 3 par lit/année	Classe 3+4 par lit/année
Association	63'302.87	79'962.19	69'281.84	87'019.62
Fondation	64'651.05	85'144.75	68'677.18	88'969.13
Ste coopérative	73'393.97	90'311.26	78'559.44	93'785.18
Sous forme idéale	64'422.31	83'814.23	68'977.78	88'539.45

Forme juridique	2001		2002	
	Classe 3 par lit/année	Classe 3+4 par lit/année	Classe 3 par lit/année	Classe 3+4 par lit/année
Raison individuelle	63'139.73	81'438.75	68'006.60	86'076.94
SNC	65'372.10	88'761.52	76'130.31	99'290.43
SA	58'948.10	80'535.70	64'237.03	84'882.04
Sàrl	56'239.07	76'414.64	60'404.72	80'734.47
Sous forme commerciale	60'439.58	80'704.18	65'760.43	85'539.66

Ecart FI/FC	6.58 %	3.85 %	4.89 %	3.50 %
--------------------	---------------	---------------	---------------	---------------

Forme juridique	2001		2002	
	Classe 3 par lit/année	Classe 3+4 par lit/année	Classe 3 par lit/année	Classe 3+4 par lit/année
Toutes formes confondues	63'253.66	82'901.65	68'030.89	87'656.58

Forme juridique	2001-2002		2001-2002	
	Ecart absolu Classe 3 par lit/année	Ecart relatif Classe 3 par lit/année	Ecart absolu Classe 3+4 par lit/année	Ecart relatif Classe 3+4 par lit/année
Association	5'978.97	9.45	7'057.43	8.83
Fondation	4'026.13	6.23	3'824.38	4.49
Soc. Coopérative	5'165.47	7.04	3'473.92	3.85
Forme idéale	4'555.47	7.07	4'725.22	5.64
Raison individuelle	4'866.87	7.71	4'638.19	5.70
SNC	10'758.21	16.46	10'528.91	11.86
SA	5'288.93	8.97	4'346.34	5.40
Sàrl	4'165.65	7.41	4'319.83	5.65
Forme commerciale	5'320.85	8.80	4'835.48	5.99
Toutes formes confondues	4'777.23	7.55	4'754.93	5.74

Les écarts d'évolution de la classe 3 en termes de coûts par lit entre 2001 et 2002 sont de quelque 1.73 points de % supérieurs pour les formes commerciales et de 0.36 points de % supérieurs pour la classe 3 et 4 à celles des formes idéales, ceci bien que les coûts par lit soient inférieurs pour les formes commerciales.

Après une certaine constance, l'écart entre forme commerciale et forme idéale s'est réduit en 2002 de $\frac{1}{4}$ (4.89 %) pour la classe 3 et de $\frac{1}{10}$ pour les classes 3 et 4 (3.50 %).

Les effets des revalorisations salariales de 2001 et 2002 expliquent le fait que la croissance des coûts par lit est plus forte au niveau des formes commerciales tout particulièrement dans le cadre de la classe 3 « Salaires et charges sociales ». Il se peut que certaines revalorisations de fonctions aient été retardées dans le temps et génèrent un effet de rattrapage en 2002 pour certaines formes juridiques particulières.

En moyenne, les formes commerciales accusent une charge d'exploitation globale par lit/année inférieure de Fr. 2'999 en 2002 par rapport aux sociétés de forme idéale. Pour rappel en 1999, la différence était de Fr. 5'310, de Fr. 2'551 en 2000 et de Fr. 3'110 en 2001. La recherche de productivité/efficience est manifestement délicate étant entendu que la plupart des charges sont de nature variables et non fixes par rapport à l'activité et dépendent de réglementations strictes en matière de dotation.

5.1.2 LES PRODUITS D'EXPLOITATION (CLASSE 6) :

Les produits d'exploitation composés des taxes d'hébergement et de recettes diverses, telles que, entre autres, les prestations médicales ou les subventions UAT attestent une évolution globalement positive :

	2000	2001	Évolution en %	2002	Évolution en %
Taxes d'hébergement (G60)	398'036'621	429'736'685	7.96 %	447'978'034	4.24 %
Autres prestations médicales (G62)	1'051'335	1'583'352	50.60%	2'053'187	29.67 %
Autres prestations aux pensionnaires (G65)	7'745'001	7'688'095	-0.73 %	7'525'411	-2.11%
Intérêts créanciers (G66)	353'207	497'278	40.78 %	588'414	18.32%
Subventions et recettes UAT (G67)	7'532'445	7'528'582	-0.05 %	8'121'333	7.87%
Prestations au personnel et à des tiers (G68)	15'121'655	15'734'019	4.04 %	17'009'352	8.10%
Divers (G69)	711'854	577'214	-18.91 %	769'620	33.33%
Total des Produits d'exploitation	430'552'119	463'345'225	7.61 %	484'045'351	4.46%

Considérant une évolution significative de quelque 6.45 % des charges d'exploitation en 2001 et de 5.72 % en 2002, la progression des produits d'exploitation en 2002 de 4.46 % en rapport à une augmentation des charges précédemment observée de 5.72 % permet, à ce stade de l'analyse, le dégagement évolutif d'une capacité d'autofinancement agrégée négative (Fr. - 4'899'281). Le résultat qui en découle tend à se rapprocher de la situation excédentaire de 1999.

	2000-2001		2001-2002	
Évolution en %	Charges d'exploitation	Produits d'exploitation	Charges d'exploitation	Produits d'exploitation
	6.45 %	7.61 %	5.72 %	4.46 %
	Écart de + 1.16 pts de %		Ecart de -1.26 pts de %	

Par la détermination du rapport des écarts en termes de points de % entre les périodes 2001 à 2002, on peut relever qu'un point négatif de % de charges d'exploitation entraîne 4.31 points négatifs de produits d'exploitation. L'évolution en termes d'écart absolu de points de % se présente à 2.42 dans cette même période.

ÉVOLUTION DU GROUPE 60 « TAXES D'HÉBERGEMENT » :

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	En Frs.	Evol. En %	Prix journée réalisée	En Frs.	Evol. En %	Prix journée réalisée	En Frs.	Evol. En %	Prix journée réalisée
Résidents hors canton "C" et "D" (606)	2'484'420.25	-2.02%	175.05	2'306'326.35	-7.17%	203.31	1'997'401.55	-13.39%	173.67
Parts soins des résidents "C"	107'509'416.90	0.81%	60.94	109'990'034.75	2.31%	61.63	113'754'265.70	3.42%	62.57
Part socio-hôtelière des résidents "C"	229'029'745.36	3.67%	129.83	207'722'299.57	-9.30%	116.39	214'986'660.85	3.50%	118.26
Contribution financière de l'Etat pour pension "C"	20'798'360.08	25.14%	11.79	11'242'702.10	-45.94%	6.30	13'328'437.80	18.55%	7.33
Contribution fin. de l'Etat "report soins" aux rés. au bénéfice de régimes sociaux	-	-	-	44'947'839.25		26.14	47'652'666.30	6.02%	27.11
Contribution fin. de l'Etat "report soins" aux rés. financièrement autonomes	-	-	-	15'654'605.80		9.10	17'951'338.25	14.67%	10.21
Participation des résidents "C" hospitalisés et en absence provisoire	2'125'666.62	10.12%	122.92	2'027'063.35	-4.64%	103.73	2'455'294.75	21.13%	111.25
Allocations d'impotence de l'exercice en cours	18'939'024.95	-2.50%	11.14	19'875'577.65	4.95%	11.56	20'532'304.37	3.30%	11.68
Parts soins des résidents "D"	1'062'909.05	-28.84%	9.75	1'093'985.85	2.92%	11.65	787'395.65	-28.03%	10.53
Part socio-hôtelière des résidents "D"	9'609'627.50	12.09%	88.18	8'986'074.65	-6.49%	95.72	7'585'775.35	-15.58%	101.44
Contribution financière de l'Etat pour pension "D"	325'268.65	-10.61%	2.98	374'916.95	15.26%	3.99	417'457.05	11.35%	5.58
Participation des résidents "D" hospitalisés ou en absence provisoire	119'005.55	-27.13%	82.76	122'113.95	2.61%	87.54	109'714.60	-10.15%	94.01
Participation financière des résidents en court séjour	-	-	-	1'801'248.95	-	25.51	1'047'570.50	-41.84%	16.17
Contribution financière complémentaire de l'Etat pour le court séjour	1'893'641.40	31.21%	24.84	-	-	-	942'364.50	-	14.55
Sous-Total	393'897'086.31	3.63%	206.67	426'144'789.17	8.19%	223.01	443'548'647.22	4.08%	230.13
Montants attribués à des fonds	121'266.55	-69.34%	0.06	27'109.40	-77.64%	0.01	6'548.10	-75.85%	0.00
Prestations non comprises dans les forfaits journaliers	2'672'368.85	-3.37%	1.40	2'751'244.85	2.95%	1.44	2'739'129.50	-0.44%	1.42
Pertes sur débiteurs	-763'795.36	13.43%	-0.40	-423'726.21	-44.52%	-0.22	-463'281.79	9.34%	-0.24
Sous-Total	2'029'840.04	-18.40%	1.07	2'354'628.04	16.00%	1.23	2'282'395.81	3.07%	1.18
Allocation d'impotence des exercices ant.	1'050'633.60	-12.38%	0.55	1'353'779.95	28.85%	0.71	1'544'592.80	14.09%	0.80
Divers (exercice antérieur)	1'059'061.42	1101.71%	0.56	-116'511.90	-111.00%	-0.06	602'398.37	-617.03%	0.31
Sous-Total	2'109'695.02	75.80%	1.11	1'237'268.05	-41.35%	0.65	2'146'991.17	73.53%	1.11
Total général (60)	398'036'621.37	3.71%	208.84	429'736'685.26	7.96%	225.36	447'978'034.20	4.24%	232.42

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION LIÉS AUX RÉSIDENTS DOMICILIÉS HORS CANTON :

Les produits concernant le séjour des « non vaudois » accusent une diminution de 7.17 % en 2001 et de 13.39 % en 2002 (- Fr. 308'925), diminution ayant pour conséquence une recette/jour réalisé de 173.67 en 2002. Paradoxalement, l'activité globale présente en 2001 une diminution de journées de l'ordre de 3'698 unités. En analysant les variations propres à l'effet-prix, il est à constater que l'année 2002 s'est caractérisée par l'effet inhérent au « report soins » et par la suppression de la contribution à l'investissement pour les non vaudois dès le 1^{er} janvier 2002.

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION LIÉS À LA PART « SOINS DES RÉSIDENTS C » :

La part « soins » des résidents C atteste une augmentation de 2.31 % (Fr. 61.63/jour réalisé) en 2001 et de 3.42 % (Fr. 62.57/jour réalisé) en 2002. Au regard du prix moyen PLAISIR fixé et du prix moyen PLAISIR effectif déterminé à partir des enregistrements au sein de la comptabilité financière, on peut admettre, par détermination du coefficient de corrélation, que le degré d'association ou d'intensité s'élève à 0.862 pour 2001 et de 0.909 pour 2002 (pour mémoire : 0.971 pour 1999 et 0.961 pour 2000). Par une interprétation claire et intuitive, la part des variances totales expliquée de chaque série de données et réalisée grâce à la régression est de 74.37 % en 2001 et de 82.78 % en 2002. (94,3 % en 1999 et 92,4 % en 2000).

Cette faiblesse au niveau du degré d'association pour 2001 et 2002 découle très probablement des impacts liés à l'alourdissement en termes de temps de soins entre la première et la seconde évaluation qui sert à fixer les tarifs face à la réalité du degré de lourdeur des résidents.

Relevons également l'écart suivant entre le prix moyen pondéré « effectif » PLAISIR (sans les divisions C) et le prix moyen pondéré « tarifé » PLAISIR :

2001		2002	
Prix moyen pondéré "tarifé" PLAISIR	Prix moyen pondéré "effectif" PLAISIR	Prix moyen pondéré "tarifé" PLAISIR	Prix moyen pondéré "effectif" PLAISIR
59.04	61.63	60.73	62.57
Ecart de 4.20 %		Ecart de 2.94 %	

Les études à caractère transversale démontrent un alourdissement de plus en plus visible des clientèles indépendamment de l'écart de 2.94 % entre le prix moyen effectif et le prix moyen fixé PLAISIR 2002. La signification de cet écart apporte une information intéressante, à savoir que le placement en institution concerne surtout les très âgés présentant des poly-pathologies exigeant une surveillance quasi constante.

En prenant en compte les temps de soins moyens, les écarts précédents s'amoindrissent au vu d'une évolution entre deux évaluations moins importantes en 2002.

	2001	2002
1 ^{ère} évaluation (en minutes)	139.71	152.02
2 ^{ème} évaluation (en minutes)	149.03	153.67

De plus, en comparant les prix fixés et les prix effectifs entre 2001 et 2002, l'évolution du prix fixé ou tarifé s'élève de quelque 2.86 % et le prix effectif de 1.52 % d'où une adéquation relative entre la réalité (phase dynamique) et l'instant où est réalisée l'évaluation (phase de constance).

Quelque 26 établissements en 2002 présentent des variations supérieures à 10 % au niveau du forfait « soins » dont le 35 % concerne des établissements inférieurs à 20 lits et le 70 % des établissements inférieurs à 30 lits. Bien que ces variations puissent faire l'objet d'imputations erronées, à des retards patents en termes d'envois de factures auprès des assureurs ou, à contrario, de remboursements effectués tardivement par les assureurs, voire à une accumulation des deux effets, il n'en demeure pas moins que la volatilité est plus grande au sein de petites structures.

Si globalement on peut admettre que la relation entre le prix fixé et le prix effectif en matière de « soins » est adéquate dans la grande majorité des cas, l'excédent théorique entre les deux types de prix s'élève en 2001 à Fr. 4'646'841 et en 2002 à Fr. 3'364'098.

ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION LIÉS À LA PART « SOCIO-HÔTELIÈRE DES RÉSIDENTS C », À LA CONTRIBUTION FINANCIÈRE DE L'ÉTAT POUR PENSION C ET À LA PARTICIPATION DES RÉSIDENTS C HOSPITALISÉS ET EN ABSENCE PROVISoire :

L'évolution des produits socio-hôteliers payés par les résidents C accuse, après une diminution de 9.30 % due à l'introduction de la subvention « Report soins » en 2001 (Fr. -21'307'446), une augmentation de 3.50 %, ce qui représentent un prix journée moyen en augmentation de Fr. 1.87 par rapport à 2001 ou quelque Fr. 7'264'361.

La variation de 3.5 % en 2002 s'explique par l'application, comme en 2001 d'ailleurs, du respect du salaire minimum de la classe dans laquelle tout collaborateur est colloqué, du paiement intégral du 13^{ème} salaire, du paiement des indemnités pour le travail de nuit.

Au regard du prix moyen pondéré socio-hôtelier « tarifé » et du prix moyen pondéré socio-hôtelier « effectif » déterminé à partir des enregistrements au sein de la comptabilité financière, on peut admettre, par détermination du coefficient de corrélation, que le degré d'association ou d'intensité s'élève à 0.983 pour 2001 et 0.982 pour 2002.

Par une interprétation claire et intuitive, la part des variances totales expliquée de chaque série de données et réalisée grâce à la régression est de 96.6 % en 2001 et de 96.5 % en 2002.

Relevons également l'écart suivant entre le prix moyen pondéré « effectif » SOHO et le prix moyen pondéré « tarifé » SOHO :

2001		2002	
Prix moyen pondéré "tarifé" SOHO	Prix moyen pondéré "effectif" SOHO	Prix moyen pondéré "tarifé" SOHO	Prix moyen pondéré "effectif" SOHO
121.71	120.73	125.88	124.37
Ecart de -0.80 %		Ecart de -1.19 %	

En comparant les prix « tarifés » et les prix « effectifs » entre 2001 et 2002, l'évolution du prix moyen pondéré « tarifé » s'élève à quelque 3.42 % et le prix moyen pondéré « effectif » à 3.01 % d'où une relative adéquation en termes financiers.

Quelque 12 établissements en 2001 et 7 en 2002 présentent des variations supérieures à 10 % au niveau du forfait socio-hôtelier. Vu que ces variations découlent d'une séparation des missions non effectives voire de répartition imprécises entre sociétés d'un même groupe, celles-ci ont été lissées.

Si globalement on peut admettre que la relation entre le prix « tarifé » et le prix « effectif » est adéquate dans la grande majorité des cas, le *manco théorique corrigé* entre les deux types de prix s'élève en 2001 à Fr. 1'778'964 et à Fr. 2'788'129 en 2002. Les causes peuvent provenir, d'une part, d'un taux d'occupation plus faible que la moyenne auprès de certains établissements bénéficiant souvent d'un tarif socio-hôtelier plus élevé que la moyenne, d'aléas de production extraordinaires et vraisemblablement de montant non-encaissés au moment de l'analyse, de contributions étatiques encore non perçues ou de retards dans la facturation, d'autre part.

Il est également important de noter que la contribution financière de l'État pour pension « C » présente après une diminution de 45.9 % en 2001 due à l'effet report-soins, une augmentation de 18.55 % en 2002, soit une évolution de quelque Fr. 2'085'735. Le produit/jour de Fr. 6.30 en 2001 se monte à Fr. 7.33 en 2002, soit Fr. 1.03 de plus.

Au sujet des participations des résidents C hospitalisés et en absence provisoire, l'évolution est de 21.13 %, soit Fr. 428'231 ou Fr. 7.52/jour de plus.

CONTRIBUTION FINANCIERE DE L'ÉTAT « REPORT SOINS » AUX RÉSIDENTS AU BENEFICE DES REGIMES SOCIAUX ET FINANCIEREMENT AUTONOMES :

Par décret du 19 juin 2001, une subvention cantonale couvrant la part du coût des soins non reconnue à charge des assureurs-maladie a été introduite. Ainsi les montants enregistrés en 2001 sont de Fr. 60,602 Mios, soit Fr. 35.24/jour et en 2002 de Fr. 65,604 Mios, soit Fr. 37.32/jour. Contrairement à certaines hypothèses émises, le report-soins n'est pas le facteur explicatif de la variation de 54.8 % de l'excédent d'exploitation.

ALLOCATIONS POUR IMPOTENCE : ANALYSE DE CORRÉLATION SIMPLE ENTRE LES RECETTES ISSUES DU FORFAIT SOINS ET CELLES PROVENANT DES ALLOCATIONS POUR IMPOTENCE :

Il est intéressant de calculer, dans ce contexte, la mesure du degré d'association entre la variable indépendante « forfait soins » et la variable dépendante « Allocation pour impotence ». Cette force de liaison entre les deux variables se définit par un coefficient de détermination qui s'élève à 0.856 en 2001 (brut) et à 0.816 (brut) en 2002. Le coefficient de détermination 2001 peut être affiné en prenant en compte les allocations pour impotence comptabilisées en 2002 mais concernant l'exercice précédent. Ainsi, le coefficient corrigé (net) s'élève à 0.859 pour 2001. On peut donc conclure en premier lieu qu'environ 86 % (net) en 2001 et 82 % (brut) en 2002 de la variance au niveau des allocations d'impotence s'explique par la perception des forfaits soins.

En deuxième lieu et afin de préciser cette hypothèse, la prise en considération du coefficient de corrélation, soit 0.925 (brut) ou 0.927 (net) en 2001 et 0.903 en 2002 permet d'ajuster cette interprétation par la définition d'une valeur critique. En effet, un coefficient de corrélation significativement différent de zéro n'indique toutefois pas toujours que la corrélation est importante d'où la nécessité de tester l'hypothèse nulle $p = 0$ au moyen d'un seuil de signification $\alpha = 0.05$.

A ce sujet, il peut être précisé que l'hypothèse nulle est à rejeter étant entendu qu'elle ne situe pas dans l'intervalle de confiance. Ainsi, la force de liaison entre les deux variables conclut qu'il y a effectivement une liaison commune dans le sens qu'une recette « Forfait soins » engendre une perception allocataire pour impotence à raison de 93 % (net) en 2001 et de 90 % (brut) en 2002. Les demandes relatives aux allocations pour impotence s'effectuent, dans la plupart des cas, systématiquement.

Néanmoins, cela ne signifie pas que la prestation couverte par les soins et celle financée par les allocations pour impotence se recoupent ; cela signifie simplement que plus la lourdeur augmente, plus le nombre de prestations à servir croît et probablement de manière plus que proportionnelle. Compte tenu de la logique de construction de l'outil PLAISIR, ce besoin de prestations devrait concerner essentiellement des activités non-LAMal.

ÉVOLUTION DES PRODUITS LIÉS À L'ACTIVITÉ DU SECTEUR D :

Vu la progression constante de fermeture des lits de type « D », la part « soins » des résidents concernés accuse une diminution notable en termes de soins payés à l'acte, soit une diminution en 2002 de 28.03 %, ce qui représente un produit/jour moindre de Fr. 1.12. Au niveau des formes commerciales, il est à constater une augmentation de 20.8 % et pour les formes idéales une diminution de 17.4 %. A ce niveau, la tendance est inverse depuis 2000. A la lumière de ce qui précède, on peut valablement s'interroger sur la pratique de comptabilisation de ces prestations de soins.

La part socio-hôtelière diminue en 2001 de 6.49 % ce qui représente en produit/jour un montant de Fr. 95.72 et en 2002 une diminution notable de 28.03 % pour un produit/jour de Fr. 101.44. Au niveau des formes commerciales, il est à constater une hausse de 2.4 % en 2001 et une diminution de 12.02 % en 2002. Quant aux formes idéales, la décroissance est toujours plus importante, soit 16.3 % en 2001 et 24.17 % en 2002.

Après une légère augmentation en 2001 (+2.61 %), la participation de l'État pour les pensions « D » décroît en 2002 de 10.1 %.

ÉVOLUTION DES PRODUITS LIÉS AUX COURTS SÉJOURS :

	2001	2002	+/- (%)	+/-
Court séjour « C »	65'365	60'352	-7.66	-5'013
Court séjour « D »	5'482	4'687	-14.50	-795
Total	70'847	65'039	-8.19	-5'808

L'évolution en termes d'activités du court séjour VD et non VD entre 2001 et 2002 est de -8.19 %, soit une diminution de 5'808 journées.

Comme mentionné, l'évolution en 2002 du CS « C » est notable au niveau des formes commerciales (-17.14 %) et en moindre diminution auprès des formes idéales (-5.47 %). Néanmoins, cette évolution s'accompagne d'une hausse de 10.47 % des produits liés à cette activité, soit Fr. 188'686 ou en produit/jour une augmentation de Fr. 5.21. Depuis 2000, une baisse importante du nombre de journées (- 12'000 unités) est à relever. Malgré l'introduction du système incitatif, deux phénomènes peuvent expliquer cette tendance, à savoir une politique d'aide à domicile toujours plus efficace comme une moindre disponibilité des lits due à l'entrée de cas poly-pathologiques plus lourds.

ÉVOLUTION DES « DIVERS » :

Sont à constater une diminution notable et constante des montants attribués à des fonds (- 77.64 % en 2001 et - 75.85 % en 2002) ; vu que les versements de l'État affectés à des buts déterminés ont été réduits drastiquement, cette tendance peut ainsi s'expliquer.

Les prestations effectuées à l'extérieur des établissements par des fournisseurs de prestations indépendants et facturées aux assureurs diminuent en « net » de quelque 51.1 %, la comptabilisation d'une répartition générale propre à un seul établissement de plus de 2.5 millions dans le cadre d'un regroupement ayant été ignorée.

Les pertes sur débiteurs de l'exercice ont reculé de 44.5 % en 2001 et augmenté de 9.34 % en 2002 ce qui représente 0.1 % des taxes d'hébergement.

Les divers relatifs à l'exercice antérieur accusent une forte diminution due à une correction d'imputation effectuée par le SASH. De plus, l'année 2001 se distingue dans le cadre des « corrections sur activités » pour un montant de Fr. 438'168. Le poste « Autres recettes d'hébergement » apuré de l'élément précédent accuse une évolution de 201.8 % ; il augmente ainsi de Fr. 273'214 à Fr. 551'425.

ÉVOLUTION DU GROUPE 62 À 69 :

Année 2000				Année 2001				Année 2002			
	En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée		En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée		En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée
Autres prestations médicales (62)	1'051'335.54	-10.53%	0.55		1'583'351.50	50.60%	0.83		2'053'187.17	29.67%	1.07
Autres prestations aux résidents (65)	7'745'000.51	0.19%	4.06		7'688'094.77	-0.73%	4.03		7'525'411.15	-2.12%	3.90
Intérêts créanciers (66)	353'206.76	53.06%	0.19		497'278.31	40.79%	0.26		588'413.58	18.33%	0.31
Recettes UAT (67)	7'532'444.94	-6.39%	3.95		7'528'581.84	-0.05%	3.95		8'121'332.68	7.87%	4.21
Prestations au personnel et à des tiers (68)	15'121'655.37	-7.99%	7.93		15'734'019.28	4.05%	8.25		17'009'352.21	8.11%	8.82
Divers et subventions d'exploitation (69)	711'854.02	396.45%	0.37		577'214.10	-18.91%	0.30		769'620.20	33.33%	0.40
Sous-Total	32'515'497.14	-3.69%	17.06		33'608'539.80	3.36%	17.62		36'067'316.99	7.32%	18.71
Sous-Total des Taxes d'hébergement	398'036'621.37	4.24%	235.04		429'736'685.26	7.96%	225.36		447'978'034.20	4.24%	232.42
Sous-Total des recettes diverses	32'515'497.14	-3.69%	17.06		33'608'539.80	3.36%	17.62		36'067'316.99	7.32%	18.71
Total général (60 à 69)	430'552'118.51	3.67%	252.10		463'345'225.06	7.62%	242.98		484'045'351.19	4.47%	251.14

Le **groupe 62** « Autres prestations médicales » accuse une augmentation de 50.6 % en 2001 et 29.67 % en 2002. Le poste « vente de médicaments » décroît de 17 % alors que le poste « Autres » croît de 56.5 %. Au vu des renseignements dont nous disposons la nature de cette évolution importante demeure inconnue.

Au sujet du **groupe 65** « Autres prestations aux résidents », l'évolution devient négative tant en 2001 (- 0.73 %) qu'en 2002 (- 2.12 %). Seules les prestations supplémentaires annexes accusent une croissance importante en 2001 (+ 32.8 %) et 2002 (+ 26.55 %).

Année 2000				Année 2001				Année 2002			
	En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée		En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée		En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée
Prestations supplémentaires à choix (PSAC & POS) hôtelières	6'804'968.76	-5.26%	3.57		6'761'596.33	-0.64%	3.55		6'468'086.04	-4.34%	3.36
Prestations supplémentaires à choix (PSAC & POS) paramédicales	578'930.95	5.75%	0.30		446'952.10	-22.80%	0.23		450'454.88	0.78%	0.23
Prestations supplémentaires annexes	361'100.80		0.19		479'546.34	32.80%	0.25		606'870.23	26.55%	0.31
Total général (65)	7'745'000.51	0.19%	4.06		7'688'094.77	-0.73%	4.03		7'525'411.15	-2.12%	3.90

La répartition du groupe 65 entre formes commerciales et formes idéales est la suivante :

Année 2000				Année 2001				Année 2002			
	En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée		En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée		En Frs.	Evol. en %	Prix journée réalisée
Forme commerciale :											
Prestations supplémentaires à choix (PSAC & POS) hôtelières	3'434'401.50	-0.60%	5.91		3'422'954.56	-0.33%	6.05		3'129'798.54	-8.56%	5.51
Prestations supplémentaires à choix (PSAC & POS) paramédicales	304'613.10	24.81%	0.52		298'180.30	-2.11%	0.53		225'988.90	-24.21%	0.40
Prestations supplémentaires annexes	284'618.11	24.81%	0.49		331'526.95	16.48%	0.59		428'440.80	29.23%	0.75
Total général (forme commerciale)	4'023'632.71	8.77%	6.93		4'052'661.81	0.72%	7.16		3'784'228.24	-6.62%	6.66

Année 2000				Année 2001			Année 2002		
En Frs.		Evol. en %	Prix journée réalisée	En Frs.		Evol. en %	En Frs.		Prix journée réalisée
Forme idéale :									
Prestations supplémentaires à choix (PSAC & POS) hôtelières	3'370'567.26	-9.57%	2.54	3'338'641.37	-0.95%	2.48	3'338'287.50	-0.01%	2.46
Prestations supplémentaires à choix (PSAC & POS) paramédicales	274'317.85	-9.59%	0.21	148'771.80	-45.77%	0.11	224'465.98	50.88%	0.17
Prestations supplémentaires annexes	76'482.69		0.06	148'019.39	93.53%	0.11	178'429.43	20.54%	0.13
Total général (forme idéale)	3'721'367.80	-7.67%	2.81	3'635'432.56	-2.31%	2.70	3'741'182.91	2.91%	2.75

Au niveau des formes commerciales, l'année 2002 se distingue des deux années précédents par un recul de 6.62 %, soit Fr. -268'433. Celui-ci se prononce tout particulièrement dans le cadre des PSAC et POS. Les contrôles plus spécifiques réalisés par le SASH ont certainement généré un effet correcteur au niveau du mode tarifaire. Le produit par journée réalisé est de Fr. 6.66, soit quelque 2.4 fois supérieur aux formes idéales.

Le **groupe 66** présente, quant à lui, une augmentation sensible de 40.79 % en 2001 et de 18.33 % en 2002. Les postes concernés sont tout particulièrement les intérêts sur emprunts actionnaires (+ 359 %) et sociétés affiliées à un groupe (+ 713 %). Les effets liés au regroupement des établissements et aux participations y relatives en sont la cause.

Après une baisse des recettes en 2000 (- 6.39 %) des recettes UAT (**groupe 67**), celles-ci croissent en 2002 de 7.87 % en 2002, soit de Fr. 592'751. Les subventions UAT accusent une diminution de 8.7 % (Fr. - 436'693) en 2001 et de 3.1 % (Fr. -142'651) en 2002. Inversement les recettes UAT versées par les caisses-maladie progressent de 427 %, soit de Fr. 539'342 en 2001 et de 67.4 % soit de Fr. 475'144 en 2002 (effet de la convention « soins »).

En ce qui concerne le **groupe 68** « Prestations au personnel et à des tiers » présente une hausse de 4.05 %, soit Fr. 612'364 et en 2002 une hausse de 8.11 %, soit Fr. 1'275'333. Celles-ci découlent tout particulièrement d'une sensible augmentation de la « nourriture du personnel et à des tiers » (Fr. +342'498 en 2002), des « ventes au personnel et à des tiers » (Fr. +128'870 en 2002) et aux « autres recettes d'exploitation » (Fr. +841'451).

En ce qui concerne la « fourniture de repas à domicile », le 93 % des produits générés par cette activité en 2002 a été réalisé par des formes idéales (Fr. 5'404'201, en augmentation de 0.7 % par rapport à 2001). Les formes commerciales présentent des recettes de Fr. 428'981 en 2002 en diminution de 19 % par rapport à 2001 (Fr. -101'228). Les divers et autres subventions accusent une augmentation de 33 %, soit de Fr. 192'406.

Concernant l'ensemble des groupes, l'évolution est positive pour les deux formes juridiques tout en relevant que le produit/jour s'améliore en 2002 pour les formes commerciales de 0.80 cts et pour les formes idéales de Fr. 1.26. La croissance des groupes 62 à 69 qui était historiquement plus importante pour les formes commerciales s'inverse donc en 2002.

Remarquons que les évolutions positives relevantes, pour les deux formes juridiques, concernent les UAT (67) et les prestations au personnel et à des tiers (67).

Année 2000				Année 2001			Année 2002		
En Frs.		Evol. en %	Prix journée réalisée	En Frs.		Evol. en %	En Frs.		Prix journée réalisée
Forme commerciale :									
Autres prestations médicales (62)	595'930.65	-28.30%	1.03	758'482.20	27.28%	1.34	784'778.92	3.47%	1.38
Autres prestations aux résidents (65)	4'023'632.71	8.77%	6.92	4'052'662.21	0.72%	7.16	3'784'228.24	-6.62%	6.66
Intérêts créanciers (66)	136'955.90	86.94%	0.24	155'230.40	13.34%	0.27	163'629.35	5.41%	0.29

ÉVOLUTION DES PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION PAR LIT :

Les produits d'exploitation bruts par lit/année déterminés ci-dessous prennent en considération toutes les recettes que l'établissement perçoit dans le cadre de l'ensemble de ses activités réputées d'exploitation tant par les résidents que par des tiers-concernés (hébergement, UAT, repas à domicile, etc...). Pour des raisons d'informations financières insuffisantes, un apurement des comptes de résultats n'a pu être réalisé. Par distinction des classes 3 & 4 en relation avec la forme juridique, les évolutions se présentent comme suit (*après adaptation du nombre de lits selon la date réelle de mise en service*) :

	2001	2002
Forme juridique	Classe 6 par lit/année	Classe 6 par lit/année
Association	81'355.27	88'532.86
Fondations	87'200.57	90'073.13
Ste coopérative	91'098.32	93'883.64
Sous forme idéale	85'690.35	89'733.73

	2001	2002
Forme juridique	Classe 6 par lit/année	Classe 6 par lit/année
Raison individuelle	88'247.29	92'355.98
SNC	93'759.54	98'094.29
Société anonyme	85'878.19	88'186.37
Sàrl	80'224.62	83'966.87
Sous forme commerciale	86'324.80	89'699.54

Ecart FI/FC	-0.73 %	0.03 %
-------------	---------	--------

	2001	2002
Forme juridique	Classe 6 par lit/année	Classe 6 par lit/année
Toutes formes confondues	85'876.52	89'723.66

	2001-2002	
Forme juridique	Ecart absolu Classe 6 par lit/année	Ecart Relatif Classe 6 par lit/année
Association	7'177.59	8.82
Fondations	2'872.56	3.29
Soc. Coopérative	2'785.32	3.06
Forme idéale	4'043.38	4.71
Raison individuelle	4'108.69	4.65
SNC	4'334.75	4.62
Société anonyme	2'308.18	2.68
Sàrl	3'742.25	4.66
Forme commerciale	3'374.74	3.90
Toutes formes confondues	3'847.14	4.47

Les écarts de la classe 6 en termes de produits par lit entre 1999 et 2000 qui étaient de 1.86 fois supérieurs pour les formes commerciales en rapport aux formes idéales se sont inversés en faveur de ces dernières (supérieur de 19.8 %).

Toutes formes confondues, l'évolution positive entre 2001 et 2002 se monte à Fr. 3'847, évolution néanmoins inférieure de 19 % à celui des coûts d'exploitation par lit.

ÉVOLUTION DES COÛTS BRUTS/PRODUITS BRUTS PAR LIT :

L'évolution entre 2001 et 2002 démontre que l'écart entre forme idéale et forme commerciale s'est réduit depuis 1999 de 35 %. Alors que l'écart sur produit d'exploitation/lit de Fr. 634 se prononçait en faveur des formes commerciales en 2001, il appert que les formes idéales dégagent en 2002 un écart sur produit/lit supérieur de Fr. 34 par rapport aux formes commerciales. Quant à l'évolution des coûts d'exploitation/lit, l'écart entre formes idéales et commerciales a augmenté de 13.3 % et s'est réduit en 2002 de quelque 21 % par rapport à 2001.

	2001	2002
Forme juridique	Entre forme idéale et forme commerciale	Entre forme idéale et forme commerciale
Ecart « Coûts Expl./Lit »	+ 3'110.05 ou + 3.85%	+ 2'999.79 ou + 3.5%
Ecart « Produits Expl./Lit »	-634.45 ou -0.73%	+ 34.19 ou + 0.03%
Ecart absolu des écarts d'expl. par lit	-3'744.50	-2'965.60

Comme précité, l'évolution des produits/lits est due à une conjonction d'une augmentation de volume en termes de journées pour les deux formes juridiques et à une hausse moyenne des prix socio-hôtelières et PLAISIR comme à une légère hausse d'intensification d'occupation des lits qui a joué, sans nul doute, en leur faveur.

A ce niveau, il est important donc de comprendre la nature de cet effet au niveau des produits d'exploitation et de définir dans quelle mesure le facteur prix en relation au facteur volume explique cette hausse tout en considérant certainement qu'une meilleure gestion dans l'attribution des lits a été instaurée comme un degré de réponse plus ciblée en faveur d'une demande présentant des cas plus lourds.

RÉSUMÉ COÛTS BRUTS/PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION PAR LIT :

En comparant les coûts d'exploitation/lit bruts avec les produits d'exploitation/lit bruts, les formes idéales accusent, au niveau de son écart, un recul très significatif de quelque 20 %.

	2001		2002	
	Forme idéale	Forme comm.	Forme idéale	Forme comm.
Coûts d'expl. par lit	83'814.23	80'704.18	88'539.45	85'539.66
Produits d'expl. par lit	85'690.35	86'324.80	89'733.73	89'699.54
Ecart	1'876.12	5'620.62	1'194.28	4'159.88

	2001	2002
	Toutes formes confondues	Toutes formes confondues
Coûts d'exploitation par lit	82'901.65	87'656.58
Produits d'exploitation par lit	85'876.52	89'723.66
Ecart absolu d'expl. par lit	2'974.87	2'067.08

Ainsi, la différence, toutes formes confondues, déterminée à partir des produits d'exploitation entre 2001 et 2002 de Fr. 3'847 mise en relation avec la différence relative aux charges d'exploitation globales de Fr. 4'755 donne pour résultat un manco/lit de Fr. 908 en rapport à 2001.

RÉSUMÉ COÛTS BRUTS/PRODUITS BRUTS D'EXPLOITATION PAR JOURNÉE :

En comparant les coûts d'exploitation/jour avec les produits d'exploitation/jour, les écarts sont les suivants :

	2001		2002	
	Forme idéale	Forme comm.	Forme idéale	Forme comm.
Coûts d'expl. par jour	237.29	226.43	248.04	238.93
Produits d'expl. par jour	242.60	242.20	251.38	250.55
Ecart	5.31	15.77	3.34	11.62

	2001		2002
	Toutes formes confondues		Toutes formes confondues
Coûts d'exploitation par jour	234.08		245.35
Produits d'expl. par jour	242.48		251.14
Ecart marginal absolu d'expl. par jour	8.40		5.79

Comme précité, l'évolution par jour pour les formes commerciales ayant sensiblement augmenté en 2001 diminue à la marge de Fr. 4.15 alors que les formes idéales accuse un recul à la marge de Fr. 1.97 suite à une augmentation moins importante en 2001. En général, la diminution par jour est de Fr. 2.61 entre 2001 et 2002.

Une hypothèse financière peut être avancée dans ce contexte. Vu que les années 2001 et 2002 ont fait l'objet de revalorisations salariales successives, l'adaptation a été certes réalisée mais pas de manière homogène dans le temps très probablement. Ceci explique sans nul doute qu'une partie des écarts entre 2001 et 2002.

5.1.3 LE RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION (RBE) :

Le résultat d'exploitation, au sens classique du terme, mesure la performance économique de l'entreprise en prenant en compte tous les aspects de l'exploitation, indépendamment de sa politique d'endettement et du régime d'imposition. Dans la branche médico-sociale, le résultat d'exploitation tel que publié ici doit être qualifié de « brut », car il ne tient pas compte notamment de la politique d'endettement découlant des investissements de plus de Fr. 15'000, ni des amortissements y relatifs, ni des dotations aux provisions pour risques et charges (pertes sur débiteurs exceptées).

Le résultat brut d'exploitation correspond à un surplus monétaire potentiel dégagé par l'établissement sur son activité courante financée notamment par les outils tarifaires dont il découle. Vu la controverse liée à ce solde intermédiaire de gestion, une définition a été apportée en fin de ce point de chapitre.

Partant, le résultat brut d'exploitation présente l'évolution suivante :

	2000	2001	Évolution en %	2002	Évolution en %
Charges d'exploitation	420'186'232.73	447'294'344.96	+ 6.45 %	472'893'751.78	+ 5.72 %
Produits d'exploitation	430'552'118.51	463'345'225.06	+ 7.61 %	484'045'351.19	+ 4.46 %
Résultat d'exploitation	10'365'885.78	16'050'880.10	+ 54.8%	11'151'599.41	- 30.52 %

Au regard d'une évolution en termes de produits d'exploitation moindre que celle des charges d'exploitation, le résultat d'exploitation accuse un recul de 30.52 % et retrouve ainsi une situation comparable à celle 1999. Contrairement à ce qui a été hypothétisé, l'instauration de la subvention « report-soins » en 2001 n'est pas l'une des causes de cette variation.

En prenant comme base l'année 1992 (100), l'évolution du résultat brut d'exploitation (RBE) est la suivante :

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Résultat brut d'exploitation	4'540'400	5'742'400	4'141'920	1'795'341	2'297'989	9'237'490	4'669'300	11'172'280	10'365'885	16'050'880	11'151'599
Indice RBE	100	126.4	91.2	39.5	50.6	203.4	102.8	246.0	228.3	353.5	245.6
EN RBE/jour	2.27	2.84	n.d.	n.d.	1.18	4.78	2.45	5.85	5.43	8.39	5.78
Indice RBE/j.	100	125.1			51.98	210.57	107.9	257.7	239.2	369.6	254.6

Le passage de l'enveloppe globale au « tarif à la journée » a permis la publication d'un résultat excédentaire qui a plus que doublé depuis 1999. Un retour à la situation de 1992 exigerait une diminution linéaire du tarif socio-hôtelier par établissement de Fr. 3.36, soit en moyenne de 2.65 %.

Depuis 1999, on peut remarquer qu'à l'introduction des modèles tarifaires SOHO et PLAISIR et à l'abandon définitif du modèle de l'enveloppe budgétaire, correspondent des excédents supérieurs à Fr. 10 Mios. L'année 2001 se distingue notamment par un résultat brut d'exploitation de Fr. 16,050 Mios et pour 2002 de Fr. 11,151 Mios. Une décomposition par classes de lits et par forme juridique permet une représentation plus adéquate de la genèse de ce dernier.

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION 2001 PAR CLASSE DE LITS

Classes	Forme commerciale	Nbre d'établ.	Frs/jour	Forme idéale	Nbre d'établ.	Frs/jour
01-10	201'991	2	43.23	-	-	-
11-20	1'317'881	18	12.85	287'633	6	8.53
21-30	3'730'816	24	16.94	1'122'846	12	9.61
31-40	2'150'153	8	21.48	1'383'143	10	11.17
41-50	251'676	1	15.86	1'036'119	11	5.72
51-60	1'334'943	5	14.50	1'017'651	6	8.67
61-70	-	-	-	415'684	2	8.85
71-80	-	-	-	174'922	5	1.31
81-90	109	1	0.00	-135'285	2	-2.26
91-100	-	-	-	188'853	2	2.73
101-110	-	-	-	566'956	3	5.01
111-120	-	-	-	42'973	4	0.27
121-130	-	-	-	128'670	2	1.41
131-140	-	-	-	456'193	1	9.40
141 et +	-	-	-	376'951	1	7.17
	8'987'570	59	15.88	7'063'310	67	5.25

L'observation que l'on peut retirer de ce tableau est que les structures jusqu'à 40 lits génèrent en moyenne un résultat brut d'exploitation/jour de Fr. 17.31 pour les formes commerciales et de Fr. 10.18 pour les formes idéales.

DÉCOMPOSITION DU DÉFICIT BRUT D'EXPLOITATION 2001 PAR CLASSE DE LITS (13 ÉTABLISSEMENTS)

Classes	Forme commerciale	Nbre d'établ.	Frs/jour	Forme idéale	Nbre d'établ.	Frs/jour
11-20	-24'806	1	-3.41	-45'661	2	-3.73
21-30	-71'487	2	-3.81	-2'485	1	-0.24
41-50	-	-	-	-138'047	1	-8.10
61-70	-	-	-	-113'381	1	-5.26
71-80	-	-	-	-428'518	2	-8.88
81-90	-	-	-	-257'303	1	-8.58
91-100	-	-	-	-34'263	1	-0.96
111-120	-	-	-	-265'911	1	-6.65
	-96'293	3	-3.70	-1'285'569	10	-5.98

Si, d'un point de vue global la proportion des charges salariales rapportées à l'ensemble des charges d'exploitation reste dans la moyenne pour les établissements déficitaires, le rapport des charges salariales/Produits d'exploitation (rémunération du facteur travail) diffèrent sensiblement. Pour les formes commerciales déficitaires, ce rapport est de 74.9 % (moyenne : 69.9 %) et pour les formes idéales déficitaires, il se monte à 79.8 % (moyenne 75.2 %).

La répartition du déficit est la suivante (en milliers) :

	<10'	>20'<30'	>30'<40'	>40'<50'	>100'<120'	>130'<140'	>250'<260'	>260'<270'	>290'<300'
13 établ. Dont :	2	2	1	2	1	2	1	1	1

D'un point de vue exhaustif, les déficits dans les 13 établissements (10.4 % de l'ensemble) résultent d'une augmentation plus que proportionnelle des charges salariales en rapport aux produits d'exploitation. Dans la majorité des cas, il est à relever que les autres charges d'exploitation accusent une diminution voire une stagnation de leur évolution. La mise en conformité des conditions de travail a donc été la cause principale de cette évolution financière négative. Il est également intéressant de relever que les 6 établissements de forme idéale (456 lits) présentant un déficit supérieur à Fr. 100'000 et représentant le 87.1 % du déficit total, ont engagé quelque 29.3 EPT supplémentaires toutes fonctions confondues.

DÉCOMPOSITION DU RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION 2002 PAR CLASSE

Classes	Forme commerciale	Nbre d'établ.	Frs/jour	Forme idéale	Nbre d'établ.	Frs/jour
01-10	70'973	1	31.73	-	-	-
11-20	376'313	18	3.83	436'410	6	12.54
21-30	2'492'326	24	11.40	1'278'947	15	8.63
31-40	2'072'388	8	20.68	1'050'382	10	8.48
41-50	602'174	2	18.15	265'496	11	1.48
51-60	1'058'379	4	13.90	477'965	7	3.42
61-70	-	-	-	144'974	2	3.07
71-80	-	-	-	206'169	5	1.47
81-90	-11'202	1	-0.36	128'784	2	2.16
101-110	-	-	-	23'004	2	0.32
111-120	-	-	-	379'137	4	2.57
121-130	-	-	-	-59'682	2	-0.74
141 et +	-	-	-	108'064	3	0.80
	6'604'868	58	11.62	4'546'732	70	3.35

L'observation que l'on peut retirer de ce tableau est que les structures jusqu'à 40 lits génèrent en moyenne un résultat brut d'exploitation/jour de Fr. 11.58 pour les formes commerciales et de Fr. 9.01 pour les formes idéales.

DÉCOMPOSITION DU DÉFICIT BRUT D'EXPLOITATION 2002 PAR CLASSE DE LITS (36 ÉTABLISSEMENTS)

Classes	Forme commerciale	Nbre d'établ.	Frs/jour	Forme idéale	Nbre d'établ.	Frs/jour
11-20	-455'544	9	-8.88	-114'164	2	-9.07
21-30	-183'036	5	-3.89	-282'006	2	-15.87
31-40				-172'182	2	-6.76
41-50				-580'663	5	-7.32
51-60				-434'087	2	-10.74
61-70				-335'339	1	-15.25
71-80				-420'717	2	-7.78
81-90	-11'202	1	-0.36	-	-	-
91-100				-2'092	1	-0.06
101-110				-182'944	2	-2.54
111-120				-463'720	1	-11.73
121-130				-24'065	1	-0.53
	-649'782	15	-5.02	-3'011'978	21	-6.78

En 2002, 36 établissements soit 28.1 % de l'ensemble sont déficitaires. Par rapport à 2001, 7 sur 13 établissements se retrouvent déficitaires en 2002 dont 3 sont des formes commerciales. Seuls 2 sur les 13 présentent des déficits récurrents. En moyenne, le déficit/jour pour les 15 établissements de forme commerciale a augmenté de 35.6 % en 2002 et de 13.3 % pour 21 établissements de forme idéale.

Si, d'un point de vue global la proportion des charges salariales rapportées à l'ensemble des charges d'exploitation reste dans la moyenne pour les établissements déficitaires, le rapport des charges salariales/Produits d'exploitation (rémunération du facteur travail) diffèrent sensiblement. Pour les formes commerciales déficitaires, ce rapport est de 79.7 % (moyenne : 73.3 %) et pour les formes idéales déficitaires, il se monte à 79.3 % (moyenne 76.9 %).

La répartition du déficit est la suivante (en milliers) :

	<10'	>10' <20'	>20' <30'	>30' <40'	>40' <50'	>50' <60'	>70' <80'	>80' <90'	>90' <100	>110 <120	>120 <130	>150 <160	>170 <180	>190 <200	>310 <320	>330 <340	>360 <370	>370 <380	>460 <470
36 étab. Dont :	5	3	6	1	1	4	1	3	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1

D'un point de vue exhaustif, les déficits dans les 36 établissements résultent d'une augmentation plus que proportionnelle des charges salariales en rapport aux produits d'exploitation. A 41.6 %, il est à relever que les autres charges d'exploitation accusent une diminution voire une stagnation de leur évolution. Il est également intéressant de relever que les 11 établissements dont 10 de forme idéale et 1 de forme commerciale (613 lits en totalité) présentant un déficit supérieur à Fr. 100'000 et représentant le 74.4 % du déficit total ont engagé quelque 12.27 EPT supplémentaires toutes fonctions confondues. L'effet de revalorisation en 2002 a donc eu des conséquences financières beaucoup plus importantes sur leur résultat d'exploitation que celui lié à l'amélioration des conditions salariales en 2001.

En termes de résultat d'exploitation/lit/jour, la marge d'exploitation est la suivante :

	2000	2001	Evolution en %	2000	Evolution en %
Résultat d'expl. /lit	1'926.92	2'974.87	+54.38 %	2'067.08	-30.51%
Résultat d'expl. /jour	5.44	8.39	+54.22 %	5.78	-31.10%
Rentabilité d'exploitation	2.41 %	3.46 %	+ 1.05pts	2.30 %	-1.16pts

Au regard des formes idéales et commerciales (rappel) :

	2000			2001			2002	
	Forme idéale	Forme comm.		Forme idéale	Forme comm.		Forme idéale	Forme comm.
RE par lit	930.65	4.234.88		1'852.91	5'677.55		1'194.28	4'159.87
RE par jour	2.64	11.82		5.24	15.92		3.34	11.61
Rentabilité d'expl. ou marge bénéficiaire d'exploitation	1.17 %	5.26 %		2.16 %	6.54 %		1.33 %	4.63 %

Entre 2001 et 2000, le résultat d'exploitation/jour et par lit a presque doublé pour les formes idéales et a augmenté de 35 % pour les formes commerciales. Pour l'an 2002, la tendance a été corrigée de 36 % pour les formes idéales et de 27 % pour les formes commerciales par rapport à 2001.

Par l'observation de la marge bénéficiaire d'exploitation voire de la marge déficitaire d'exploitation, les évolutions suivantes peuvent être constatées depuis 1999:

	Marge bénéficiaire d'exploitation 1999	Marge bénéficiaire d'exploitation 2000	Marge bénéficiaire d'exploitation 2001	Marge bénéficiaire d'exploitation 2002
EMS	2.68 %	2.41 %	3.46 %	2.30 %
Forme commerciale	5.29 %	5.26 %	6.55 %	4.64 %
Forme idéale	1.49 %	1.17 %	2.17 %	1.33 %
Association	1.13 %	0.36 %	1.71 %	1.71 %
Fondation	1.66 %	1.46 %	2.36 %	1.23 %
Coopérative	-0.06 %	1.22 %	0.86 %	0.10 %
Raison individuelle	6.01 %	6.46 %	7.72 %	6.80 %
SNC	4.73 %	6.00 %	5.33 %	-1.22 %
S.A.	4.67 %	4.36 %	6.22 %	3.75 %
Sàrl	5.13 %	2.77 %	4.75 %	3.85 %

DÉFINITION :

LE RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION « MÉDICO-SOCIAL » :

Le résultat brut d'exploitation (RBE) correspond dans ce contexte à un « cash flow d'exploitation », c'est-à-dire à un surplus monétaire potentiel dégagé par l'établissement médico-social sur son activité courante d'hébergement. Ce surplus demeure potentiel pour deux raisons. D'une part, il est calculé d'après les recettes encaissables et les dépenses décaissables, sans que les délais de règlement susceptibles de retarder ces flux monétaires soient pris en compte. D'autre part, ce surplus est utilisé au fur et à mesure qu'il est dégagé pendant le déroulement de la période ; il ne constitue donc pas une encaisse encore disponible en fin de période.

Puisqu'il est calculé à partir d'une soustraction (produits d'exploitation - charges d'exploitation) avant prise en compte de la politique d'endettement à long terme et d'acquisition découlant des investissements de plus de Fr. 15'000, ni des amortissements y relatifs, ni des dotations aux provisions pour risques et charges (pertes sur débiteurs exceptées), le RBE constitue une mesure des performances réalisées par l'établissement sur son activité d'exploitation. le RBE reste cependant un résultat partiel en ce sens qu'il ne tient pas compte de toutes les charges supportées par l'établissement du fait de son activité d'exploitation globale. C'est la raison pour laquelle il demeure important de parler de résultat excédentaire ou déficitaire d'exploitation. Mais si le RBE présente le défaut de ne fournir qu'une mesure partielle du résultat, il présente l'avantage d'en fournir une mesure objective et fiable : brut d'amortissements, de provisions et de charges financières relatives à l'endettement à long terme, il ne tient pas compte d'éléments qui sont évalués par l'établissement à l'aide de méthodes standardisées et qui introduisent de ce fait un élément d'arbitraire ou d'imprécision dans le calcul du résultat d'exploitation. Enfin, le RBE ne constitue pas seulement un indicateur de performance, mais propose également une mesure du surplus monétaire d'exploitation ou du « cash flow d'exploitation ». Ce surplus constitué grâce à l'activité courante représente une accumulation potentielle de monnaie, c'est-à-dire une source de fonds additionnels, ou encore une ressource. Le RBE mesure ainsi la contribution globale que l'exploitation apporte au financement interne ou autofinancement de l'établissement. Il constitue en effet une enveloppe de fonds qui, à la suite des apports ou des prélèvements liés aux autres aspects de l'activité conduira à la formation de la capacité d'autofinancement de l'exercice. La mesure du RBE constitue donc un enjeu majeur non seulement pour l'appréciation des performances de l'établissement, mais aussi pour l'appréciation de sa politique et des perspectives de financement.

5.1.4 ÉVOLUTION INDICIAIRE DES TAUX DE STRUCTURE DES GROUPES DE COMPTES D'EXPLOITATION (ANNEXES IV - 1 À 4 -) :

La structure par groupe de comptes d'exploitation relative aux **formes idéales** a été consolidée, ceci dans le but de faire apparaître notamment une évolution indiciaire des taux de structure selon les états financiers et des évolutions effectives à partir d'une détermination de prix à la journée qui permet de prendre en considération l'évolution liée à l'activité et de mesurer l'efficacité en termes de gestion des emplois et ressources (voir annexe IV - 1 à 4).

FORMES IDÉALES :

En rapport aux produits d'exploitation, la classe 3 consolidée se fixe à 75.2 % en 2001 et à 76.9 % en 2002 (74.9 % en 2000), soit une augmentation de 1.7 points de %. En moyenne générale, il faut reconnaître que plus du $\frac{3}{4}$ du produit d'exploitation est utilisé au règlement des questions salariales. En valeur relative et au regard d'une base fixe fondée sur 1999, l'augmentation moyenne annuelle des « salaires et charges sociales » est de 7.73 %, soit Fr. 16.486 Mios en valeur absolue.

En ce qui concerne les autres charges d'exploitation rapportées aux produits d'exploitation, le ratio de structure y afférent est, en valeur relative, en diminution constante depuis 1999 (1999 : 24.4 % / 2000 : 23.9 % / 2001 : 22.6 % / 2002 : 21.8 %). En valeur relative toujours et au regard d'une base fixe fondée sur 1999, l'augmentation moyenne annuelle desdites autres charges d'exploitation est de 2.10 %, soit Fr. 1'474 Mios en valeur absolue.

Au sujet des associations, l'évolution par rapport à 2001 du coût complet d'exploitation/jour est de 7.1 %, évolution couverte par le produit/jour qui se fixe également à 7.1 %. En termes de masses financières, la classe 3 enregistre une hausse modérée de 2.3 % en 2002 ; bien que les revalorisations salariales successives aient joué pleinement leurs effets sur certaines catégories de fonction, la différence d'évolution entre les masses financières et le coût/jour est expliquée par la diminution réelle du nombre de journées en 2002 pour cette forme juridique (- 18'132), diminution découlant d'une modification de raison sociale d'un établissement de plus de 80 lits. Le résultat d'exploitation (RBE) se fixe en 2000 à 1.7 % des produits d'exploitation, taux bien supérieur au 1 % que l'on pourrait juger comme une norme acceptable.

Concernant les fondations, l'évolution par rapport à 2001 du coût complet d'exploitation/jour augmente de 3.6 %, évolution néanmoins non couverte par la hausse des produits d'exploitation/jour de 2.4 %. Au point de vue des masses financières, les produits d'exploitation accusent une hausse de 5.9 % face à une augmentation des charges d'exploitation de 7.1 %. L'insuffisance de couverture entre 2001 et 2002 de la classe 3 engendre un ratio de structure de 76.2 % en 2002 et de 74.1 % en 2001. Conséquemment, le coût/jour de la classe 3 augmente de 5.3 % étant entendu que l'effet dû à l'effet de meilleure occupation des lits sur ladite classe joue pleinement son effet au niveau du dénominateur comme la revalorisation de certaines fonctions. Le RBE se fixe à 1.2 % des produits d'exploitation et accuse un recul de 45 % en 2002.

La société coopérative enregistre une hausse de ses produits d'exploitation de 3.1 % tout en dégagant une évolution moindre de ses charges salariales située à 7.0 % et de l'ensemble de ses charges d'exploitation à 3.8 %. Le RE est de 0.1 % par rapport aux produits d'exploitation alors qu'il était de 1.2 % en 2000. La baisse du nombre de journées par rapport à des charges en augmentation offre un élément d'explication important.

De manière globale, l'évolution des produits d'exploitation (+ 4.8 %) a été inférieure à celle des charges d'exploitation (+ 5.7 %). Le RBE accuse une diminution de 35.6 % mais se situe respectablement à 1.3 % des produits d'exploitation.

FORMES COMMERCIALES :

Au sujet des raisons individuelles, les produits d'exploitation accusent une augmentation de 4.8 % et les charges d'exploitation de 5.9 %. Néanmoins, par un effet « volume » quasi inchangé depuis 2001 jouté avec une amélioration du « prix-journée », il s'avère que le coût/journée augmente de 5.6 % et le produit/journée de 4.6 %. Ceci a pour conséquence une diminution du RE de 7.6 % ou en RBE/jour de 7.9 %. Le ratio de structure de la classe 3 par rapport à la classe 6 augmente à 73.6 % (71.5 % en 2001) et le RBE rapporté à la classe 6 se fixe à 7.1 %. Notons qu'au niveau des groupes 30 à 35, le paramédical progresse en 2002 de 22.6 % et les soins de 12.1 %. Au vu de l'évolution coût/jour (8.39 en 2000 / 8.38 en 2001 / 10.25 en 2002), on peut avancer que la revalorisation de certaines fonctions paramédicales financées en 2001 a été réalisée en 2002.

Concernant les sociétés anonymes, l'évolution des charges d'exploitation accuse une augmentation de 5.6 % en 2002 (17.7 % en 2001) et les produits d'exploitation de 2.9 % (20.1 % en 2001). La classe 3 en rapport à la classe 6 se fixe à 72.8 % (78.7 % en 2001). En termes de prix/jour, le produit d'exploitation augmente de 2.6 % (7.1 % en 2001) et la charge d'exploitation de 5.3 % (5 % en 2001). Contrairement à l'effet-volume qui contraignait à un recul du RBE/jour de 0.8 % en 2000, l'effet-prix entraîne un recul du RBE/jour de 38.2 % entre 2001 et 2002 (9.79/jour en 1999, 9.72 en 2000, 14.87 en 2001 et 9.19 en 2002).

Au sujet des sociétés à responsabilité limitée, relevons que le classe 3 rapportée à la classe 6 est de 71.9 % en 2002. Au regard des évolutions, le RBE/jour chute de 17.5 % mais reste à un niveau très acceptable, à savoir 3.8 % des produits d'exploitation.

Vu l'évolution des sociétés en nom collectif, l'augmentation des produits d'exploitation est de 3.8 % et de 11 % pour les charges d'exploitation. Cet effet engendre une évolution négative de 123.7 % du RBE. Grâce aux deux effets conjoints « prix et volume », le produit d'exploitation/jour augmente de 4.6 % et le coût d'exploitation/jour de 11.9 %. Ainsi, le RBE/jour évolue très négativement de 123.9 % et se fixe à -1.2 % du produit d'exploitation.

En globalité et malgré l'évolution négative en termes de résultat d'exploitation enregistrée en 2002 par rapport à 2001, la situation financière d'exploitation est excellente. Rapporté aux produits d'exploitation, le rapport est de 4.6 % contre 6.5 % en 2001 et 5.3 % en 2000). L'effet « prix » l'emportant sur l'effet-volume, la rétribution finale est tout à fait favorable.

A partir des chiffres obtenus, il est intéressant de déterminer le résultat d'exploitation (RBE) par lit/année par forme juridique :

	2000	2001	2002
Forme juridique	RBE par lit/année	RBE par lit/année	RBE par lit/année
Association	270.04	1'393.08	1'513.25
Fondations	1'190.62	2'055.83	1'104.00
Ste coopérative	1'040.26	787.06	98.46
Forme idéale	930.64	1'876.12	1'194.28

	2000	2001	2002
Forme juridique	RBE par lit/année	RBE par lit/année	RBE par lit/année
Raison individuelle	5'310.75	6'808.54	6'279.04
Ste en nom collectif	4'905.18	4'998.02	-1'196.14
Ste anonyme	3'513.50	5'342.49	3'304.13
Sàrl	2'005.23	3'809.99	3'232.40

Forme commerciale	4'234.87	5'658.96	4'159.88
	2000	2001	2002
Forme juridique	RBE par lit/année	RBE par lit/année	RBE par lit/année
Toutes formes confondues	1'926.92	1'194.28	2'067.08

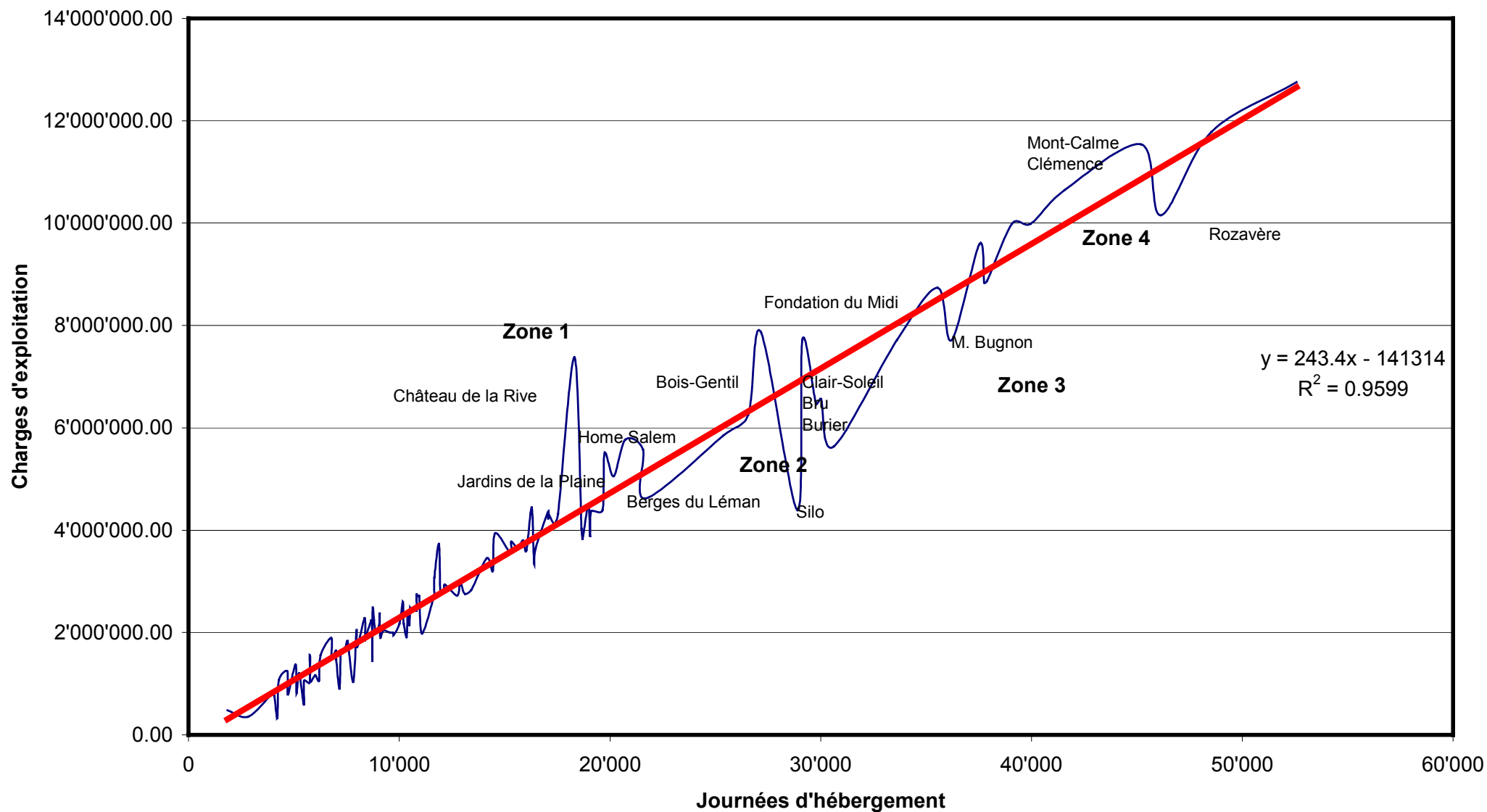
Rapportée au nombre de lits, la marge brute d'exploitation/lit au sein des formes commerciales était 4.55 fois supérieure en 2000. En 2002, elle est de 3.48 fois supérieure, situation quasi comparable à celle de 1999 (3.43 fois supérieure).

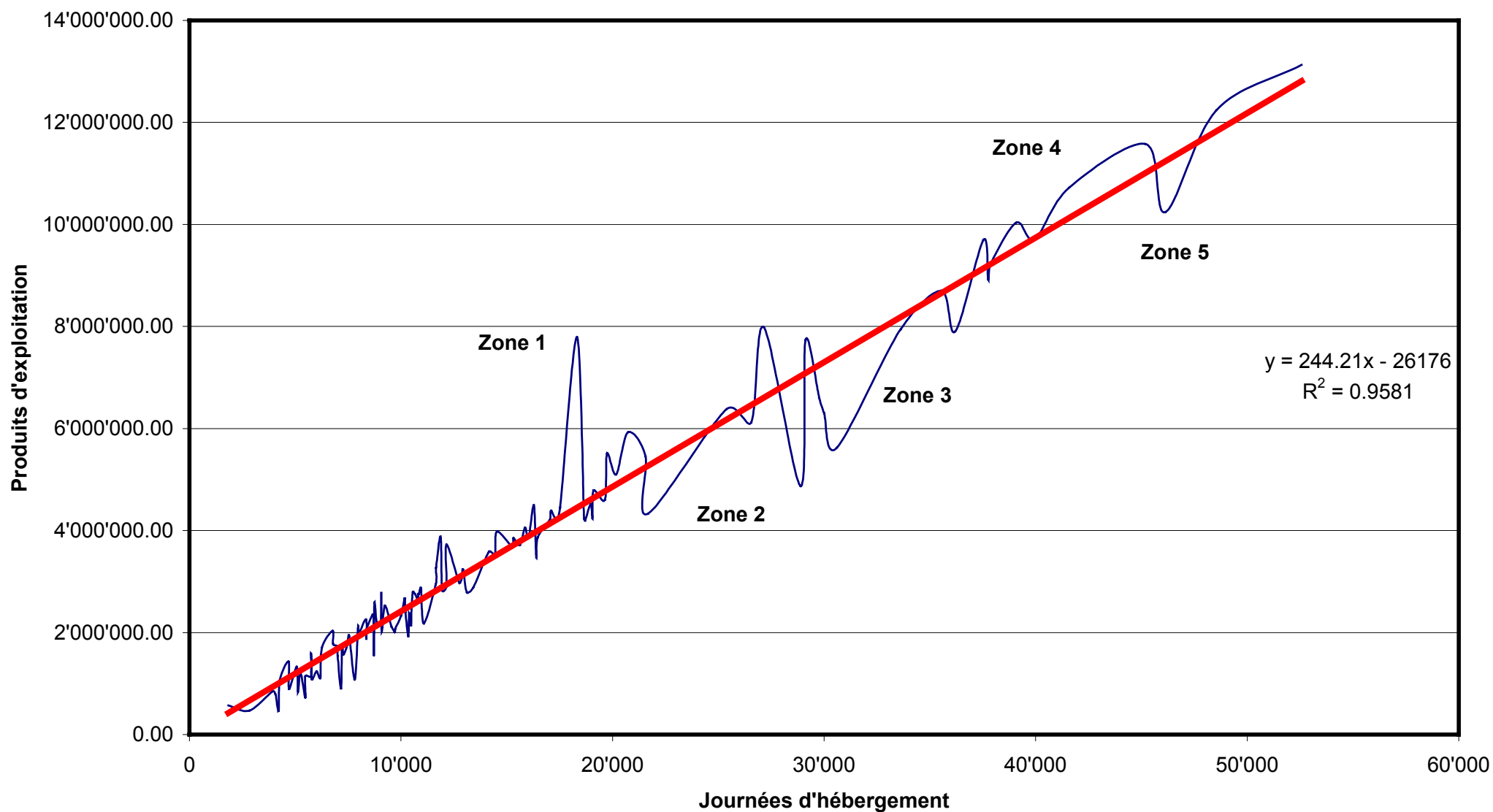
ESSAI DE REGRESSION ET DE CORRELATION LINEAIRE ENTRE LES JOURNEES D'HEBERGEMENT ET LES CHARGES/PRODUITS D'EXPLOITATION.

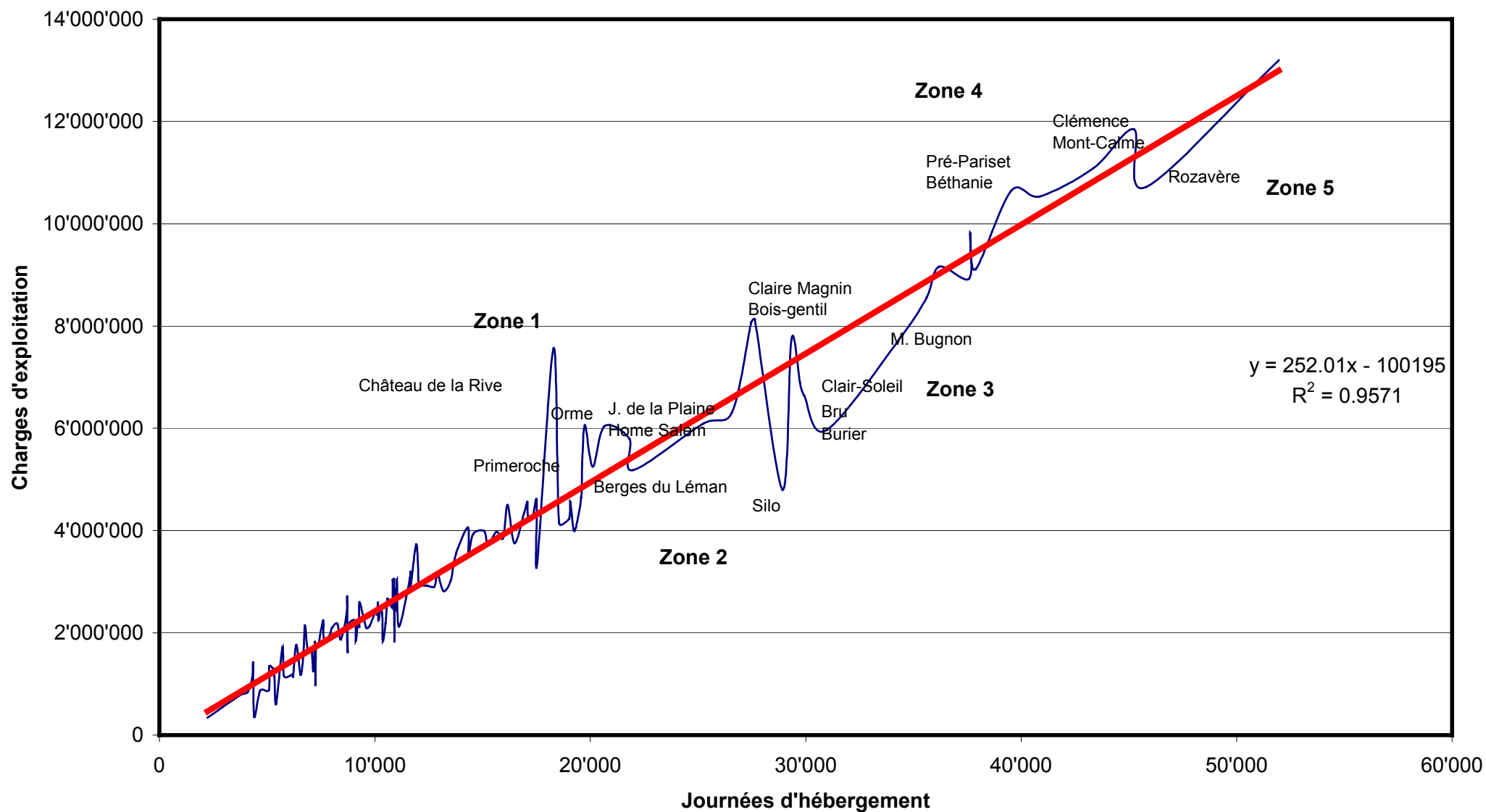
A partir des données transmises, il est intéressant de s'interroger dans quelle mesure il y a une relation entre le nombre de journées d'hébergement et les charges/produits d'exploitation générés. A ce titre, l'analyse de régression simple a comme principal objectif la prédiction de la valeur d'une première variable, dite variable dépendante (les charges et produits d'exploitation ; (y)), à partir de la valeur prise par une autre variable, appelée variable indépendante (journées d'hébergement ; (x)). L'analyse de corrélation, quant à elle, se propose de mesurer le degré d'association entre les variables par la détermination d'un coefficient.

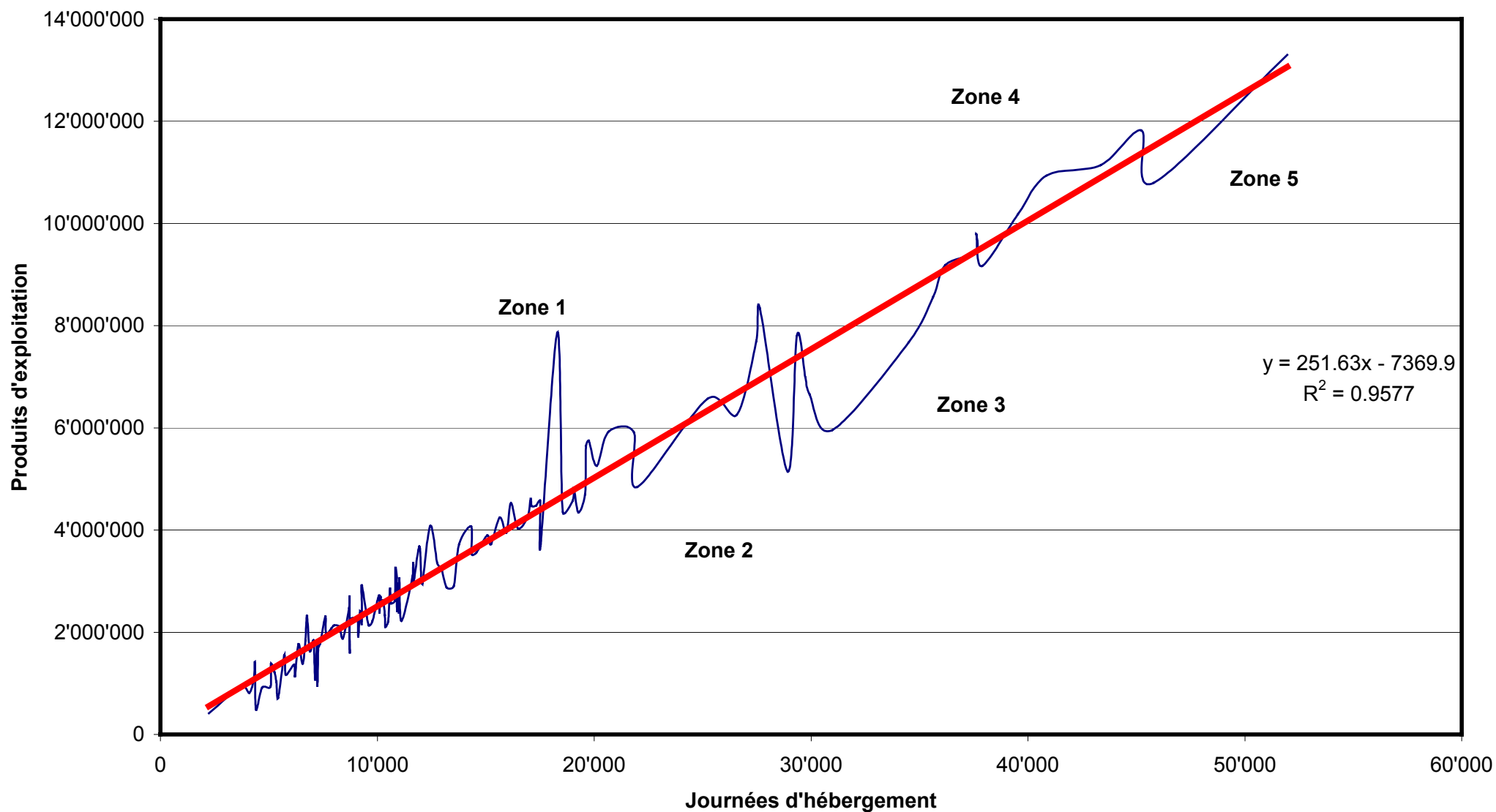
Les quatre graphiques suivants montrent, par année, une intéressante similitude notamment au niveau des deux pentes en 2001 (243.4;244.21) et en 2002 (252.01;251.63). La pente des deux droites mesure la variation de la variable dépendante (y) induite par une variation de la variable indépendante (x). Celle-ci est pratiquement égale, à savoir que pour toute variation positive d'une unité de x (journées d'hébergement), la variable y augmente de 243.4 en 2001 respectivement de 252.01 en 2002 pour les charges d'exploitation et de 244.21 en 2001 respectivement de 251.63 en 2002 pour les produits d'exploitation. Par comparaison avec l'année 2000, on retrouve les mêmes effets de variation dus tout particulièrement aux revalorisations des fonctions en 2001 surtout et en 2002. Les ordonnées à l'origine en 2001 (-141'314 en charges ; -26'176 en produits) et en 2002 (-100'195 en charges ; -7'369 en produits) font qu'un tel point représente une charge ou un produit autonome (fixe) indépendant du nombre de journées d'hébergement.

Au niveau des coefficients de détermination (r^2) de 0.9599 au sein du graphique 1, de 0.9581 au sein du graphique 2, de 0.9571 au sein du graphique 3 et de 0.9577 au sein du graphique 4 sont tout à fait relevant. Ceci veut dire qu'en 2001, 96 % de la variance dans les charges et produits d'exploitation s'explique par le nombre de journées d'hébergement enregistrées, 4 % de la variance restant inexpliquée pourtant. En 2002, ledit coefficient est, en moyenne, à 95.7 % de la variance. L'amélioration est donc tout à fait nette et cette dernière s'interprète facilement au niveau des graphiques. A ce sujet, il a été identifié cinq zones de variation en 2001 et 2000 suffisamment significatives pour poursuivre l'analyse.

Graphique -1- "Journées d'hébergement / Charges d'exploitation (Année 2001)"

Graphique -2- "Journées d'hébergement / Produits d'exploitation (Année 2001)"

Graphique -3- "Journées d'hébergement / Charges d'exploitation (Année 2002)"

Graphique -4- "Journées d'hébergement / Produits d'exploitation (Année 2002)"

COMMENTAIRES :

Les variations ont été comparées avec des EMS de même nombre de lits et de même journées d'hébergement plus ou moins comparables afin de mieux saisir le sens desdites variations, ceci à partir d'une moyenne déterminée au sein de chaque compte dans une classe déterminée.

Zone 1 (2001/2002) :

Graphique -1/3- de dispersion « Journées d'hébergement – Charges d'exploitation » :

Une variation de quelque 65 % en rapport à la moyenne de la classe retenue a été relevée. D'une manière agrégée, les charges salariales demeurent de l'ordre de 1.70 supérieures à la moyenne retenue et les autres charges d'exploitation de l'ordre de 1.45 supérieures. Ceci découle d'une répartition financière entre deux établissements et à l'utilisation de ressources nécessaires au fonctionnement des activités ou prestations supplémentaires non comprises dans les forfaits journaliers.

Graphique -2/4- de dispersion « Journées d'hébergement – Produits d'exploitation » :

Cette variation s'explique tout particulièrement par des autres recettes d'exploitation conséquentes et de prestations supplémentaires à choix (PSAC) hôtelières significatives.

Zone 2 (2001/2002) :

Graphique -1/3- de dispersion « Journées d'hébergement – Charges d'exploitation » :

Cette diminution des charges s'exprime notamment au niveau du personnel soignant étant entendu que l'activité « D » est encore présente pour deux des quatre établissements concernés. En rapport à la tendance, on peut constater des économies d'échelle certaines pour des établissements de la taille de quelque 80 lits.

Graphique -2/4- de dispersion « Journées d'hébergement – Produits d'exploitation » :

Naturellement, à l'instar des charges, les produits d'exploitation varient de manière comparable. Ceci s'explique tout particulièrement par des parts soins (Plaisir) inférieures et par des parts socio-hôtelières moindres.

Zone 3 (2001/2002) :

Graphique -1/3- de dispersion « Journées d'hébergement – Charges d'exploitation » :

La variation relevée une diminution de quelque 18 % au niveau des taxes d'hébergement et des parts socio-hôtelières moins importantes pour l'EMS en question, variation qui s'explique par une activité « D » significative.

Graphique -2/4- de dispersion « Journées d'hébergement – Produits d'exploitation » :

L'une des causes principales de cette variation est due à une variation négative de 15 % au niveau de la classe « Salaires et charges sociales » ; les autres charges d'exploitation présente également une variation de quelque 32 %.

Zone 4 (2001/2002) :*Graphique -1/3- de dispersion « Journées d'hébergement – Charges d'exploitation » :*

Les établissements de plus de 110 lits relèvent des variations pouvant évoluer de +3.7 % à -3.18 % en ce qui concerne les « salaires et charges sociales ». Les autres charges d'exploitation, quant à elle, accusent des variations très significatives allant de -29.6 % à + 21 %. Ceci tient à des charges fixes découlant de structures historiques ou de bâtiments particuliers.

Graphique -2/4- de dispersion « Journées d'hébergement – Produits d'exploitation » :

A ce niveau, les produits d'exploitation varient de - 9.7 % à 7.8 %. L'une des causes principales de cette variation est due à un taux d'occupation non homogène.

CONCLUSION :

On peut remarquer pour 2001 comme pour 2002 que les zones 2 et 3 se situant en dessous de la fonction déterminée sont notamment des EMS ayant une quantité de lits D significative pour lesquels le report « soins » de quelque Fr. 35.00 en moyenne cantonale n'est pas effectif et où les soins délivrés si nécessaires sont facturés à l'acte.

Les EMS se situant au-dessus de la courbe demeurent plutôt des EMS à qualité supérieure dans le sens où les prestations supplémentaires fournies sont importantes voire « enveloppantes ».

Les remarques effectuées pour 2001 sont tout à fait valables pour l'année 2002.

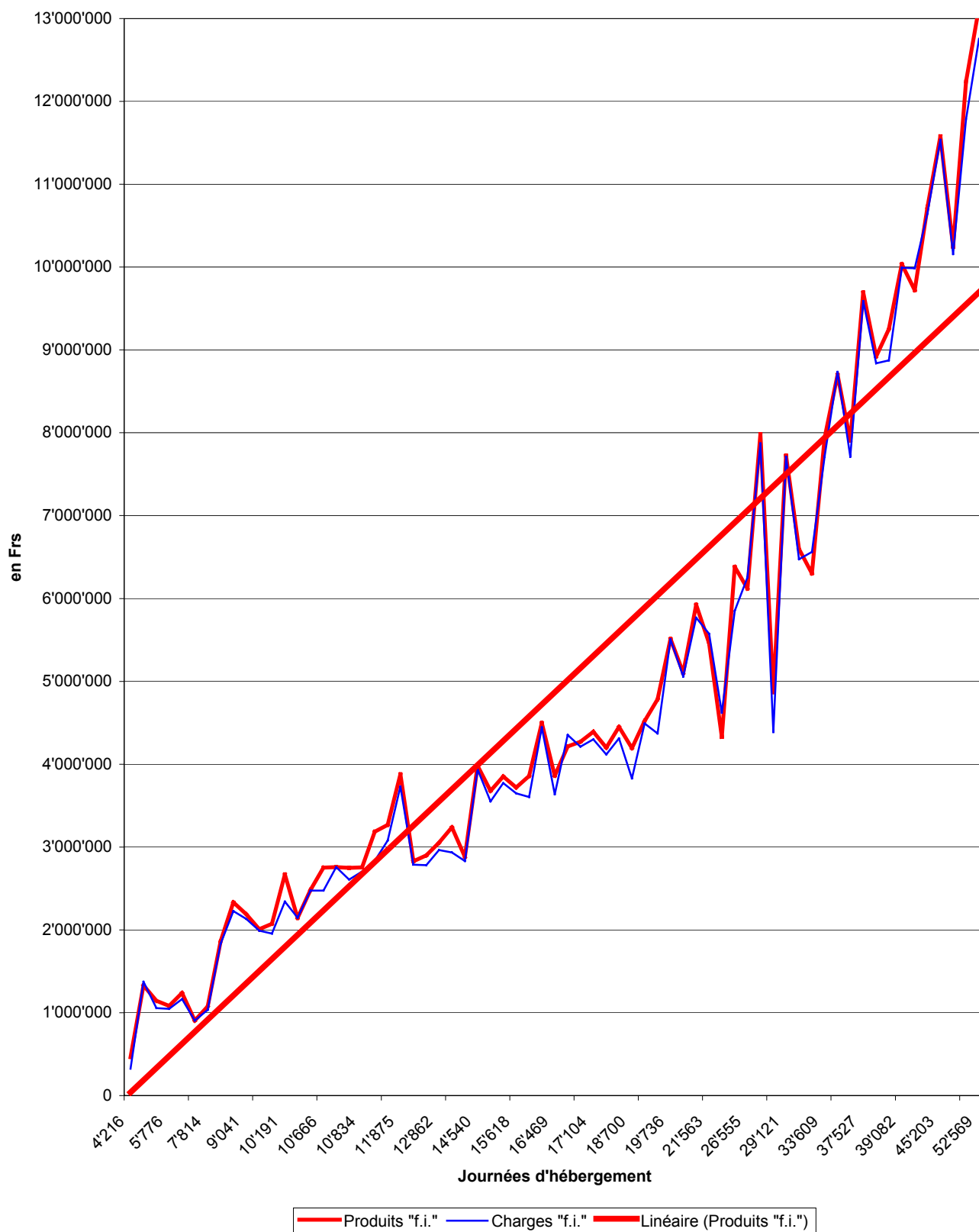
PRÉSENTATION GRAPHIQUE DES CHARGES ET PRODUITS D'EXPLOITATION ENTRE FORME IDEALE ET COMMERCIALE POUR LES ANNEES 1999-2000.

Les situations 2001 et 2002 en termes de relation entre les charges et produits d'exploitation démontrent d'une manière tout à fait intéressante l'évolution des écarts entre les deux paramètres.

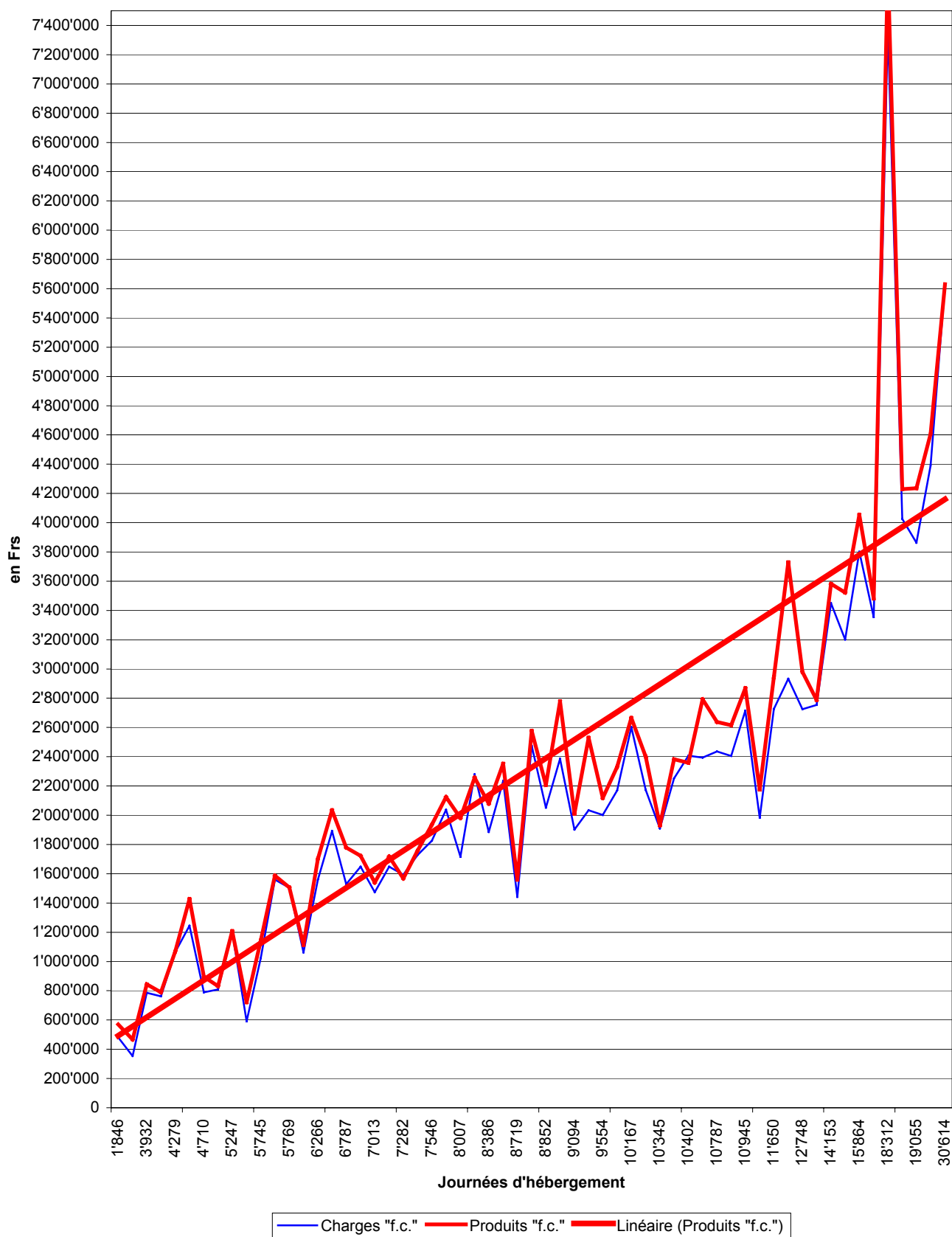
L'on constate une évolution inverse entre les formes idéales et commerciales au sens où les écarts entre les charges et produits d'exploitation sont plus importants. La surface des formes idéales en-deça de la courbe est plus significative qu'auprès des formes commerciales. L'effet de taille joue pleinement dans ce contexte. On peut à nouveau supposer que des établissements de moins de 50 lits génèrent des coûts de structures très importants.

Au sujet des excédents, les différences concentrées sont très significatives pour les établissements de moins de 40 lits surtout en 2001 et demeurent largement au-dessus de la courbe de tendance linéaire.

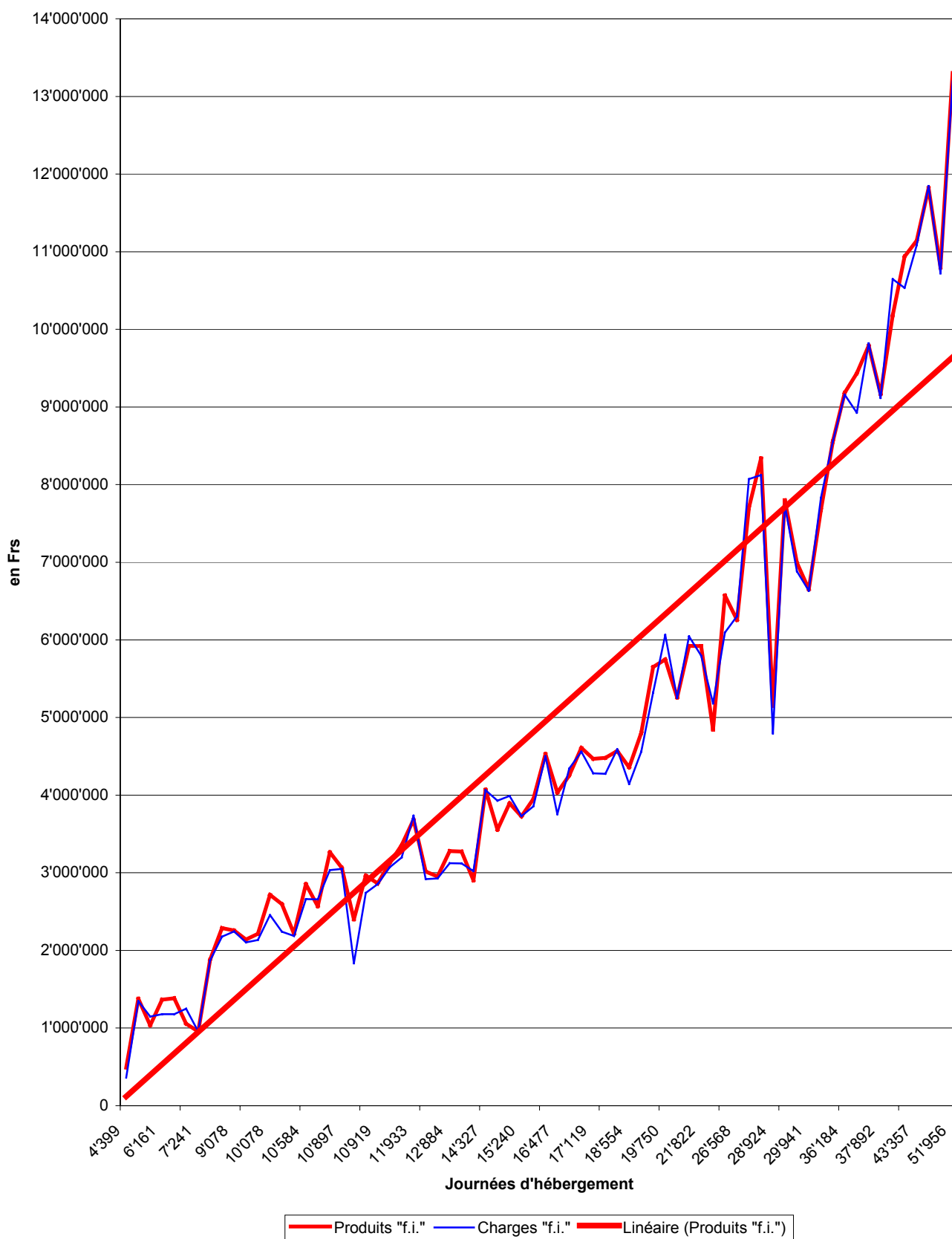
Graphique -5- "Charges et produits d'exploitation 2001"
(forme idéale)



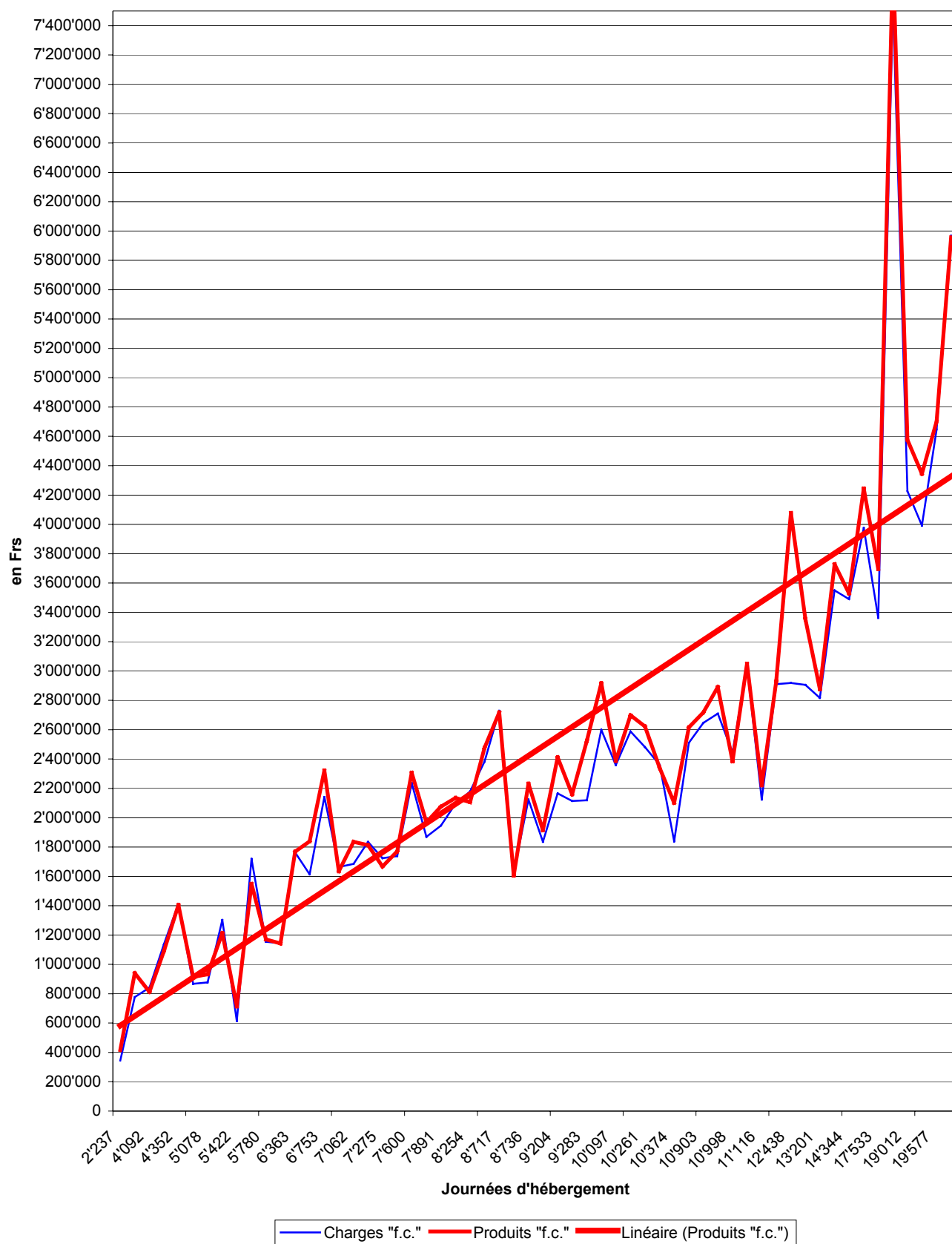
**Graphique -6- "Charges et produits d'exploitation 2001"
(forme commerciale)**

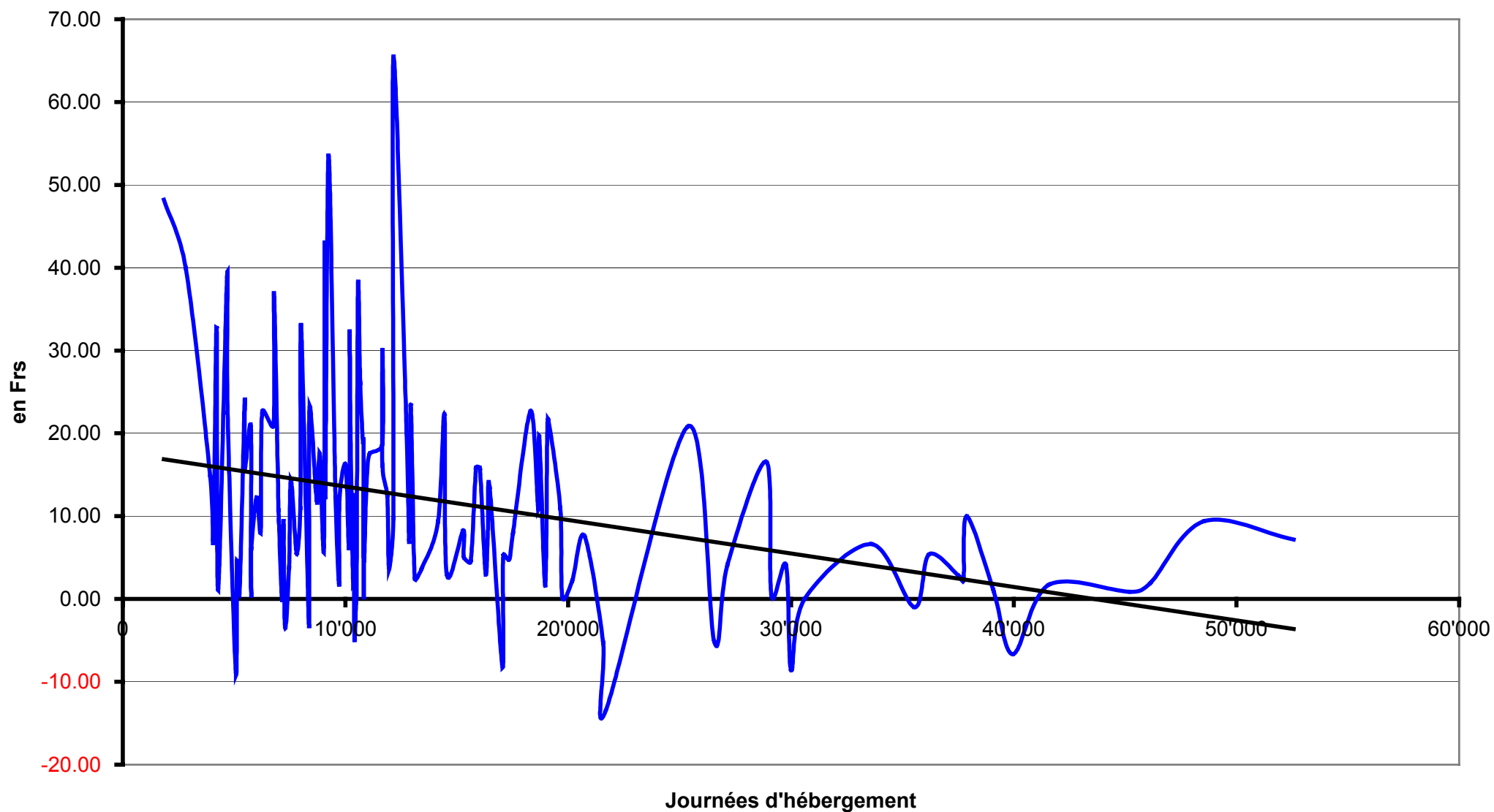


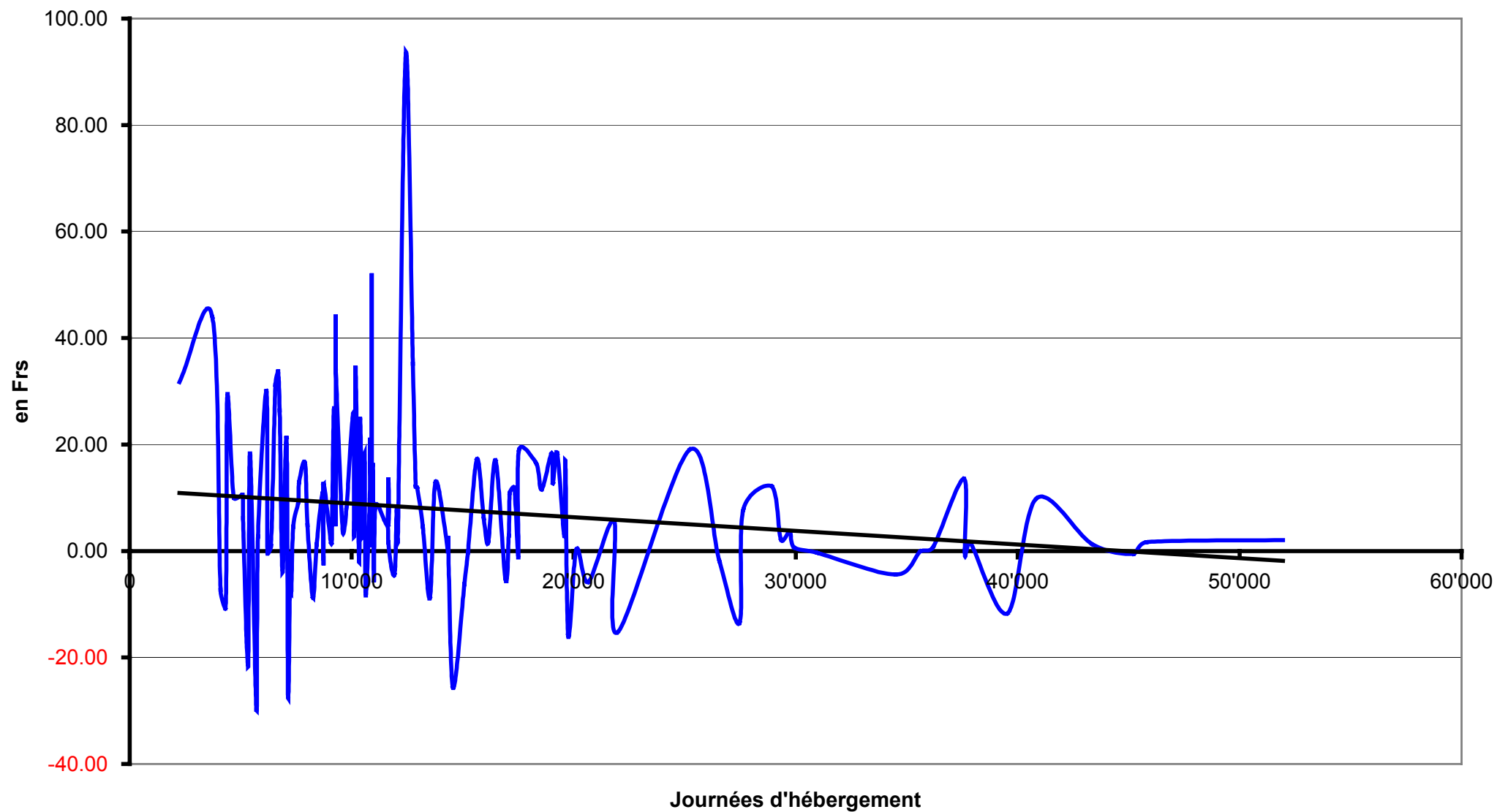
**Graphique -7- "Charges et produits d'exploitation"
(forme idéale)**



Graphique -8- "Charges et produits d'exploitation 2002"
(forme commerciale)



Graphique -9- "Excédents et Déficits d'exploitation/jour 2001"

Graphique -10- "Excédents et Déficits d'exploitation/jour 2002"

5.2 ANALYSE DES CLASSES 5 « INVESTISSEMENT » ET 7 « HORS-EXPLOITATION » :

5.2.1 CLASSE 5 « INVESTISSEMENT »

Les classes de comptes « Investissements » et « Hors exploitation » se présentent comme suit (voir aussi Annexe IV – 5 à 8 -) :

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	En Frs.	Evol. en %	Coût jour	En Frs.	Evol. en %	Coût jour	En Frs.	Evol. en %	Coût jour
INVESTISSEMENT MOBILIER									
<i>Charges mobilières :</i>	4'927'067.08	-0.41%	2.59	6'131'083.40	24.44%	3.21	5'901'109.09	-3.75%	3.06
Entretien et réparation des installations et équipements	513'457.80	44.54%	0.27	519'575.15	1.19%	0.27	514'501.05	-0.98%	0.27
Achats d'installations & équipements & médico-techniques	1'869'307.60	-14.33%	0.98	2'373'034.20	26.95%	1.24	2'350'213.13	-0.96%	1.22
Locations et Leasings d'exploitation	539'572.40	-3.87%	0.28	622'329.65	15.34%	0.33	749'448.55	20.43%	0.39
Amortissements des immob. corporelles	2'004'729.28	1.82%	1.05	2'616'144.40	30.50%	1.37	2'286'946.36	-12.58%	1.19
<i>Produits mobiliers :</i>	6'350'272.20	10.08%	3.33	6'880'752.10	8.35%	3.60	7'128'970.15	3.61%	3.70
Forfaits "investissement mobilier"	4'350'753.00	16.44%	2.28	4'733'852.95	8.81%	2.48	4'501'650.00	-4.91%	2.34
Redevances "Investissement mobilier"	1'814'131.00	-1.21%	0.95	1'918'426.00	5.75%	1.00	2'302'700.00	20.03%	1.19
Autres recettes "Inv. Mobilier"	185'388.20	-5.38%	0.10	228'473.15	23.24%	0.12	324'620.15	42.08%	0.17
<i>Résultat "Investissement mobilier"</i>	1'423'205.12	127.86%	0.75	749'668.70	-47.33%	0.39	1'227'861.06	63.79%	0.64
INVESTISSEMENT IMMOBILIER									
<i>Charges immobilières :</i>	29'886'194.71	7.24%	15.68	30'047'624.62	0.54%	15.72	29'919'910.91	-0.43%	15.52
Entretien et réparation d'immeubles - Expl. principale	2'363'933.00	-13.19%	1.24	2'429'209.95	2.76%	1.27	2'369'469.18	-2.46%	1.23
Charges d'intérêts (emprunts s/Expl. principale)	9'694'435.81	12.54%	5.09	9'844'115.37	1.54%	5.15	9'809'726.25	-0.35%	5.09
Loyer et autres locations admises par le DSAS s/Expl. principale)	9'774'113.41	-5.12%	5.13	9'999'169.40	2.30%	5.23	9'821'180.05	-1.78%	5.10
Amortissements sur immeubles (Expl. principale)	8'053'712.49	29.28%	4.23	7'775'129.90	-3.46%	4.07	7'919'535.43	1.86%	4.11
<i>Produits immobiliers :</i>	24'408'411.24	5.93%	12.81	25'412'442.80	4.11%	13.30	26'923'628.63	5.95%	13.97
Loyer du personnel ou de tiers s/immeuble en expl. principale	653'301.55	23.48%	0.34	711'592.25	8.92%	0.37	737'286.40	3.61%	0.38
Subventions des investissements reconduits	12'413'216.84	18.19%	6.51	12'389'362.30	-0.19%	6.48	13'106'158.23	5.79%	6.80
Redevances sur valeur immobilière	8'165'400.00	-4.76%	4.28	7'904'549.00	-3.19%	4.14	7'930'900.00	0.33%	4.11
Redevances sur entretien du bâtiment				1'026'125.00		0.54	1'200'400.00	16.98%	0.62
Loyer admis par le DSAS	3'152'392.00	10.50%	1.65	3'106'754.00	-1.45%	1.63	3'659'837.00	17.80%	1.90
Autres recettes s/Inv. Immobilier	24'100.85	-95.87%	0.01	274'060.25	1037.14%	0.14	289'047.00	5.47%	0.15
<i>Résultat "Investissement immobilier"</i>	-5'477'783.47	13.50%	-2.87	-4'635'181.82	15.38%	-2.43	-2'996'282.28	35.36%	-1.55
RÉSULTAT CONSOLIDÉ "INVESTISSEMENT"	-4'054'578.35	1.11%	-2.13	-3'885'513.12	4.17%	-2.03	-1'768'421.22	54.49%	-0.92

INVESTISSEMENT MOBILIER :

Après une augmentation en 2000 de 10.08 % et de 8.35 % en 2001, les produits « Investissement mobilier » accusent une moindre hausse en 2002 de 3.61 % (Fr. +248'218). Néanmoins, au vu des montants comptabilisés, il est à relever que les formes commerciales ont reçu en 2002 Fr. 317'600 de redevances supplémentaires, soit 0.55 cts/jour et les formes idéales Fr. 49'700 de forfait additionnel, soit 0.03 cts/jour. L'impact pour les premiers s'explique par l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2002 de la nouvelle Convention relative à la participation financière de l'État pour la mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers des EMS reconnus d'intérêt public en la forme commerciale.

En ce qui concerne les charges mobilières, elles reculent de 3.75 %, soit de Fr. 229'974 par rapport à 2001. L'évolution est surtout sensible au niveau des amortissements (-12.58 %). A ce niveau, il est très difficile d'apporter une explication valable.

FORMES IDÉALES :

Les formes idéales accusent une diminution des charges mobilières de 1.4 % (Fr. -56'268), ceci à l'instar des produits mobiliers pour 0.6 % (Fr. -29'723). Les charges liées à l'entretien et à la réparation des équipements diminuent de 12 % et les amortissements de 7 % contrairement aux locations et leasings d'exploitation qui augmentent de 41 %.

Le résultat « investissement mobilier » pour les formes idéales accuse des excédents de Fr. 1'094'403 en 2002 de Fr. 1'067'858 en 2001 et Fr. 1'589'371 en 2000.

FORMES COMMERCIALES :

Concernant les formes commerciales, les charges mobilières diminuent de 8 % (Fr. -173'706) alors que les produits augmentent de 15.1 %. Au niveau des charges mobilières, les variations les plus significatives concernent l'entretien et la réparation des installations et des équipements (Fr. +49'120), et les amortissements (Fr. -241'208). Notons que la redevance mobilière augmente de 21.2 % en 2002 (Fr. +363'474). En revanche, le poste « Autres recettes mobilières » diminuent de Fr. 103'632 (-78.8 %).

Le résultat « investissement mobilier » pour les formes commerciales accuse un excédent de Fr. 133'457 suite à des déficits de Fr. 318'189 en 2001 et de Fr. 514'416 en 2000.

INVESTISSEMENT IMMOBILIER :

Les charges immobilières sont en diminution de 0.43 %, à savoir Fr. -127'714 ; celle-ci s'interprète par une légère baisse de la charge d'intérêts de 0.35 % comme de l'entretien des bâtiments (-2.46 %) et des loyers admis par le DSAS (-1.78 %). Les amortissements sur immeubles augmentent quant à eux de 1.86 % (Fr. 144'406). Ceux-ci se manifestent au niveau des formes idéales uniquement.

Les produits immobiliers accusent une hausse de 5.95 %, soit Fr. +1'511'185. Les raisons en sont une hausse des subventions/redevances générales et loyer admis par le DSAS générales de 6.02 %, soit Fr. +1'470'505.

En conséquence, le résultat « Investissement immobilier » s'améliore de 35.3 %, soit de Fr. +1'638'899, pour se fixer à Fr. -2'996'282. En résultat global/jour, le déficit passe de Fr. 2.43 en 2001 à Fr. 1.55 en 2002.

Le résultat consolidé « Investissement » s'améliore de 54.5 % pour se fixer à Fr. -1'768'421.22 en 2002. En termes de résultat consolidé/jour, le déficit passe de Fr. 2.03 en 2001 à Fr. 0.92 en 2002.

FORMES IDÉALES :

En globalité, les formes idéales accusent une augmentation des charges immobilières de 4.3 % (Fr. +746'034) due principalement aux amortissements sur immeubles (Fr. +765'478) comme celle des produits immobiliers de 8.2 % (Fr. 1'185'973) due principalement à des subventions et loyers admis par le DSAS en hausse de Fr. 1'225'968.

Malgré la variation excédentaire qui en découle, le résultat immobilier en 2002 présente un déficit de Fr. 2'297'931 en diminution de 16.1 % par rapport à 2001. Le déficit/jour immobilier passe ainsi de Fr. 2.04 à Fr. 1.69. Si le déficit de Fr. 678'886 en 2001 auprès des associations demeure quasi inchangé en 2002, les fondations réduisent le leur de 21 % (Fr. -438'938).

FORMES COMMERCIALES :

Concernant les formes commerciales, les charges immobilières diminuent de 6.8 % (Fr. -873'747) par rapport à 2001 et les produits immobiliers augmentent de 3.0 % (Fr. +325'213). Malgré ces variations, le résultat immobilier en 2002 présente un déficit de Fr. -564'893 en recul de 74.5 % par rapport à 2001. Le déficit/jour immobilier passe de Fr. 3.35 à Fr. 1.23.

Précisons néanmoins que les charges immobilières au sein des raisons individuelles sont en forte diminution de Fr. 602'786 tout particulièrement au niveau du poste « amortissements des immeubles » (Fr. -493'068) et génèrent un excédent immobilier de Fr. 151'705. En règle générale, le déficit immobilier se réduit en moyenne de 1.7 fois pour les autres formes commerciales.

RÉSULTAT INVESTISSEMENT CONSOLIDÉ :

Le résultat consolidé « Investissement » auprès des formes idéales s'améliore de Fr. 466'484 en 2002 par rapport à 2001 pour se fixer à Fr. -1'203'528. Le déficit/jour « Investissement » passe donc de Fr. 1.24 à Fr. 0.89 en 2002. Évolution parallèle auprès des formes commerciales vu que le déficit se réduit de Fr. 1'650'608 pour se fixer à Fr. -564'893 en 2002, soit en déficit/jour de Fr. 3.91 à Fr. 0.99.

Remarquons également une différence en matière de politique d'amortissement entre les formes commerciales et idéales. En effet, si la prise en considération de la dépréciation de la valeur mobilière ou immobilière semble être linéaire dans les deux cas, il faut remarquer que l'amortissement est plus important au sein des formes idéales étant entendu que le montant correspondant à l'amortissement comptable de l'objet est comparable à l'amortissement financier de la dette y rattachée (si existante). La capacité d'autofinancement et de facto la capacité de renouvellement des investissements en est donc d'autant améliorée auprès des formes idéales. A ce titre le taux moyen d'amortissement immobilier évolue de 1.64 % à 1.77 % pour les formes idéales et de 2.24 % à 1.32 % pour les formes commerciales.

En termes de résultat « Investissement »/lit, l'évolution est la suivante :

	2000	2001	2002
Forme juridique	RI par lit/année	RI par lit/année	RI par lit/année
Association	-10.32	-339.45	-62.93
Fondations	-474.14	-515.88	-422.23
Ste coopérative	1'437.50	1'313.57	520.15
Forme idéale	-315.80	-440.28	-316.12

	2000	2001	2002
Forme juridique	RI par lit/année	RI par lit/année	RI par lit/année
Raison individuelle	-2'320.83	-771.73	712.75
Ste en nom collectif	-1'686.28	-2'191.50	-612.76
Ste anonyme	-2'222.31	-1'269.47	-702.22
Sàrl	-1'460.37	-3'210.20	-2'068.82
Forme commerciale	-1'982.86	-1'397.79	-355.78

	2000	2001	2002
Forme juridique	RI par lit/année	RI par lit/année	RI par lit/année
Toutes formes	-818.44	-722.48	-327.79

confondues			
------------	--	--	--

L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002 de la nouvelle Convention relative à la participation financière de l'État pour la mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers des EMS reconnus d'intérêt public en la forme commerciale comme la réduction des amortissements mobiliers et immobiliers ont eu pour effet d'engendrer une contraction de quelque 70 % du déficit. Pour la première fois depuis 1999, l'écart historique entre formes idéales et formes commerciales a été réduit.

5.2.2 CLASSE 7 « HORS EXPLOITATION »

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	En Frs.	Evol. en %	Coût jour	En Frs.	Evol. en %	Coût jour	En Frs.	Evol. en %	Coût jour
HORS EXPLOITATION									
<i>Charges hors exploitation :</i>	6'926'897.43			5'631'373.48	-18.70%		8'536'008.60	51.58%	
Immeubles pour le personnel et exploitation annexe	1'646'718.01			1'481'730.58	-10.02%		1'318'677.06	-11.00%	
Amortissements des immeubles pour le personnel et exploitation annexe	119'005.70			322'802.75	171.25%		167'442.50	-48.13%	
Domaines agricoles	38'826.80			48'114.85	23.92%		36'165.65	-24.83%	
Cafeteria, kiosque	106'002.97			122'173.45	15.25%		139'443.50	14.14%	
pertes sur aliénation d'actifs	2'407'153.75			244'665.15	-89.84%		1'420'393.10	-480.55%	
Charges des titres, placements et participations	66'364.02			85'225.88	28.42%		69'681.06	-18.24%	
Moins-value sur titres et immobilisations financières	272'813.94			563'872.87	106.69%		942'146.98	67.08%	
Autres charges hors exploitation	2'270'012.24			2'762'787.95	21.71%		4'442'058.75	60.78%	
<i>Produits hors exploitation :</i>	7'922'533.97			8'022'954.40	1.27%		11'807'712.89	47.17%	
Immeubles pour le personnel et exploitation annexe	1'799'265.75			1'940'836.75	7.87%		1'692'387.65	-12.80%	
Domaines agricoles	133'026.44			138'548.90	4.15%		138'567.71	0.01%	
Cafeteria, kiosque	178'010.26			208'016.22	16.86%		207'604.86	-0.20%	
Produits sur aliénation d'actifs	5'114.55			28'854.00	464.16%		3'063'281.25	10516.49%	
Produits des titres, placements et participations	932'171.54			1'153'797.90	23.78%		491'566.64	-57.40%	
Dons, legs	1'622'784.24			1'326'447.25	-18.26%		1'335'210.36	0.66%	
Autres produits hors exploitation	3'252'161.19			3'226'453.38	-0.79%		4'879'094.42	51.22%	
RESULTAT "HORS EXPLOITATION"	995'636.54			2'391'580.92	140.21%		3'271'704.29	36.80%	

La variation négative en 2000 du résultat « Hors Exploitation » de 68 %, soit de Fr. 2'115'837 enregistrée en 2000 a été largement compensée en 2001 et 2002. Vu que la principale cause en 2000 a été due à l'enregistrement de pertes sur aliénation d'actifs pour plus de Fr. 2'400'000 par un seul EMS, la situation en 2001 s'est corrigée, ceci malgré des moins-values sur titres importantes. L'excédent généré se monte à Fr. 2'391'581.

L'année 2002 se distingue également en rapport à 2001 par des pertes sur aliénations d'actifs (Fr. +1'175'728) comme sur des moins-values sur titres importants (Fr. +378'275). En ce qui concerne les produits hors exploitation, des produits sur aliénations d'actifs accusent une augmentation de Fr. 3'034'427. La transformation de deux sociétés en « Société anonyme » en est la raison. Quant à l'évolution des autres charges et produits hors exploitation, aucune information à ce sujet est disponible à notre niveau.

Par forme juridique, les formes idéales présentent une augmentation des produits hors exploitation de 14.4 %, soit Fr. 948'673 accompagné d'une hausse des charges de 31.9 %, soit de Fr. 1'423'558. Le résultat présente donc une diminution de Fr. 474'884 pour se fixer à Fr. 1'659'883.

Les formes commerciales, quant à elle, dégagent une hausse de produits de 198.2 % soit Fr. +2'836'084 et une augmentation de charges de 126.1 %, soit Fr. +1'481'076. Seules les situations des sociétés à responsabilité limitée et en nom collectif se péjorent alors que les autres formes présentent une évolution positive non négligeable mais de nature extraordinaire. Globalement le hors exploitation compense à raison de 62 % la perte sur « investissement » en 2001 et à plus de 100 % en 2002. Néanmoins, par forme juridique, cette compensation est de 100 % pour 2001 et 2002 (25 % pour en 2000) pour les formes idéales et de 12 % à 100 % en 2002 (21 % en 2000) pour les formes commerciales.

5.3 RÉSULTATS & AFFECTATION ET RÉPARTITION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2001 ET 2002 :

Est reporté ci-dessous, l'ensemble des résultats, à savoir ceux de l'exploitation, de l'investissement et du hors exploitation. Le résultat qualifié d'exploitation est désigné comme « Résultat brut d'exploitation » étant donné qu'il ne tient pas compte notamment des amortissements – ces derniers étant traités de manière séparée en classe 5 – et des risques d'exploitation (provisions pour risques et charges notamment).

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	En frs.	Evol. en %	P/Jour	En frs.	Evol. en %	P/Jour	En frs.	Evol. en %	P/Jour
RÉSULTATS									
Résultat brut d'exploitation	10'365'885,78	-7,27%	5,44	16'050'880,10	54,84%	8,40	11'151'599,41	-30,52%	5,79
Résultat "Investissement"	-44'028'28,35	1,11%	-2,31	-3'885'513,12	11,75%	-2,03	-1'768'421,22	-54,49%	-0,92
Résultat "Hors exploitation"	995'636,54	-68,00%	-	2'391'580,02	140,21%	-	3'271'704,29	36,80%	-
RÉSULTAT NET AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPÉCIFIQUES ET DES EXCÉDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	6'958'693,97	-29,96%	3,65	14'556'947,00	109,19%	7,62	12'654'882,48	-13,07%	6,57
AFFECTATION									
Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-1'450'064,20	-	-0,76	-1'232'283,02	15,02%	-0,64	-1'014'620,56	17,66%	-0,53
Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	-1'825'885,50	-6,55%	-0,96	-1'623'575,02	11,08%	-0,85	-2'475'895,77	-52,50%	-1,28
TOTAL DES AFFECTATIONS	-3'275'949,70	59,42%	-1,72	-2'855'858,04	12,82%	-1,49	-3'490'516,33	-22,22%	-1,81
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT RÉPARTITION	3'682'744,27	-53,27%	1,93	11'701'088,96	217,73%	6,12	9'164'366,15	-21,68%	4,75
RÉPARTITION									
Répartition du résultat net de l'exercice à diverses réserves & dividendes et tantièmes	-2'522'749,05	-6,92%	-1,32	-4'779'216,20	-89,44%	-2,50	-2'689'529,87	43,72%	-1,40
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1'159'995,22	-77,58%	0,61	6'921'872,76	496,72%	3,62	6'474'836,28	-6,46%	3,36
Apports et prélèvements privés	-1'583'212,55	-8,65%	-0,83	-873'651,36	44,82%	-0,46	-814'278,77	6,80%	-0,42
RÉSULTAT NET PUBLIC AU BILAN	-423'217,33	-112,31%	-0,22	6'048'221,40	1529,11%	3,17	5'660'557,51	-6,41%	2,94

Au vu de l'évolution de l'exploitation, de l'investissement et du hors exploitation, l'année 2001 a permis de dégager un « Résultat net avant affectation et répartition » quasi doublé par rapport à la moyenne des trois derniers exercices. L'année 2002 présente une correction de quelque 31 % au niveau du résultat brut d'exploitation mais reste largement excédentaire. A ce niveau, les variations entre les exercices 1999 à 2002 sont les suivantes :

Soldes intermédiaires de gestion	1999-2000	2000-2001	2001-2002
	Variation en Frs	Variation en Frs	Variation en Frs
Résultat brut d'exploitation	-812'395	+5'684'995	-4'899'281
Résultat Investissement	-48'294	+517'315	+2'117'092
Résultat Hors Exploitation	-2'115'838	+1'395'944	+880'124
Résultat net avant affectation et répartition	-2'976'526	+7'598'254	-1'902'065

L'ensemble des effets précités, tels que la revalorisation de certaines fonctions (+ 26.1 Mios en 2001 - *hors divisions C* - et 2.93 Mios en 2002 - *hors divisions C* -), l'entrée en vigueur de la nouvelle Convention d'investissement au 1^{er} janvier 2002, le ralentissement au niveau de la politique d'amortissement auprès des formes commerciales, l'enregistrement de produits sur aliénation d'actifs suite à la transformation de certains établissements notamment entraînent une situation bien meilleure que celles connues depuis 1992.

Partant du résultat net de l'exercice et rapporté à la situation nette, la rentabilité globale ou financière est de 1.49 % en 2001 et de 1.33 % en 2002 (pour mémoire : 1.23 % en 1999 et 0.26 % en 2000). Les apports et prélèvements privés accusent une diminution constante due à la restructuration du réseau en ce qui concerne les sociétés de personnes.

Avec toutes les réserves qui s'imposent à une telle comparaison, l'évolution dans le temps du « Résultat net avant affectation obligatoire et répartition » se présente comme suit :

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Résultat net avant affect. et répartition	+53.2%	+17.5%	n.d.	n.d.	+8.6%	+307.7%	-48.8%	+78.4%	-29.9%	+209.2%	-13.0%

Indépendamment des ouvertures et fermetures d'EMS depuis 1992, le « Résultat net avant affectation et répartition » présente une variation très significative, ce qui induit à démontrer que le secteur médico-social vaudois peut subir des évolutions très fortes (cf. 1997/2001) comme des contractions subites (1998). Ceci démontre aussi que les ressources attribuées à un exercice donné ne sont pas toujours « employées » dans le cadre dudit exercice. Un effet de « différé » peut s'en ressentir.

Afin de préciser une observation de ces évolutions, ont été mis en parallèle l'évolution des produits d'exploitation (classe 6) avec les ratios « Résultat Brut d'Exploitation (RBE) / Classe 6 » et « Résultat net avant affectation et répartition ». L'évolution est la suivante :

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Classe 6 (en milliers)	382'849'	394'440'	n.d.	400'097'	396'700'	401'144'	401'032'	414'551'	430'552'	463'345'	484'045'
RBE / Classe 6	1.18%	1.45%	n.d.	0.44%	0.57%	2.30%	1.16%	2.67%	2.40%	3.46%	2.30%
R. net av. aff. et rép. / Classe 6	1.81%	2.07%	n.d.	0.61%	0.67%	2.70%	1.38%	2.37%	1.61%	3.14%	2.61%

Le résultat d'exploitation en rapport aux produits d'exploitation accuse une nette amélioration sur la période 2001 et recule en 2002. Il est intéressant de noter que cet indicateur montre toute la difficulté de gestion liée à deux facteurs particuliers, à savoir l'hébergement et à la maîtrise de la charge salariale, les autres charges d'exploitation ne subissant pas de variations significatives sur la période.

Le deuxième ratio relève les années où l'investissement comme le hors exploitation fut marquant. En effet, les années 1995 et 1996 marquent une rupture d'évolution positive avec les années 1992 & 1993 tant au niveau des charges que des produits d'investissement. En 2002, il est à constater que le deuxième ratio devient supérieur au premier contrairement aux années 1999 à 2001, ce qui tend à démontrer que l'amélioration du résultat hors-exploitation couvre plus que largement le déficit lié à l'investissement qui, il est à rappeler, s'est fortement amoindri par la mise en application au 1^{er} janvier 2002 de la nouvelle Convention d'investissement.

Au sujet de l'affectation des excédents sur investissement mobilier, l'obligation de « couverture » des dépenses d'investissement mobilier par la participation financière de l'État ayant été abrogée au sein de ladite Convention d'investissement pour les EMS reconnus d'intérêt public en la forme commerciale, l'évolution constatée est une diminution de Fr. 217'663 par rapport à 2001. Cette évolution n'est pas entière puisque le SASH a appliqué dans sa pratique cette obligation de manière différée. L'attribution à des provisions, quant à

elle, a augmenté de 52 % en 2002 et porte ainsi le total des affectations à Fr. 3'490'516, soit 22 % d'augmentation par rapport à 2001. Après une augmentation sensible des répartitions du résultat en 2001 (+ 89 %), le niveau moyen de ces dernières a été à nouveau repris, soit pour 2002 un montant de Fr. 2'689'529.

RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION « CLASSIQUE » (CORRIGÉ) :

Afin d'obtenir une image corrigée du « Bénéfice/Excédent Net d'Exploitation » au sens *classique* du terme la plus proche possible de la réalité, un second tableau corrigé prenant en compte le résultat d'exploitation et le résultat d'investissement ajusté des éléments qualifiés « d'annexes » et des affectations obligatoires comme celles propres aux provisions pour risques et charges (nommées « spécifiques ») est présenté ci-après.

Année 1999				Année 2000			
En Frs.		Evol. en %	P/Jour	En Frs.		Evol. en %	P/Jour
Résultat net d'exploitation							
Résultat brut d'exploitation	11'178'280.48	-7.27%	5.86	10'365'885.78	-7.27%	5.44	
Résultat d'investissement corrigé des éléments annexes	-5'663'349.86		-2.97	-5'265'618.95	7.02%	-2.76	
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPECIFIQUES ET DES EXCEDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	5'514'930.62	-29.96%	2.89	5'100'266.83	-7.52%	2.68	
- Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-101'009.51		-0.05	-1'450'064.20	1335.57%	-0.76	
- Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	-1'953'955.50		-1.02	-1'825'885.50	6.55%	-0.96	
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION	3'459'965.61		1.81	1'824'317.13	-47.27%	0.96	

Année 2001				Année 2002			
En Frs.		Evol. En %	P/Jour	En Frs.		Evol. En %	P/Jour
Résultat net d'exploitation							
Résultat brut d'exploitation	16'050'880.10	54.84%	8.40	11'151'599.41	-30.52%	5.79	
Résultat d'investissement corrigé des éléments annexes	-5'099'638.77	3.15%	-2.67	-3'119'374.77	38.83%	-1.62	
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPECIFIQUES ET DES EXCEDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	10'951'241.33	114.72%	5.73	8'032'224.64	-26.65%	4.17	
- Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-1'232'283.02	15.02%	-0.64	-1'014'620.56	17.66%	-0.53	
- Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	-1'623'575.02	11.08%	-0.85	-2'475'895.77	-52.50%	-1.28	
RÉSULTAT NET D'EXPLOITATION	8'095'383.29	343.75%	4.24	4'541'708.31	-43.90%	2.36	

D'un point de vue macro-économique, la conclusion, certes théorique, qui découle de ce tableau admettrait qu'une correction du tarif socio-hôtelier de Fr. 4.24/jour en 2001 soit Fr. 8'101'957 ou de Fr. 2.36/jour en 2002 soit Fr. 4'548'689 générerait un équilibre *théorique global* entre les ressources et les emplois d'exploitation.

5.4 CONSOLIDATION DES PRODUITS ET COÛTS PAR LIT SELON LA FORME JURIDIQUE :

La détermination globale des produits et coûts par lit pour les formes idéales et commerciales est la suivante :

Formes idéales	Associatio n (2001)	Associatio n (2002)	Fondations (2001)	Fondations (2002)	Ste. Coop. (2001)	Ste. Coop. (2002)
Produit par lit/année	81'355.27	88'532.86	87'200.57	90'073.13	91'098.32	93'883.64
- Charges par lit/année	79'962.19	87'019.62	85'144.75	88'969.13	90'311.26	93'785.18
Marge brute lit/année	1'393.08	1'513.25	2'055.83	1'104.00	787.06	98.46
Déf/Excéd. s/Inv.	-339.45	-62.93	-515.88	-422.23	,1313.57	520.15
Marge courante	1'053.63	1'450.32	1'539.95	681.77	2'100.63	618.61
Hors expl. par lit/année	523.37	482.21	575.60	404.88	681.73	1'170.60
Marge nette	1'577.00	1'932.53	2'115.55	1'086.65	2'782.36	1'789.21

Formes comm.	R.I. (2001)	R.I. (2002)	SNC (2001)	SNC (2002)	SA (2001)	SA (2002)	Sàrl (2001)	Sàrl (2002)
Produit par lit/année	88'247.29	92'355.98	93'759.54	98'094.29	85'878.19	88'186.37	80'224.62	83'966.87
- Charges par lit/année	81'438.75	86'076.94	88'761.52	99'290.43	80'535.70	84'882.04	76'414.64	80'734.47
Marge brute lit/année	6'808.54	6'279.04	4'998.02	-1'196.14	5'342.49	3'304.13	3'809.99	3'232.40
Déf/Excéd. s/Inv.	-771.73	712.75	-2'191.50	-612.76	-1'269.47	-702.22	-3'210.20	-2'068.82
Marge courante	6'036.81	6'991.79	2'806.52	-1'808.90	4'073.02	2'601.91	599.79	1'163.58
Hors expl. par lit/année	304.19	1'192.30	-266.78	-697.85	91.82	1'396.81	170.98	-28.11
Marge nette	6'341.00	8'184.09	2'539.74	-2'506.75	4'164.84	3'998.72	770.77	1'135.47

D'une manière consolidée, la détermination des produits et coûts par lit selon la forme idéale et commerciale est la suivante :

Formes	Forme idéale (2001)	Forme idéale (2002)	Forme commerciale (2001)	Forme commerciale (2002)	Moyenne globale (2001)	Moyenne globale (2002)
Produit par lit/année	85'690.35	89'733.73	86'324.80	89'699.54	85'876.52	89'723.66
- Charges par lit/année	83'814.23	88'539.45	80'704.18	85'539.66	82'901.65	87'656.58
Marge brute lit/année	1'876.12	1'194.28	5'620.62	4'159.88	2'974.87	2'067.08
Déf/Excéd. s/Inv.	-440.28	-316.12	-1'397.79	-355.78	-722.48	-327.79
Marge courante sur lit/année	1'435.84	878.16	4'222.83	3'804.10	2'252.39	1'739.29
Hors expl. par lit/année	562.81	435.99	162.02	1'015.15	444.69	606.44
Marge nette sur lit/année	1'998.65	1'314.15	4'384.85	4'819.25	2'697.08	2'345.73

En termes de marge courante sur lits, celle-ci s'est effritée en 2002 de quelque 40 % auprès des formes idéales et de quelque 10 % auprès des formes commerciales. En revanche, comme mentionné dans le 2^{ème} rapport de synthèse, il est intéressant de relever que le mouvement de la marge nette est inverse auprès des deux formes : si ladite marge s'effrite auprès des F.I., elle s'améliore auprès des F.C.

Pour conclure ce chapitre, est présenté ci-dessous l'évolution de la marge courante depuis 1999.

Forme idéale	1999	2000	2001	2002
Marge courante sur lit	577.65	614.85	1'435.84	878.16

Forme commerciale	1999	2000	2001	2002
Marge courante sur lit	2'728.01	2'252.02	4'222.83	3'804.10

Toutes formes confondues	1999	2000	2001	2002
Marge courante sur lit	1'262.42	1'108.48	2'252.39	1'739.29

6. ANALYSE DE LA STRUCTURE BILANTIELLE :

6.1 PRINCIPES D'ÉVALUATION ET D'ÉTABLISSEMENT DU BILAN

PRINCIPES GÉNÉRAUX

La tenue des comptes, l'évaluation et l'établissement du bilan sont effectués conformément aux prescriptions du code suisse des obligations, de la loi sur la planification et le financement des établissements sanitaires d'intérêt public et des réseaux de soins, de l'ordonnance y afférente et des directives du département. L'application du principe de la prééminence de la réalité sur l'apparence est encouragée.

SAISIE DES OPÉRATIONS

Les opérations bouclées sont à saisir selon les principes d'évaluation présidant à l'établissement du bilan et du compte de résultat. Saisie et comptabilisation s'effectuent le jour de la conclusion.

LIQUIDITÉS, CRÉANCES POUR PENSIONS, AUTRES CRÉANCES, ENGAGEMENTS

L'établissement du bilan se fait à la valeur nominale. Concernant les risques reconnaissables, les correctifs de valeurs sont constitués selon le principe de prudence.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'inscription au bilan s'opère à la valeur d'acquisition, sous déduction des amortissements linéaires généralement effectués selon la durée d'utilisation des objets, estimée avec prudence. Des amortissements supplémentaires peuvent être effectués dans les limites fiscales.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

L'évaluation s'effectue selon le principe de la valeur la plus basse.

CORRECTIFS DE VALEUR ET PROVISIONS

Concernant les risques reconnaissables au jour-critère du bilan, des correctifs de valeurs et des provisions individuelles sont constitués selon le principe de prudence. Les correctifs de valeurs et les provisions peuvent contenir des réserves latentes.

6.2 INFORMATIONS SUR LE BILAN

Une traduction de la masse des actifs mobilisés et immobilisés comparative entre 2001 et 2002 est proposée par forme juridique, ceci par un bilan exprimé en valeurs absolues et relatives avec publication d'un ratio de structure. L'étude de quelques ratios adaptés au secteur médico-social a également été réalisée dans le but de compléter la méthode de décomposition du bilan en grandes masses ; l'utilisation de ratios a pour avantage de détailler certains points de l'analyse ou de préciser des éléments d'appréciation de la situation financière globale. Les 5 premiers ratios développés ci-après sont les suivants :

- le ratio d'indépendance financière,
- le ratio de vétusté des immobilisations,
- le ratio d'endettement,
- le ratio de règlement de dettes,
- le ratio de recouvrement des créances,

Bien qu'ils ne représentent qu'un échantillon, ils ont été choisis en raison de leur intérêt particulier dans le cadre de l'analyse financière d'une structure médico-sociale. D'autres ratios complémentaires liés à la structure du bilan ont été développés également, à savoir :

- le ratio de l'actif circulant,
- le ratio d'immobilisation,
- le ratio d'indépendance financière à long terme,
- le ratio de capacité d'endettement,
- le ratio de trésorerie immédiate,

Afin de bien comprendre leur signification, une définition de chaque ratio a été apportée à l'annexe I. Il est important de préciser que ce type d'analyse n'a véritablement de sens que lorsqu'il est possible de comparer plusieurs bilans successifs, ce qui permet d'obtenir des éléments d'appréciation sur l'évolution de la situation financière. Par ailleurs, il faut le rappeler, une analyse financière ne s'appuie que sur des documents de gestion.

Or, les documents à disposition sont donc insuffisants quant au mode de fonctionnement propre de chaque entité. Les mêmes types d'indicateurs appliqués à une association propriétaire d'un patrimoine important ou à une autre locataire de locaux, n'auraient sans doute pas la même signification. Par conséquent, l'étude de la seule structure financière n'est pas suffisante sans connaissance des activités exercées, des spécificités propres à chaque entité et de la manière dont elle est exercée comme de son environnement.

C'est pourquoi, dans la réalité, une connaissance plus globale des conditions de fonctionnement et des politiques menées par les responsables est nécessaire pour interpréter les informations et les indicateurs de gestion fournis par les documents financiers. De plus, il est important de relever que dans le cadre de cette analyse les réserves latentes qualifiées de volontaires⁶ (sous-évaluation d'actifs et/ou sur-évaluation de passifs) n'ont pas été prises en considération, car difficilement repérables.

⁶ Les réserves latentes volontaires sont le résultat d'une décision délibérée de modification de valeur ou d'un état de fait sans qu'il y ait volonté de secret (Traité de comptabilité générale, André Cottier, p.191).

LES ASSOCIATIONS :

Associations (18 établissements en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	18'579'507.06	22.16%	17'210'682.86	21.25%	-1'368'824.20	-7.37%
Débiteurs	12'269'339.50	14.63%	13'982'606.44	17.26%	1'713'266.94	13.96%
Stocks	524'998.65	0.63%	518'575.70	0.64%	-6'422.95	-1.22%
Autres actifs circulants	1'208'145.41	1.44%	1'299'255.95	1.60%	91'110.54	7.54%
Immobilisations corporelles immeubles	45'259'022.00	53.98%	42'752'745.00	52.78%	-2'506'277.00	-5.54%
Immobilisations corporelles meubles	633'645.35	0.76%	510'045.35	0.63%	-123'600.00	-19.51%
Immobilisations financières et incorporelles	5'364'559.85	6.40%	4'557'584.65	5.63%	-806'975.20	-15.04%
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	164'299.30	0.20%	164'299.30	-
Total	83'839'217.82	100.00%	80'995'795.25	100.00%	-2'843'422.57	-3.39%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	2'162'787.87	2.58%	3'010'593.62	3.72%	847'805.75	39.20%
Autres dettes à court terme	2'404'578.30	2.87%	2'750'653.04	3.40%	346'074.74	14.39%
Dettes envers les pensionnaires	428'805.94	0.51%	265'046.87	0.33%	-163'759.07	-38.19%
Banques à court terme	795'226.10	0.95%	693'680.95	0.86%	-101'545.15	-12.77%
Passifs transitoires	1'014'653.41	1.21%	1'193'251.36	1.47%	178'597.95	17.60%
Contributions d'Etat à l'investissement	3'490'236.69	4.16%	3'600'103.37	4.44%	109'866.68	3.15%
Dettes à long terme	40'904'754.85	48.79%	40'143'271.40	49.56%	-761'483.45	-1.86%
Provisions forfait investissement et spécifiques	4'338'500.01	5.17%	5'207'774.80	6.43%	869'274.79	20.04%
Capital	9'534'543.46	11.37%	9'520'694.71	11.75%	-13'848.75	-0.15%
Réserves	17'179'167.21	20.49%	13'450'401.98	16.61%	-3'728'765.23	-21.71%
Résultat reporté	1'762'653.14	2.10%	1'578'560.87	1.95%	-184'092.27	-10.44%
Résultat à reporter	-176'689.16	-0.21%	-418'237.72	-0.52%	-241'548.56	136.71%
Total	83'839'217.82	100.00%	80'995'795.25	100.00%	-2'843'422.57	-3.39%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
					Ecart absolu	Ecart relatif
Besoin fonds de roulement	4'501'421.35		4'980'789.83		479'368.48	10.65%
Fonds de roulement net global	22'285'702.31		21'497'791.74		-787'910.57	-3.54%
Trésorerie	17'784'280.96		16'517'001.91		-1'267'279.05	-7.13%
etale	0.00		0.00			
Fonds de roulement d'exploitation	18'765'131.19		14'610'725.13		-4'154'406.06	-22.14%
Fonds de roulement d'investissement	3'520'571.12		6'887'066.61		3'366'495.49	95.62%
etale	0.00		0.00			

Associations		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.25	1.19
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.38	0.43
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.56	0.58
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	45.48	63.67
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	52.66	58.98
R6-Actif circulant : ((stocks+réalissables+disponibles)/Total du bilan)	0.39	0.41
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.61	0.59
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.38	0.35
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.69	0.60
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	1.80	1.49
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	2.73	2.17

OBSERVATIONS :

Le fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'investissement (FRI), le fonds de roulement d'exploitation étant positifs, le besoin en fonds de roulement (BFR) étant largement inférieur au FNRG tant en 2001 qu'en 2002, la résultante est une trésorerie largement positive. A 68 %, le FNRG peut être affecté à l'exploitation, ce qui est très significatif.

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables, le FRI positif induit que l'actif immobilisé n'est pas financé par le cycle d'exploitation, le FNRG montre qu'il n'est pas positif uniquement en fonction du résultat ce qui assoit la solidité du financement par le haut du bilan et le BFR indique que les valeurs réalisables sont supérieures aux dettes à court terme. Celui-ci accuse une diminution de quelque 60 % depuis 2000 suite à l'introduction des contributions d'État à l'investissement. Cet ensemble de facteurs implique que la gestion globale propre à cette forme juridique est saine.

L'étude des ratios montre que l'indépendance financière s'est améliorée depuis 2000 (de 0.96 à 1.19 en 2002), ce qui peut améliorer ses capacités de négociation à terme tout en relevant que la norme généralement admise se situerait entre 4 et 6.

L'actif immobilisé est à 43 % de sa durée d'amortissement en 2002, ce qui se traduit par une politique d'amortissement appliquée de manière régulière au taux moyen de 2.2 %.

L'endettement occupe plus du 58 % des capitaux permanents ce qui réduit d'autant l'indépendance financière. Le taux d'emprunt moyen corrigé se fixe à 4.47 % en 2000 et à 4.28 % en 2002.

Tant le délai de recouvrement théorique des dettes que celui des créances en rapport aux années 2000 et 2001 augmentent en 2002. Le premier accuse une hausse de 18 jours et le deuxième de 6 jours, ce qui a pour effet d'interagir positivement au niveau du FNRG. Remarquons que l'évolution des débiteurs en 2002 se distingue par une hausse de 14 % et pour les créanciers de 39 %.

L'importance des immobilisations démontre que la grande majorité des associations sont propriétaires de leurs immeubles.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est réduite du fait que les fonds propres sont inférieurs aux emprunts. Notons à ce niveau une constance de ce ratio depuis 1999. Même légèrement en recul en 2002, la capacité des associations à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités est tout à fait adéquate.

LA FONDATION DE DROIT PRIVÉ ET DE DROIT PUBLIC :

Fondations (52 établissements en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	23'329'228.43	9.28%	32'532'383.81	11.95%	9'203'155.38	39.45%
Débiteurs	41'942'451.35	16.69%	43'767'018.13	16.08%	1'824'566.78	4.35%
Stocks	1'376'462.14	0.55%	1'445'361.80	0.53%	68'899.66	5.01%
Autres actifs circulants	3'499'176.88	1.39%	3'520'661.93	1.29%	21'485.05	0.61%
Immobilisations corporelles immeubles	173'835'577.14	69.16%	182'721'115.11	67.12%	8'885'537.97	5.11%
Immobilisations corporelles meubles	3'926'639.25	1.56%	4'382'557.95	1.61%	455'918.70	11.61%
Immobilisations financières et incorporelles	3'439'554.84	1.37%	3'863'994.64	1.42%	424'439.80	12.34%
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	-
Total	251'349'090.03	100.00%	272'233'093.37	100.00%	20'884'003.34	8.31%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	12'461'994.10	4.96%	10'805'994.03	3.97%	-1'656'000.07	-13.29%
Autres dettes à court terme	10'294'932.57	4.10%	14'736'534.31	5.41%	4'441'601.74	43.14%
Dettes envers les pensionnaires	1'235'185.77	0.49%	1'053'502.69	0.39%	-181'683.08	-14.71%
Banques à court terme	10'948'461.55	4.36%	9'001'149.00	3.31%	-1'947'312.55	-17.79%
Passifs transitoires	3'019'791.57	1.20%	3'565'169.88	1.31%	545'378.31	18.06%
Contributions d'Etat à l'investissement	4'592'601.82	1.83%	5'481'202.66	2.01%	888'600.84	19.35%
Dettes à long terme	158'927'306.58	63.23%	169'552'235.00	62.28%	10'624'928.42	6.69%
Provisions forfait investissement et spécifiques	8'703'016.23	3.46%	10'463'165.64	3.84%	1'760'149.41	20.22%
Capital	13'040'269.79	5.19%	13'236'226.77	4.86%	195'956.98	1.50%
Réserves	26'301'664.32	10.46%	32'108'907.85	11.79%	5'807'243.53	22.08%
Résultat reporté	775'876.34	0.31%	2'599'498.35	0.95%	1'823'622.01	235.04%
Résultat à reporter	1'047'989.39	0.42%	-3'704'92.81	-0.14%	-1'418'482.20	-135.35%
Total	251'349'090.03	100.00%	272'233'093.37	100.00%	20'884'003.34	8.31%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
Besoin fonds de roulement	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Fonds de roulement net global	15'213'584.54		13'090'638.29		-2'122'946.25	-13.95%
Trésorerie	27'594'351.42		36'621'873.10		9'027'521.68	32.72%
Trésorerie	12'380'766.88		23'531'234.81		11'150'467.93	90.06%
Trésorerie	0.00		0.00			
Fonds de roulement d'exploitation	28'125'530.05		34'337'913.39		6'212'383.34	22.09%
Fonds de roulement d'investissement	-531'178.63		2'283'959.71		2'815'138.34	-529.98%
Trésorerie	0.00		0.00			

Fondations de droit privé et public		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.14	1.13
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.44	0.45
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.76	0.74
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	82.90	70.85
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	64.88	63.94
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.28	0.30
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.72	0.70
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.20	0.21
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.26	0.28
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.55	0.73
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.61	0.83

OBSERVATIONS :

Le fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'investissement (FRI), le fonds de roulement d'exploitation étant positifs, le besoin en fonds de roulement (BFR) étant inférieur au FNRG, la résultante est une trésorerie largement positive – *en hausse de 90 % en 2002* - qui induit que les fondations disposent globalement d'une marge de sécurité théorique leur permettant d'exercer leurs activités courantes tout en étant appelées à observer, pour plus de détails, la composition du FNRG au niveau des emprunts qui, notamment, rapportés aux capitaux permanents sont en proportion très élevés (74 %).

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables, le FRI positif en 2002 induit que l'actif immobilisé malgré une présence forte au sein du bilan (70 %) n'est pas financé par le cycle d'exploitation, le FNRG montre qu'il n'est de loin pas positif grâce au résultat uniquement ce qui a pour effet d'asseoir la solidité du financement par le haut du bilan et le BFR, bien qu'en recul de 14 %, indique que les valeurs réalisables sont toujours supérieures aux dettes à court terme. Cet ensemble de facteurs montre que la gestion globale propre à cette forme juridique est saine.

Pourtant, l'étude des ratios montre une image plus mesurée : l'indépendance financière est en légère amélioration (1.14 en 2001 et 1.13 en 2002) par rapport à 2000. Elle est néanmoins peu élevée vu qu'un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6 ; cette indépendance devrait par logique se tenir légèrement au-dessus de 1.

L'actif immobilisé est au 1/3 de sa durée d'amortissement en baisse par rapport à 2000, ce qui implique que des renouvellements ou acquisitions d'actif ont eu lieu. En effet, les immobilisations immobilières ont augmenté de 5 % (+ 8,885 Mios) comme les dettes à long terme de 7 % (+ 10,624 Mios).

L'endettement est élevé ; il occupe plus du 74 % des capitaux permanents ce qui réduit d'autant l'indépendance financière. Le taux d'emprunt moyen corrigé se fixe à 4.16 % en 2001 et à 3.91 % en 2002.

Le délai de recouvrement théorique des dettes et des créances est long mais interagit en positif au niveau du FNRG vu la hausse des journées de règlement des dettes.

L'importance des immobilisations montre que la plupart des fondations sont propriétaires de leurs immeubles. Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement a été améliorée du fait que les fonds propres ont augmenté et se placent en meilleure position face aux emprunts.

La capacité des fondations à régler ses dettes à court terme avec leurs seules disponibilités n'est pas du tout satisfaisante et peut les mettre en difficulté, ceci malgré une amélioration de la situation.

LA SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE :

Société coopérative (1 établ. en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Banque/CCP/caisse	720'178.05	9.39%	1'021'815.58	13.33%	301'637.53	41.88%
Débiteurs	1'113'971.63	14.53%	1'233'166.27	16.09%	119'194.64	10.70%
Stocks	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	-
Autres actifs circulants	179'501.70	2.34%	90'071.40	1.17%	-89'430.30	-49.82%
Immobilisations corporelles immeubles	5'652'174.96	73.73%	5'500'987.11	71.76%	-151'187.85	-2.67%
Immobilisations corporelles meubles	3.00	0.00%	3.00	0.00%	0.00	0.00%
Immobilisations financières et incorporelles	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	-
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	-
Total	7'665'829.34	100.00%	7'846'043.36	102.35%	180'214.02	2.35%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	260'293.25	3.40%	449'097.40	5.86%	188'804.15	72.54%
Autres dettes à court terme	30'053.75	0.39%	31'825.65	0.42%	1'771.90	-
Dettes envers les pensionnaires	16'280.10	0.21%	9'908.65	0.13%	-6'371.45	-39.14%
Banques à court terme	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	-
Passifs transitoires	138'457.00	1.81%	127'107.55	1.66%	-11'349.45	-8.20%
Contributions d'Etat à l'investissement	631'944.85	8.24%	661'073.45	1.66%	29'128.60	4.61%
Dettes à long terme	5'463'420.90	71.27%	5'368'483.55	70.03%	-94'937.35	-1.74%
Provisions forfait investissement et spécifiques	153'000.00	2.00%	153'000.00	2.00%	0.00	0.00%
Capital	159'468.05	2.08%	161'568.05	2.11%	2'100.00	1.32%
Réserves	728'232.35	9.50%	798'849.60	10.42%	70'617.25	9.70%
Résultat reporté	83'585.52	1.09%	84'679.09	1.10%	1'093.57	1.31%
Résultat à reporter	1'093.57	0.01%	450.37	0.01%	-643.20	-58.82%
Total	7'665'829.34	100.00%	7'846'043.36	95.39%	180'214.02	2.35%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
Société coopérative						
Etude de ratios				2001	2002	
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)				1.03	1.02	
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)				0.32	0.34	
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)				0.83	0.82	
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)				100.29	192.25	
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)				79.70	85.61	
R6-Actif circulant : ((stocks+réalissables+disponibles)/Total du bilan)				0.26	0.30	
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)				0.74	0.70	
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)				0.15	0.16	
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)				0.18	0.19	
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)				0.67	0.80	
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)				1.62	1.65	

OBSERVATIONS :

Le fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'investissement (FRI), le fonds de roulement d'exploitation étant positifs, le besoin en fonds de roulement (BFR) étant inférieur au FNRG, la résultante est une trésorerie positive en forte augmentation depuis 1999, ce qui induit que la coopérative dispose globalement d'une marge de sécurité théorique lui permettant d'exercer ses activités courantes tout en étant appelée à observer, pour plus de détails, la composition du FNRG au niveau des emprunts qui, rapportés aux capitaux permanents, sont en proportion très élevés (82 %).

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables, le FRI positif induit que l'actif immobilisé malgré une présence forte au sein du bilan (72 %) n'est pas financé par le cycle d'exploitation, le FNRG montre qu'il n'est de loin pas positif grâce au résultat uniquement ce qui a pour effet d'asseoir la solidité du financement par le haut du bilan et le BFR indique que les valeurs réalisables sont légèrement supérieures aux dettes à court terme. Cet ensemble de facteurs montre que la gestion globale propre à cette forme juridique paraît adéquate. Notons que la diminution du BFR (-79 %) s'oppose à une augmentation du FNRG (+14 %). Ceci peut s'expliquer notamment par un paiement des créances par les résidents bien plus rapide que le règlement des fournisseurs.

L'étude des ratios démontre que l'indépendance financière est en diminution en rapport aux années 1999 et 2000. Celle-ci démontre que l'augmentation des emprunts à long terme a été supérieure à celles des immobilisations nettes. Ce ratio n'est pas élevé vu qu'en théorie, un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6.

La vestusté des immobilisations est à 0.34 en 2002, ce qui signifie que des investissements ont été réalisés en 2001.

L'endettement est élevé ; comme précité, il occupe plus du 80 % des capitaux permanents ce qui réduit d'autant l'indépendance financière. Le délai de recouvrement théorique des dettes et des créances déjà important en 2000 a augmenté très sensiblement en 2002 et interagit fortement au niveau du FNRG vu la sensible différence entre les deux délais. L'importance des immobilisations montre que la coopérative est propriétaire de ses immeubles.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est réduite du fait que les fonds propres sont largement inférieurs aux emprunts. La capacité de la coopérative à régler ses dettes à court terme avec ses seules disponibilités est satisfaisante sans considération des excédents sur investissement.

CONSOLIDATION DES FORMES IDÉALES :

Forme idéale (70 établissements en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	42'628'913.54	12.43%	50'764'882.25	14.06%	8'135'968.71	19.09%
Débiteurs	55'325'762.48	16.14%	58'982'790.84	16.34%	3'657'028.36	6.61%
Stocks	1'901'460.79	0.55%	1'963'937.50	0.54%	62'476.71	3.29%
Autres actifs circulants	4'886'823.99	1.43%	4'909'989.28	1.36%	23'165.29	0.47%
Immobilisations corporelles immeubles	224'746'774.10	65.55%	230'974'847.22	63.97%	6'228'073.12	2.77%
Immobilisations corporelles meubles	4'560'287.60	1.33%	4'892'606.30	1.36%	332'318.70	7.29%
Immobilisations financières et incorporelles	8'804'114.69	2.57%	8'421'579.29	2.33%	-382'535.40	-4.34%
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	164'299.30	0.05%	164'299.30	-
Total	342'854'137.19	100.00%	361'074'931.98	100.00%	18'220'794.79	5.31%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	14'885'075.22	4.34%	14'265'685.05	3.95%	-619'390.17	-4.16%
Autres dettes à court terme	12'729'564.62	3.71%	17'519'013.00	4.85%	4'789'448.38	37.62%
Dettes envers les pensionnaires	1'680'271.81	0.49%	1'328'458.21	0.37%	-351'813.60	-20.94%
Banques à court terme	11'743'687.65	3.43%	9'694'829.95	2.68%	-2'048'857.70	-17.45%
Passifs transitoires	4'172'901.98	1.22%	4'885'528.79	1.35%	712'626.81	17.08%
Contributions d'Etat à l'investissement	8'714'783.36	2.54%	9'742'379.48	2.70%	1'027'596.12	11.79%
Dettes à long terme	205'295'482.33	59.88%	215'063'989.95	59.56%	9'768'507.62	4.76%
Provisions forfait investissement et spécifiques	13'194'516.24	3.85%	15'823'940.44	4.38%	2'629'424.20	19.93%
Capital	22'734'281.30	6.63%	22'918'489.53	6.35%	184'208.23	0.81%
Réserves	44'209'063.88	12.89%	46'358'159.43	12.84%	2'149'095.55	4.86%
Résultat reporté	2'622'115.00	0.76%	4'262'738.31	1.18%	1'640'623.31	62.57%
Résultat à reporter	872'393.80	0.25%	-788'280.16	-0.22%	-1'660'673.96	-190.36%
Total	342'854'137.19	100.00%	361'074'931.98	100.00%	18'220'794.79	5.31%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
Besoin fonds de roulement	19'931'450.27		18'115'653.09		-1'815'797.18	-9.11%
Fonds de roulement net global	50'816'676.16		59'185'705.39		8'369'029.23	16.47%
Trésorerie	30'885'225.89		41'070'052.30		10'184'826.41	32.98%
ctrie	0.00		0.00			
Fonds de roulement d'exploitation	47'703'572.68		49'832'617.58		2'129'044.90	4.46%
Fonds de roulement d'investissement	3'113'103.48		9'353'087.81		6'239'984.33	200.44%
ctrie	0.00		0.00			

Formes idéales		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.16	1.14
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.43	0.44
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.71	0.71
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	74.25	70.57
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	61.92	63.02
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.31	0.32
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.69	0.68
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.24	0.24
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.34	0.34
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.79	0.88
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.94	1.06

OBSERVATIONS :

Au niveau des sociétés de forme idéale, le fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'investissement (FRI), le fonds de roulement d'exploitation étant positifs, le besoin en fonds de roulement (BFR) étant inférieur au FNRG, la résultante est une trésorerie très positive ce qui induit qu'elles disposent globalement d'une marge de sécurité théorique leur permettant d'exercer leurs activités courantes tout en étant appelées à observer, pour plus de détails, la composition du FNRG au niveau des emprunts qui, rapportés aux capitaux permanents, sont en proportion très élevés (71 %).

Remarquons que le BFR enregistre une diminution de 40 % depuis 2000 en rapport à un FNRG qui augmente de 16 %.

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables, le FRI positif (15 % du FNRG) induit que l'actif immobilisé malgré une présence forte au sein du bilan n'est pas financé par le cycle d'exploitation. Le FNRG montre qu'il n'est de loin pas positif grâce au résultat uniquement ce qui a pour effet d'asseoir la solidité du financement par le haut du bilan et le BFR indique que les valeurs réalisables sont supérieures aux dettes à court terme. Cet ensemble de facteurs montre que la gestion globale est adéquate.

Néanmoins, l'étude des ratios atteste que l'indépendance financière est en amélioration (1.09 en 1999, 1.06 en 2000, 1.16 en 2001 et 1.14 en 2002) étant entendu qu'un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6.

L'actif immobilisé est au 2/5 de sa durée d'amortissement. Le taux moyen d'amortissement est de 1.77 % en 2002 ce qui est tout à fait convenable. L'endettement est élevé ; il occupe comme précité quelque 71 % des capitaux permanents. Le taux d'emprunt moyen corrigé se fixe à 4.25 % en 2001 et à 3.99 % en 2002. Les faits démontrent que l'indépendance financière à long terme n'est pas assurée de manière satisfaisante. A ce titre, la mise en place d'une gestion plus active de la dette serait souhaitable.

Le délai de recouvrement théorique des dettes et des créances reste constant en 2002, mais n'interagit que relativement au niveau du FNRG vu la faible différence entre les deux délais.

L'importance des immobilisations montre que les sociétés de forme idéale sont principalement propriétaires de leurs immeubles.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est réduite du fait que les fonds propres sont largement inférieurs aux emprunts.

La capacité des sociétés de forme idéale à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités n'est pas satisfaisante. Sans considération des excédents sur investissement, le rapport passe de 0.94 à 1.06.

La gestion en général pourrait être améliorée par une meilleure politique de recouvrement. Toute la difficulté se situe au niveau de l'endettement et des fonds propres au demeurant insuffisants.

LA RAISON INDIVIDUELLE :

Raisons individuelles (21 établissements en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	6'414'044.83	14.28%	3'455'478.31	10.99%	-2'958'566.52	-46.13%
Débiteurs	11'205'904.29	24.95%	12'005'952.77	38.17%	800'048.48	7.14%
Stocks	166'940.60	0.37%	171'026.80	0.54%	4'086.20	2.45%
Autres actifs circulants	496'487.35	1.11%	646'825.10	2.06%	150'337.75	30.28%
Immobilisations corporelles immeubles	25'957'900.75	57.80%	13'688'851.15	43.52%	-12'269'049.60	-47.27%
Immobilisations corporelles meubles	633'039.70	1.41%	1'003'342.30	3.19%	370'302.60	58.50%
Immobilisations financières et incorporelles	33'204.40	0.07%	483'307.75	1.54%	450'103.35	1355.55%
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	0.00	0.00%	0.00	-
Total	44'907'521.92	100.00%	31'454'784.18	100.00%	-13'452'737.74	-29.96%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	1'790'730.90	3.99%	1'794'905.51	5.71%	4'174.61	0.23%
Autres dettes à court terme	1'856'959.27	4.14%	3'015'795.49	9.59%	1'158'836.22	62.41%
Dettes envers les pensionnaires	232'252.81	0.52%	327'768.28	1.04%	95'515.47	41.13%
Banques à court terme	1'778'959.50	3.96%	1'445'691.10	4.60%	-333'268.40	-18.73%
Passifs transitoires	1'237'399.25	2.76%	1'403'781.20	4.46%	166'381.95	13.45%
Contributions d'Etat à l'investissement	830'621.10	1.85%	523'432.59	1.66%	-307'188.51	-36.98%
Dettes à long terme	31'694'229.10	70.58%	20'129'285.75	63.99%	-11'564'943.35	-36.49%
Provisions forfait investissement et spécifiques	65'513.70	0.15%	88'593.70	0.28%	23'080.00	35.23%
Capital	1'581'320.29	3.52%	-3'556'955.91	-11.31%	-5'138'276.20	-324.94%
Réserves	30'680.00	0.07%	0.00	0.00%	-30'680.00	-100.00%
Résultat reporté	838'649.24	1.87%	4'634'741.17	14.73%	3'796'091.93	452.64%
Résultat à reporter	2'970'206.76	6.61%	1'647'745.30	5.24%	-1'322'461.46	-44.52%
Total	44'907'521.92	100.00%	31'454'784.18	100.00%	-13'452'737.74	-29.96%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
Besoin fonds de roulement	5'921'368.91		5'758'121.60		-163'247.31	-2.76%
Fonds de roulement net global	10'556'454.24		7'767'908.81		-2'788'545.43	-26.42%
Trésorerie	4'635'085.33		2'009'787.21		-2'625'298.12	-56.64%
ctrie	0.00		0.00			
Fonds de roulement d'exploitation	3'839'536.00		6'282'486.47		2'442'950.47	63.63%
Fonds de roulement d'investissement	6'716'918.24		1'485'422.34		-5'231'495.90	-77.89%
ctrie	0.00		0.00			

Raisons individuelles		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	0.84	0.75
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.31	0.35
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.85	0.88
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	60.89	62.07
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	78.55	80.29
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.40	0.46
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.26	0.17
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.15	0.12
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.17	0.14
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.83	0.41
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.93	0.43

OBSERVATIONS :

Le Fonds de roulement net global (FNRG), le besoin en fonds de roulement, le fonds de roulement d'investissement (FRI) étant positifs, la résultante est une trésorerie excédentaire.

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables. Notons que les immeubles accusent une diminution de 47 %. Ceci découle des transformations juridiques propres à ce type de société.

Le FNRG montre qu'il est positif essentiellement grâce au résultat ce qui a pour effet de relativiser la solidité du financement par le haut du bilan. Les valeurs réalisables sont supérieures aux dettes à court terme. Ces premiers indicateurs indiquent à ce stade une situation équilibrée.

En revanche, l'étude des ratios montre que l'indépendance financière s'affaiblit (0.75 en 2002) ; un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6 ; à terme, cette indépendance demeure plus que catastrophique.

Les immobilisations sont à l'évidence sont encore récents vu le ratio dégagé (0.35). A ce titre, la part de l'endettement dans les capitaux permanents est de facto élevé, même très élevé ; il occupe néanmoins 88 % des capitaux permanents ce qui atteste le faible ratio d'indépendance financière précédemment relevé.

Le délai de recouvrement théorique entre les dettes et les créances est déséquilibré en 2002 et a pour effet d'influer négativement le niveau du FNRG.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est en légère amélioration depuis 2000 du fait que les fonds propres demeurent toujours largement inférieurs aux emprunts. Vu la forme juridique, la substance n'est souvent pas conservée au sein de l'exploitation, car ceci est au point de vue fiscal dans l'intérêt de l'entrepreneur.

La capacité des raisons individuelles à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités est insuffisante même en ne prenant pas en compte les excédents sur investissements.

LES SOCIÉTÉS EN NOM COLLECTIF :

Sociétés en nom collectif (7 établissements en 2002)							
Actif	2001		2002			Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	116'754.63	1.46%	34'405.55	0.43%		-82'349.08	-70.53%
Débiteurs	1'555'642.61	19.48%	1'711'324.56	21.42%		155'681.95	10.01%
Stocks	40'975.40	0.51%	32'104.90	0.40%		-8'870.50	-21.65%
Autres actifs circulants	32'774.25	0.41%	85'278.55	1.07%		52'504.30	160.20%
Immobilisations corporelles immeubles	6'088'690.75	76.24%	6'030'920.00	75.48%		-57'770.75	-0.95%
Immobilisations corporelles meubles	90'452.00	1.13%	34'038.00	0.43%		-56'414.00	-62.37%
Immobilisations financières et incorporelles	61'286.85	0.77%	61'716.55	0.77%		429.70	0.70%
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	0.00	0.00%		0.00	-
Total	7'986'576.49	100.00%	7'989'788.11	100.00%		3'211.62	0.04%
Passif	2001		2002			Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	486'056.35	6.09%	531'169.13	6.65%		45'112.78	9.28%
Autres dettes à court terme	737'510.03	9.23%	1'145'479.13	14.34%		407'969.10	55.32%
Dettes envers les pensionnaires	62'604.60	0.78%	36'794.05	0.46%		-25'810.55	-41.23%
Banques à court terme	683'366.20	8.56%	586'551.15	7.34%		-96'815.05	-14.17%
Passifs transitoires	86'637.45	1.08%	111'022.80	1.39%		24'385.35	28.15%
Contributions d'Etat à l'investissement	117'071.60	1.47%	132'441.20	1.66%		15'369.60	13.13%
Dettes à long terme	5'497'857.21	68.84%	5'274'166.11	66.01%		-223'691.10	-4.07%
Provisions forfait investissement et spécifiques	76'641.80	0.96%	75'364.30	0.94%		-1'277.50	-1.67%
Capital	73'111.24	0.92%	102'758.53	1.29%		29'647.29	40.55%
Réserves	8'898.65	0.11%	9'868.65	0.12%		970.00	10.90%
Résultat reporté	-10'477.15	-0.13%	92'083.30	1.15%		102'560.45	-978.90%
Résultat à reporter	167'298.51	2.09%	-107'910.24	-1.35%		-275'208.75	-164.50%
Total	7'986'576.49	100.00%	7'989'788.11	100.00%		3'211.62	0.04%
Delta actif / passif	0.00		0.00				
						Ecart absolu	Ecart relatif
Besoin fonds de roulement/Exc. de fin. d'exploitation	139'512.23		-128'198.30			-267'710.53	-191.89%
Fonds de roulement net global	-427'099.34		-680'343.90			-253'244.56	59.29%
Trésorerie	-566'611.57		-552'145.60			14'465.97	-2.55%
ctrie	0.00		0.00				
Fonds de roulement d'exploitation	165'720.01		-5'958.29			-171'678.30	-103.60%
Fonds de roulement d'investissement	-592'819.35		-674'385.61			-81'566.26	13.76%
ctrie	0.00		0.00				

Sociétés en nom collectif		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.14	1.16
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.20	0.22
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.95	0.97
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	88.43	98.10
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	70.42	74.62
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.41	0.43
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.14	0.14
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.04	0.02
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.04	0.02
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.05	0.01
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.06	0.01

OBSERVATIONS :

La tendance au niveau des SNC s'inverse totalement. En effet, le FNRG est négatif, ce qui signifie que les emplois stables sont supérieurs aux biens stables et que des actifs immobilisés sont à quelque part financés par des éléments du court terme. Ce fait se conjugue avec un BFR négatif qui tend à démontrer que le paiement des créances par les résidents est plus rapide que le règlement des fournisseurs. Malgré ce BFR négatif nommé excédent de financement d'exploitation (EFE), la trésorerie est négative.

Au point de vue des FRI et du FRE, aucune partie du FNRG ne peut être affectée tant à l'investissement qu'au financement du cycle d'exploitation.

Bien que la somme des débiteurs ait bien diminuée depuis 2000, il est à remarquer que le recouvrement des créances est plus rapide contrairement au règlement des dettes qui atteint quelque 100 jours en 2002. Bien que ce phénomène devrait avantager le FNRG, il demeure néanmoins insuffisant.

Cet état de fait nécessite la prise de mesures par une augmentation du FNRG en recherchant une progression des capitaux permanents ou une diminution de l'actif immobilisé ou par la diminution du BFR en s'efforçant de réduire encore le délai de règlements des créances (ce qui a été fait suite à notre observation en 2000) ou en augmentant le délai de paiement des fournisseurs par exemple (ce qui a été fait suite à notre observation en 2000).

L'étude des ratios montre que l'indépendance financière s'améliore quelque peu en 2002 ; à terme, cette indépendance demeure néanmoins préoccupante et s'étiole d'autant. Néanmoins, la forme juridique de cette société permet un retrait de la substance par l'entrepreneur ce qui engendre des analyses pouvant être faussées.

Les immobilisations sont à l'évidence encore récentes vu le ratio dégagé (0.22). Notons que le taux d'amortissement a diminué de 2.24 % à 1.32 %. A ce titre, la part de l'endettement dans les capitaux permanents est de facto élevée ; il occupe néanmoins 97 % des capitaux permanents ce qui atteste le faible ratio d'indépendance financière précédemment relevé.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est insignifiante du fait que les fonds propres sont très inférieurs aux emprunts.

La capacité des sociétés en nom collectif à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités est très insuffisante (les disponibilités ne sont pas à confondre avec la Trésorerie générale telle que calculée ci-haut). Comme précité et vu leurs particularités, moult réserves doivent être émises dans le cadre des sociétés de personnes.

LES SOCIÉTÉS ANONYMES :

Sociétés anonymes (25 établissements en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	5'107'186.74	11.64%	6'861'338.26	15.34%	1'754'151.52	34.35%
Débiteurs	11'831'028.93	26.96%	11'311'734.94	25.29%	-519'293.99	-4.39%
Stocks	260'436.90	0.59%	242'175.60	0.54%	-18'261.30	-7.01%
Autres actifs circulants	902'129.66	2.06%	1'025'586.85	2.29%	123'457.19	13.69%
Immobilisations corporelles immeubles	21'142'000.00	48.17%	19'014'100.00	42.51%	-2'127'900.00	-10.06%
Immobilisations corporelles meubles	1'606'553.00	3.66%	1'490'350.30	3.33%	-116'202.70	-7.23%
Immobilisations financières et incorporelles	2'736'898.55	6.24%	4'536'060.60	10.14%	1'799'162.05	65.74%
Comptes de régularisation d'actif	300'000.00	0.68%	250'000.00	0.56%	-50'000.00	-16.67%
Total	43'886'233.78	100.00%	44'731'346.55	100.00%	845'112.77	1.93%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	2'553'398.80	5.82%	2'202'500.57	4.92%	-350'898.23	-13.74%
Autres dettes à court terme	4'168'569.28	9.50%	6'758'935.18	15.11%	2'590'365.90	62.14%
Dettes envers les pensionnaires	379'970.51	0.87%	263'185.96	0.59%	-116'784.55	-30.74%
Banques à court terme	815'405.78	1.86%	1'265'352.44	2.83%	449'946.66	55.18%
Passifs transitoires	2'253'164.60	5.13%	2'247'059.05	5.02%	-6'105.55	-0.27%
Contributions d'Etat à l'investissement	1'133'883.80	2.58%	1'405'583.15	3.14%	271'699.35	23.96%
Dettes à long terme	22'747'457.70	51.83%	18'836'563.97	42.11%	-3'910'893.73	-17.19%
Provisions forfait investissement et spécifiques	1'678'318.25	3.82%	1'657'826.35	3.71%	-20'491.90	-1.22%
Capital	3'225'000.00	7.35%	3'125'000.00	6.99%	-100'000.00	-3.10%
Réserves	1'122'154.05	2.56%	1'261'295.70	2.82%	139'141.65	12.40%
Résultat reporté	2'039'747.86	4.65%	3'456'317.63	7.73%	1'416'569.77	69.45%
Résultat à reporter	1'769'163.15	4.03%	2'251'726.55	5.03%	482'563.40	27.28%
Total	43'886'233.78	100.00%	44'731'346.55	100.00%	845'112.77	1.93%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
Besoin fonds de roulement/Exc. de fin. d'exploitation	2'504'608.50		-297'766.52		-2'802'375.02	-
Fonds de roulement net global	6'796'389.46		5'298'219.30		-1'498'170.16	-22.04%
Trésorerie	4'291'780.96		5'595'985.82		1'304'204.86	30.39%
ctrie	0.00		0.00			
Fonds de roulement d'exploitation	4'931'065.06		6'969'339.88		2'038'274.82	41.34%
Fonds de roulement d'investissement	1'865'324.40		-1'671'120.58		-3'536'444.98	-189.59%
ctrie	0.00		0.00			

Sociétés anonymes		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.12	1.33
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.26	0.25
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.70	0.62
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	62.51	56.28
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	72.35	67.23
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.41	0.52
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.57	0.80
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.25	0.33
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.36	0.54
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.45	0.49
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.50	0.54

OBSERVATIONS :

Contrairement à l'année 2001, les sociétés anonymes dégagent un excédent de financement d'exploitation ce qui permet une évolution de trésorerie de 30 %. En 2002, le FRI présente un résultat négatif – ce qui implique que l'actif stable était supérieur aux financements stables pouvant financer l'investissement –. Le FRE est, quant à lui, largement positif et peut servir au financement du cycle d'exploitation.

Le FRNG montre qu'il est positif essentiellement grâce au résultat, ce qui a pour effet de relativiser la solidité du financement par le haut du bilan et le EFE indique que les dettes à court terme sont supérieures aux valeurs réalisables. Cet ensemble de facteurs montre que la gestion globale propre à cette forme juridique demeure néanmoins plus saine qu'en 2000. Il faut aussi relever que la restructuration de certaines sociétés anonymes comme de leurs regroupements ont entraîné l'inscription d'immobilisations financières non négligeables.

L'étude des ratios souligne que l'indépendance financière s'est sensiblement améliorée (1.33 en 2002) tout en précisant qu'un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6 ; à terme, cette indépendance demeure préoccupante.

Les immobilisations sont à l'évidence récente vu le faible ratio dégagé (0.25). A ce titre, la part de l'endettement dans les capitaux permanents est de facto élevé ; il occupe néanmoins 62 % des capitaux permanents ce qui atteste un meilleur ratio d'indépendance financière qu'en 2000 et 2001.

Le délai de recouvrement théorique entre les dettes (56 j.) recule de 6 jours alors que celui des créances diminue de 5 jours (67 j.). Cet effet a un effet doublement négatif au niveau du FRNG.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est plus saine du fait que les fonds propres sont à 54 % du montant des emprunts.

La capacité des sociétés anonymes à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités est très insuffisante même dans le cas où les excédents sur investissement seraient déduits.

LES SOCIÉTÉS À RESPONSABILITÉ LIMITÉE :

Sociétés à responsabilité limitée (5 établissements en 2002)							
Actif	2001		2002			Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	917'605.38	13.59%	1'175'190.79	17.55%		257'585.41	28.07%
Débiteurs	2'480'754.13	36.74%	2'467'054.38	36.83%		-13'699.75	-0.55%
Stocks	56'528.00	0.84%	63'239.00	0.94%		6'711.00	11.87%
Autres actifs circulants	236'329.17	3.50%	297'325.41	4.44%		60'996.24	25.81%
Immobilisations corporelles immeubles	2'246'000.00	33.27%	2'156'000.00	32.19%		-90'000.00	-4.01%
Immobilisations corporelles meubles	734'762.00	10.88%	509'733.00	7.61%		-225'029.00	-30.63%
Immobilisations financières et incorporelles	79'444.45	1.18%	29'546.45	0.44%		-49'898.00	-62.81%
Comptes de régularisation d'actif	0.00	0.00%	0.00	0.00%		0.00	-
Total	6'751'423.13	100.00%	6'698'089.03	100.00%		-53'334.10	-0.79%
Passif	2001		2002			Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	949'624.83	14.07%	640'823.55	9.57%		-308'801.28	-32.52%
Autres dettes à court terme	1'612'620.89	23.89%	1'943'257.05	29.01%		330'636.16	20.50%
Dettes envers les pensionnaires	243'281.20	3.60%	206'108.95	3.08%		-37'172.25	-15.28%
Banques à court terme	263'958.35	3.91%	60'475.75	0.90%		-203'482.60	-77.09%
Passifs transitoires	773'687.70	11.46%	815'771.95	12.18%		42'084.25	5.44%
Contributions d'Etat à l'investissement	7'944.40	0.12%	11'616.60	0.17%		3'672.20	46.22%
Dettes à long terme	2'220'000.00	32.88%	2'270'000.00	33.89%		50'000.00	2.25%
Provisions forfait investissement et spécifiques	392'687.25	5.82%	267'572.15	3.99%		-125'115.10	-31.86%
Capital	400'000.00	5.92%	400'000.00	5.97%		0.00	0.00%
Réserves	13'367.40	0.20%	110'516.80	1.65%		97'149.40	726.76%
Résultat reporté	-156'591.68	-2.32%	-164'898.27	-2.46%		-8'306.59	5.30%
Résultat à reporter	30'842.79	0.46%	136'844.50	2.04%		106'001.71	343.68%
Total	6'751'423.13	100.00%	6'698'089.03	100.00%		-53'334.10	-0.79%
Delta actif / passif	0.00		0.00				
						Ecart absolu	Ecart relatif
Excédent de financement d'exploitation	-813'547.72		-789'959.31			23'588.41	-2.90%
Fonds de roulement net global	-159'900.69		324'755.73			484'656.42	-303.10%
Trésorerie	653'647.03		1'114'715.04			461'068.01	70.54%
ctrie	0.00		0.00				
Fonds de roulement d'exploitation	-112'381.49		82'463.03			194'844.52	-173.38%
Fonds de roulement d'investissement	-47'519.20		242'292.70			289'811.90	-609.88%
ctrie	0.00		0.00				

Sociétés à responsabilité limitée		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.38	1.19
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.28	0.45
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.77	0.75
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	79.76	54.84
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	51.98	49.88
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.22	0.23
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.38	0.34
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.10	0.16
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.13	0.21
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.24	0.32
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.24	0.32

OBSERVATIONS :

Le Fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'investissement (FRI), le fonds de roulement d'exploitation sont positifs contrairement au besoin en fonds de roulement qui est négatif. Ce type de situation provient du fait que le paiement des créances par les résidents est plus rapide que le règlement des fournisseurs. De plus, le FNRG est faible car la majorité des établissements n'est pas propriétaire des murs.

Le FNRG étant compensé néanmoins par un excédent de financement d'exploitation (EFE) induit comme résultante une trésorerie positive qui permet aux établissements d'exercer normalement leurs activités courantes. Notons que les fonds étrangers représentent seulement 93 % de la somme de bilan.

Pourtant, il y a lieu de remarquer que la part des fonds propres au sein des capitaux permanents accusent une augmentation sensible entre 2001 et 2002. Une consolidation du capital a eu lieu en 2001. De plus, deux établissements découlent d'un organisme gestionnaire qui reprend l'entier de la substance dégagée par l'exploitation.

L'étude des ratios montre que le délai de recouvrement théorique entre les dettes et les créances est très proche et demeure adéquat.

La situation de la trésorerie immédiate est très mauvaise et peut mettre en péril la gestion courante des dettes à court terme à régler.

Remarquons que cette situation est comparable à celle d'une succursale ou agence dont la principale caractéristique est une orientation quasi centrée sur l'exploitation, le hors exploitation étant marginal.

CONSOLIDATION DES FORMES COMMERCIALES :

Forme commerciale (58 établissements en 2002)						
Actif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	12'555'591.58	12.13%	11'526'412.91	12.68%	-1'029'178.67	-8.20%
Débiteurs	27'073'329.96	26.15%	27'496'066.65	30.26%	422'736.69	1.56%
Stocks	524'880.90	0.51%	508'546.30	0.56%	-16'334.60	-3.11%
Autres actifs circulants	1'667'720.43	1.61%	2'055'015.91	2.26%	387'295.48	23.22%
Immobilisations corporelles immeubles	55'434'591.50	53.54%	40'889'871.15	45.00%	-14'544'720.35	-26.24%
Immobilisations corporelles meubles	3'064'806.70	2.96%	3'037'463.60	3.34%	-27'343.10	-0.89%
Immobilisations financières et incorporelles	2'910'834.25	2.81%	5'110'631.35	5.62%	2'199'797.10	75.57%
Comptes de régularisation d'actif	300'000.00	0.29%	250'000.00	0.28%	-50'000.00	-16.67%
Total	103'531'755.32	100.00%	90'874'007.87	100.00%	-12'657'747.45	-12.23%
Passif	2001		2002		Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	5'779'810.88	5.58%	5'169'398.76	5.69%	-610'412.12	-10.56%
Autres dettes à court terme	8'375'659.47	8.09%	12'863'466.85	14.16%	4'487'807.38	53.58%
Dettes envers les pensionnaires	918'109.12	0.89%	833'857.24	0.92%	-84'251.88	-9.18%
Banques à court terme	3'541'689.83	3.42%	3'358'070.44	3.70%	-183'619.39	-5.18%
Passifs transitoires	4'350'889.00	4.20%	4'577'635.00	5.04%	226'746.00	5.21%
Contributions d'Etat à l'investissement	2'089'520.90	2.02%	2'073'073.54	2.28%	-16'447.36	-0.79%
Dettes à long terme	62'159'544.01	60.04%	46'510'015.83	51.18%	-15'649'528.18	-25.18%
Provisions forfait investissement et spécifiques	2'213'161.00	2.14%	2'089'356.50	2.30%	-123'804.50	-5.59%
Capital	5'279'431.53	5.10%	70'802.62	0.08%	-5'208'628.91	-98.66%
Réserves	1'175'100.10	1.14%	1'381'681.15	1.52%	206'581.05	17.58%
Résultat reporté	2'711'328.27	2.62%	8'018'243.83	8.82%	5'306'915.56	195.73%
Résultat à reporter	4'937'511.21	4.77%	3'928'406.11	4.32%	-1'009'105.10	-20.44%
Total	103'531'755.32	100.00%	90'874'007.87	100.00%	-12'657'747.45	-12.23%
Delta actif / passif	0.00		0.00			
Besoin fonds de roulement	7'751'941.92		4'542'197.47		-3'209'744.45	-41.41%
Fonds de roulement net global	16'765'843.67		12'710'539.94		-4'055'303.73	-24.19%
Trésorerie	9'013'901.75		8'168'342.47		-845'559.28	-9.38%
ctrie	0.00		0.00			
Fonds de roulement d'exploitation	8'823'939.58		13'328'331.09		4'504'391.51	51.05%
Fonds de roulement d'investissement	7'941'904.09		-617'791.15		-8'559'695.24	-107.78%
ctrie	0.00		0.00			

Formes commerciales		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	0.99	1.05
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.28	0.29
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.79	0.75
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	65.93	60.71
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	72.00	70.47
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.40	0.46
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.59	0.54
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.18	0.22
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.23	0.29
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.50	0.40
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.55	0.43

OBSERVATIONS :

Le Fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'exploitation et le besoin en fonds de roulement étant positifs, la résultante est une trésorerie positive qui induit que les sociétés de forme commerciale disposent globalement d'une intéressante marge de sécurité théorique leur permettant d'exercer leurs activités courantes d'une manière tout à fait normale, marge qui doit être relativisée au vu de la part sensible de l'endettement au sein des capitaux permanents (75 %).

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables ; le FRI de caractère négatif démontre qu'aucune partie du FNRG ne peut être affectée à l'investissement, car l'actif stable est d'un montant supérieur aux financements stables pouvant financer les investissements. Ceci implique qu'une partie de l'actif immobilisé a été financée par le cycle d'exploitation, ce qui est contraire à une gestion saine. Néanmoins, le FRI ne représente que 1.25 % de l'actif immobilisé – ce qui relativise notre observation.

Le FNRG montre qu'il est positif essentiellement grâce au résultat, ce qui a pour effet de relativiser la solidité du financement par le haut du bilan et le BFR indique que les valeurs réalisables sont supérieures aux dettes à court terme. Cet ensemble de facteurs montre que la gestion globale propre à ces sociétés de forme commerciale paraît adéquate même si toutes les réserves doivent être émises à ce sujet au vu des formes juridiques, telles que les sociétés de personnes, qui les composent.

L'étude des ratios montre pourtant que l'indépendance financière est d'un meilleur niveau et tend à s'accroître ; notons qu'un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6 ; à terme, cette indépendance demeure plus préoccupante.

Les immobilisations sont à l'évidence récente au vu du ratio de vétusté dégagé (29 %). A ce titre, la part de l'endettement dans les capitaux permanents est de facto élevé (0.75)

Le délai de règlement théorique des dettes (60 j) et du délai de recouvrement des créances (70 j) n'est pas équilibré et peut porter influence au niveau du FNRG.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est de 0.29 du fait que les fonds propres sont inférieurs aux emprunts.

La capacité des sociétés de forme commerciale à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités est insuffisante (les disponibilités ne sont pas à confondre avec la Trésorerie générale telle que calculée ci-haut).

Par comparaison avec les formes idéales, les 10 ratios présentent une image intéressante, à savoir que les formes commerciales sont plus attachées à l'exploitation d'une seule mission contrairement à la forme idéale qui est appelé à offrir diverses prestations sociales. Ce phénomène induit la recherche d'une plus grande stabilité structurelle de l'établissement, la comparaison entre R6 et R7 le prouve.

CONSOLIDATION DES FORMES COMMERCIALES ET IDEALES :

Formes commerciales et idéales (128 établissements en 2002)									
Actif			2001		2002			Ecart absolu	Ecart relatif
Liquidités	55'184'505.12	12.36%	62'291'295.16	13.78%				7'106'790.04	12.88%
Débiteurs	82'399'092.44	18.46%	86'478'857.49	19.13%				4'079'765.05	4.95%
Stocks	2'426'341.69	0.54%	2'472'483.80	0.55%				46'142.11	1.90%
Autres actifs circulants	6'554'544.42	1.47%	6'965'005.19	1.54%				410'460.77	6.26%
Immobilisations corporelles immeubles	280'181'365.60	62.77%	271'864'718.37	60.15%				-8'316'647.23	-2.97%
Immobilisations corporelles meubles	7'625'094.30	1.71%	7'930'069.90	1.75%				304'975.60	4.00%
Immobilisations financières et incorporelles	11'714'948.94	2.62%	13'532'210.64	2.99%				1'817'261.70	15.51%
Comptes de régularisation d'actif	300'000.00	0.07%	414'299.30	0.09%				114'299.30	38.10%
Total	446'385'892.51	100.00%	451'948'939.85	100.00%				5'563'047.34	1.25%
Passif			2001		2002			Ecart absolu	Ecart relatif
Créanciers fournisseurs	20'664'886.10	4.63%	19'435'083.81	4.30%				-1'229'802.29	-5.95%
Autres dettes à court terme	21'105'224.09	4.73%	30'382'479.85	6.72%				9'277'255.76	43.96%
Dettes envers les pensionnaires	2'598'380.93	0.58%	2'162'315.45	0.48%				-436'065.48	-16.78%
Banques à court terme	15'285'377.48	3.42%	13'052'900.39	2.89%				-2'232'477.09	-14.61%
Passifs transitoires	8'523'790.98	1.91%	9'463'163.79	2.09%				939'372.81	11.02%
Contributions d'Etat à l'investissement	10'804'304.26	2.42%	11'815'453.02	2.61%				1'011'148.76	9.36%
Dettes à long terme	267'455'026.34	59.92%	261'574'005.78	57.88%				-5'881'020.56	-2.20%
Provisions forfait investissement et spécifiques	15'407'677.24	3.45%	17'913'296.94	3.96%				2'505'619.70	16.26%
Capital	28'013'712.83	6.28%	22'989'292.15	5.09%				-5'024'420.68	-17.94%
Réserves	45'384'163.98	10.17%	47'739'840.58	10.56%				2'355'676.60	5.19%
Résultat reporté	5'333'443.27	1.19%	12'280'982.14	2.72%				6'947'538.87	130.26%
Résultat à reporter	5'809'905.01	1.30%	3'140'125.95	0.69%				-2'669'779.06	-45.95%
Total	446'385'892.51	100.00%	451'948'939.85	100.00%				5'563'047.34	1.25%
Delta actif / passif			0.00		0.00				
								Ecart absolu	Ecart relatif
Besoin fonds de roulement	27'683'392.19		22'657'850.56					-5'025'541.63	-18.15%
Fonds de roulement net global	67'582'519.83		71'896'245.33					4'313'725.50	6.38%
Trésorerie	39'899'127.64		49'238'394.77					9'339'267.13	23.41%
ctrie	0.00		0.00						
Fonds de roulement d'exploitation	56'527'512.26		63'160'948.67					6'633'436.41	11.73%
Fonds de roulement d'investissement	11'055'007.57		8'735'296.66					-2'319'710.91	-20.98%
ctrie	0.00		0.00						

Formes idéales et commerciales		
Etude de ratios	2001	2002
R1-Indépendance financière : (Immobilisations nettes / Emprunts)	1.12	1.12
R2-Vétusté des immobilisations : (Amortissements cumulés / Immobilisations brutes)	0.40	0.42
R3-Endettement : (Emprunts / Capitaux permanents)	0.73	0.72
R4-Règlement des dettes (en jours) : (Dettes fournisseurs / Charges autres que frais de personnel et amort.)	71.72	67.65
R5-Recouvrement des créances (en jours) : (Créances / Produits de l'exercice)	64.91	65.21
R6-Actif circulant : ((stocks+réalisables+disponibles)/Total du bilan)	0.33	0.35
R7-Immobilisations : (Immobilisations nettes / Total du bilan)	0.67	0.65
R8-Indépendance financière à long terme (Fonds propres / Capitaux permanents)	0.23	0.24
R9-Capacité d'endettement (Fonds propres / Emprunts)	0.32	0.33
R10-Trésorerie immédiate (Valeurs disponibles / Dettes à court terme)	0.70	0.72
R10bis-Trésorerie immédiate corrigée (Valeurs disponibles / Dettes à court terme sans excédents s/inv.)	0.81	0.84

OBSERVATIONS :

Le Fonds de roulement net global (FNRG), le fonds de roulement d'investissement (FRI-12 % du FNRG), le fonds de roulement d'exploitation, le besoin en fonds de roulement étant positifs, la résultante est une trésorerie positive en forte augmentation, trésorerie qui induit que l'ensemble des établissements disposent globalement d'une intéressante marge de sécurité théorique leur permettant d'exercer leurs activités courantes d'une manière tout à fait normale, marge qui doit être relativisée au vu de la part sensible de l'endettement au sein des capitaux permanents (72 %).

Globalement, les capitaux stables sont supérieurs aux biens stables, le FRE de caractère très positif l'emporte sur le FRI ce qui amène à postuler qu'une partie importante du FNRG peut être affectée au cycle d'exploitation.

Le FNRG montre qu'il n'est de loin pas positif grâce au résultat uniquement, ce qui a pour effet d'asseoir la solidité du financement par le haut du bilan et le BFR en diminution signifie que le montant des créances est réglé plus rapidement que celui des dettes à court terme à payer aux créanciers. Les constatations faites précédemment s'avèrent.

L'étude des ratios montre aussi que l'indépendance financière est faible mais tend à s'améliorer ; notons qu'un tel ratio devrait idéalement se situer entre 4 et 6 ; à terme, cette indépendance demeure théoriquement plus que préoccupante.

Le ratio de vétusté de 0.42 démontre un amortissement progressif et que des travaux ou investissements devront avoir lieu à terme.

Le délai de règlement théorique des dettes (67 j) et du délai de recouvrement des créances (65 j) est bien équilibré.

Malgré la précaution de l'interprétation à apporter à ce niveau, la capacité d'endettement est faible du fait que les fonds propres sont inférieurs de 1/3 face aux emprunts.

La capacité des sociétés à régler leurs dettes à court terme avec leurs seules disponibilités est insuffisante (les disponibilités ne sont pas à confondre avec la Trésorerie générale telle que calculée ci-haut), la gestion du court-terme dans le cadre du secteur médico-social étant un problème récurrent.

7. PERSONNEL ET REMUNERATIONS :

7.1 PRÉAMBULE

Les établissements ont comme caractéristique commune, quel que soit le secteur d'activité ou le mode de gestion retenu (gestion associative ou gestion commerciale) d'être des entreprises où la « ressource humaine » constitue l'essentiel des moyens de « production ». Il existe donc des contraintes particulières à ces services rendus à la personne puisque la « clientèle » elle-même est fragilisée par l'âge, surtout le très grand âge ; elle a vécu une longue histoire et a des références culturelles parfois décalées par rapport au modèle dominant d'aujourd'hui. Elle est fragilisée par les maladies chroniques, par leurs séquelles, par les infirmités, dans son corps et dans son esprit, guérit moins vite ou guérit mal, est vouée à une mort annoncée. Il est donc important d'obtenir une image de la situation des personnels qui évoluent au sein du milieu gériatrique afin que tout un chacun puisse se fonder sur quelques références reconnues mais au demeurant encore très générales.

Au sein d'un établissement médico-social, les dépenses liées au personnel peuvent varier selon la mission entre 67 et 83 % des dépenses totales. Il est donc essentiel de connaître et de maîtriser les évolutions de ces dépenses tant au niveau de l'établissement que de l'État.

Vu que le 86 % environ des dépenses générales est financé indirectement par les rentes AVS/AI, les prestations complémentaires AVS/AI, les aides LAPRHEMS, l'assurance-maladie sociale, les allocations pour impotents de l'AVS et directement par des subventions directes de l'État (report-soins, investissements), une information minimale doit pourvoir être obtenue de la situation générale du personnel et des rémunérations y relatives.

L'entrée en vigueur du règlement du 12 avril 2000 révisé le 18 décembre 2003 a permis le recueil d'informations *per capita* du personnel auprès de l'ensemble des établissements médico-sociaux reconnus d'intérêt public. Créée en 2001, la statistique du personnel et des salaires permet d'atteindre un degré de détails intéressant et profitable aux tiers concernés. De cette masse de données traitée uniquement par la section « Économie » du service, une cartographie des fonctions en EMS, des rémunérations et de la structure du personnel a pu être réalisée.

De ce premier essai, des définitions sont apportées afin de faciliter la compréhension du lecteur.

7.2 DÉFINITIONS

LE PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Les personnels rémunérés par les établissements médico-sociaux sont analysés en fonction de la catégorisation appliquée par H+.

Dans le cadre de la statistique du personnel et des salaires et ceci grâce à une nomenclature particulière des fonctions, toute distorsion dans la détermination du salaire moyen comme dans celle des ETP peut être facilement neutralisée. A ce titre, au personnel de soins et d'hébergement, s'ajoutent dans le cadre des dépenses salariales, des personnels de remplacement, intérimaires ou en contrats à durée déterminée (CDD), des apprentis et stagiaires ou de personnel engagées à conditions particulières (bénéficiaires AI par exemple) qui font l'objet d'un traitement particulier. Cette proportion représente le 4.44 % de l'ensemble des ETP dont le personnel intérimaire pour 1.46 %.

L'application de la détermination du salaire moyen s'effectue à la méthode brute et non à la méthode nette, ceci par reconstitution des rémunérations avant diminution des éventuelles indemnités pour incapacité de gain.

LA MASSE SALARIALE

La masse salariale recouvre les dépenses des personnels en fonction dans l'établissement. L'éventail de ces dépenses dépasse largement les charges liées aux rémunérations. La masse salariale comprend des dépenses relevant directement des charges de personnel mais aussi des dépenses qui ne leurs sont pas reliées directement.

La masse salariale est principalement composée des dépenses liées aux rémunérations des personnels telles que les salaires, les charges patronales, les honoraires pour prestations de tiers. Cependant, d'autres dépenses connexes existent, relevant des personnes en place dans l'établissement et non assises directement sur les salaires.

7.3 DÉCOMPOSITION DE LA CLASSE 3 « SALAIRES ET CHARGES SOCIALES »

Comme précisé sous point IV du présent rapport, la classe 3 « Salaires et charges sociales » est composé des groupes financiers suivants :

	2000	2001	Evol. en %	2002	Evol. en %
Groupe 30-35	263'610'137	284'567'441	+7.95	307'374'424	+8.01
Groupe 37	44'523'707	48'807'629	+9.62	53'047'895	+8.68
Groupe 38	2'810'351	2'655'262	-5.51	767'342	-71.1
Groupe 39	4'676'913	5'253'629	+12.33	5'826'497	+10.90

Le **groupe 30 « Personnel médical »** comprend les rémunérations relatives aux médecins et aux psychologues.

Le **groupe 31 « Personnel soignant »** comprend principalement les rémunérations relatives aux infirmiers, aux infirmiers-assistants avec CFC, aux aide-infirmiers, aide-hospitaliers et aide-soignants, aux veilleurs ainsi qu'aux étudiants, apprentis, stagiaires et intérimaires de soins.

Le **groupe 32 « Personnel des autres disciplines médicales »** comprend les rémunérations des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des animateurs, des éducateurs, des intervenants socio-éducatifs, des diététiciens ainsi que des stagiaires et intérimaires.

Le **groupe 33 « Personnel administratif »** comprend les rémunérations des directeur d'établissement, des comptables, des secrétaires (secrétaires médicales exceptées), des employées de commerce et de bureau, des téléphonistes et hôtesses d'accueil ainsi que des apprentis et intérimaires.

Le **groupe 34 « Personnel hôtelier »** comprend les rémunérations des intendants, des gouvernantes, des cuisiniers, des employés d'exploitation de cuisine, de service, de lingerie et de buanderie ainsi que des apprentis, stagiaires et intérimaires.

Le **groupe 35 « Personnel technique »** comprend les rémunérations des chef de service, des employés et ouvriers d'exploitation comme des intérimaires.

Ces cinq groupes correspondent à une répartition fonctionnelle qui peut ne pas toujours correspondre à la distribution réelle des activités au sein des EMS (Exemple : lorsque le personnel soignant réalise des activités d'animation). Ceci ne serait possible qu'à partir d'une comptabilité analytique complète.

Le **groupe 37** fait référence aux « **Charges patronales** » qui sont des cotisations versées par l'employeur. En sus de la rémunération brute versée aux salariés, les charges patronales sont des dépenses afférentes aux personnels de l'établissement. Sont considérées comme charges patronales, les cotisations AVS/AI/APG/AC, les allocations familiales, l'AVS de l'exploitation (Sociétés de personnes), la prévoyance professionnelle, l'assurance-accidents, l'assurance perte de gain en cas de maladie, les frais inhérents à la surveillance médicale du personnel, les autres charges sociales.

Le taux de charges sociales de 2000 à 2002 déterminé au regard des rémunérations brutes sont les suivants :

Taux de charges sociales	2000	2001	2002
	16.84 %	17.16 %	17.30 %

Le **groupe 38** reprend les « **Honoraires pour prestations de tiers** » facturés tant par des médecins que par du personnel thérapeutique à l'EMS

Le **groupe 39 « Autres charges de personnel »** sont des charges non liées aux rémunérations c'est-à-dire non assises sur les salaires versés. Ainsi, la formation et les frais de perfectionnement, les frais de recrutement, les dépenses en faveur du personnel, les frais juridiques concernant le personnel sont pris en compte.

ⓘ Avertissement :

La répartition des fonctions se fonde sur les codes de fonctions transmis au sein de la statistique du personnel et des salaires et peut ne pas traduire la réalité de l'ensemble des fonctions réalisé par un même individu (polyvalence horizontale).

DÉCOMPOSITION DES GROUPES 31 À 35

	Année 2000			Année 2001			Année 2002		
	en ffs.	Evol. en %	Coût jour	en ffs.	Evol. en %	Coût jour	en ffs.	Evol. en %	Coût jour
Personnel médical (30)	135'809.00	-94.08%	0.07	320'167.40	135.75%	0.17	209'037.31	-34.71%	0.11
Personnel soignant (31)	153'803'081.32	5.22%	80.70	166'915'382.84	8.53%	87.35	181'629'453.80	8.82%	94.23
Personnel autres discipl. Para. (32)	15'315'273.08	4.16%	8.04	16'753'048.65	9.39%	8.77	19'061'912.09	13.78%	9.89
Personnel administratif (33)	25'911'332.90	4.80%	13.59	27'645'988.74	6.69%	14.47	29'717'414.22	7.49%	15.42
Personnel service de maison (34)	59'896'300.15	2.84%	31.43	63'809'066.62	6.53%	33.39	67'119'382.75	5.19%	34.82
Personnel technique (35)	8'548'340.62	7.31%	4.49	9'123'786.63	6.73%	4.77	9'637'224.02	5.63%	5.00
Sous-Total :	263'610'137.07	3.74%	138.31	284'567'440.88	7.95%	148.92	307'374'424.19	8.01%	159.48
AVS/AI/APG/AC/Alloc. fam.	21'693'173.31		11.38	23'492'933.79	8.30%	12.29	25'340'618.98	7.86%	13.15
Prévoyance prof. et autres	22'830'533.61		11.98	25'314'695.05	10.88%	13.25	27'707'275.56	9.45%	14.38
Sous-Total :	44'523'706.92	3.08%	23.36	48'807'628.84	9.62%	25.54	53'047'894.54	8.69%	27.52
Honoraires pour prest. de tiers :	2'810'350.85	13.23%	1.47	2'655'262.20	-5.52%	1.39	767'342.30	-71.10%	0.40
Autres charges de personnel :	4'676'912.79	6.97%	2.45	5'253'628.98	12.33%	2.75	5'826'497.12	10.90%	3.02
Total Général :	315'621'107.63	3.77%	165.60	341'283'960.90	8.13%	178.60	367'016'158.15	7.54%	190.42

Les rémunérations du personnel, qualifiées de nettes selon « Reporting » (*Rémunérations brutes soumis AVS et non soumis AVS* ./.. Indemnités pour perte de gain), accusent une évolution de 7.95 % (+20'957 Mios) en 2001 et de 8.01 % (+22'807 Mios) en 2002.

A 81 % de l'augmentation financière 2001, l'évolution constatée concernait le groupe 31 (62.6 %) et le groupe 34 (18.7 %). En 2002, 79 % de l'augmentation financière concerne les groupes 31 et 34. Il est à remarquer que l'année 2002 s'est traduite par une revalorisation de certaines fonctions de soins, telles que les infirmières diplômées. La surveillance exercée par le SASH à ce sujet a fait l'objet de deux rapports qui sont exposés ci-après en chapitre 7.7 et 7.8.

En moyenne, on peut valablement admettre que le 75.2 % du financement journalier moyen d'un EMS concerne la masse salariale. En termes d'emploi temps-plein (ETP), l'évolution est la suivante :

	Année 2000		Année 2001		Année 2002	
	ETP	Evol. En %	ETP	Evol. En %	ETP	Evol. En %
Personnel médical (30)	1.614		1.500	-7.06%	1.713	14.20%
Personnel soignant (31)	2'858.647	0.60%	2'970.794	3.92%	3'055.390	2.85%
Personnel autres discipl. Para. (32)	260.807	-0.40%	285.857	9.60%	317.766	11.16%
Personnel administratif (33)	294.700	1.95%	299.284	1.56%	306.851	2.53%
Personnel service de maison (34)	1'259.432	1.11%	1'284.775	2.01%	1'300.696	1.24%
Personnel technique (35)	139.361	7.69%	146.261	4.95%	144.141	-1.45%
Total :	4'814.561	0.99%	4'988.471	3.61%	5'126.557	2.77%

En 2001 l'augmentation des effectifs concerne à quelque 79 % les métiers des soins et du paramédical (+137.19 ETP). Pour 2002, l'augmentation des effectifs est de quelque 85 % pour les mêmes métiers, ce qui tend à démontrer que la lourdeur des cas va croissant.

En conjuguant l'effet-emploi et l'effet financier net, l'évolution est la suivante,

	Année 2000-2001		Année 2001-2002	
	Evolution ETP	Evol. financière nette	Evolution ETP	Evol. financière nette
Personnel médical (30)	-0.114	184'358.40	0.213	-111'130.09
Personnel soignant (31)	112.147	13'112'301.52	84.596	14'714'070.96
Personnel autres discipl. Para. (32)	25.050	1'437'775.57	31.909	2'308'863.44
Personnel administratif (33)	4.584	1'734'655.84	7.567	2'071'425.48
Personnel service de maison (34)	25.343	3'912'766.47	15.921	3'310'316.13
Personnel technique (35)	6.900	575'446.01	-2.120	513'437.39
Total :	173.910	20'957'303.81	139.244	22'806'983.31

Postulant pour 2001 et 2002 sur les salaires moyens corrigés des catégorie 31 à 35 (33 excepté) :

- le 49.8 % de l'évolution financière nette en 2001 de la catégorie 31 a été affecté au personnel nouvellement engagé et le 50.2 % à l'amélioration salariale ;
- L'entier de l'évolution financière nette en 2001 de la catégorie 32 a été affecté au personnel nouvellement engagé ;
- le 34 % de l'évolution financière nette en 2001 de la catégorie 34 a été affecté au personnel nouvellement engagé et le 66 % à l'amélioration salariale ;
- Le 77.8 % de l'évolution financière nette en 2001 de la catégorie 35 a été affecté au personnel nouvellement engagé et le 22.2 % à l'amélioration salariale ;
- Le 35.3 % de l'évolution financière nette en 2002 de la catégorie 31 a été affecté au personnel nouvellement engagé et le 64.7 % à la revalorisation salariale ;
- Le 86.2 % de l'évolution financière nette en 2002 de la catégorie 32 a été affecté au personnel nouvellement engagé et 13.8 % à la revalorisation salariale ;
- Le 26.3 % de l'évolution financière nette en 2002 de la catégorie 34 a été affecté au personnel nouvellement engagé et le 73.7 % à la revalorisation salariale.
- L'entier de l'évolution financière nette en 2001 de la catégorie 35 a été affecté à la revalorisation salariale.

Il est fort probable qu'au vu des chiffres précités, l'amélioration salariale découlant de l'enveloppe de plus de 26 millions (hors Divisions C) ait été utilisée en grande partie sur 2001 (environ 91 %) mais aussi partiellement sur 2002 par un effet de report⁷. Pour le reste de l'analyse, nous renvoyons le lecteur aux chapitres 7.8 et suivants.

7.4 DÉCOMPOSITION ET DEFINITION DES FONCTIONS AVEC SALAIRES MOYENS

Toutes fonctions confondues, les salaires moyens de chaque catégorie ont été déterminés à partir des rémunérations brutes soumis AVS et non soumis AVS selon la statistique du personnel et des salaires et non de la simple addition des comptes de gestion 30100, 30200, 30300 et suivants.

Salaires moyens	2000	2001	Evol. en %	2002	Evol. en %
Catégorie 30	113'874	114'081	0.18%	125'119	9.67%
Base 2000	100	100.18		109.87	
Catégorie 31	55'948	58'041	3.74%	61'465	5.89%
Base 2000	100	103.74		109.86	
Catégorie 32	59'721	60'161	0.73%	62'351	3.64%
Base 2000	100	100.73		104.40	

⁷ L'effet de report découle d'une décision prise de l'année N sur le taux d'évolution de la masse salariale annuelle de N+1 par rapport à celle de N

Salaires moyens	2000	2001	Evol. en %	2002	Evol. en %
Catégorie 33	90'004	93'239	3.59%	99'290	6.48%
Base 2000	100	103.59		110.31	
Catégorie 34	50'044	51'250	2.40%	54'692	6.71%
Base 2000	100	102.40		109.28	
Catégorie 35	62'956	64'928	3.13%	67'739	4.32%
Base 2000	100	103.13		107.59	
Global	56'998	58'748	3.07%	62'257	5.97%
Base 2000	100	103.07		109.22	

La détermination de ces moyennes ne prend bien évidemment pas en compte les rémunérations des apprentis, stagiaires et intérimaires ou toutes autres revenus n'étant pas en relation avec une durée réputée normale de travail.

Conséquemment, les améliorations salariales de 2001 et la revalorisation salariale de certaines fonctions en 2002 a permis en deux ans l'augmentation de quelque 10 % en moyenne du salaire moyen de la catégorie 31, de 9.2 % de la catégorie 34 et de 7.6 % de la catégorie 35.

Cette première approche mérite d'être affinée par une présentation des définitions de fonctions principales (voir annexe II) et du nombre d'ETP comme du salaire moyen y relatif pour les années 2001 et 2002.

7.5 DÉTERMINATION DES EMPLOIS TEMPS-PLEIN ET DES SALAIRES MOYENS :

LE PERSONNEL MÉDICAL :

Nos de fonctions	Désignation	ETP 2000	Moyenne salariale 2000	ETP 2001	Moyenne salariale 2001	Evolution ETP 2001-2000	Evolution salaires 2001-2000	ETP 2002	Moyenne salariale 2002	Evolution ETP 2002-2001	Evolution salaires 2002-2001
3001	Médecin	1.000	137'959.00	1.000	138'734.00	0.000	0.56%	1.048	150'954.20	0.048	8.81%
30030	Psychologue universitaire	0.614	73'906.03	0.500	64'776.40	-0.114	-12.35%	0.567	70'834.30	0.067	9.35%
		1.614	113'591.88	1.500	114'081.00	-0.114	0.43%	1.713	125'119.00	0.213	9.68%

LE PERSONNEL SOIGNANT :

Nos de fonctions	Désignation	ETP 2000	Moyenne salariale 2000	ETP 2001	Moyenne salariale 2001	Evolution ETP 2001-2000	Evolution salaires 2001-2000	ETP 2002	Moyenne salariale 2002	Evolution ETP 2002-2001	Evolution salaires 2002-2001
31010/61	Infirmier-chef de grande à petite importance	127.514	96'297.58	123.295	99'816.44	-4.219	3.65%	126.581	105'324.97	3.286	5.52%
31100/102	Infirmiers diplômés	321.656	70'682.16	376.167	74'027.40	54.511	4.73%	388.640	79'188.32	12.473	6.97%
31200/202	Infirmiers-assistants avec CTC	302.919	63'740.85	290.162	67'781.34	-12.757	6.34%	289.108	69'785.33	-1.054	2.94%
31300/301	Aide-hospitaliers/Aides en gériatrie certifié	176.399	53'327.48	181.694	54'695.78	5.295	2.57%	155.871	59'793.43	-25.823	9.32%
31400/402	Aide-infirmiers CRS	1334.730	48'641.48	1350.979	50'472.19	16.189	3.78%	1'334.932	52'707.73	-16.047	4.43%
31500/501	Aide-soignants certifiés	179.612	51'308.52	227.319	52'803.78	47.707	2.91%	245.894	55'687.09	18.575	5.46%
31520	Auxiliaire de santé CRS	0.000	0.00	0.000	0.00	0.000	0.00%	38.637	54'253.65	38.637	-
31550	Veilleur	6.846	51'420.87	119.266	55'039.05	112.420	7.04%	121.768	63'813.54	2.502	15.94%
31600/1	Infirmiers en unités de soins (ICUS)	27.028	77'731.39	11.884	90'909.12	-15.144	16.95%	10.731	93'928.01	-1.153	3.32%
31610/12	Aide-Infirmiers en unités de soins	288.719	50'356.44	201.639	50'946.17	-87.080	1.17%	232.389	53'514.58	30.750	5.04%
31900/03	Étudiants, élèves et stagiaires	63.657	25'557.57	46.931	26'117.53	-16.726	2.19%	54.320	31'004.10	7.389	18.77%
31990/9	Intérimaires et personnel à conditions particulières	29.510	75'713.64	41.020	79'065.04	11.510	4.43%	52.482	67'051.82	11.462	-15.19%
		2888.647	55'524.41	2970.794	58'041.01	112.147	4.53%	3055.390	61'465.00	84.596	5.97%

Même si certains codages induisent une difficulté de bonne compréhension, on peut néanmoins supposer, malgré la moindre croissance des effectifs de soins, que l'année 2002 se caractérise par un engagement plus important des professions de soins certifiées voire non certifiées, telles qu'aide-infirmières, aide-soignantes et auxiliaires de santé. Il serait donc intéressant d'évaluer l'existence d'un effet de balancement du diplômé vers des professions de « certification » en soins.

LE PERSONNEL DES AUTRES DISCIPLINES PARAMÉDICALES :

Nos de fonctions	Désignation	ETP 2000	Moyenne salariale 2000	ETP 2001	Moyenne salariale 2001	Evolution ETP 2001-2000	Evolution salaires 2001-2000	ETP 2002	Moyenne salariale 2002	Evolution ETP 2002-2001	Evolution salaires 2002-2001
32100	Laborantin médical et assistant technicien	0,050	101'200,00	0,000	0,00	-0,050	-100,00%	0,133	71'729,32	0,133	-
32300/2	Physiothérapeutes diplômés (après ajustement)	5,028	92'954,65	3,984	82'705,00	-1,044	-11,03%	3,357	84'429,00	-0,627	-2,08%
32500	Assistant en pharmacie avec CFC	0,000	0,00	0,000	0,00	0,000	0,00%	0,581	61'672,89	0,581	-
32501	Employé expérimenté en pharmacie	0,017	65'561,76	0,000	0,00	-0,017	-100,00%	0,080	70'511,25	0,080	-
32600/2	Secrétaires et employés médicaux	0,828	70'050,00	1,206	60'040,05	0,378	-14,29%	1,965	69'637,18	0,759	15,98%
32700/03	Diplômés et employés en ergothérapie	10,064	59'031,93	13,565	62'312,01	3,501	5,56%	13,301	67'327,46	0,264	8,05%
32710/14/17	Animateurs diplômés	129,721	64'075,28	133,807	65'109,31	4,086	1,61%	132,335	67'822,12	-1,472	-4,17%
32715/6	Aide-animateurs sans CFC	107,672	52'180,43	122,096	52'669,82	14,424	0,94%	144,943	55'071,24	22,847	4,56%
32718	Musicothérapeute diplômé	2,192	83'558,49	2,975	82'637,45	0,783	-1,10%	2,761	86'602,72	0,214	4,80%
32730/735	Éducateurs et employés du domaine éducatif avec CFC	2,432	57'862,45	2,826	57'105,29	0,394	-1,31%	5,540	59'673,78	2,714	4,50%
32800	Assistant social diplômé	0,167	95'845,51	1,200	64'005,50	1,033	-33,22%	0,200	71'175,00	-1,000	-11,20%
32810	Dietéticien diplômé	0,033	50'227,27	0,100	20'494,50	0,067	-59,20%	0,000	0,00	-0,100	-100,00%
32900/02	Stagiaires et étudiants	1,402	24'380,63	1,800	26'135,58	0,398	7,20%	4,727	23'796,38	2,927	-8,95%
32900/99	Intérimaires et personnel à conditions particulières	1,202	83'852,62	2,297	84'455,38	1,095	0,72%	7,844	78'776,22	5,547	-6,72%
		260,807	59'555,33	285,857	60'161,00	25,050	1,02%	317,766	62'351,00	31,909	3,64%

La remarque précédente peut être tout à fait transposée au niveau de l'animation. L'année 2002 se caractérise par l'engagement plus important d'aide-animateurs sans CFC.

LE PERSONNEL ADMINISTRATIF (FONCTION DIRECTORIALE NON COMPRISE) :

Nos de fonctions	Désignation	ETP 2000	Moyenne salariale 2000	ETP 2001	Moyenne salariale 2001	Evolution ETP 2001-2000	Evolution salaires 2001-2000	ETP 2002	Moyenne salariale 2002	Evolution ETP 2002-2001	Evolution salaires 2002-2001
33010/60	Direction de Home	101,411	131'018,26	105,907	132'819,52	4,496	1,37%	105,576	142'214,72	-0,331	7,07%
33100/01	Responsable administratif / Comptable diplômé	15,217	94'591,94	20,751	90'792,71	5,534	-4,02%	21,835	100'340,26	1,084	10,52%
33110/30	Secrétaires de direction/comptable avec CFC	86,294	76'371,20	80,324	74'669,98	-5,970	-2,23%	76,798	78'935,59	-3,526	5,71%
33150	Responsable organisation qualité	0,633	74'186,65	3,768	81'572,96	3,135	9,96%	3,336	83'986,93	-0,432	2,96%
33200/01	Employés de commerce avec CFC	35,526	66'906,93	41,663	69'611,27	6,137	4,04%	45,039	66'900,78	3,376	-3,89%
33202	Employé de commerce ou d'administration sans CFC	6,022	60'103,02	3,652	65'281,39	-2,370	8,62%	4,890	61'252,35	1,198	-6,17%
33300	Employé de bureau avec CFC	8,617	55'384,13	7,365	66'721,05	-1,252	20,47%	5,570	61'554,50	-1,795	-7,74%
33301/03	Employés de bureau	16,500	56'472,52	12,394	59'623,18	-4,106	5,58%	17,146	59'545,61	4,752	-0,13%
33400/500	Téléphonistes, employés téléphoniste et hôtesses d'accueil	2,958	58'023,59	5,358	61'988,90	2,400	6,83%	5,092	59'971,93	-0,266	-3,25%
33900/1	Apprentis de commerce et bureau	13,246	11'851,48	9,083	10'851,62	-4,163	-8,44%	10,275	10'878,11	1,192	0,24%
33900/9	Intérimaires et personnel à conditions particulières	8,275	95'806,82	9,015	107'892,95	0,740	12,62%	11,333	88'086,73	2,318	-18,36%
		294,700	90'372,49	299,284	93'239,00	4,584	3,17%	306,851	99'290,00	7,567	6,49%

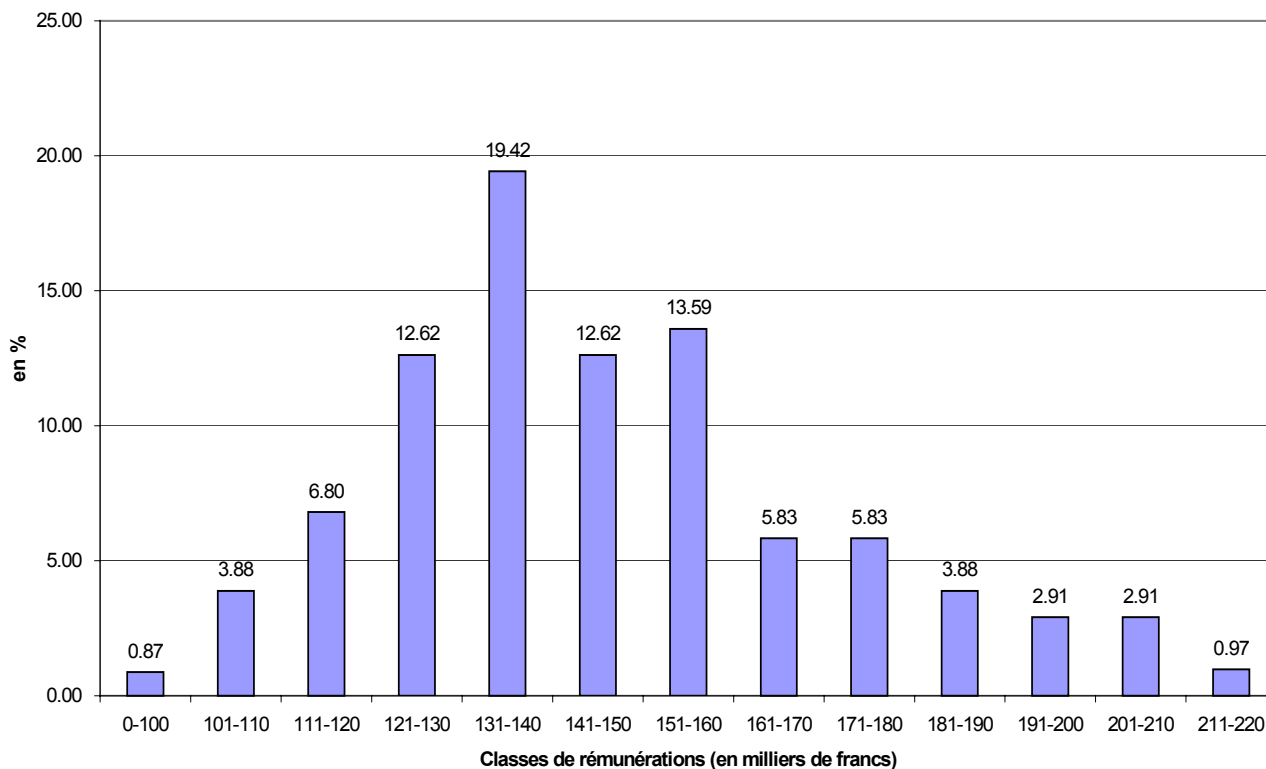
En valeur absolue, cette catégorie est celle qui accuse une augmentation de la moyenne salariale la plus sensible en comparaison aux autres personnels.

LE PERSONNEL DIRECTORIAL :

A partir d'un échantillon prenant en compte 103 établissements, les rémunérations ont été converties au regard d'un taux d'activité de 100 % afin de pouvoir procéder, *ceteris paribus*, à une comparaison. Ces dernières ont été réparties dans des classes de rémunérations.

L'histogramme de la distribution des rémunérations directoriales se présente comme suit :

Histogramme de répartition des rémunérations directoriales



Par analyse bivariée et au vu du graphique, le mode, c'est-à-dire le caractère le plus représenté, se situe à 136'000/annuel. La médiane se situe à Fr. 132'432/annuel et la moyenne à Fr. 138'349/annuel. La relation entre les trois indices démontrent que les valeurs sont à peu près symétriques.

L'écart-type se monte à Fr. 36'289. Par considération d'une mesure de dispersion relative, le coefficient de variation qui permet de déterminer un indice quantitatif de comparaison est de 26.2 %.

Même si l'écart-type présente l'inconvénient de sous-estimer légèrement l'écart des données par rapport à la moyenne et que la moyenne a l'inconvénient d'être sensible aux estimations extrêmes d'un échantillon, on peut conclure que plus du 25 % de l'échantillon est plus ou moins fortement éloignée de la moyenne.

Il est à relever un phénomène important : la taille de l'établissement ne joue aucun rôle direct au sens de l'ampleur de la rémunération. En effet, l'écart moyen peut avoisiner Frs. 60'000 pour des établissements de 30 lits au plus, Fr. 37'000 pour des établissements de 31 à 50 lits au plus, Fr. 33'000 pour des établissements de 51 à 90 lits au plus et de Fr. 18'000 pour des établissements de 91 à 150 lits au plus.

Par une analyse de corrélation, il est aisé de démontrer que l'effet-taille ne joue quasi aucun rôle dans la détermination de la rémunération.

Le coefficient de détermination de 0.2949, qui est une mesure proportion de la variation de la variable Y qui s'«explique» par les variations de la variable X, prouve bien ce phénomène puisque plus du 70 % de la variance reste inexpliquée à ce sujet. Le coefficient de corrélation, qui est de 0.543, démontre que la relation linéaire est faible.

Par comparaison avec les 23 institutions spécialisées dans l'aide à la (rè)insertion pour adultes handicapés et en difficulté (handicap mental, physique, psychique, difficultés sociales et psychologiques, alcoolisme et toxicomanie) dont la surveillance est assurée par le Service de Prévoyance et d'Aide Sociales (SPAS), les rémunérations directoriales sont fixées au regard d'une grille de classification inscrite au sein d'une charte selon des critères liés notamment à la taille de l'institution et à la formation du directeur.

Bien que les critères retenus en matière de définition de taille ne soient pas, en rapport aux critères AVDEMS, les mêmes pour les deux dernières catégories (moyen et grand) auprès des institutions spécialisées, nous pouvons relever les différences suivantes en termes de salaires moyens entre les institutions spécialisées et les établissements médico-sociaux :

	EMS de petite taille < 25 lits	EMS de taille moyenne > 25 lits < 70 lits	EMS de grande taille > 70 lits
	Institutions spécialisées de petite taille < 30 places	Institutions spécialisées de taille moyenne 30 à 100 places et/ou multi-structures	Institutions spécialisées de grande taille > 100 places et/ou multi-structures
Etablissements médico-sociaux	Fr. 123'498	Fr. 139'906	Fr. 166'488
Institutions spécialisées	Fr. 112'800	Fr. 126'700	Fr. 138'600

Il est à relever que la création historique des institutions spécialisées découle en grande majorité d'un acte de foi ou d'ordre philanthropique ; la gestion de type commerciale y est donc absente.

LE PERSONNEL SOCIAL ET HÔTELIER :

Nos de fonctions	Désignation	ETP 2000	Moyenne salariale 2000	ETP 2001	Moyenne salariale 2001	Evolution ETP 2001-2000	Evolution salaires 2001-2000	ETP 2002	Moyenne salariale 2002	Evolution ETP 2002-2001	Evolution salaires 2002-2001
34010/60	Intendants de maison	39.183	73'684.58	35.063	80'883.96	-4.12%	9.77%	35.797	77'205.22	0.73%	-4.53%
34070/73	Gouvernantes	38.885	59'368.76	35.150	62'138.45	-3.73%	4.67%	34.607	67'179.89	-0.54%	8.11%
34080/82	Employés d'exploitation et spécialisé (intendance/maison)	551.616	45'875.43	528.189	47'490.56	-23.42%	3.52%	545.953	49'425.98	17.76%	4.08%
34100/10	Chefs de cuisine	72.438	73'220.91	70.462	72'046.25	-1.9%	-1.6%	68.553	78'395.96	-1.94%	8.81%
34111/40	Cuisiniers avec CFC ou équivalent	101.004	59'393.65	110.630	62'568.36	9.63%	5.35%	112.831	63'949.88	2.20%	2.21%
34150/51	Cuisiniers sans CFC	20.494	55'146.24	22.862	56'991.58	2.36%	3.35%	16.621	58'836.45	-6.24%	3.24%
34160/62	Employés d'exploitation et spécialisé (cuisine)	240.090	46'478.43	231.442	49'188.37	-8.64%	5.83%	221.378	51'704.43	-10.06%	5.12%
34170/84	Responsable & employés Cafétéria et service	8.497	47'647.62	34.791	50'323.02	26.24%	5.61%	52.969	53'472.02	18.17%	6.28%
34200	Couturière avec CFC	1.289	45'062.45	0.222	44'772.52	-1.06%	-0.64%	0.265	49'857.74	0.04%	11.36%
34210/13	Responsable et employés d'exploitation et spécialisé (lingerie et buanderie)	139.107	47'123.56	141.227	49'690.30	2.12%	5.45%	126.901	52'293.58	-14.33%	5.24%
34900/03	Apprentis et stagiaires	35.368	13'598.50	36.363	13'429.15	0.95%	-1.25%	43.961	15'396.27	7.58%	14.63%
34990/9	Intérimaires et personnel à conditions particulières	11.457	43'166.34	38.375	47'661.89	26.91%	10.41%	40.862	44'460.97	2.48%	-6.72%
		1'259.43	49'297.76	1284.775	51'250.00	25.34%	3.96%	1'300.696	54'692.00	15.92%	6.72%

La croissance des effectifs a été moindre qu'en 2001. La progression est surtout relevante au niveau des employés de maison et du service. L'amélioration des conditions salariales a été effective en 2001 et en 2002.

LE PERSONNEL TECHNIQUE :

Nos de fonctions	Désignation	ETP 2000	Moyenne salariale 2000	ETP 2001	Moyenne salariale 2001	Evolution ETP 2001-2000	Evolution salaires 2001-2000	ETP 2002	Moyenne salariale 2002	Evolution ETP 2002-2001	Evolution salaires 2002-2001
3500/60	Chefs de service technique	44,573	75'472,66	37,460	79'746,84	-7,113	5,66%	38,135	80'418,96	0,675	0,84%
35100/01	Responsable technique, employé d'exploitation qualifié avec CTC	49,669	64'007,86	63,449	63'497,13	13,780	-0,80%	64,382	67'243,80	0,933	5,90%
35200/02	Employé d'exploitation et spécialisé sans formation	39,237	52'084,20	41,334	55'187,22	2,097	5,96%	37,568	57'333,23	-3,766	3,89%
35300	Ouvrier d'exploitation sans formation et sans pratique	3,138	18'850,94	0,191	29'344,24	-2,947	55,66%	0,100	33'942,50	-0,091	15,67%
35900/9	Infirmières et personnel à conditions particulières	2,744	57'149,65	3,827	39'887,86	1,083	-31,20%	3,956	26'469,92	0,129	-33,64%
		139,361	63'165,80	146,261	64'928,01	6,900	2,79%	144,141	67'739,00	-2,120	4,33%

Le personnel technique accuse une baisse de 2.12 ETP en 2002. L'amélioration salariale concerne tout particulièrement les ouvriers d'exploitation sans formation et sans pratique.

7.6 DÉTERMINATION PAR FORME JURIDIQUE ORGANIQUE DES EMPLOIS TEMPS-PLEIN ET DES SALAIRES MOYENS :

Réparti par forme juridique organique, il demeure intéressant de déterminer les différences entre la moyenne par catégorie de fonctions déterminée auprès des formes commerciales et des formes idéales. Toute fonction n'étant pas exercée dans des conditions de travail et de rémunérations réputées normales a été écartée. Ainsi, la moyenne répond à la plus proche réalité du terrain. De plus, il est à préciser que la fonction directoriale a été également écartée.

Partant de l'hypothèse que les formes idéales majoritairement membres auprès de l'AVDEMS répondent aux conditions fixées dans le « Guide de l'Employeur » de cette même association, les écarts avec les formes commerciales qui en découlent sont les suivants :

Forme idéale	EPT 2000	EPT 2001	+/-	EPT 2002	+/-	Moyenne 2000	Moyenne 2001	+/-	Moyenne 2002	+/-
Catégorie 31 fonctions 31010-31612	1'978,27	2'093,73	115,46	2'136,64	42,91	56'375,55	58'348,78	1'973,22	61'477,98	3'129,20
Catégorie 32 fonctions 32100-32810	171,30	189,16	17,86	207,07	17,91	61'990,44	61'739,81	-250,63	63'271,31	1'531,50
Catégorie 33 fonctions 33010-33500	57,24	61,01	3,77	60,44	-0,57	140'019,53	138'780,22	-1'239,30	145'469,93	6'689,71
Catégorie 34 fonctions 34010-34213	870,88	883,32	12,44	888,46	5,14	50'890,42	53'067,86	2'177,45	55'315,64	2'247,78
Catégorie 35 fonctions 35010-35300	98,77	105,94	7,17	102,74	-3,20	63'729,75	65'897,85	2'168,11	69'158,17	3'260,32
Forme commerciale	EPT 2000	EPT 2001	+/-	EPT 2002	+/-	Moyenne 2000	Moyenne 2001	+/-	Moyenne 2002	+/-
Catégorie 31 fonctions 31010-31612	787,21	788,68	1,47	807,91	19,23	55'051,76	57'945,47	2'893,71	61'408,12	3'462,65
Catégorie 32 fonctions 32100-32810	86,91	92,60	5,69	98,13	5,53	54'986,21	57'035,61	2'049,40	60'170,21	3'134,60
Catégorie 33 fonctions 33010-33500	44,17	44,90	0,73	45,14	0,24	119'350,13	124'722,38	5'372,25	137'859,68	13'137,30
Catégorie 34 fonctions 34010-34213	341,73	326,72	-15,01	327,42	0,70	49'139,61	51'090,80	1'951,19	53'213,29	2'122,49
Catégorie 35 fonctions 35010-35300	37,85	36,49	-1,36	37,44	0,95	62'128,55	62'382,19	253,64	65'796,37	3'414,18
Ecarts						Ecart 2000	Ecart 2001		Ecart 2002	
Catégorie 31 fonctions 31010-31612						-1'323,79	-403,31		-69,86	
Catégorie 32 fonctions 32100-32810						-7'004,23	-4'704,20		-3'101,10	
Catégorie 33 fonctions 33010-33500						-20'669,40	-14'057,84		-7'610,25	
Catégorie 34 fonctions 34010-34213						-1'750,81	-1'977,06		-2'102,35	
Catégorie 35 fonctions 35010-35300						-1'601,20	-3'515,66		-3'361,80	

Si l'écart dans le domaine des soins a été fortement réduit dans le cadre des fonctions diplômées tout particulièrement, les métiers non diplômés des catégories 33 à 35 présentent encore des différences importantes entre établissements.

Le taux de rotation du personnel n'a pu être déterminé. Ces données étant difficiles à traiter, il a été jugé préférable d'y renoncer.

STRUCTURE DU PERSONNEL DE SOINS :

Grâce aux données récoltées il a été possible de déterminer la répartition structurelle du "personnel de soins" auprès des établissements. Au point de vue global, on peut estimer que le 63 % du personnel à moins de 45 ans. Au sein de l'AVDEMS, qui représente la majorité des formes idéales, le résultat est comparable. En ce qui concerne la FEDEREMS, association représentant majoritairement les formes commerciales, le résultat est légèrement inférieur, soit 62.8 %. Néanmoins, il est utile de discerner les différences par classe d'âge. On peut ainsi relever que la tranche 25 à 30 est plus présente auprès des formes commerciales contrairement à celles des 30-40 ans et 45-50 ans auprès des formes idéales. A l'inverse la tranche 50 à 55 et plus de 60 ans est proportionnellement supérieures auprès des formes commerciales.

Globalement, l'âge médian du personnel de "soins" se situe à 40,7 ans, à 40.5 ans auprès des formes idéales et de 41 ans auprès des formes commerciales. Vu que les données à disposition ne permettent pas de déterminer si l'âge médian croît ou décroît, il demeure néanmoins évident que le renouvellement des postes en "soins" sera un problème crucial à venir dans la gestion des ressources humaines.

STRUCTURE DU PERSONNEL DE SOINS TOUTES FORMES JURIDIQUES CONFONDUES (ÉTAT 2001)

Classes d'âge	En %	En % cumulé
< 20 ans	0.45	0.45
> 20 < 25	8.08	8.52
> 25 < 30	11.78	20.30
> 30 < 35	12.03	32.33
> 35 < 40	15.47	47.80
> 40 < 45	15.53	63.33
> 45 < 50	14.23	77.56
> 50 < 55	10.67	88.22
> 55 < 60	7.71	95.93
> 60	4.07	100.00

STRUCTURE DU PERSONNEL DE SOINS « FORMES IDÉALES »

Classes d'âge	En %	En % cumulé
< 20 ans	0.56	0.56
> 20 < 25	8.37	8.92
> 25 < 30	11.17	20.09
> 30 < 35	12.10	32.19
> 35 < 40	15.84	48.03
> 40 < 45	15.42	63.45
> 45 < 50	14.41	77.86
> 50 < 55	10.37	88.24
> 55 < 60	7.81	96.05
> 60	3.95	100.00

STRUCTURE DU PERSONNEL DE SOINS « FORMES COMMERCIALES »

Classes d'âge	En %	En % cumulé
< 20 ans	0.00	0.00
> 20 < 25	6.91	6.91
> 25 < 30	14.22	21.13
> 30 < 35	11.76	32.88
> 35 < 40	13.98	46.86
> 40 < 45	15.97	62.83
> 45 < 50	13.50	76.33
> 50 < 55	11.83	88.17
> 55 < 60	7.31	95.47
> 60	4.53	100.00

Au niveau de la répartition par sexe, le taux moyen de présence masculine et féminine est le suivant :

Homme	Femme	Total
11.6 %	88.4 %	100 %

Au niveau de la présence étrangère dans les soins, la répartition est la suivante :

Suisse	Étranger	Total
57.7 %	42.3 %	100 %

Il est très probable que ce taux s'inverse dans le cadre des catégories de fonctions 34 "personnel hôtelier" et 35 "personnel technique". Cette hypothèse ne peut être vérifiée au vu de la qualité des données transmises à ce niveau.

7.7 TAUX D'ENCADREMENT⁸ :

	2000	2001	Evol. en %	2002	Evol. en %
Taux d'encadrement "soins" (cat. 30-31)	0.565	0.584	+3.36	0.590	+0.85
Taux d'encadrement "global" (cat. 30-35)	0.951	0.980	+3.04	0.986	+0.61

Suite à un recul constaté en 1999, les situations de 2000 à 2002 accusent une amélioration réjouissante tant pour les « soins » que « l'hôtellerie ».

Les taux d'encadrement 2002 auprès des formes idéales et commerciales comme ceux découlant des missions se présentent comme suit :

	Forme idéale	Forme commerciale
Taux d'encadrement "soins" (cat. 30-31)	0.602	0.560
Taux d'encadrement "paramédical et hôtellerie" (cat. 32-35)	0.402	0.382
Taux d'encadrement "global" (cat. 30-35)	1.004	0.942

⁸ Le taux d'encadrement détermine le nombre d'équivalent temps-plein par résident

Les formes idéales présentent généralement un taux d'encadrement supérieur vu que ces dernières peuvent délivrer des prestations complémentaires aux deux fonctions principales d'hébergement, soit socio-hôtelière et de soins. L'explication découle du fait que les formes commerciales ont une présence plus soutenue dans le cadre des missions psychiatriques et psychogériatrique spécifique.

Selon les missions, les taux d'encadrement peuvent varier comme suit :

TAUX D'ENCADREMENT PAR MISSION TOUTES FORMES JURIDIQUES CONFONDUES

	Gériatrie	Gériatrie et psychogériatrie	Psychogériatrie spécifique	Psychogériatrie et psychiatrie	Psychiatrie
Taux d'encadrement "soins" (cat. 30-31)	0.622	0.591	0.640	0.795	0.392
Taux d'encadrement "paramédical et hôtellerie" (cat. 32-35)	0.429	0.394	0.388	0.555	0.323
Taux d'encadrement "global" (cat. 30-35)	1.051	0.984	1.028	1.350	0.715

TAUX D'ENCADREMENT PAR MISSION DES FORMES IDÉALES

	Gériatrie	Gériatrie et psychogériatrie	Psychogériatrie spécifique	Psychogériatrie et psychiatrie	Psychiatrie
Taux d'encadrement "soins" (cat. 30-31)	0.608	0.600	0.643	0.804	0.446
Taux d'encadrement "paramédical et hôtellerie" (cat. 32-35)	0.436	0.399	0.407	0.434	0.324
Taux d'encadrement "global" (cat. 30-35)	1.044	1.000	1.050	1.238	0.770

TAUX D'ENCADREMENT PAR MISSION DES FORMES COMMERCIALES

	Gériatrie	Gériatrie et psychogériatrie	Psychogériatrie spécifique	Psychogériatrie et psychiatrie	Psychiatrie
Taux d'encadrement "soins" (cat. 30-31)	0.641	0.541	0.638	0.786	0.386
Taux d'encadrement "paramédical et hôtellerie" (cat. 32-35)	0.420	0.364	0.375	0.686	0.323
Taux d'encadrement "global" (cat. 30-35)	1.061	0.905	1.013	1.472	0.691

Au niveau du taux d'encadrement des soins, celui-ci demeure en général plus élevé auprès des formes idéales sauf dans le cas particulier de la gériatrie. L'encadrement « soins » au lit est supérieur dans ce dernier cas en termes de jours de travail de 7.59 auprès des formes commerciales. Même pour le taux d'encadrement "paramédical et hôtellerie", ceci sauf en mission "psychogériatrie et psychiatrie" (ce dernier cas n'est pas relevant, seuls deux établissements étant concernés).

7.8 ÉTUDE SUR L'AFFECTATION DES RESSOURCES ALLOUÉES EN 2001 AUX ÉTABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS SALARIALES

OBJET DE L'ÉTUDE

Rendre compte de l'application des mesures décidées par le Conseil d'État pour l'année 2001 concernant les améliorations salariales du personnel travaillant en EMS à savoir :

- le respect du salaire minimum de la classe dans laquelle chaque collaborateur est colloqué par sa fonction,
- le paiement intégral d'une annuité au minimum et de l'indexation au 1^{er} janvier (+1,33%),
- le paiement intégral du 13^{ème} salaire.

Ces mesures ont été financées par l'augmentation des tarifs pour un montant total estimé à environ 30 millions de francs. Chaque établissement s'est engagé par écrit à les respecter (Annexe 2 à la convention vaudoise d'hébergement médico-social fixant les tarifs à charge des résidents dans les EMS et les Divisions C d'hôpitaux).

Nous devons préciser que les Divisions C ont été exclues de l'étude car les salaires en vigueur dans ces établissements sont réputés être conformes à ceux versés en milieu hospitalier. Par ailleurs, ce type d'établissement n'étant pas tenu de fournir une formule de Reporting complète, nous n'avons pas les données nécessaires au contrôle de l'évolution de leur masse salariale.

LA MÉTHODE UTILISÉE

Concernant la méthode de contrôle utilisée, la manière la plus simple de procéder aurait été de vérifier l'application des mesures d'après chaque statistique du personnel et des salaires (Annexe V du Reporting). Il est important à cette occasion de préciser que ce document, de qualité très variable malgré une réelle amélioration en 2001, n'est que partiellement complété pour une très grande majorité des établissements.

Il a donc été décidé de comparer le financement supplémentaire induit par la hausse des tarifs en 2001 avec l'augmentation de la masse salariale (salaires plus charges sociales) cette même année pour appréhender la part de financement supplémentaire consacrée à l'amélioration des conditions salariales.

Détermination du financement supplémentaire : nous l'avons obtenu en appliquant la hausse de tarif (part assureurs, report soins, prix facturés résidents C et D) à l'activité réalisée en 2001.

Détermination de l'évolution de masse salariale : nous avons utilisé les statistiques du personnel 2000 et 2001 pour l'évolution des salaires et les comptes de charges sociales du Reporting soit « AVS/AI/APG/AC » (comptes 37000 et 37020), « Prévoyance professionnelle » (compte 37100), « Assurances accidents » (compte 37200) et « Assurance perte de gain maladie » (compte 37210).

En effet, la statistique du personnel reflète mieux la réalité de l'établissement que les comptes de salaires du Reporting, ceux-ci comportant certains éléments ne relevant pas toujours de l'exercice comptable concerné (provisions pour gratifications ou indemnités diverses).

Par confrontation de ces deux données, nous avons obtenu le ratio d'affectation pour chaque établissement.

LES RÉSULTATS OBTENUS

Mars 2003 : Réception des derniers Reporting 2001, finalisation de la procédure de validation et calcul, par établissement, du ratio d'affectation du supplément de financement à la masse salariale.

Résultat : sur les 120 EMS pour lesquels nous disposons de données pertinentes,

- 75 ont un ratio d'affectation supérieur à 80%
- 29 n'ont effectué qu'une affectation partielle
- 7 ont tout affecté à une hausse d'effectif
- 9 n'ont apparemment rien affecté aux salaires

LES ACTIONS MENÉES

Avril 2003 : Envoi d'un courrier du Sash / section économie demandant aux 45 établissements des 3 dernières catégories de se déterminer sur l'application des mesures.

Résultat :

- 103 établissements ont joué le jeu,
- 11 établissements se caractérisent par une réponse non pertinente (3) ou inexistante (8),
- 6 établissements se distinguent par des salaires moyens bas et certaines catégories de personnel peu rémunérées.

Juillet 2003 :

- Monsieur Charles-Louis Rochat est informé des résultats de l'étude
- Envoi d'une lettre signée par le chef du département aux 8 établissements n'ayant pas répondu

Décisions de suivi :

- Analyse des réponses et du Reporting 2002 de ces 8 établissements,
- Analyse des données 2002 pour les 3 établissements n'ayant pas répondu clairement,
- Analyse du Reporting 2002 et visite de contrôle le cas échéant pour les 6 établissements aux niveaux de rémunération insuffisants.

Entre juillet et septembre 2003, 7 établissements ont fait parvenir une réponse à la lettre de CLR. Le huitième n'a jamais répondu malgré plusieurs relances.

Réception des Reporting 2002 entre juillet et décembre 2003.

Validation des Reportings achevée en mars 2004.

LES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE

L'analyse des 17 établissements pour lesquels des doutes subsistaient quant à l'affectation ainsi que les contrôles sur place de 3 d'entre eux, nous autorisent à dresser le constat suivant :

- 1) Dans **10** établissements on peut considérer la situation comme étant normalisée dans le sens où chaque salarié a reçu une rémunération conforme. Un problème de dotation est toutefois à signaler pour 2 d'entre eux,
- 2) **1** établissement, objet d'un contrôle sur place n'a pas respecté les normes en vigueur et doit toujours nous renseigner sur certains points relatifs aux salaires,
- 3) **4** établissements sont portés sur la liste de ceux à surveiller particulièrement lors de la procédure de validation du Reporting 2003 ou de ceux à contrôler sur place,
- 4) **1** établissement a connu de tels problèmes de paramétrage que la statistique des salaires n'est pas pertinente,
- 5) **1** établissement n'a jamais répondu aux courriers concernant la validation de la statistique du personnel et nous ne pouvons donc conclure.

Il est par ailleurs important de noter que le fournisseur informatique concerné par le mauvais paramétrage a été informé par notre service des problèmes rencontrés lors de la procédure de validation de la statistique des salaires 2002.

7.9 ÉTUDE SUR LA REVALORISATION EN 2002 DES PROFESSIONS SOIGNANTES DIPLÔMÉES TRAVAILLANT EN ÉTABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX :

OBJET DE L'ÉTUDE

Rendre compte de l'application au sein des EMS des mesures de revalorisation des professions soignantes diplômées décidées par le Conseil d'État pour l'année 2002 et dont la charge totale a été estimée à environ 16.15 millions de francs (8.9 à charge de l'État et 7.25 à charge des assureurs). Pour les seuls EMS, le coût total a été évalué à 1.8 million de francs dont 80% à charge de l'état et 20% à charge des assureurs.

Les employés des 23 fonctions concernées par cette décision auraient dû bénéficier d'une revalorisation de 3 classes salariales en moyenne en 2002.

LA MÉTHODE UTILISÉE

Les données utilisées sont celles fournies par Data Warehouse et issues des documents de Reporting 2001 et 2002 avec toutes les réserves d'usage sur la qualité desdits documents.

ÉVALUATION DU MONTANT AFFECTÉ À LA REVALORISATION PAR FONCTION SOIGNANT DIPLÔMÉE

Ce montant a été appréhendé par comparaison du salaire moyen 2001 avec le salaire moyen 2002 puis application de cet écart au nombre d'ETP présents en 2002.

CONTRÔLE DE LA COLLOCATION PAR FONCTION

Comparaison de la rémunération moyenne appliquée en 2002 avec la fourchette de salaire correspondant aux classes théoriques selon les normes AVDEMS et en appliquant la revalorisation selon la liste transmise par le SSP.

LES PROBLÈMES RENCONTRÉS

HOMOGÉNÉITÉ DES DONNÉES

Il a fallu apporter une vingtaine de corrections préalables aux fichiers Reporting et notamment dans les cas suivants :

- classification erronée de certaines personnes en raison de la mauvaise prise en compte de la taille de l'établissement
- Enregistrement de certains employés dans 2 fonctions différentes mais équivalentes en 2001 et 2002

ÉVOLUTION DU PERSONNEL DANS CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

L'évolution surprenante du salaire moyen a parfois demandé une analyse par établissement afin d'en trouver la cause. Il en ressort que certaines situations peuvent expliquer les écarts importants constatés entre salaire moyen 2001 et salaire moyen 2002, qu'ils soient positifs ou négatifs :

- Changement de fonction d'une personne entre 2001 et 2002
- Équipe soignante entièrement renouvelée pour une fonction donnée
- Très fort déséquilibre entre la dotation 2001 et la dotation 2002 pour la même fonction et surtout lorsqu'une cette dotation est très faible (<0.5 ETP). Ceci est la cause de la correction (1) du tableau ci-joint.
- Personnel malade durant l'un des deux exercices
- Intervention de la direction dans les soins qui crée une incertitude quant au temps réellement affecté pour chaque tâche et introduit un biais dans les salaires étant donné le haut niveau de rémunération généralement pratiqué dans ce cas.
- Apurement des données nécessaire dans un cas où certaines composantes du salaire ne concernaient pas l'exploitation (correction (2) du tableau ci-joint).

LES RÉSULTATS OBTENUS

Ils sont illustrés dans le tableau « Évaluation du montant consacré par les EMS à la revalorisation des professions soignantes en 2002 » produit en annexe au présent point de chapitre.

La revalorisation des 23 fonctions travaillant en EMS a engendré un coût total supplémentaire pour le réseau évalué à 2'897'456 francs.

Les fonctions ayant enregistré la plus importante hausse du salaire moyen sont infirmier chef de petit EMS (+11'800 francs pour 19 ETP), infirmier chef adjoint de grand EMS (+11'000 francs pour 15 ETP) et premier infirmier diplômé (+7'300 francs pour 63 ETP).

Si on considère le montant affecté à la revalorisation, c'est la fonction d'infirmier diplômé qui a bénéficié du plus grand budget avec 1'590'359 francs pour 319 ETP.

L'étude de la collocation du salaire moyen 2002 ne fait apparaître aucune situation hors norme.

ÉVALUATION DU MONTANT CONSACRÉ PAR LES EMS À LA REVALORISATION DES PROFESSIONS SOIGNANTES EN 2002

Fonctions agrégées		Total salaires 2001	Total EPT 2001	Salaire moyen 2001	Total salaires 2002	Total EPT 2002	Salaire moyen 2002	Ecart sur salaire moyen	Hausse masse salariale	Hausse dotation	Hausse salaire moyen	Montant total affecté à la revalorisation	Collocation après revalorisation	Salaire minimum après revalorisation	Salaire maximum après revalorisation	Ecart <0: sal. moy.<min. >0: sal.moy.>max.
(1)	31010 Infirmier chef grand EMS	2'743'753	25.196	108'896	2'446'835	21.932	111'565	2'668	-11%	-13%	2%	58'520	26-28	79'497	128'432	
	31011 Infirmier chef adjoint grand EMS	1'435'371	15.209	94'376	1'562'963	14.829	105'399	11'023	9%	-2%	12%	163'455	25-27	77'780	123'632	
	31020 Infirmier chef moyen EMS	5'591'645	54.990	101'685	6'179'911	58.029	106'497	4'812	11%	6%	5%	279'246	24-26	75'797	119'012	
	31021 Infirmier chef adjoint moyen EMS	1'064'490	12.651	84'143	1'031'349	11.547	89'317	5'175	-3%	-9%	6%	59'753	23-25	73'823	114'568	
	31030 Infirmier chef petit EMS	1'089'156	11.690	93'170	1'989'483	18.955	104'958	11'788	83%	62%	13%	223'448	22-24	71'709	110'290	
	31031 Infirmier chef adjoint petit EMS	229'849	2.502	91'866	82'533	0.833	99'079	7'213	-64%	-67%	8%	6'008	21-23	69'732	106'183	
	31100 Premier infirmier diplômé 31601 ICUS adjoint	5'148'642	66.512	77'409	5'323'286	62.890	84'644	7'235	3%	-5%	9%	455'020	19-21	65'717	98'341	
	31101 Infirmier diplômé 31102 Infirmier diplômé spécialisé en gériatrie	22'408'141	305.700	73'301	24'965'855	318.897	78'288	4'987	11%	4%	7%	1'590'359	17-19	61'878	91'051	
	31600 ICUS	1'030'128	11.464	89'858	961'444	10.355	92'848	2'991	-7%	-10%	3%	30'968	21-23	69'732	106'183	
	32300 32301 Physiothérapeute diplômé 32302	329'580	3.985	82'705	283'427	3.357	84'429	1'723	-14%	-16%	2%	5'785	17-19	61'878	91'051	
(2)	32700 32701 Ergothérapeute diplômé 32702	704'337	10.841	64'970	840'861	12.550	67'001	2'031	19%	16%	3%	25'490	17-19	61'878	91'051	
	TOTAL	42'115'210	525.118	80'201	46'318'295	542.553	85'371	5'170	10%	3%	6%	2'897'456				

8. CONCLUSION GENERALE

Dans le dessein d'encourager l'information entre les acteurs du terrain et l'État, l'entrée en vigueur du nouveau règlement du 18 décembre 2003 (RSV 5.1 C) fixant les normes relatives à la comptabilité, au contrôle des comptes et à l'analyse des établissements médico-sociaux reconnus d'intérêt public a instauré une obligation de transmission de données plus soutenue selon un cadre réglementaire uniforme.

Ces quatre années de recueil et de traitement de données sous forme informatisée comme de production des résultats ont nécessité une très grande énergie. De l'effort consenti, des progrès doivent être encore réalisés, progrès nécessaires au vu des défis qui nous attendent.

Comme précité à l'avant-propos, ce rapport d'études et de synthèse reste fidèle, si limité soit-il, aux deux objectifs qui ont inspiré les deux premiers volumes, à savoir :

- présenter une synthèse cohérente qui couvre les aspects financiers, d'activités et du personnel en établissement médico-social ;
- proposer une étude qui expose le plus clairement et le plus rigoureusement possible une analyse pertinente. Ainsi, les présentations sont accompagnées de nombreux états chiffrés, de tableaux de synthèse, de graphes et autres illustrations concrètes. De même, des réflexions, des hypothèses et critiques sont livrées sur des sujets qui peuvent soulever les controverses dans la littérature ou dans la pratique.

La méthodologie utilisée et rapportée dans le présent document a voulu être complémentaire dans l'interprétation au travail de statistique descriptive exposé au sein des annuaires statistiques sanitaire du canton de Vaud. A ce titre, il est important de rappeler que certaines réserves doivent être émises quant à l'interprétation avancée dans cette analyse. Les données ayant été, en premier lieu, agrégées, ladite analyse ne donne qu'une image générale d'ordre systémique et non systématique pouvant être soumise à moult interprétations.

De plus, l'établissement médico-social ne peut relever d'une analyse traditionnelle en termes de marché. En effet, ce domaine d'activités ne remplit pas les critères essentiels de marché étant entendu que les pouvoirs publics interviennent dans un esprit conventionnaliste à plusieurs niveaux dont notamment à ceux liés aux orientations, aux prix, à l'emploi, à la politique salariale globale et à la politique d'investissement, ce qui n'empêche cependant nullement une autonomie et une responsabilité de gestion significative des établissements médico-sociaux.

Pour être interprétés correctement, les indicateurs de gestion comme les ratios retenus ne doivent donc pas être étudiés qu'individuellement. Ce sont des éléments de calcul qui permettent l'analyse mais qui doivent être associés à la connaissance d'autres facteurs extérieurs aux seuls éléments financiers et soumis à une comparaison sur plusieurs exercices. La comparaison des données ne se fait ici que sur deux années – ce qui est encore peu pour donner une interprétation de l'évolution des masses financières.

Ante finalis, il a été jugé utile de proposer un résumé de ce rapport d'études et de synthèse puis un exposé de réflexions « libres » n'engageant que l'auteur du présent document.

8.1 RÉSUMÉ

ACTIVITÉS (DIVISIONS C INCLUSES) :

Le 2/3 des lits est géré par des établissements de forme idéale (57 % de l'ensemble) ; les formes commerciales sont en majeure partie des petits établissements médico-sociaux (EMS). Toutes formes juridiques confondues, les moins de 32 lits occupent le 50 % de l'ensemble des établissements entrant dans le champ d'application dudit règlement ; les EMS de moins de 52 lits occupent le 75 % du même ensemble.

Le nombre de résidents C a augmenté de 2.88 % comme le nombre de journées d'hébergement (+2.02%), ceci en parfaite relation avec l'ouverture de 80 nouveaux lits entre 2001 et 2002. Le nombre de journées d'hébergement des résidents financièrement autonomes a reculé de 11 % suite à l'introduction de la contribution à l'investissement mise à charge de ces derniers. Sont à constater un taux d'occupation brut moyen de 98 % couplé par une diminution du taux de rotation théorique des pensionnaires et du taux de rotation des lits en secteur C. Le court-séjour accuse une diminution de 7.7 % en 2002 (-5'019 journées). Cet effet peut s'expliquer par l'entrée en long séjour de résidents plus atteints dans leur santé, par un transfert plus important du court-séjour au long-séjour comme d'une lourdeur croissante des résidents présents. On peut également supposer que quelque 34.5 % des résidents déjà présents le 1^{er} janvier 2002 ont séjourné au moins 365 jours dans le même établissement.

Le long séjour « D » accuse quant à lui une forte diminution (+ 21 %) comme le court séjour qui présente une baisse de 14 %.

En ce qui concerne les formes commerciales, le nombre de journées d'hébergement « C » est en augmentation (+ 6076), contrairement au court-séjour qui accuse une diminution de 17 %. Le nombre de résidents « C » ne subit qu'une légère évolution (+1.61 %). Le taux de rotation des résidents, le taux de rotation des lits comme le nombre d'entrées et de sorties présentent un recul non négligeable. Conséquemment, ces indicateurs soulignent un degré de lourdeur croissant tant à l'entrée qu'au niveau des résidents déjà présents. Le taux d'occupation des lits C mis en service affiche un taux moyen de 98.2 % en 2002.

En ce qui concerne les formes idéales, la tendance s'inverse partiellement étant entendu que le nombre de journées d'hébergement « C » dépasse largement la production liée à l'ouverture des nouveaux lits tout en absorbant pleinement la baisse d'activités liée au court-séjour. Par une meilleure occupation des lits, l'effet ressenti auprès des formes commerciales est tout aussi comparable auprès des formes idéales. Le taux d'occupation des lits C mis en service affiche un taux moyen de 98 % en 2002.

Au point de vue des typologies de sociétés, les formes commerciales présentent des structures « médianes » très proches de la moyenne de quelque 26 à 27.6 lits dans les domaines de la gériatrie, gériatrie & psychogériatrie compatible et de la psychogériatrie spécifique. Les formes idéales présentent une valeur moyenne de 51 lits pour la gériatrie, des valeurs médianes de 48 lits pour la gériatrie et psychogériatrie spécifique et de 31 lits pour la psychogériatrie spécifique. A ce titre, les associations présentent une valeur en termes de lits de 46 et les fondations de 50. Quant aux raisons individuelles et aux sociétés en nom collectif, elles présentent une valeur médiane de 14.7 respectivement de 23.4.

Globalement, 50 % des établissements ont une valeur médiane inférieure à 32 lits. Face aux évolutions organisationnelles (partenariats inter-entreprises, organisation qualité) et à l'évolution toujours plus exigeante de la mission des EMS, ce constat soulève la question suivante : dans quelle mesure de petites structures peuvent garantir tant une gestion efficiente qu'une variété de ressources disponibles et accessibles (coûts totaux, capacité à attirer les meilleurs professionnels, gestion du risque, encouragement à la formation, etc.) ?.

FINANCES (DIVISIONS C NON INCLUSES) :

Les charges d'exploitation globales progressent de 5.72 % en 2002 (+ 7.53 % au niveau des charges salariales et -0.12 % pour les autres charges d'exploitation) et de 6.45 % en 2001. Le rapport entre la classe 3 et le total des charges d'exploitation s'élève à 77.6 %, proportion répertoriée en 2002 comme la plus élevée à ce jour.

En moyenne les formes commerciales dégagent une proportion salariale en rapport aux charges globales d'exploitation 2002 inférieure de 1.03 points de % par rapport aux établissements de forme idéale. L'évolution des groupes 40 à 49 a été contenue malgré certaines évolutions sensibles de plusieurs postes pour s'élever à 1.38 % en 2001 et de -0.13 % en 2002.

L'évolution en termes de coût brut par lit démontre que l'écart entre forme idéale et forme commerciale s'est réduit de plus de 1/4 pour la classe 3 et de plus de 1/10 pour l'ensemble des coûts d'exploitation bruts par lit. Le coût d'exploitation global par lit/année demeure inférieur de Fr. 3'000 pour les formes commerciales.

Les produits d'exploitation accusent une augmentation encourageante de 4.46 % en 2002 et de 7.61 % en 2001. L'avantage relevé en termes de coûts pour les sociétés de forme commerciale se concrétise également au niveau des produits jusqu'en 2001 seulement. Le produit d'exploitation brut par lit/année est en 2002 quasi égal aux sociétés de forme idéale.

La part soins des résidents « C » augmente de 3.42 % et la part socio-hôtelière de 3.50 % en 2002. Cette dernière découle de la prise en considération de certains nouveaux paramètres. Les « autres prestations aux résidents » en recul de 6.62 % dans les formes commerciales présentent une augmentation de quelque 2.91 % au sein des formes idéales en 2002, mais demeurent face aux formes commerciales inférieures en valeur absolue.

En globalité, l'écart absolu des écarts d'exploitation/lit s'améliore en 2002 de quelque 20 % en faveur des formes idéales, ceci malgré le fait que la forme commerciale accuse un écart en sa faveur de Fr. 2'966. En effet, alors que l'écart sur produit d'exploitation brut/lit de Fr. 634 se prononçait en défaveur pour les formes idéales en 2001, il appert que les formes commerciales dégagent en 2002 un écart sur produit d'exploitation/lit inférieur de Fr. 34 par rapport aux formes idéales. L'écart en termes de coûts d'exploitation bruts s'amointrit de 3.5 % entre les deux formes.

	2001	2002
Forme juridique	Entre forme idéale et forme commerciale	Entre forme idéale et forme commerciale
Ecart « Coûts Expl./Lit »	+ 3'110.05 ou + 3.85 %	+ 2'999.79 ou + 3.5 %
Écart « Produits Expl./Lit »	- Fr. 634.45 ou -0.73 %	+ 34.19 ou + 0.03 %
Écart absolu des écarts d'expl. par lit	- 3'744.50	- 2'965.60

Quant aux coûts d'exploitation bruts/jour en rapport aux produits d'exploitation bruts/jour, l'évolution pour les formes commerciales diminue à la marge de Fr. 4.15 alors que les formes idéales accusent un recul à la marge de Fr. 1.97. En général, la diminution par jour est de Fr. 2.61 entre 2001 et 2002.

	2001		2002	
	Forme idéale	Forme comm.	Forme idéale	Forme comm.
Coûts d'expl. par jour	237.29	226.43	248.04	238.93
Produits d'expl. par jour	242.60	242.20	251.38	250.55
Écart	5.31	15.77	3.34	11.62

Le résultat brut d'exploitation (RBE) en 2001 de Fr. 16'050'880 recule de 30.5 % en 2002 pour atteindre Fr. 11'151'600. Une sous-estimation budgétaire au niveau de la lourdeur des cas explique partiellement la variation de 2001. Au regard des formes idéales et commerciales, l'évolution est la suivante :

	2001		2002	
	Forme idéale	Forme comm.	Forme idéale	Forme comm.
RBE par lit	1'852.91	5'677.55	1'194.28	4'159.87
RBE par jour	5.24	15.92	3.34	11.61
Rentabilité d'expl. ou marge bénéficiaire d'exploitation	2.16%	6.54%	1.33%	4.63%

Le degré d'association entre les journées d'hébergement et charges/produits d'exploitation présente un coefficient de détermination de 0.96 en 2001 et de 0.957 en 2002. Plus du 4 % de la variance s'explique par quelques EMS ayant une activité en termes de lits D importante et la délivrance de certaines prestations supplémentaires non négligeables.

Le déficit lit/année sur l'investissement mobilier et immobilier se monte à Fr. -440 en 2001 et de Fr. -316 en 2002 pour les sociétés de forme idéale et à Fr. -1'398 en 2001 et de Fr. -356 en 2002 pour les sociétés de forme commerciale. Cette amélioration découle notamment pour les formes commerciales de l'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2002 de la nouvelle Convention relative à la participation financière de l'État pour la mise à disposition des biens mobiliers et immobiliers. L'évolution du résultat sur investissements accuse une sensible amélioration de l'ordre de 4.17 % en 2001 (déficits en 2000 : Fr. 4'054 Mios et en 2001 de Fr. 3'885 Mios) et de 54.5 % en 2002 (déficit de Fr. 1'768 Mios). Le déficit/jour sur investissement évolue donc de Fr. 2.03 en 2001 à Fr. 0.92.

Le hors-exploitation profite surtout aux sociétés de forme commerciale qui présentent en 2002 un taux de progression des produits importants de 198 % et de 14 % pour les formes idéales. Les charges, quant à elles, évoluent respectivement de 126 % et de 32 %. Ce phénomène s'explique par la transformation de certaines sociétés. Globalement, le hors exploitation compense à raison de 62 % la perte sur investissement en 2001 et à plus de 100 % en 2002.

Quelque 52 % du résultat avant affectation et répartition de l'exercice 2001 et 49 % en 2002 a été attribué à diverses provisions et réserves ; ces attributions sont moins marquantes au regard des années précédentes.

Au niveau des grandes masses, les sociétés de forme idéale dégagent une trésorerie importante tant en 2001 qu'en 2002 (évolution 2002 : +33 %). Globalement, le FRNG (Fonds de roulement net global) est de bonne qualité et le FRE (Fonds de roulement d'exploitation) demeure très significatif au niveau des sociétés de forme idéale, ceci malgré un résultat de l'exercice bien inférieur aux sociétés de forme commerciale. Ceci s'explique dans la mesure où le report à nouveau est constitué de résultats antérieurs non encore affectés et par des réserves plus importantes. Le FRI (Fonds de roulement d'investissement) est classiquement supérieur en proportion au FNRG dans les sociétés de forme commerciale. Néanmoins, il s'inverse en 2002. La propension à l'investissement est donc supérieur auprès des sociétés de forme idéale tout en précisant que cette inversion découle de la transformation juridique de certaines formes commerciales.

Globalement et toutes formes juridiques confondues, on peut admettre que l'indépendance financière est faible, que la vétusté des immobilisations est moindre tout particulièrement au niveau des formes commerciales, que l'endettement est significatif, que le délai de recouvrement des créances comme le règlement des dettes est encore trop long, que l'indépendance financière à long terme est inquiétante, que la capacité d'endettement est à un niveau faible et que la trésorerie immédiate est juste suffisante. Ceci correspond généralement aux secteurs évoluant dans la branche de l'économie sociale n'ayant pas un but lucratif avéré.

PERSONNEL ET RÉMUNÉRATIONS :

L'augmentation de la masse salariale de 7.95 % en 2001 et de 8.01 % en 2002 s'explique respectivement tant par l'engagement « global » de 174 ETP et de 139 ETP que par des revalorisations salariales générales.

Le nombre d'ETP « toutes fonctions confondues » en 2001 de 4'988 augmente à 5'126 en 2002. L'évolution est de 2.85 % au niveau des soins, de 11.16 % au niveau du personnel paramédical, de 2.53 % au niveau du personnel administratif et de 1.24 % au niveau du personnel de maison. Seul le personnel technique accuse une diminution de 1.45 %.

Le salaire moyen corrigé 2002 (hors personnel à rémunérations particulières - apprentis, stagiaires, personnel temporaire, etc...), pour le personnel soignant se monte à Fr. 61'465, pour le personnel paramédical à Fr. 62'351, pour le personnel administratif Fr. 99'290 (fonction directoriale non incluse), pour le personnel de maison Fr. 54'692 et pour le personnel technique Fr. 67'739. Le personnel directorial présente une rémunération médiane de Fr. 132'400 avec un écart-type de Fr. 36'200. La taille de l'établissement ne joue aucun rôle direct au sens de l'ampleur de la rémunération.

Si l'écart dans le domaine des soins a été fortement réduit dans le cadre des fonctions diplômées tout particulièrement, les métiers non diplômés des catégories 33 à 35 peuvent présenter des différences marquantes entre établissements.

Au niveau de la structure du personnel, il est utile de discerner les différences par classe d'âge. On peut ainsi relever que la tranche 25-30 est plus présente auprès des formes commerciales contrairement à celle des 30-40 ans et 45-50 ans auprès des formes idéales. Globalement, l'âge médian du personnel de « soins » se situe à 40.7 ans. 88 % du personnel de « soins » est féminin et 57.7 % est d'origine suisse.

Le taux d'encadrement « soins » est actuellement en moyenne de 0.59 et demeure en amélioration constante. Les formes idéales présentent un taux d'encadrement supérieur vu que ces dernières délivrent généralement des prestations complémentaires aux deux fonctions principales d'hébergement (socio-hôtelier) et de soins.

L'étude menée sur l'affectation des ressources allouées en 2001 aux établissements médico-sociaux à l'amélioration des conditions salariales fait apparaître qu'un 38 % de l'ensemble ayant publié des données pertinentes a procédé, soit partiellement, soit entièrement à une hausse d'effectif, soit à aucune affectation.

Après correction sur demande du département, seuls 7 établissements demeurent soumis à surveillance à ce sujet.

L'étude menée sur la revalorisation en 2002 des professions soignantes diplômées travaillant en EMS démontre qu'elle engendré au niveau des 23 fonctions concernées un coût total supplémentaire pour le réseau évalué à 2'897'456 francs. Les fonctions ayant enregistré la plus importante hausse du salaire moyen sont « infirmier chef de petit EMS » (+11'800 francs pour 19 ETP), « infirmier chef adjoint de grand EMS » (+11'000 francs pour 15 ETP) et « premier infirmier diplômé » (+7'300 francs pour 63 ETP). Si on considère le montant affecté à la revalorisation, c'est la fonction d'infirmier diplômé qui a bénéficié du plus grand budget avec 1'590'359 francs pour 319 ETP. L'étude de la collocation du salaire moyen 2002 ne fait apparaître aucune situation hors norme.

LES RÉSIDENTS (ANNEXE III) :

Il est à constater une profonde transformation de la typologie de résidents en EMS au cours des dernières décennies. Il s'agit dès lors de personnes âgées à la moyenne d'âge très élevée. La vie en ménage collectif ne concerne qu'une minorité de la population âgée, mais une minorité croissante avec l'âge : 4 % seulement entre 65 et 79 ans, mais 22 % au-delà. Plus que les incapacités physiques, ce sont les incapacités mentales qui semblent être à l'origine de l'institutionnalisation. Il est important de relever que vu l'évolution démographique, l'aide et les soins à domicile vont être appelés à se renforcer continuellement, l'établissement médico-social n'étant appelé qu'à devenir un recours ultime.

10. LIBRES RÉFLEXIONS (N'ENGAGEANT QUE L'AUTEUR DU PRÉSENT RAPPORT)

En continuité aux premières « libres réflexions » publiées dans le cadre du deuxième volume, l'originalité de ce chapitre est d'apporter un complément enrichissant au regard des apports liés aux développements théoriques et pratiques du domaine médico-social.

Précédemment, il avait été précisé que les objectifs de rentabilité et de profit qui sont dominants en analyse et en gestion financière et commerciale ne sauraient être dans le domaine du médico-social une priorité, d'où toute la difficulté de conjuguer le dynamisme et la souplesse de la gestion privée et les contraintes nées du service public ou de la nécessité du contrôle de l'emploi des fonds publics.

En effet, l'hébergement ou la prise en charge des personnes âgées dans des conditions de fin de vie acceptables, n'est pas un « bien » qui peut être consommé et échangé. Il correspond plutôt à un idéal revendiqué de plus en plus comme un droit. Le jeu de l'offre et de la demande dans le domaine de la santé n'obéit pas aux mêmes règles qu'en économie générale. La demande de santé ne se traduit pas obligatoirement par la consommation de santé. On peut effectivement demander sans consommer et consommer sans demander. Elle ne se fonde donc pas toujours sur un comportement rationnel. Au sein des établissements médico-sociaux, certaines catégories de malades ne sont pas en état de révéler leurs préférences. Plus généralement, lorsque la maladie survient, elle ne laisse pas au patient le temps d'exercer sa souveraineté, ses préférences. Lorsqu'il rentre en institution par exemple, le patient est tout juste capable d'exprimer un besoin qui prend la forme soit de l'énoncé d'une souffrance physique ressentie ou bien un mal-être souvent vague. Le patient est dans un état d'ignorance partielle ou totale (Culyer, 1971, K.-J. Arrow, 1963) sur son état et sur les produits susceptibles de satisfaire le besoin de santé exprimé. Le malade n'a pas les moyens d'apprécier la qualité des soins qu'il recevra, comme leur efficacité. La consommation revêt donc plus un caractère obligé que préféré.

Véritablement, la consommation des biens de santé est affectée par l'incertitude. Face à ces facteurs d'imperfection concurrentielle et afin de protéger le patient contre le double risque de l'ignorance et de l'incertitude lié à la survenance de la maladie, la composante ou la manifestation publique est très importante. En effet, le bien santé des personnes très âgées appartient à la catégorie des biens et services de type quasi public au niveau du financement mais « privatisé » au niveau de la distribution. A cet égard, le bien santé est encore atypique au sein des biens publics.

Afin de contrebalancer les limites du consommateur, les règles principalement administratives imposées aux producteurs sont donc nombreuses : mise à disposition de principe du terrain par les communes, conditions d'autorisation de construire, de transformer et d'exploiter, normes architecturales et financières, dotations minimales requises en personnel de soins, tarification de prix administrés sous le régime conventionnel, normes de qualité de la prise en charge, etc... Malgré tout, l'initiative privée au demeurant nécessaire dans le domaine du médico-social est encore très actuelle et se concrétise tant par la présence d'un nombre élevé de formes commerciales de petite taille que par un discours engagé émanant d'associations patronales tout particulièrement (*voir publication du Centre patronal, « Liberté économique et responsabilité sociale », p 109 et ss.*). Si celui-ci pourrait se justifier en première lecture, ses conclusions relèvent plus de la conviction partisane et ne sont dès lors que peu pertinentes face à la particularité de ce type de marché, à la théorie des firmes et à l'objectif institutionnel de la prise en charge des personnes âgées (un tiré à part succinct sera publié sur l'opposition des modèles de gestion contractualiste et conventionnaliste).

Face à cette incertitude, la fixation du prix des soins comme des prestations socio-hôtelières a donc toute son importance face aux interventions sociales de production, juridiques, financières et idéologiques. De plus, l'existence de couverture sociale peut induire simultanément une augmentation des quantités produites et consommées de soins, une diminution du prix payé par les consommateurs et une recherche de recettes

supplémentaires par les producteurs. Des pressions s'exercent alors sur les tarifs et des dépassements peuvent être constatés à certains niveaux.

Dans le contexte d'une forte demande face à une offre limitée, certaines orientations de gestion plus rémunératrices peuvent être privilégiées indépendamment de la planification générale cantonale en la matière. De plus, le tarif soins et le forfait socio-hôtelier payé par le résident ne couvrent pas sa consommation effective mais plutôt une consommation standard fondée sur des critères théoriques propres au type d'établissement et à l'établissement lui-même. Chaque résident couvre, en moyenne, un coût généré par la collectivité où il vit, ceci indépendamment de sa propre consommation effective.

Les subventions également, quelles que soient leurs formes, posent les problèmes de l'efficacité économique, de la réalité, de la solidarité et de la liberté individuelle. Transférer les subventions à charge du résident est un exercice particulier tant que le prix facturé n'est pas fixé au niveau du coût marginal social. Néanmoins, il faut reconnaître que la subvention a l'avantage solidaire de l'invisibilité, invisibilité soumise à interrogation dans le cas d'un transfert de ces aides sur le résident. Ce genre de « cosmétique » ne peut qu'engendrer de plus grandes difficultés « tarifaires » comme de l'incompréhension, d'où l'importance d'une politique de transparence efficace.

Au vu des particularités de ce type de marché, pourrions-nous avancer que l'établissement de forme commerciale n'a pas sa place dans l'offre d'une telle prestation ? Considérer uniquement qu'il existe une gestion non marchande dont les règles, les méthodes et les objectifs se définiraient par une opposition manichéenne à la gestion marchande transformant la gestion non marchande en une gestion antimarchande serait une erreur. Un meilleur équilibre, une meilleure orientation des politiques à caractère gérontologique ne peut être néanmoins efficace au vu de ce qui précède que dans la mesure où les autorités locales participeraient activement au développement et à la création de ces lieux d'accueils médicalisés ou non médicalisés pour les personnes âgées comme à une croissante promotion des aides à domicile, ce qui engendrerait un renforcement du rôle des réseaux.

Les réseaux, dans ce nouveau rôle de promoteurs et d'animateurs du développement socio-économique, ont le double avantage d'agir comme relais pour les politiques économiques cantonales moins adaptées aux spécificités locales et de proposer d'autres options afin de renforcer des potentialités trop fines pour être prises en compte par des politiques globales, ceci dans le sens d'un véritable processus de développement de proximité.

Même si le rôle des réseaux est non négligeable, d'autres pistes complémentaires peuvent être explorées. Dans ce sens, il est à relever que face aux difficultés de l'État-providence, l'introduction en Europe de la dimension entrepreneuriale dans les services sociaux connaît une croissance fulgurante au sein d'une nouvelle forme d'organisation comme les coopératives sociales ou plus communément appelées « Société Coopérative d'intérêt collectif (SCIC) », société qui dépasse la définition propre à la reconnaissance d'intérêt public. Ce genre de sociétés permet de rassembler des bénévoles, des usagers, des salariés, des collectivités locales...qui peuvent être associés à la coopérative et participer communément à la définition de la stratégie, des produits et des services.

Dans le but de favoriser l'intervention privée dans ce domaine, le gouvernement français a édicté le 1^{er} juillet 1996 une loi permettant la création des Sociétés à finalité sociale (S.F.S.). De par leurs statuts, ces sociétés s'inscrivent dans les lois coordonnées sur les lois commerciales. Mais à la différence d'une société commerciale classique, la société à finalité sociale n'a pas, en principe, pour but premier la recherche du bénéfice mais bien le service à la collectivité et à ses membres, notamment via la formation par le travail. Elle intègre donc le concept de profit et la notion d'action médico-sociale en replaçant la personne au centre de ses activités.

D'une manière générale, ce nouveau cadre juridique vise à encourager les dynamiques entrepreneuriales et commerciales qui s'inscrivent dans un projet social. Ils peuvent aussi permettre de formaliser le caractère « multistakeholders » de nombreuses initiatives en associant au contrôle de celles-ci les différentes parties prenantes (travailleurs rémunérés, bénévoles, usagers...). On est donc bien en présence d'un nouveau entrepreneuriat au coeur même de l'économie sociale, ce qui permet de faire l'hypothèse que le terme « entreprise sociale » pourrait bien avoir du sens, plus que jamais (*Source : Problèmes économiques No 2.770 « la place du milieu associatif dans la protection sociale », La documentation française, 17 juillet 2002*).

Adaptée à la prise en charge de la personne âgée, ce type d'organisation découlerait de l'article 70 du projet de la Nouvelle Constitution du Canton de Vaud dont les termes de la reconnaissance resteraient à définir. Les expériences constatées tant en Italie, en France, en Belgique, en Espagne et en Grande-Bretagne démontrent, sans ambages, l'utilité d'une telle démarche dans le contexte socio-sanitaire.

Face à la multiplicité des sentiments auxquels les individus répondent, les conditions variables de coût caractérisant les activités, la diversité des structures et des régimes de subsidiation, la possibilité de poursuivre d'autres fins en même temps que la fin principale, la coexistence avec des services publics font de cette action gérontologique un monde extrêmement composite qui se doit d'être plus transparent et uniformisé. Il importerait de prendre le temps à la réflexion pour en comprendre le sens général des mesures prises ou proposées dans le cadre de la répartition des ressources sociales.

Même si le projet de Loi sur les établissements médico-sociaux n'en parle pas de manière spécifique (LEMS), il a pour avantage néanmoins d'inscrire structurellement les formes commerciales classiques au sein d'une finalité sociale plus affirmée (exploitation à but non lucratif). Néanmoins, nous avons relevé en page 21 et ss. que les formes commerciales sont en majorité composées de petites structures. Face aux contraintes de gestion toujours plus importantes et exigeantes des missions dévolues aux EMS, la recherche d'économies d'échelle devraient théoriquement pousser à l'accroissement de la taille et donc à réduire le nombre d'établissements et favoriser leur remplacement soit par de plus grandes en nombre plus faible, soit par des regroupements/partenariats d'établissements; mais, paradoxalement, les besoins de la spécialisation poussent au contraire vers ce que les auteurs modernes appellent le « spin out », c'est-à-dire vers le détachement de certaines parties de fonctions existantes pour créer de nouvelles entités indépendantes du point de vue juridique et financier. Cette tendance que nous relevons déjà pourrait s'affirmer d'autant plus à l'avenir.

Enfin, pourquoi, nous demanderez-vous, dissenter sur le sujet du médico-social ? C'est en toute modestie, une tentative de réponse à l'appel du Général Charles de Gaulle : « *Figurez-vous que, moi aussi, je me crie parfois, à moi-même, des sous, des sous, des crédits, des crédits,...* » en se rappelant volontiers Paul Eluard « *Il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse ni de sagesse sans générosité* ».

11. ANNEXE I

GLOSSAIRE

- Le **Fonds de roulement net global** (FNRG), défini comme la différence entre les capitaux permanents et les immobilisations indique l'excédent des capitaux stables par rapport aux actifs stables.
- Le **Fonds de roulement d'investissement** (FRI) est la partie du FNRG qui peut être affectée à l'investissement.
- Le **Fonds de roulement d'exploitation** (FRE) est la partie du FNRG qui peut servir au financement du cycle d'exploitation
- Le **Besoin de fonds de roulement** (BFR) indique le besoin structurel de financement généré par le cycle d'exploitation. Il doit théoriquement être couvert par le FRE.
- La **Trésorerie** est la différence entre le FNRG et le BFR. Cette relation ne traduit essentiellement qu'une identité comptable, c'est-à-dire une pure et simple tautologie, puisqu'elle ne fait que traduire de façon développée et indirecte l'égalité de l'actif et du passif.
- L'**Excédent de financement d'exploitation** (EFE), lorsqu'il existe, est la marque d'un cycle d'exploitation excédentaire (les créances sont réglées plus rapidement que les fournisseurs ne sont payés).

12. ANNEXE II

DÉFINITIONS DES FONCTIONS PRINCIPALES DE PERSONNEL

Les diverses missions des établissements médico-sociaux sont de plus en plus celles de soins palliatifs au long cours non pour des « dépendants » stables, mais pour tous les syndromes incurables que l'on peut rencontrer en gériatrie : démences avancées, apraxiques, dénutries, infectées ; hémiplegies flasques grabataires, escarrifiées, infectées, déprimées ; quadriplégiques ; parkinsons non équilibrées ; broncho-pneumopathie chronique obstructive en dyspnée permanente ; artérites critiques aux plaies à panser interminablement ; insuffisances cardiaques chroniques instables. Ces malades sont souvent poly-pathologiques, poly-déficitaires, poly-traités. Ces malades complexes ont gardé leur humanité, des capacités restantes de joie et de souffrance. Ethiquement et légalement ils ont droit comme tout autre citoyen à recevoir les soins nécessités par leur état, même si l'objectif de ces soins est d'assurer un certain confort de vie et non de guérison... Ces personnels ont aussi à assurer les soins palliatifs terminaux lorsque la fin de vie arrive.

Le défi pour le personnel est d'assurer à la fois des soins « lourds » et complexes, et un projet de vie qui valorise les capacités restantes des malades. Le soignant doit connaître et soigner le malade. Il doit aussi connaître la personne, son vécu, ses goûts, son identité.

Les types de pathologies accueillis sont limités avec de grands traits communs : une permanence de besoins en soins de base lourds, avec la survenue prévisible d'aggravation et d'une période terminale. La « consommation » de personnel soignant est permanente. Le rôle propre de chaque catégorie de personnel y est plus important que dans toute autre type d'unité, puisque la personne accueillie est généralement à la fois malade et très dépendante.

INFIRMIER(ÈRES)-CHEF(FE)S

Le rôle du chef-infirmier ne se limite pas à la gestion des horaires et du matériel. Il connaît chaque collaborateur, chaque malade en tant que personne et en tant que soigné, chaque famille. Il connaît tout ce qui se passe dans toutes les équipes (nuit incluse). Il assure la continuité d'une formation adaptée de chaque membre de l'équipe. La démarche qualité est importante. Il représente son équipe et ses malades auprès de la direction. Il valorise la tâche indispensable de chacun de ses collaborateurs et éventuellement remonter le moral de l'équipe.

INFIRMIER(E)S DIPLÔMÉ(ES) (ID)

L'infirmier diplômé en milieu gériatrique est différent de celui du soin « aigu ». Il travaille en équipe auprès de personnes malades dont il assure la charge des soins pendant des mois voire des années. Il travaille avec une équipe d'aide-infirmiers et aide-soignants qu'il doit guider, former, écouter, diriger. Les actes techniques sont rendus plus difficiles par la chronicité, les troubles de la compréhension des malades voire leur opposition.

L'ID doit avoir une compétence dans le soin « relationnel » qui est aussi un soin pour le malade et pour la famille. Savoir affronter l'agressivité ou le harcèlement d'un frontal, le désespoir, d'un dépressif, faire manger celui qui a un trouble de déglutition, panser une escarre infectée, sonder un dément opposant, prévenir une déshydratation sont des tâches plus complexes que les prises de sang et injections dans un service plus banal.

Il manque une nomenclature des actes infirmiers – et médicaux – en gériatrie qui fasse ressortir la complexité et la difficulté de cette tâche.

LES AIDE-SOIGNANT(E)S (AS)

Il est la cheville ouvrière des soins gériatriques. Nulle part son rôle n'est plus important. L'AS est en contact permanent avec le malade et sa famille. C'est lui qui fait vivre ce malade dépendant. C'est l'AS qui a la responsabilité des soins intimes et de la prévention des escarres, de l'alimentation de celui qui a des troubles de la déglutition, de la marche de celui qui ne sait plus marcher seul. Chaque acte de la journée doit aussi être un acte d'animation. L'AS est hautement concerné par le soin relationnel auquel il doit être formé.

C'est une tâche difficile, une tâche noble puisqu'elle concerne la personne mais aussi une tâche technique. C'est une tâche qui implique des responsabilités, des décisions à prendre. L'AS doit savoir se faire accepter de quelqu'un qui ne comprend parfois pas ce que l'on veut lui faire, qui a peur, qui est désespéré. Il doit reconnaître le fait nouveau, informer l'infirmier ou le médecin de ce qui a attiré son attention.

La formation des AS en gériatrie doit concerner les niveaux de compétence pour la gériatrie en général mais aussi pour le cas de chacun de leurs malades individuellement. L'AS doit connaître le projet de soins de chaque malade, son évolution, la personnalité de ce malade, de façon à avoir toujours l'attitude appropriée.

LES PHYSIOTHÉRAPEUTES / KINÉSITHÉRAPEUTES

Même si on espère plus de guérison, on peut améliorer la condition du malade. Le moindre progrès peut transformer la qualité de vie du malade chronique. La moindre aggravation liée à l'absence de soin utile peut faire s'effondrer la qualité de vie du malade. Même si on n'espère plus d'amélioration, on doit maintenir les capacités restantes. Les physios et kinés sont indispensables. En plus de leurs soins techniques, ils ont à apprendre aux AS les bons gestes pour faire marcher chaque malade à mobilité réduite. Marcher avec aide, si peu que ce soit c'est toujours mieux que de rester au fauteuil – même roulant – solution de facilité.

D'autres soignants peuvent intervenir :

- Orthophonistes : indispensables pour rééduquer les troubles de la déglutition mais aussi de la parole chaque que cela est possible ;
- Ergothérapeutes . pour adapter les aides mécaniques et les lieux...

LES MÉTIERS DITS « SOCIAUX » ET « HÔTELIERS »

Gouvernants, employés de maison, employés de cuisine et autres sont présents en établissement médico-social. S'agit-il bien de métiers uniquement hôteliers ? En effet, la femme de ménage de l'institution est aussi en contact avec les malades et a donc aussi un rôle relationnel important. Combien peuvent faire fonction d'aide-soignants ? Chaque fois que c'est le cas, une formation adéquate doit leur être dispensée. Même lorsque ces personnels n'ont pas de tâches de soin à réaliser effectivement, ils devraient être préparés à ce contact avec les malades chroniques. La qualité de la formation et de l'information améliore toujours ses conditions de travail. Quel que soit le métier, un personnel hôtelier bien formé a plus d'aisance dans sa tâche et rend un meilleur service au malade.

LES ANIMATEURS

L'établissement médico-social doit être à la fois lieu de soin et lieu de vie. Il n'est pas qualité de vie sans santé – ou moindre maladie chez ces malades chroniques – mais la qualité de vie ne se limite pas à la prise en charge des problèmes de santé. Il faut assurer vie, loisirs, pour ces malades physiques, sensoriels voire mentaux.

Les animateurs ont une origine professionnelle variable : éducateurs, artistes, aide-soignants, psychologues. La bonne volonté ne suffit pas à faire un bon animateur. Il faut une formation complémentaire : centrée sur la gérontologie et le soin pour les éducateurs, artistes, psychologues, centrée sur l'animation pour ceux qui viennent du monde soignant.

Cette animation variée doit pouvoir s'adresser en même temps ou successivement à tous les malades, même à ceux d'un niveau culturel modeste, même à ceux d'un niveau culturel élevé, même à ceux ayant des troubles cognitifs majeurs et des troubles de l'attention. L'objectif n'est pas de faire de l'activisme acharné et inutile, mais d'aider ces malades à vivre malgré leurs handicaps, de valoriser leur image en face de leur famille et des soignants.

LA FONCTION DIRECTORIALE

L'important de cette fonction est de donner la direction. Il doit être à l'affût des réflexions psychologiques, sociologiques, philosophiques qui enrichiront ses propositions, ses innovations. Une réflexion sur l'éthique lui permettra de reconnaître l'être humain dans chaque vieille personne, quelle que soit sa santé, et surtout de faire partager cette attitude. C'est en affichant cette confiance qu'il peut trouver, par exemple, de nouvelles voies pour évaluer la qualité du service rendu telle que la perçoivent les résidents. A ce titre, un haut niveau de connaissances est exigé dans le domaine gérontologique.

13. ANNEXE III

LE RÉSIDENT - REVUE DE LITTÉRATURE

Dans le cadre de cette étude de synthèse, il demeure indispensable d'apporter un éclairage succinct sur celles et ceux qui résident en établissements médico-sociaux (EMS).

A partir notamment des plus récentes et rares études réalisées en la matière - *notamment celle de Stefano Cavalli "Vieillards à domicile, vieillards en pension"* -, nous avons voulu apporter un éclairage sur le profil spécifique des personnes âgées résidant en EMS.

Théoriquement, le quatrième âge commencerait à 75 ans ; en fait, cette nouvelle catégorie regroupe des personnes plus ou moins âgées, mais, handicapées mentalement, physiquement ou, et surtout, socio-économiquement et affectivement. Le quatrième âge, c'est celui de la dépendance. C'est dans ce public que recrutent aujourd'hui les établissements médico-sociaux. Il est à constater une profonde transformation de la typologie de résidents en EMS au cours des dernières décennies. Il s'agit dès lors de personnes âgées à la moyenne d'âge très élevée (en 1994, à Genève 86 ans, et en Valais central 84,5 ans), souffrant d'un fort taux d'incapacités ; dans cette situation, elles demandent non seulement des soins spécifiques, mais aussi à être assistées dans certains des gestes les plus élémentaires de la vie quotidienne (Lalive d'Epinay, Brunner et Albano, 1998). Si l'on considère les personnes âgées de 75 à 94 ans en Valais et à Genève, l'âge médian des résidents est respectivement de 84 ans et de 87 ans alors que celui des personnes âgées à domicile avoisine les 80 ans. Il s'ensuit donc un écart de 5 à 7 ans, ce qui, à cet âge, est considérable.

Malgré tout, la proportion de résidents en institution rapportée à l'ensemble de la population âgée n'a que peu augmenté durant les trente dernières années. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette stabilité : premièrement, le succès de la volonté politique de favoriser le maintien à domicile ; deuxièmement, l'amélioration de l'état de santé à un âge donné, ce qui compense partiellement les effets du vieillissement de la population (Lalive d'Epinay et al., 1007 et 2000, chapitre IV.). La diminution du taux d'institutionnalisation des 65-79 ans doit également être comprise dans ce sens. Dans les représentations courantes, le nombre de personnes âgées vivant en institution est généralement surestimé, en raison des préjugés selon lesquels la plupart des vieillards malades ou physiquement diminués et qui participent à la construction d'une image stéréotypée de la vieillesse (cf. Hummel, 1995). Pourtant, la vie en ménage collectif ne concerne qu'une minorité de la population âgée, mais une minorité croissante avec l'âge : 4 % seulement entre 65 et 79 ans, mais 22 % au-delà.

Parmi les plus de 80 ans, une personne sur deux vit seule. La très grande majorité d'entre elles sont des femmes, en raison du taux élevé de veuvage féminin. Phénomène anthropologiquement nouveau, il devient de nos jours normal de vivre seul une partie de sa vieillesse. Même en cas de maladie et de perte du conjoint, rester chez soi semble pour la quasi-totalité des personnes âgées, plus satisfaisant que s'installer dans une institution. Au regard du rapport de la troisième Commission fédérale "Vieillir en Suisse" (1995), l'accent se déplace clairement vers l'extension de la politique de maintien à domicile, le recours à l'hébergement en long séjour ne devant se faire que lorsque toutes les autres possibilités d'aide ont été épuisées. Le placement en EMS doit donc devenir un recours ultime.

L'ENTRÉE EN INSTITUTION :

Les études se limitent souvent à énumérer les caractéristiques des résidents : sexe féminin, âge avancé, pauvreté, solitude, perte d'autonomie, état mental affecté et autres. Pourtant ces caractéristiques ne sont pas toujours les causes du placement. En essayant de synthétiser les conclusions des travaux réalisées à ce sujet, les raisons avancées pour le placement en hébergement collectif sont nombreuses contrairement à ce que l'on pourrait penser.

Les raisons répertoriées peuvent être ordonnées en deux grandes catégories : la raisons de santé d'une part et les raisons sociales de l'autre.

Plus que les incapacités physiques, ce sont les incapacités mentales qui semblent être à l'origine de l'institutionnalisation (Tobin, 1995) ; ainsi, un résident sur deux serait atteint dans ses fonctions cognitives (Vellas, Albaredo et Garry, 1997). La démence sénile est très difficile à traiter en dehors du milieu institutionnel et demeure donc peu compatible avec le maintien à domicile, même si l'aide de l'entourage est importante (Du Pasquier et al., 1995; Hagmann et Fragnière, 1997). En conclusion, la plupart des résidents sont des individus souffrant de poly-pathologies et exigeant une surveillance constante.

Un deuxième grand courant de recherche insiste plutôt sur les facteurs sociaux entraînant un placement en pension : le fait de vivre seul, l'absence d'entourage, l'état de pauvreté, les conflits relationnels, etc. (Brody, Poulschock et Masciocchi, 1978 ; Freedman, 1994 ; Kahana, Kahana et Young, 1984 ; Palmore, 1976). Il a été démontré que la cohabitation favorise le maintien à domicile, le couple fonctionnant comme une cellule d'entraide, où les soins informels trouvent un ancrage robuste (Knipscheer, 1995 ; Lalive d'Epinay et al., 1997 ; Michel et al., 1997).

Parmi les autres facteurs favorisant le placement, on peut distinguer les événements perturbateurs et stressants, qui provoquent fréquemment la rupture d'un équilibre déjà fragile. Ces épisodes de crise ont un caractère parfois médical (accident de santé, chute, maladie, hospitalisation), parfois relationnel (veuvage, situation de conflit) (Du Pasquier et al., 1995 ; Fior, 1997 ; Hirsch-Durrett et Christe, 1994).

Deux cas de figure peuvent encore être cités : premièrement la volonté de soulager les enfants et de ne pas constituer un fardeau ou encore de les sécuriser, peut conduire à une meilleure acceptation (ou résignation) du placement en EMS ; deuxièmement, les représentations que l'on a des institutions et de la vie en ménage collectif influencent certainement les attitudes et les stratégies mises en place par la personne âgée afin de demeurer à son domicile. Les raisons liées au logement peuvent agir de manière indissociable avec le statut social et la situation économique de la personne âgée : par exemple, les personnes âgées aux ressources modestes ont moins de chance d'être propriétaires de leur logement et habitent souvent des immeubles anciens, peu favorables au maintien à domicile lorsque des difficultés surviennent.

Le statut social ne semble pas lié significativement à l'institutionnalisation. La part de personnes de statut dit "populaire" est légèrement supérieure en EMS, mais elle n'est pas significative d'un point de vue statistique. En revanche, le niveau d'éducation est fortement associé au lieu de vie, les personnes âgées n'ayant qu'une formation de base étant sur-représentées dans les institutions. Mais cette association pourrait être expliquée par l'âge élevé des résidents de surcroît en plus mauvaise santé et par la présence marquée de femmes en institution dont le niveau de scolarité est beaucoup plus faible (cf. Lalive d'Epinay et al., 2000).

De manière générale, les personnes âgées en institution présentent plus de symptômes dépressifs que celles et ceux qui habitent leur propre domicile, bien que les différences soient moins nettes que celles rencontrées pour la santé fonctionnelle et qu'elles varient selon les symptômes et la région.

Au sujet du bilan de santé des résidents, de manière générale, les deux tiers environ cumulent des atteintes fortes sur deux dimensions, combinant le plus souvent des incapacités fonctionnelles avec soit des troubles

physiques aigus, soit des symptômes dépressifs (psychique) nombreux, soit encore, dans près d'un cas sur cinq, les trois ensemble.

Pour conclure, il est important de relever que vu l'évolution démographique, l'aide et les soins à domicile vont être appelés à se renforcer continuellement. Si tel n'était pas le cas, ceci signifierait une faillite intellectuelle majeure des réalités vécues tant par la personne âgée que par la société en général. En effet, on sait que la vieillesse se caractérise, et c'est là peut-être son seul caractère spécifique, par une diminution de l'adaptation aux situations les plus diverses et les plus brutales. Dans la mesure où l'EMS se présente comme un changement de situation radical, beaucoup de personnes âgées ne peuvent s'y adapter quoiqu'on en dise.

En définitive on n'insistera donc jamais assez sur l'importance du maintien à domicile, ceci à l'instar du directeur de l'OMSV qui précise que *« l'aide et les soins à domicile ne devraient pas représenter une alternative à l'hébergement ou à l'hospitalisation, mais l'inverse. En effet, la population souhaite vivre à domicile le plus longtemps possible. C'est pourquoi, pour chacun d'entre nous, l'hospitalisation ou l'hébergement est une alternative au maintien à domicile de courte ou longue durée, un ultime recours. C'est une volonté politique qui devrait être réaffirmée, n'excluant nullement l'aménagement de nouveaux lits d'hébergement en cas de besoins reconnus »*.

14. ANNEXE IV

TABLEAUX

- Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme idéale (1)
- Structure des groupes de comptes d'exploitation par idéale en prix/jour (2)
- Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme commerciale (3)
- Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme commerciale en prix/jour (4)
- Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme idéale (5)
- Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme idéale en prix/jour (6)
- Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme commerciale (7)
- Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme commerciale en prix/jour (8)
- Affectation et répartition du résultat par forme idéale (9)
- Affectation et répartition du résultat par forme idéale en prix/jour (10)
- Affectation et répartition du résultat par forme commerciale (11)
- Affectation et répartition du résultat par forme commerciale en prix/jour (12)

Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme idéale

	Les associations						Fondations de droit privé et droit public						Société coopérative						Consolidation Forme idéale				
	2001		2002				2001		2002				2001		2002				2001		2002		
Comptes	en francs	Structure en %	en francs	Structure en %	Evol. en %		en francs	Structure en %	en francs	Structure en %	Evol. en %		en francs	Structure en %	en francs	Structure en %	Evol. en %		en francs	Structure en %	en francs	Structure en %	Evol. en %
606-Pensionnaires domiciliés hors canton	311'895.85	0.4%	214'586.90	0.2%	-31.2%		576'171.20	0.2%	594'085.75	0.2%	3.1%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		888'067.05	0.3%	808'672.65	0.2%	-8.9%
607-Pensionnaires domiciliés dans le canton	78'791'198.70	92.7%	79'909'408.10	92.3%	1.4%		216'969'793.40	91.9%	228'788'363.17	91.6%	5.4%		4'857'476.50	95.2%	5'017'208.85	95.4%	3.3%		300'618'468.60	92.2%	313'714'980.12	91.8%	4.4%
609-Divers	189'731.10	0.2%	170'122.60	0.2%	-10.3%		189'149.29	0.1%	741'394.46	0.3%	292.0%		-0.75	0.0%	-40.60	0.0%	-5313.3%		378'879.64	0.1%	911'476.46	0.3%	140.6%
60-TAXES D'HEBERGEMENT	79'292'825.65	93.2%	80'294'117.60	92.8%	1.3%		217'735'113.89	92.3%	230'123'843.38	92.1%	5.7%		4'857'475.75	95.2%	5'017'168.25	95.4%	3.3%		301'885'415.29	92.6%	315'435'129.23	92.3%	4.5%
62-Autres prestations médicales	278'235.75	0.3%	481'924.25	0.6%	73.2%		526'645.75	0.2%	786'484.00	0.3%	49.3%		19'987.80	0.4%	0.00	0.0%	0.0%		824'869.30	0.3%	1'268'408.25	0.4%	53.8%
65-Autres prestations aux pensionnaires	1'132'486.59	1.3%	1'149'440.58	1.3%	1.5%		2'502'945.97	1.1%	2'591'742.33	1.0%	3.5%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		3'635'432.56	1.1%	3'741'182.91	1.1%	2.9%
66-Intérêts créanciers	178'342.45	0.2%	103'229.88	0.1%	-42.1%		163'375.31	0.1%	320'521.43	0.1%	96.2%		330.15	0.0%	1'032.92	0.0%	212.9%		342'047.91	0.1%	424'784.23	0.1%	24.2%
67-Recettes UAT	1'175'282.90	1.4%	1'131'674.70	1.3%	-3.7%		5'331'088.19	2.3%	5'739'054.13	2.3%	7.7%		153'639.15	3.0%	154'967.25	2.9%	0.9%		6'660'010.24	2.0%	7'025'696.08	2.1%	5.5%
68-Prestations au personnel et à des tiers	2'979'495.14	3.5%	3'287'395.18	3.8%	10.3%		9'559'042.25	4.1%	10'022'658.11	4.0%	4.9%		70'073.00	1.4%	84'315.35	1.6%	20.3%		12'608'610.39	3.9%	13'394'368.64	3.9%	6.2%
69-Divers	1'550.00	0.0%	88'046.15	0.1%	5580.4%		147'414.00	0.1%	246'752.55	0.1%	-		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		148'964.00	0.0%	334'798.70	0.1%	-
62-69 RECETTES DIVERSES	5'745'392.83	6.8%	6'241'710.74	7.2%	8.6%		18'230'511.47	7.7%	19'707'212.55	7.9%	8.1%		244'030.10	4.8%	240'315.52	4.6%	-1.5%		24'219'934.40	7.4%	26'189'238.81	7.7%	8.1%
6-PRODUITS D'EXPLOITATION	85'038'218.48	100.0%	86'535'828.34	100.0%	1.8%		235'965'625.36	100.0%	249'831'055.93	100.0%	5.9%		5'101'505.85	100.0%	5'257'483.77	100.0%	3.1%		326'105'349.69	100.0%	341'624'368.04	100.0%	4.8%
30-Personnel médical	34'473.60	0.0%	76'071.36	0.1%	-		236'884.20	0.1%	132'965.95	0.1%	-43.9%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		271'357.80	0.1%	209'037.31	0.1%	-23.0%
31-Personnel soignant	33'255'863.05	39.1%	34'213'417.95	39.5%	2.9%		85'797'577.62	36.4%	94'486'284.56	37.8%	10.1%		2'107'530.10	41.3%	2'305'263.55	43.8%	9.4%		121'160'970.77	37.2%	131'004'966.06	38.3%	8.1%
32-Autres disciplines paramédicales	2'831'670.15	3.3%	2'962'341.45	3.4%	4.6%		8'474'674.55	3.6%	9'645'331.21	3.9%	13.8%		267'672.25	5.2%	269'501.40	5.1%	0.7%		11'574'016.95	3.5%	12'877'174.06	3.8%	11.3%
33-Personnel administratif	4'575'865.00	5.4%	5'099'678.14	5.9%	11.4%		13'481'156.59	5.7%	14'377'746.73	5.8%	6.7%		256'581.30	5.0%	265'721.15	5.1%	3.6%		18'313'602.89	5.6%	19'743'146.02	5.8%	7.8%
34-Economat,cuisine, service de maison	12'503'048.90	14.7%	12'723'346.11	14.7%	1.8%		33'443'041.68	14.2%	35'772'206.29	14.3%	7.0%		709'874.70	13.9%	769'842.00	14.6%	8.4%		46'655'965.28	14.3%	49'265'394.40	14.4%	5.6%
35-Service technique	2'032'106.05	2.4%	1'909'722.35	2.2%	-6.0%		4'684'306.43	2.0%	5'142'142.60	2.1%	9.8%		83'699.00	1.6%	86'200.40	1.6%	3.0%		6'800'111.48	2.1%	7'138'065.35	2.1%	5.0%
30-35 SALAIRES DU PERSONNEL	55'233'026.75	65.0%	56'984'577.36	65.9%	3.2%		146'117'641.07	61.9%	159'556'677.34	63.9%	9.2%		3'425'357.35	67.1%	3'696'528.50	70.3%	7.9%		204'776'025.17	62.8%	220'237'783.20	64.5%	7.6%
37-Charges sociales (parts patronales)	9'954'663.50	11.7%	10'151'691.81	11.7%	2.0%		25'931'910.91	11.0%	28'625'762.45	11.5%	10.4%		630'975.50	12.4%	693'500.35	13.2%	9.9%		36'517'549.91	11.2%	39'470'954.61	11.6%	8.1%
38-Honoraires pour prestations de tiers	548'046.25	0.6%	112'817.30	0.1%	-79.4%		1'240'631.35	0.5%	373'999.65	0.1%	-69.9%		39'129.20	0.8%	0.00	0.0%	-		1'827'806.80	0.6%	486'816.95	0.1%	-73.4%
39-Autres charges de personnel	432'856.20	0.5%	469'958.85	0.5%	8.6%		1'656'197.44	0.7%	1'929'819.72	0.8%	16.5%		14'600.00	0.3%	9'300.00	0.2%	-		2'103'653.64	0.6%	2'409'078.57	0.7%	14.5%
3-SALAIRES ET CHARGES SOC.	66'168'592.70	77.8%	67'719'045.32	78.3%	2.3%		174'946'380.77	74.1%	190'486'259.16	76.2%	8.9%		4'110'062.05	80.6%	4'399'328.85	83.7%	7.0%		245'225'035.52	75.2%	262'604'633.33	76.9%	7.1%
40-Matériel médical d'exploitation	1'198'934.63	1.4%	462'868.19	0.5%	-61.4%		3'237'496.55	1.4%	1'229'454.89	0.5%	-62.0%		53'512.85	1.0%	15'422.65	0.3%	-71.2%		4'489'944.03	1.4%	1'707'745.73	0.5%	-62.0%
41-Produits alimentaires	6'383'329.25	7.5%	6'454'062.14	7.5%	1.1%		18'369'357.57	7.8%	19'231'068.18	7.7%	4.7%		261'557.70	5.1%	272'837.12	5.2%	4.3%		25'014'244.52	7.7%	25'957'967.44	7.6%	3.8%
42-Autres charges ménagères	1'928'978.53	2.3%	2'063'363.40	2.4%	7.0%		7'909'862.65	3.4%	7'785'230.92	3.1%	-1.6%		75'167.42	1.5%	73'249.94	1.4%	-2.6%		9'914'008.60	3.0%	9'921'844.26	2.9%	0.1%
43-Entretien, réparations des installations équipements et immeubles	1'603'468.23	1.9%	1'719'955.80	2.0%	7.3%		4'859'188.32	2.1%	5'279'122.95	2.1%	8.6%		183'626.88	3.6%	143'837.08	2.7%	-21.7%		6'646'283.43	2.0%	7'142'915.83	2.1%	7.5%
44-Charges d'investissements non activés	660'742.27	0.8%	811'498.00	0.9%	22.8%		2'576'488.32	1.1%	2'777'289.12	1.1%	7.8%		65'247.75	1.3%	51'179.65	1.0%	-21.6%		3'302'478.34	1.0%	3'639'966.77	1.1%	10.2%
45-Eau et énergie	1'652'887.25	1.9%	1'559'090.40	1.8%	-5.7%		4'821'754.71	2.0%	4'849'457.82	1.9%	0.6%		76'179.05	1.5%	75'538.45	1.4%	-0.8%		6'550'821.01	2.0%	6'484'086.67	1.9%	-1.0%
46-Intérêts c/c, emprunts non liés aux investissements	111'799.75	0.1%	91'952.66	0.1%	-17.8%		560'187.87	0.2%	561'067.09	0.2%	0.2%		996.20	0.0%	843.44	0.0%	-		672'983.82	0.2%	653'863.19	0.2%	-2.8%
47-Frais de bureau et d'administration	1'959'542.83	2.3%	2'186'632.29	2.5%	11.6%		6'174'396.47	2.6%	7'292'816.16	2.9%	18.1%		88'459.75	1.7%	106'791.12	2.0%	20.7%		8'222'399.05	2.5%	9'586'239.57	2.8%	16.6%
48-Evacuation des déchets	125'414.15	0.1%	148'357.00	0.2%	18.3%		350'471.31	0.1%	399'798.80	0.2%	14.1%		8'198.75	0.2%	9'602.70	0.2%	17.1%		484'084.21	0.1%	557'758.50	0.2%	15.2%
49-Autres charges d'exploitation	1'788'387.54	2.1%	1'839'891.85	2.1%	2.9%		6'596'947.14	2.8%	6'877'384.22	2.8%	4.3%		134'422.13	2.6%	103'338.85	2.0%	-23.1%		8'519'756.81	2.6%	8'820'614.92	2.6%	3.5%
4-AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	17'413'484.43	20.5%	17'337'671.73	20.0%	-0.4%		55'456'150.91	23.5%	56'282'690.15	22.5%	1.5%		947'368.48	18.6%	852'641.00	16.2%	-10.0%		73'817'003.82	22.6%	74'473'002.88	21.8%	0.9%
3+4-CHARGES D'EXPLOITATION	83'582'077.13	98.3%	85'056'717.05	98.3%	1.8%		230'402'531.68	97.6%	246'768'949.31	98.8%	7.1%		5'057'430.53	99.1%	5'251'969.85	99.9%	3.8%		319'042'039.34	97.8%	337'077'636.21	98.7%	5.7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	1'456'141.35	1.7%	1'479'111.29	1.7%	1.6%		5'563'093.68	2.4%	3'062'106.62	1.2%	-45.0%		44'075.32	0.9%	5'513.92	0.1%	-87.5%		7'063'310.35	2.2%	4'546'731.83	1.3%	-35.6%

Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme idéale en prix/jour

Journées brutes de résidents des formes idéales :
1'344'712 en 2001 et 1'358'985 en 2002

Comptes	Les associations						Fondations de droit privé et droit public						Société coopérative						Consolidation Forme idéale				
	2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %			En francs	En %	En francs	En %			En francs	En %	En francs	En %			En francs	En %	En francs	En %	
606-Pensionnaires domiciliés hors canton	0.85	0.4%	0.62	0.2%	-27.6%		0.60	0.2%	0.60	0.2%	-0.3%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		0.66	0.3%	0.60	0.2%	-9.9%
607-Pensionnaires domiciliés dans le canton	215.39	92.7%	229.84	92.3%	6.7%		226.31	91.9%	230.82	91.6%	2.0%		240.77	95.2%	249.33	95.4%	3.6%		223.56	92.2%	230.85	91.8%	3.3%
609-Divers	0.52	0.2%	0.49	0.2%	-5.7%		0.20	0.1%	0.75	0.3%	279.1%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		0.28	0.1%	0.67	0.3%	138.0%
60-TAXES D'HEBERGEMENT	216.76	93.2%	230.95	92.8%	6.5%		227.11	92.3%	232.17	92.1%	2.2%		240.77	95.2%	249.33	95.4%	3.6%		224.50	92.6%	232.11	92.3%	3.4%
62-Autres prestations médicales	0.76	0.3%	1.39	0.6%	82.2%		0.55	0.2%	0.79	0.3%	44.4%		0.99	0.4%	0.00	0.0%	0.0%		0.61	0.3%	0.93	0.4%	52.2%
65-Autres prestations aux pensionnaires	3.10	1.3%	3.31	1.3%	6.8%		2.61	1.1%	2.61	1.0%	0.2%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		2.70	1.1%	2.75	1.1%	1.8%
66-Intérêts créanciers	0.49	0.2%	0.30	0.1%	-39.1%		0.17	0.1%	0.32	0.1%	89.8%		0.02	0.0%	0.05	0.0%	213.7%		0.25	0.1%	0.31	0.1%	22.9%
67-Recettes UAT	3.21	1.4%	3.26	1.3%	1.3%		5.56	2.3%	5.79	2.3%	4.1%		7.62	3.0%	7.70	2.9%	1.1%		4.95	2.0%	5.17	2.1%	4.4%
68-Prestations au personnel et à des tiers	8.15	3.5%	9.46	3.8%	16.1%		9.97	4.1%	10.11	4.0%	1.4%		3.47	1.4%	4.19	1.6%	20.6%		9.38	3.9%	9.86	3.9%	5.1%
69-Divers	0.00	0.0%	0.25	0.1%	5876.6%		0.15	0.1%	0.25	0.1%	-		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		0.11	0.0%	0.25	0.1%	122.4%
62-69 RECETTES DIVERSES	15.71	6.8%	17.95	7.2%	14.3%		19.02	7.7%	19.88	7.9%	4.6%		12.10	4.8%	11.94	4.6%	-1.3%		18.01	7.4%	19.27	7.7%	7.0%
6-PRODUITS D'EXPLOITATION	232.47	100.0%	248.90	100.0%	7.1%		246.12	100.0%	252.05	100.0%	2.4%		252.86	100.0%	261.27	100.0%	3.3%		242.51	100.0%	251.38	100.0%	3.7%
30-Personnel médical	0.09	0.0%	0.22	0.1%	-		0.25	0.1%	0.13	0.1%	-45.7%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		0.20	0.1%	0.15	0.1%	-23.8%
31-Personnel soignant	90.91	39.1%	98.41	39.5%	8.2%		89.49	36.4%	95.33	37.8%	6.5%		104.46	41.3%	114.56	43.8%	9.7%		90.10	37.2%	96.40	38.3%	7.0%
32-Autres disciplines paramédicales	7.74	3.3%	8.52	3.4%	10.1%		8.84	3.6%	9.73	3.9%	10.1%		13.27	5.2%	13.39	5.1%	0.9%		8.61	3.5%	9.48	3.8%	10.1%
33-Personnel administratif	12.51	5.4%	14.67	5.9%	17.3%		14.06	5.7%	14.51	5.8%	3.2%		12.72	5.0%	13.20	5.1%	3.8%		13.62	5.6%	14.53	5.8%	6.7%
34-Economat,cuisine, service de maison	34.18	14.7%	36.60	14.7%	7.1%		34.88	14.2%	36.09	14.3%	3.5%		35.19	13.9%	38.26	14.6%	8.7%		34.70	14.3%	36.25	14.4%	4.5%
35-Service technique	5.56	2.4%	5.49	2.2%	-1.1%		4.89	2.0%	5.19	2.1%	6.2%		4.15	1.6%	4.28	1.6%	3.3%		5.06	2.1%	5.25	2.1%	3.9%
30-35 SALAIRES DU PERSONNEL	150.99	65.0%	163.90	65.9%	8.6%		152.41	61.9%	160.97	63.9%	5.6%		169.78	67.1%	183.70	70.3%	8.2%		152.28	62.8%	162.06	64.5%	6.4%
37-Charges sociales (parts patronales)	27.21	11.7%	29.20	11.7%	7.3%		27.05	11.0%	28.88	11.5%	6.8%		31.28	12.4%	34.46	13.2%	10.2%		27.16	11.2%	29.04	11.6%	7.0%
38-Honoraires pour prestations de tiers	1.50	0.6%	0.32	0.1%	-78.3%		1.29	0.5%	0.38	0.1%	-70.8%		1.94	0.8%	0.00	0.0%	-		1.36	0.6%	0.36	0.1%	-73.6%
39-Autres charges de personnel	1.18	0.5%	1.35	0.5%	14.2%		1.73	0.7%	1.95	0.8%	12.7%		0.72	0.3%	0.46	0.2%	-		1.56	0.6%	1.77	0.7%	13.3%
3-SALAIRES ET CHARGES SOC.	180.89	77.8%	194.78	78.3%	7.7%		182.48	74.1%	192.18	76.2%	5.3%		203.72	80.6%	218.62	83.7%	7.3%		182.36	75.2%	193.24	76.9%	6.0%
40-Matériel médical d'exploitation	3.28	1.4%	1.33	0.5%	-59.4%		3.38	1.4%	1.24	0.5%	-63.3%		2.65	1.0%	0.77	0.3%	-71.1%		3.34	1.4%	1.26	0.5%	-62.4%
41-Produits alimentaires	17.45	7.5%	18.56	7.5%	6.4%		19.16	7.8%	19.40	7.7%	1.3%		12.96	5.1%	13.56	5.2%	4.6%		18.60	7.7%	19.10	7.6%	2.7%
42-Autres charges ménagères	5.27	2.3%	5.93	2.4%	12.5%		8.25	3.4%	7.85	3.1%	-4.8%		3.73	1.5%	3.64	1.4%	-2.3%		7.37	3.0%	7.30	2.9%	-1.0%
43-Entretien, réparations des installations équipements et immeubles	4.38	1.9%	4.95	2.0%	12.9%		5.07	2.1%	5.33	2.1%	5.1%		9.10	3.6%	7.15	2.7%	-21.5%		4.94	2.0%	5.26	2.1%	6.3%
44-Charges d'investissements non activés	1.81	0.8%	2.33	0.9%	29.2%		2.69	1.1%	2.80	1.1%	4.3%		3.23	1.3%	2.54	1.0%	-21.4%		2.46	1.0%	2.68	1.1%	9.1%
45-Eau et énergie	4.52	1.9%	4.48	1.8%	-0.8%		5.03	2.0%	4.89	1.9%	-2.7%		3.78	1.5%	3.75	1.4%	-0.6%		4.87	2.0%	4.77	1.9%	-2.1%
46-Intérêts c/c, emprunts non liés aux investissements	0.31	0.1%	0.26	0.1%	-13.5%		0.58	0.2%	0.57	0.2%	-3.1%		0.05	0.0%	0.04	0.0%	-		0.50	0.2%	0.48	0.2%	-3.9%
47-Frais de bureau et d'administration	5.36	2.3%	6.29	2.5%	17.4%		6.44	2.6%	7.36	2.9%	14.2%		4.38	1.7%	5.31	2.0%	21.0%		6.11	2.5%	7.05	2.8%	15.4%
48-Evacuation des déchets	0.34	0.1%	0.43	0.2%	24.5%		0.37	0.1%	0.40	0.2%	10.3%		0.41	0.2%	0.48	0.2%	17.4%		0.36	0.1%	0.41	0.2%	14.0%
49-Autres charges d'exploitation	4.89	2.1%	5.29	2.1%	8.2%		6.88	2.8%	6.94	2.8%	0.8%		6.66	2.6%	5.14	2.0%	-22.9%		6.34	2.6%	6.49	2.6%	2.4%
4-AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	47.60	20.5%	49.87	20.0%	4.8%		57.84	23.5%	56.78	22.5%	-1.8%		46.96	18.6%	42.37	16.2%	-9.8%		54.89	22.6%	54.80	21.8%	-0.2%
3+4-CHARGES D'EXPLOITATION	228.49	98.3%	244.65	98.3%	7.1%		240.32	97.6%	248.96	98.8%	3.6%		250.68	99.1%	260.99	99.9%	4.1%		237.26	97.8%	248.04	98.7%	4.5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	3.98	1.7%	4.25	1.7%	6.9%		5.80	2.4%	3.09	1.2%	-46.8%		2.18	0.9%	0.27	0.1%	-87.5%		5.25	2.2%	3.35	1.3%	-36.3%

Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme commerciale

Comptes	Raison individuelle					Société anonyme					Ste à responsabilité limitée					Société en nom collectif					Consolidation Forme commerciale				
	2001		2002		Evol. en %	2001		2002		Evol. en %	2001		2002		Evol. en %	2001		2002		Evol. en %	2001		2002		Evol. en %
	En francs	Structure en %	En francs	Structure en %		En francs	Structure en %	En francs	Structure en %		En francs	Structure en %	En francs	Structure en %		En francs	Structure en %	En francs	Structure en %		En francs	Structure en %	En francs	Structure en %	
606-Pensionnaires domiciliés hors canton	536'410.90	1.0%	459'589.85	0.8%	-14.3%	733'450.50	1.2%	537'970.75	0.9%	-26.7%	77'724.70	0.4%	68'582.35	0.4%	-11.8%	70'673.20	0.9%	122'585.95	1.5%	73.5%	1'418'259.30	1.0%	1'188'728.90	0.8%	-16.2%
607-Pensionnaires domiciliés dans le canton	44'802'700.20	86.0%	46'752'206.75	85.7%	4.4%	55'622'124.90	93.2%	57'536'910.85	93.7%	3.4%	15'527'278.30	89.1%	16'146'010.60	89.4%	4.0%	7'267'890.82	90.1%	7'401'137.35	88.4%	1.8%	123'219'994.22	89.8%	127'836'265.55	89.8%	3.7%
609-Divers	2'814'401.70	5.4%	3'191'666.70	5.8%	13.4%	234'977.65	0.4%	213'908.05	0.3%	-9.0%	44'606.05	0.3%	113'988.07	0.6%	155.5%	119'031.05	1.5%	-1'652.30	0.0%	-101.4%	3'213'016.45	2.3%	3'517'910.52	2.5%	9.5%
60-TAXES D'HEBERGEMENT	48'153'512.80	92.8%	50'403'463.30	92.3%	4.7%	56'590'553.05	94.8%	58'288'789.65	94.9%	3.0%	15'649'609.05	89.8%	16'328'581.02	90.4%	4.3%	7'457'595.07	92.5%	7'522'071.00	89.9%	0.9%	127'851'269.97	93.2%	132'542'904.97	93.1%	3.7%
62-Autres prestations médicales	471'863.85	0.9%	613'684.22	1.1%	30.1%	175'395.70	0.3%	16'548.05	0.0%	-90.6%	109'984.40	0.6%	121'039.30	0.7%	-	1'238.25	0.0%	33'507.35	0.4%	2606.0%	758'482.20	0.6%	784'778.92	0.6%	3.5%
65-Autres prestations aux pensionnaires	2'281'785.75	4.4%	2'125'771.00	3.9%	-6.8%	939'717.20	1.6%	836'665.40	1.4%	-11.0%	803'479.38	4.6%	709'347.89	3.9%	-11.7%	27'679.88	0.3%	112'443.95	1.3%	306.2%	4'052'662.21	3.0%	3'784'228.24	2.7%	-6.6%
66-Intérêts créanciers	85'604.47	0.2%	53'795.61	0.1%	-37.2%	53'031.51	0.1%	99'031.51	0.2%	60.5%	6'147.39	0.0%	9'058.02	0.1%	47.3%	1'766.17	0.0%	1'744.21	0.0%	-1.2%	155'230.40	0.1%	163'629.35	0.1%	5.4%
67-Recettes UAT	61'799.65	0.1%	50'456.35	0.1%	-18.4%	332'461.80	0.6%	510'712.10	0.8%	53.6%	290'557.45	1.7%	329'222.85	1.8%	0.0%	183'752.70	2.3%	205'245.30	2.5%	11.7%	868'571.60	0.6%	1'095'636.60	0.8%	26.1%
68-Prestations au personnel et à des tiers	800'814.85	1.5%	1'112'547.27	2.0%	38.9%	1'448'374.40	2.4%	1'554'822.43	2.5%	7.3%	489'257.19	2.8%	479'247.57	2.7%	-2.0%	386'962.45	4.8%	468'366.30	5.6%	21.0%	3'125'408.89	2.3%	3'614'983.57	2.5%	15.7%
69-Divers	214'576.35	0.4%	222'665.40	0.4%	3.8%	137'124.45	0.2%	108'179.55	0.2%	-21.1%	72'223.25	0.4%	76'380.00	0.4%	5.8%	4'326.05	0.1%	27'596.55	0.3%	537.9%	428'250.10	0.3%	434'821.50	0.3%	1.5%
62-69 RECETTES DIVERSES	3'916'444.92	7.5%	4'178'919.85	7.7%	6.7%	3'094'785.92	5.2%	3'125'959.04	5.1%	1.0%	1'771'649.06	10.2%	1'724'295.63	9.6%	-2.7%	605'725.50	7.5%	848'903.66	10.1%	40.1%	9'888'605.40	6.8%	9'878'078.18	6.9%	5.2%
6-PRODUITS D'EXPLOITATION	52'069'957.72	100.0%	54'582'383.15	100.0%	4.8%	59'685'338.97	100.0%	61'414'748.69	100.0%	2.9%	17'421'258.11	100.0%	18'052'876.65	100.0%	3.6%	8'063'320.57	100.0%	8'370'974.66	100.0%	3.8%	137'239'875.37	100.0%	142'420'983.15	100.0%	3.8%
30-Personnel médical	32'902.30	0.1%	0.00	0.0%	-100.0%	907.30	0.0%	0.00	0.0%	-100.0%	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%	15'000.00	0.2%	0.00	0.0%	-100.0%	48'809.60	0.0%	0.00	0.0%	-
31-Personnel soignant	16'740'182.42	32.1%	18'767'040.45	34.4%	12.1%	20'770'754.62	34.8%	22'550'455.84	36.7%	8.6%	5'459'332.88	31.3%	5'988'526.25	33.2%	9.7%	2'784'142.15	34.5%	3'318'465.20	39.6%	19.2%	45'754'412.07	33.3%	50'624'487.74	35.5%	10.6%
32-Autres disciplines paramédicales	1'761'390.65	3.4%	2'159'289.93	4.0%	22.6%	2'266'811.55	3.8%	2'840'961.10	4.6%	25.3%	773'592.70	4.4%	813'068.05	4.5%	5.1%	377'236.80	4.7%	371'418.95	4.4%	-1.5%	5'179'031.70	3.8%	6'184'738.03	4.3%	19.4%
33-Personnel administratif	2'808'090.30	5.4%	2'878'072.25	5.3%	2.5%	4'299'499.65	7.2%	4'800'652.15	7.8%	11.7%	1'400'314.20	8.0%	1'445'584.60	8.0%	3.2%	824'481.70	10.2%	849'959.20	10.2%	3.1%	9'332'385.85	6.8%	9'974'268.20	7.0%	6.9%
34-Economat,cuisine, service de maison	7'152'609.65	13.7%	7'296'875.35	13.4%	2.0%	6'778'719.35	11.4%	7'103'791.15	11.6%	4.8%	2'515'979.64	14.4%	2'617'691.95	14.5%	4.0%	705'792.70	8.8%	835'629.90	10.0%	18.4%	17'153'101.34	12.5%	17'853'988.35	12.5%	4.1%
35-Service technique	1'091'837.50	2.1%	985'895.82	1.8%	-9.7%	873'198.10	1.5%	1'121'864.05	1.8%	28.5%	254'636.90	1.5%	252'893.05	1.4%	-0.7%	104'002.65	1.3%	138'505.75	1.7%	33.2%	2'323'675.15	1.7%	2'499'158.67	1.8%	7.6%
30-35 SALAIRES DU PERSONNEL	29'587'012.82	56.8%	32'087'173.80	58.8%	8.5%	34'989'890.57	58.6%	38'417'724.29	62.6%	9.8%	10'403'856.32	59.7%	11'117'763.90	61.6%	6.9%	4'810'656.00	59.7%	5'513'979.00	65.9%	14.6%	79'791'415.71	58.1%	87'136'640.99	61.2%	9.2%
37-Charges sociales (parts patronales)	4'739'511.15	9.1%	5'169'703.04	9.5%	9.1%	5'202'460.80	8.7%	5'753'322.94	9.4%	10.6%	1'615'042.38	9.3%	1'757'106.05	9.7%	8.8%	733'064.60	9.1%	896'807.90	10.7%	22.3%	12'290'078.93	9.0%	13'576'939.93	9.5%	10.5%
38-Honoraires pour prestations de tiers	262'960.10	0.5%	162'667.55	0.3%	-38.1%	415'929.95	0.7%	85'138.15	0.1%	-79.5%	102'069.60	0.6%	13'131.45	0.1%	-87.1%	46'495.75	0.6%	19'588.20	0.2%	-57.9%	827'455.40	0.6%	280'525.35	0.2%	-66.1%
39-Autres charges de personnel	2'665'858.48	5.1%	2'772'358.86	5.1%	4.0%	360'648.32	0.6%	479'764.60	0.8%	33.0%	91'684.20	0.5%	99'013.90	0.5%	8.0%	31'784.34	0.4%	66'281.19	0.8%	108.5%	3'149'975.34	2.3%	3'417'418.55	2.4%	8.5%
3-SALAIRES ET CHARGES SOC.	37'255'342.55	71.5%	40'191'903.25	73.6%	7.9%	40'968'929.64	78.7%	44'735'949.98	72.8%	9.2%	12'212'652.50	70.1%	12'987'015.30	71.9%	6.3%	5'622'000.69	69.7%	6'496'656.29	77.6%	15.6%	96'058'925.38	70.0%	104'411'524.82	73.3%	8.7%
40-Matériel médical d'exploitation	856'342.06	1.6%	331'252.15	0.6%	-61.3%	838'471.57	1.4%	322'886.30	0.5%	-61.5%	218'125.95	1.3%	61'594.46	0.3%	-71.8%	84'393.00	1.0%	42'055.40	0.5%	-50.2%	1'997'332.58	1.5%	757'788.31	0.5%	-62.1%
41-Produits alimentaires	3'397'706.34	6.5%	3'503'866.45	6.4%	3.1%	3'898'782.02	6.5%	3'984'581.57	6.5%	2.2%	1'198'756.43	6.9%	1'237'508.44	6.9%	3.2%	626'608.89	7.8%	629'695.14	7.5%	0.5%	9'121'853.68	6.6%	9'355'651.60	6.6%	2.6%
42-Autres charges ménagères	1'001'397.95	1.9%	963'967.22	1.8%	-3.7%	1'392'899.35	2.3%	1'329'185.11	2.2%	-4.6%	710'948.93	4.1%	723'615.62	4.0%	1.8%	249'411.49	3.1%	232'595.38	2.8%	-6.7%	3'354'657.72	2.4%	3'249'363.33	2.3%	-3.1%
43-Entretien, réparations des installations équipements et immeubles	909'487.63	1.7%	1'001'108.37	1.8%	10.1%	1'290'312.59	2.2%	1'283'155.34	2.1%	-0.6%	424'707.13	2.4%	400'805.45	2.2%	-5.6%	161'171.00	2.0%	192'082.95	2.3%	19.2%	2'785'678.35	2.0%	2'877'152.11	2.0%	3.3%
44-Charges d'investissements non activés	350'311.53	0.7%	531'088.13	1.0%	51.6%	538'690.55	0.9%	587'704.15	1.0%	9.1%	119'556.20	0.7%	132'554.02	0.7%	10.9%	80'155.00	1.0%	114'207.85	1.4%	42.5%	1'088'713.28	0.8%	1'365'554.15	1.0%	25.4%
45-Eau et énergie	884'776.20	1.7%	820'238.05	1.5%	-7.3%	887'774.61	1.5%	932'240.15	1.5%	5.0%	289'805.35	1.7%	302'149.10	1.7%	4.3%	88'823.60	1.1%	90'420.80	1.1%	1.8%	2'151'179.76	1.6%	2'145'048.10	1.5%	-0.3%
46-Intérêts c/c, emprunts non liés aux investissements	195'709.15	0.4%	157'194.80	0.3%	-19.7%	159'232.42	0.3%	129'017.98	0.2%	-19.0%	64'829.23	0.4%	39'663.66	0.2%	-38.8%	110'937.22	1.4%	82'744.79	1.0%	-25.4%	530'708.02	0.4%	408'621.23	0.3%	-23.0%
47-Frais de bureau et d'administration	1'755'779.00	3.4%	1'844'517.87	3.4%	5.1%	3'164'714.74	5.3%	2'835'390.41	4.6%	-10.4%	817'903.50	4.7%	868'184.57	4.8%	6.1%	282'350.02	3.5%	303'490.85	3.6%	7.5%	6'020'747.26	4.4%	5'851'583.70	4.1%	-2.8%
48-Evacuation des déchets	62'324.10	0.1%	54'707.65	0.1%	-12.2%	89'740.95	0.2%	90'021.10	0.1%	0.3%	43'858.35	0.3%	35'562.60	0.2%	-18.9%	14'772.30	0.2%	5'464.70	0.1%	-63.0%	210'695.70	0.2%	185'756.05	0.1%	-11.8%
49-Autres charges d'exploitation	1'383'432.28	2.7%	1'471'625.64	2.7%	6.4%	2'742'760.51	4.6%	2'883'554.90	4.7%	5.1%	492'753.35	2.8%	569'257.63	3.2%	15.5%	312'867.75	3.9%	283'634.00	3.4%	-9.3%	4'931'813.89	3.6%	5'208'072.17	3.7%	5.6%
4-AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	10'797'266.24	20.7%	10'679'566.33	19.6%	-1.1%	15'003'379.31	25.1%	14'377'737.01	23.4%	-4.2%	4'381'244.42	25.1%	4'370'895.55	24.2%	-0.2%	2'011'490.27	24.9%	1'976'391.86	23.6%	-1.7%	32'193'380.24	23.5%	31'404'590.75	22.1%	-2.5%
3+4-CHARGES D'EXPLOITATION	48'052'608.79	92.3%	50'871'469.58	93.2%	5.9%	55'972'308.95	93.8%	59'113'686.99	96.3%	5.6%	16'593'896.92	95.3%	17'357'910.85	96.2%	4.6%	7'633'490.96	94.7%	8'473'048.15	101.2%	11.0%	128'252'305.62	93.5%	135'816'115.57	95.4%	5.9%
RESULTAT D'EXPLOITATION	4'017'348.93	7.7%	3'710'913.57	7.1%	-7.6%	3'713'030.02	6.2%	2'301'061.70	4.4%	-38.0%	827'361.19	4.7%	694'965.80	3.8%	-16.0%	429'829.61	5.3%	-102'073.49	-1.2%	-123.7%	8'987'569.75	6.5%	6'604'867.58	4.6%	-26.5%

Structure des groupes de comptes d'exploitation par forme commerciale en prix/jour

Journées brutes de résidents des formes commerciales :
566'127 en 2001 et 568'426 en 2002

Comptes	Raison individuelle						Société anonyme						Ste à responsabilité limitée						Société en nom collectif						Consolidation Forme commerciale				
	2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %		2001		2002		Evol. en %
	en francs	En %	en francs	En %			en francs	En %	en francs	En %			en francs	En %	en francs	En %			en francs	En %	en francs	En %			en francs	En %	en francs	En %	
606-Pensionnaires domiciliés hors canton	2.55	1.0%	2.18	0.8%	-14.5%		2.94	1.2%	2.15	0.9%	-26.9%		1.03	0.4%	0.90	0.4%	-13.3%		2.28	0.9%	3.98	1.5%	74.8%		2.51	1.0%	2.09	0.8%	-16.5%
607-Pensionnaires domiciliés dans le canton	213.14	86.0%	221.84	85.7%	4.1%		222.80	93.2%	229.84	93.7%	3.2%		206.42	89.1%	210.94	89.4%	2.2%		234.12	90.1%	240.30	88.4%	2.6%		217.65	89.8%	224.90	89.8%	3.3%
609-Divers	13.39	5.4%	15.14	5.8%	13.1%		0.94	0.4%	0.85	0.3%	-9.2%		0.59	0.3%	1.49	0.6%	151.1%		3.83	1.5%	-0.05	0.0%	-101.4%		5.68	2.3%	6.19	2.5%	9.0%
60-TAXES D'HEBERGEMENT	229.08	92.5%	239.16	92.3%	4.4%		226.68	94.8%	232.85	94.9%	2.7%		208.04	89.8%	213.32	90.4%	2.5%		240.23	92.5%	244.23	89.9%	1.7%		225.83	93.2%	233.18	93.1%	3.3%
62-Autres prestations médicales	2.24	0.9%	2.91	1.1%	29.7%		0.70	0.3%	0.07	0.0%	-90.6%		1.46	0.6%	1.58	0.7%	-		0.04	0.0%	1.09	0.4%	2627.6%		1.34	0.6%	1.38	0.6%	3.0%
65-Autres prestations aux pensionnaires	10.85	4.4%	10.09	3.9%	-7.1%		3.76	1.6%	3.34	1.4%	-11.2%		10.68	4.6%	9.27	3.9%	-13.2%		0.89	0.3%	3.65	1.3%	309.5%		7.16	3.0%	6.66	2.7%	-7.0%
66-Intérêts créanciers	0.41	0.2%	0.26	0.1%	-37.3%		0.25	0.1%	0.40	0.2%	60.0%		0.08	0.0%	0.12	0.1%	44.8%		0.06	0.0%	0.06	0.0%	-0.5%		0.27	0.1%	0.29	0.1%	5.0%
67-Recettes UAT	0.29	0.1%	0.24	0.1%	-18.6%		1.33	0.6%	2.04	0.8%	53.2%		3.86	1.7%	4.30	1.8%	0.0%		5.92	2.3%	6.66	2.5%	12.6%		1.53	0.6%	1.93	0.8%	25.6%
68-Prestations au personnel et à des tiers	3.81	1.5%	5.28	2.0%	38.6%		5.80	2.4%	6.21	2.5%	7.1%		6.50	2.8%	6.26	2.7%	-3.7%		12.46	4.8%	15.21	5.6%	22.0%		5.52	2.3%	6.36	2.5%	15.2%
69-Divers	1.02	0.4%	1.06	0.4%	3.5%		0.55	0.2%	0.43	0.2%	-21.3%		0.96	0.4%	1.00	0.4%	3.9%		0.14	0.1%	0.90	0.3%	543.0%		0.76	0.3%	0.76	0.3%	1.1%
62-69 RECETTES DIVERSES	18.63	7.5%	19.83	7.7%	6.4%		12.40	5.2%	12.49	5.1%	0.7%		23.55	10.2%	22.53	9.6%	-4.4%		19.51	7.5%	27.56	10.1%	41.3%		16.58	6.8%	17.38	6.9%	4.8%
6-PRODUITS D'EXPLOITATION	247.71	100.0%	258.99	100.0%	4.6%		239.07	100.0%	245.33	100.0%	2.6%		231.59	100.0%	235.85	100.0%	1.8%		259.74	100.0%	271.79	100.0%	4.6%		242.42	100.0%	250.55	100.0%	3.4%
30-Personnel médical	0.16	0.1%	0.00	0.0%	-100.0%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	-100.0%		0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%		0.48	0.2%	0.00	0.0%	-100.0%		0.09	0.0%	0.00	0.0%	-
31-Personnel soignant	79.64	32.1%	89.05	34.4%	11.8%		83.20	34.8%	90.08	36.7%	8.3%		72.58	31.3%	78.24	33.2%	7.8%		89.68	34.5%	107.75	39.6%	20.1%		80.82	33.3%	89.06	35.5%	10.2%
32-Autres disciplines paramédicales	8.38	3.4%	10.25	4.0%	22.3%		9.08	3.8%	11.35	4.6%	25.0%		10.28	4.4%	10.62	4.5%	3.3%		12.15	4.7%	12.06	4.4%	-0.8%		9.15	3.8%	10.88	4.3%	18.9%
33-Personnel administratif	13.36	5.4%	13.66	5.3%	2.2%		17.22	7.2%	19.18	7.8%	11.4%		18.62	8.0%	18.89	8.0%	1.5%		26.56	10.2%	27.60	10.2%	3.9%		16.48	6.8%	17.55	7.0%	6.4%
34-Economat,cuisine, service de maison	34.03	13.7%	34.62	13.4%	1.8%		27.15	11.4%	28.38	11.6%	4.5%		33.45	14.4%	34.20	14.5%	2.2%		22.74	8.8%	27.13	10.0%	19.3%		30.30	12.5%	31.41	12.5%	3.7%
35-Service technique	5.19	2.1%	4.68	1.8%	-9.9%		3.50	1.5%	4.48	1.8%	28.1%		3.39	1.5%	3.30	1.4%	-2.4%		3.35	1.3%	4.50	1.7%	34.2%		4.10	1.7%	4.40	1.8%	7.1%
30-35 SALAIRES DU PERSONNEL	140.75	56.8%	152.25	58.8%	8.2%		140.15	58.6%	153.47	62.6%	9.5%		138.31	59.7%	145.25	61.6%	5.0%		154.96	59.7%	179.03	65.9%	15.5%		140.94	58.1%	153.29	61.2%	8.8%
37-Charges sociales (parts patronales)	22.55	9.1%	24.53	9.5%	8.8%		20.84	8.7%	22.98	9.4%	10.3%		21.47	9.3%	22.96	9.7%	6.9%		23.61	9.1%	29.12	10.7%	23.3%		21.71	9.0%	23.89	9.5%	10.0%
38-Honoraires pour prestations de tiers	1.25	0.5%	0.77	0.3%	-38.3%		1.67	0.7%	0.34	0.1%	-79.6%		1.36	0.6%	0.17	0.1%	-87.4%		1.50	0.6%	0.64	0.2%	-57.5%		1.46	0.6%	0.49	0.2%	-66.2%
39-Autres charges de personnel	12.68	5.1%	13.15	5.1%	3.7%		1.44	0.6%	1.92	0.8%	32.7%		1.22	0.5%	1.29	0.5%	6.1%		1.02	0.4%	2.15	0.8%	110.2%		5.56	2.3%	6.01	2.4%	8.1%
3-SALAIRES ET CHARGES SOC.	177.23	71.5%	190.71	73.6%	7.6%		164.10	66.2%	178.71	72.8%	8.9%		162.35	70.1%	169.67	71.9%	4.5%		181.10	69.7%	210.94	77.6%	16.5%		169.68	70.0%	183.69	73.3%	8.3%
40-Matériel médical d'exploitation	4.07	1.6%	1.57	0.6%	-61.4%		3.36	1.4%	1.29	0.5%	-61.6%		2.90	1.3%	0.80	0.3%	-72.2%		2.72	1.0%	1.37	0.5%	-49.8%		3.53	1.5%	1.33	0.5%	-62.2%
41-Produits alimentaires	16.16	6.5%	16.63	6.4%	2.9%		15.62	6.5%	15.92	6.5%	1.9%		15.94	6.9%	16.17	6.9%	1.5%		20.18	7.8%	20.45	7.5%	1.3%		16.11	6.6%	16.46	6.6%	2.1%
42-Autres charges ménagères	4.76	1.9%	4.57	1.8%	-4.0%		5.58	2.3%	5.31	2.2%	-4.8%		9.45	4.1%	9.45	4.0%	0.0%		8.03	3.1%	7.55	2.8%	-6.0%		5.93	2.4%	5.72	2.3%	-3.5%
43-Entretien, réparations des installations équipements et immeubles	4.33	1.7%	4.75	1.8%	9.8%		5.17	2.2%	5.13	2.1%	-0.8%		5.65	2.4%	5.24	2.2%	-7.3%		5.19	2.0%	6.24	2.3%	20.1%		4.92	2.0%	5.06	2.0%	2.9%
44-Charges d'investissements non activés	1.67	0.7%	2.52	1.0%	51.2%		2.16	0.9%	2.35	1.0%	8.8%		1.59	0.7%	1.73	0.7%	9.0%		2.58	1.0%	3.71	1.4%	43.6%		1.92	0.8%	2.40	1.0%	24.9%
45-Eau et énergie	4.21	1.7%	3.89	1.5%	-7.5%		3.56	1.5%	3.72	1.5%	4.7%		3.85	1.7%	3.95	1.7%	2.5%		2.86	1.1%	2.94	1.1%	2.6%		3.80	1.6%	3.77	1.5%	-0.7%
46-Intérêts c/c, emprunts non liés aux investissements	0.93	0.4%	0.75	0.3%	-19.9%		0.64	0.3%	0.52	0.2%	-19.2%		0.86	0.4%	0.52	0.2%	-39.9%		3.57	1.4%	2.69	1.0%	-24.8%		0.94	0.4%	0.72	0.3%	-23.3%
47-Frais de bureau et d'administration	8.35	3.4%	8.75	3.4%	4.8%		12.68	5.3%	11.33	4.6%	-10.6%		10.87	4.7%	11.34	4.8%	4.3%		9.10	3.5%	9.85	3.6%	8.3%		10.63	4.4%	10.29	4.1%	-3.2%
48-Evacuation des déchets	0.30	0.1%	0.26	0.1%	-12.4%		0.36	0.2%	0.36	0.1%	0.0%		0.58	0.3%	0.46	0.2%	-20.3%		0.48	0.2%	0.18	0.1%	-62.7%		0.37	0.2%	0.33	0.1%	-12.2%
49-Autres charges d'exploitation	6.58	2.7%	6.98	2.7%	6.1%		10.99	4.6%	11.52	4.7%	4.8%		6.55	2.8%	7.44	3.2%	13.5%		10.08	3.9%	9.21	3.4%	-8.6%		8.71	3.6%	9.16	3.7%	5.2%
4-AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	51.36	20.7%	50.67	19.6%	-1.3%		60.10	25.1%	57.43	23.4%	-4.4%		58.24	25.1%	57.10	24.2%	-2.0%		64.79	24.9%	64.17	23.6%	-1.0%		56.87	23.5%	55.25	22.1%	-2.8%
3+4-CHARGES D'EXPLOITATION	228.60	92.3%	241.38	93.2%	5.6%		224.20	93.8%	236.14	96.3%	5.3%		220.60	95.3%	226.77	96.2%	2.8%		245.89	94.7%	275.11	101.2%	11.9%		226.54	93.5%	238.93	95.4%	5.5%
RESULTAT D'EXPLOITATION	19.11	7.7%	17.61	7.1%	-7.9%		14.87	6.2%	9.19	3.7%	-38.2%		11.00	4.7%	9.08	3.8%	-17.5%		13.85	5.3%	-3.31	-1.2%	-123.9%		15.88	6.5%	11.62	4.6%	-26.8%

Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme idéale

	Les associations				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
INVESTISSEMENT MOBILIER					
<i>Charges mobilières :</i>	1'138'786.38	100.0%	740'738.05	100.0%	-35.0%
Entretien et réparation des installations et équipements	254'150.25	22.32%	114'607.05	15.5%	-54.9%
Achats d'installations & équipements & médico-techniques	701'054.20	61.6%	473'392.70	63.9%	-32.5%
Locations et Leasings d'exploitation	10'936.20	1.0%	45'300.00	6.1%	314.2%
Amortissements des immob. corporelles	172'645.73	15.2%	107'438.30	14.5%	-37.8%
<i>Produits mobiliers :</i>	1'462'850.95	100.0%	1'354'240.00	100.0%	-7.4%
Forfaits "investissement mobilier"	1'424'150.95	97.4%	1'338'100.00	98.8%	-6.0%
Redevances "Investissement mobilier"	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Autres recettes "Inv. Mobilier"	38'700.00	2.6%	16'140.00	1.2%	-58.3%
Résultat "Investissement mobilier"	324'064.57		613'501.95		89.3%
INVESTISSEMENT IMMOBILIER					
<i>Charges immobilières :</i>	3'226'075.75	100.0%	3'248'004.60	100.0%	0.7%
Entretien et réparation d'immeubles - Expl. principale	310'755.75	9.6%	331'271.25	10.2%	6.6%
Charges d'intérêts (emprunts s/Expl. principale)	1'070'342.50	33.2%	976'045.90	30.1%	-8.8%
Loyer et autres locations admises par le DSAS s/Expl. principale)	556'600.00	17.3%	560'651.05	17.3%	0.7%
Amortissements sur immeubles (Expl. principale)	1'288'377.50	39.9%	1'380'036.40	42.5%	7.1%
<i>Produits immobiliers :</i>	2'547'189.45	100.0%	2'572'990.10	100.0%	1.0%
Loyer du personnel ou de tiers s/immeuble en expl. principale	64'920.00	2.5%	72'605.00	2.8%	11.8%
Subventions des investissements reconduits	2'481'499.45	97.4%	2'490'961.10	96.8%	0.4%
Redevances sur valeur immobilière	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Redevances sur entretien du bâtiment	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Loyer admis par le DSAS	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Autres recettes s/Inv. Immobilier	770.00	0.0%	9'424.00	0.4%	1123.9%
Résultat "Investissement immobilier"	-678'886.30		-675'014.50		0.6%
RESULTAT CONSOLIDE "INVESTISSEMENT"	-354'821.73		-61'512.55		82.7%
Charges hors-exploitation	849'270.91		1'462'654.38		72.2%
Produits hors-exploitation	1'396'338.47		1'933'989.21		38.5%
RESULTAT "HORS EXPLOITATION"	547'067.56		471'334.83		-13.8%

Fondations de droit privé et droit public				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
2'828'336.72	100.0%	3'129'116.48	100.0%	10.6%
195'613.20	6.92%	239'962.75	7.7%	22.7%
1'317'023.00	46.6%	1'545'174.88	49.4%	17.3%
196'789.10	7.0%	247'850.65	7.9%	25.9%
1'118'911.42	39.6%	1'096'128.20	35.0%	-2.0%
3'492'330.45	100.0%	3'572'318.15	100.0%	2.3%
3'229'902.00	92.5%	3'066'750.00	85.8%	-5.1%
204'200.00	5.8%	225'000.00	6.3%	10.2%
58'228.45	1.7%	280'568.15	7.9%	381.8%
663'993.73	19.0%	443'201.67	158.0%	-33.3%
13'902'727.93	100.0%	14'626'764.75	100.0%	5.2%
1'309'079.85	9.4%	1'229'809.85	8.4%	-6.1%
6'110'368.93	44.0%	6'251'704.62	42.7%	2.3%
2'030'965.95	14.6%	2'021'770.25	13.8%	-0.5%
4'452'313.20	32.0%	5'123'480.03	35.0%	15.1%
11'849'984.35	100.0%	13'012'419.38	100.0%	9.8%
315'892.25	2.7%	317'001.40	2.4%	0.4%
9'753'530.85	82.3%	10'474'355.88	80.5%	7.4%
1'021'200.00	8.6%	1'034'900.00	8.0%	1.3%
127'500.00	1.1%	126'800.00		
511'383.00	4.3%	991'737.00	7.6%	93.9%
120'478.25	1.0%	67'625.10	0.5%	-43.9%
-2'052'743.58		-1'614'345.37		21.4%
-1'388'749.85		-1'171'143.70		15.7%
3'366'719.65		4'181'951.42		24.2%
4'916'242.90		5'304'946.07		7.9%
1'549'523.25		1'122'994.65		-27.5%

Société coopérative				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
0.00	100.0%	41'000.00	100.0%	-
0.00	#DIV/0!	41'000.00	100.0%	-
0.00	#DIV/0!	0.00	0.0%	-
0.00	#DIV/0!	0.00	0.0%	-
0.00	#DIV/0!	0.00	0.0%	-
79'800.00	100.0%	78'700.00	100.0%	-1.4%
79'800.00	100.0%	78'700.00	100.0%	-1.4%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	0.00	#DIV/0!	-
79'800.00	100.0%	37'700.00	#DIV/0!	-52.8%
160'572.00	100.0%	160'640.00	100.0%	0.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
79'239.25	49.3%	78'214.65	48.7%	-1.3%
6'240.00	3.9%	4'680.00	2.9%	-
75'092.75	46.8%	77'745.35	48.4%	3.5%
154'332.00	100.0%	152'068.60	100.0%	-1.5%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
154'332.00	100.0%	155'960.00	102.6%	1.1%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	-3'891.40	-2.6%	-
-6'240.00		-8'571.40		-37.4%
73'560.00		29'128.60		-60.4%
241'190.90		236'133.95		-
279'367.95		301'687.65		8.0%
38'177.05		65'553.70		71.7%

Consolidation Forme idéale				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
3'967'123.10	100.0%	3'910'854.53	100.0%	-1.4%
449'763.45	11.34%	395'569.80	10.1%	-12.0%
2'018'077.20	50.9%	2'018'567.58	51.6%	0.0%
207'725.30	5.2%	293'150.65	7.5%	41.1%
1'291'557.15	32.6%	1'203'566.50	30.8%	-6.8%
5'034'981.40	100.0%	5'005'258.15	100.0%	-0.6%
4'733'852.95	94.0%	4'483'550.00	89.6%	-5.3%
204'200.00	4.1%	225'000.00	5.0%	10.2%
96'928.45	1.9%	296'708.15	131.9%	206.1%
1'067'858.30	21.2%	1'094'403.62	368.8%	2.5%
17'289'375.68	100.0%	18'035'409.35	100.0%	4.3%
1'619'835.60	9.4%	1'561'081.10	8.7%	-3.6%
7'259'950.68	42.0%	7'305'965.17	40.5%	0.6%
2'593'805.95	15.0%	2'587'101.30	14.3%	-0.3%
5'815'783.45	33.6%	6'581'261.78	36.5%	13.2%
14'551'505.80	100.0%	15'737'478.08	100.0%	8.2%
380'812.25	2.6%	389'606.40	2.5%	2.3%
12'389'362.30	85.1%	13'121'276.98	83.4%	5.9%
1'021'200.00	7.0%	1'034'900.00	6.6%	1.3%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
511'383.00	3.5%	991'737.00	6.3%	93.9%
121'248.25	0.8%	73'157.70	0.5%	-39.7%
-2'737'869.88		-2'297'931.27		16.1%
-1'670'011.58		-1'203'527.65		27.9%
4'457'181.46		5'880'739.75		31.9%
6'591'949.32		7'540'622.93		14.4%
2'134'767.86		1'659'883.18		-22.2%

Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme idéale en prix/jour

	Les associations				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
INVESTISSEMENT MOBILIER					
Charges mobilières :	3.11	100.0%	2.13	100.0%	-31.6%
Entretien et réparation des installations et équipements	0.69	22.32%	0.33	15.5%	-52.6%
Achats d'installations & équipements & médico-techniques	1.92	61.6%	1.36	63.9%	-29.0%
Locations et Leasings d'exploitation	0.03	1.0%	0.13	6.1%	335.8%
Amortissements des immob. corporelles	0.47	15.2%	0.31	14.5%	-34.5%
Produits mobiliers :	4.00	100.0%	3.90	100.0%	-2.6%
Forfaits "investissement mobilier"	3.89	97.4%	3.85	98.8%	-1.1%
Redevances "Investissement mobilier"	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Autres recettes "Inv. Mobilier"	0.11	2.6%	0.05	1.2%	-56.1%
Résultat "Investissement mobilier"	0.89		1.76		99.2%
INVESTISSEMENT IMMOBILIER					
Charges immobilières :	8.82	100.0%	9.34	100.0%	5.9%
Entretien et réparation d'immeubles - Expl. principale	0.85	9.6%	0.95	10.2%	12.2%
Charges d'intérêts (emprunts s/Expl. principale)	2.93	33.2%	2.81	30.1%	-4.1%
Loyer et autres locations admises par le DSAS s/Expl. principale)	1.52	17.3%	1.61	17.3%	6.0%
Amortissements sur immeubles (Expl. principale)	3.52	39.9%	3.97	42.5%	12.7%
Produits immobilières :	6.96	100.0%	7.40	100.0%	6.3%
Loyer du personnel ou de tiers s/immeuble en expl. principale	0.18	2.5%	0.21	2.8%	17.7%
Subventions des investissements reconduits	6.78	97.4%	7.16	96.8%	5.6%
Redevances sur valeur immobilière	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
Redevances sur entretien du bâtiment	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
Loyer admis par le DSAS	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
Autres recettes s/Inv. Immobilier	0.00	0.0%	0.03	0.4%	0.0%
Résultat "Investissement immobilier"	-1.86		-1.94		-4.6%
RESULTAT CONSOLIDE "INVESTISSEMENT"	-0.97		-0.18		81.8%
Charges hors-exploitation	2.32		4.21		81.2%
Produits hors-exploitation	3.82		5.56		45.7%
RESULTAT "HORS EXPLOITATION"	1.50		1.36		-9.4%

Fondations de droit privé et droit public				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
2.95	100.0%	3.16	100.0%	7.0%
0.20	6.92%	0.24	7.7%	18.7%
1.37	46.6%	1.56	49.4%	13.5%
0.21	7.0%	0.25	7.9%	21.8%
1.17	39.6%	1.11	35.0%	-5.2%
3.64	100.0%	3.60	100.0%	-1.1%
3.37	92.5%	3.09	85.8%	-8.2%
0.21	5.8%	0.23	6.3%	6.6%
0.06	1.7%	0.28	7.9%	366.1%
0.69	19.0%	0.45	158.0%	-35.4%
14.50	100.0%	14.76	100.0%	1.8%
1.37	9.4%	1.24	8.4%	-9.1%
6.37	44.0%	6.31	42.7%	-1.0%
2.12	14.6%	2.04	13.8%	-3.7%
4.64	32.0%	5.17	35.0%	11.3%
12.36	100.0%	13.13	100.0%	6.2%
0.33	2.7%	0.32	2.4%	-2.9%
10.17	82.3%	10.57	80.5%	3.9%
1.07	8.6%	1.04	8.0%	-2.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
0.53	4.3%	1.00	7.6%	87.6%
0.13	1.0%	0.07	0.5%	-45.7%
-2.14		-1.63		23.9%
-1.45		-1.18		18.4%
3.51		4.22		20.1%
5.13		5.35		4.4%
1.62		1.13		-29.9%

Société coopérative				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
0.00	100.0%	2.04	100.0%	100.0%
0.00	0.00%	2.04	100.0%	100.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
3.96	100.0%	3.91	100.0%	-1.1%
3.96	100.0%	3.91	100.0%	-1.1%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
3.96	100.0%	1.87	-	-52.6%
7.96	100.0%	7.98	100.0%	0.3%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
3.93	49.3%	3.89	48.7%	-1.0%
0.31	3.9%	0.23	2.9%	-24.8%
3.72	46.8%	3.86	48.4%	3.8%
7.65	100.0%	7.56	100.0%	-1.2%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
7.65	100.0%	7.75	102.6%	1.3%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
0.00	0.0%	-0.19	-2.6%	-0.1%
-0.31		-0.43		-37.7%
3.65		1.45		-60.3%
11.95		11.73		-
13.85		14.99		8.3%
1.89		3.26		72.2%

Consolidation Forme idéale				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
2.95	100.0%	2.88	100.0%	-2.5%
0.33	11.34%	0.29	10.1%	-13.0%
1.50	50.9%	1.49	51.6%	-1.0%
0.15	5.2%	0.22	7.5%	39.6%
0.96	32.6%	0.89	30.8%	-7.8%
3.74	100.0%	3.68	100.0%	-1.6%
3.52	94.0%	3.30	89.6%	-6.3%
0.15	4.1%	0.17	5.0%	9.0%
0.07	1.9%	0.22	131.9%	202.9%
0.79	21.2%	0.81	368.8%	1.4%
12.86	100.0%	13.27	100.0%	3.2%
1.20	9.4%	1.15	8.7%	-4.6%
5.40	42.0%	5.38	40.5%	-0.4%
1.93	15.0%	1.90	14.3%	-1.3%
4.32	33.6%	4.84	36.5%	12.0%
10.82	100.0%	11.58	100.0%	7.0%
0.28	2.6%	0.29	2.5%	1.2%
9.21	85.1%	9.66	83.4%	4.8%
0.76	7.0%	0.76	6.6%	0.3%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
0.38	3.5%	0.73	6.3%	91.9%
0.09	0.8%	0.05	0.5%	-40.3%
-2.04		-1.69		17.0%
-1.24		-0.89		28.7%
3.31		4.33		30.6%
4.90		5.55		13.2%
1.59		1.22		-23.1%

Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme commerciale

	Raison individuelle				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
INVESTISSEMENT MOBILIER					
Charges mobilières :	527'310.00	100.0%	499'465.26	100.0%	-5.3%
Entretien et réparation des installations et équipements	38'450.05	7.29%	56'094.60	11.2%	45.9%
Achats d'installations & équipements & médico-techniques	104'148.40	19.8%	92'699.73	18.6%	-11.0%
Locations et Leasings d'exploitation	125'066.70	23.7%	79'821.70	16.0%	-36.2%
Amortissements des immob. corporelles	259'644.85	49.2%	270'849.21	54.2%	4.3%
Produits mobiliers :	598'901.00	100.0%	769'000.00	100.0%	28.4%
Forfaits "investissement mobilier"	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
Redevances "Investissement mobilier"	598'901.00	100.0%	769'000.00	100.0%	28.4%
Autres recettes "Inv. Mobilier"	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
Résultat "Investissement mobilier"	71'591.00	12.0%	269'534.74	#DIV/0!	276.5%
INVESTISSEMENT IMMOBILIER					
Charges immobilières :	4'642'036.00	100.0%	4'039'250.68	100.0%	-13.0%
Entretien et réparation d'immeubles - Expl. principale	483'051.95	10.4%	469'631.13	11.6%	-2.8%
Charges d'intérêts (emprunts s/Expl. principale)	1'259'395.55	27.1%	1'157'463.95	28.7%	-8.1%
Loyer et autres locations admises par le DSAS s/Expl. principale)	1'967'521.00	42.4%	1'973'156.00	48.8%	0.3%
Amortissements sur immeubles (Expl. principale)	932'067.50	20.1%	438'999.60	10.9%	-52.9%
Produits immobilières :	4'115'891.00	100.0%	4'190'956.50	100.0%	1.8%
Loyer du personnel ou de tiers s/immeuble en expl. principale	273'780.00	6.7%	272'680.00	6.5%	-0.4%
Subventions des investissements reconduits	0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
Redevances sur valeur immobilière	2'500'099.00	60.7%	2'527'600.00	60.3%	1.1%
Redevances sur entretien du bâtiment	358'200.00	8.7%	392'600.00	9.4%	9.6%
Loyer admis par le DSAS	928'600.00	22.6%	938'200.00	22.4%	1.0%
Autres recettes s/Inv. Immobilier	55'212.00	1.3%	59'876.50	1.4%	8.4%
Résultat "Investissement immobilier"	-526'145.00		151'705.82		128.8%
RESULTAT CONSOLIDE "INVESTISSEMENT"	-454'554.00		421'240.56		192.7%
Charges hors-exploitation	472'540.42		1'953'776.65		313.5%
Produits hors-exploitation	651'713.21		2'658'427.05		307.9%
RESULTAT "HORS EXPLOITATION"	179'172.79		704'650.40		293.3%

Société anonyme				
2001		2002		
En francs	En %	En francs	En %	Evol. en %
1'054'558.35	100.0%	1'017'874.45	100.0%	-3.5%
31'361.65	2.97%	62'836.65	6.2%	100.4%
185'206.80	17.6%	218'577.80	21.5%	18.0%
188'048.90	17.8%	260'293.00	25.6%	38.4%
649'941.00	61.6%	476'167.00	46.8%	-26.7%
916'469.70	100.0%	961'512.00	100.0%	4.9%
0.00	0.0%	18'100.00	1.9%	0.0%
784'925.00	85.6%	915'500.00	95.2%	16.6%
131'544.70	14.4%	27'912.00	2.9%	-78.8%
-138'088.65	-15.1%	-56'362.45	-201.9%	59.2%
5'328'869.44	100.0%	5'188'699.10	100.0%	-2.6%
25'965.00	0.5%	188'131.95	3.6%	624.6%
1'019'438.94	19.1%	977'724.95	18.8%	-4.1%
3'450'836.85	64.8%	3'305'659.15	63.7%	-4.2%
832'628.65	15.6%	717'183.05	13.8%	-13.9%
4'584'675.00	100.0%	4'756'016.25	100.0%	3.7%
57'000.00	1.2%	75'000.00	1.6%	31.6%
0.00	0.0%	-15'118.75	-0.3%	0.0%
3'321'150.00	72.4%	3'257'300.00	68.5%	-1.9%
423'925.00		560'200.00	11.8%	32.1%
685'000.00	14.9%	736'900.00	15.5%	7.6%
97'600.00	2.1%	141'735.00	3.0%	45.2%
-744'194.44		-432'682.85		41.9%
-882'283.09		-489'045.30		44.6%
644'001.35		582'474.85		-9.6%
707'822.32		1'555'242.05		119.7%
63'820.97		972'767.20		1424.2%

Ste à responsabilité limitée				
2001		2002		
En francs	En %	En francs	En %	Evol. en %
429'879.90	100.0%	388'022.80	100.0%	-9.7%
0.00	0.00%	0.00	0.0%	0.0%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
83'558.50	19.4%	108'073.15	27.9%	29.3%
346'321.40	80.6%	279'949.65	72.1%	-19.2%
234'200.00	100.0%	273'000.00	100.0%	16.6%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
234'200.00	100.0%	273'000.00	100.0%	16.6%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
-195'679.90	-83.6%	-115'022.80	#DIV/0!	41.2%
1'989'885.80	100.0%	1'898'452.75	100.0%	-4.6%
283'657.40	14.3%	127'305.00	6.7%	-55.1%
44'344.50	2.2%	103'990.75	5.5%	134.5%
1'623'603.60	81.6%	1'577'157.00	83.1%	-2.9%
38'280.30	1.9%	90'000.00	4.7%	135.1%
1'495'371.00	100.0%	1'568'677.80	100.0%	4.9%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
790'800.00	52.9%	843'500.00	53.8%	6.7%
77'300.00	5.2%	71'800.00	4.6%	-7.1%
627'271.00	41.9%	639'100.00	40.7%	1.9%
0.00	0.0%	14'277.80	0.9%	-
-494'514.80		-329'774.95		33.3%
-690'194.70		-444'797.75		35.6%
26'011.10		29'663.70		14.0%
62'773.55		23'618.95		-62.4%
36'762.45		-6'044.75		-116.4%

Société en nom collectif				
2001		2002		
En francs	En %	En francs	En %	Evol. en %
152'212.05	100.0%	84'892.05	100.0%	-44.2%
0.00	0.00%	0.00	0.0%	0.0%
65'601.80	43.1%	20'368.00	24.0%	-69.0%
17'930.25	11.8%	8'110.05	9.6%	-54.8%
68'680.00	45.1%	56'414.00	66.5%	-17.9%
96'200.00	100.0%	120'200.00	100.0%	24.9%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
96'200.00	100.0%	120'200.00	#DIV/0!	24.9%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
-56'012.05	-58.2%	35'307.95	#DIV/0!	163.0%
797'457.70	100.0%	758'099.03	100.0%	-4.9%
16'700.00	2.1%	23'320.00	3.1%	39.6%
260'985.70	32.7%	264'581.43	34.9%	1.4%
363'402.00	45.6%	378'106.60	49.9%	4.0%
156'370.00	19.6%	92'091.00	12.1%	-41.1%
665'000.00	100.0%	670'500.00	100.0%	0.8%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
271'300.00	40.8%	267'600.00	39.9%	-1.4%
39'200.00	5.9%	49'000.00	7.3%	25.0%
354'500.00	53.3%	353'900.00	52.8%	-0.2%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
-132'457.70		-87'599.03		33.9%
-188'469.75		-52'291.08		72.3%
31'639.15		89'353.65		182.4%
8'696.00		29'801.91		242.7%
-22'943.15		-59'551.74		-159.6%

Consolidation Forme commerciale				
2001		2002		Evol. en %
En francs	En %	En francs	En %	
2'163'960.30	100.0%	1'990'254.56	100.0%	-8.0%
69'811.70	3.23%	118'931.25	6.0%	70.4%
354'957.00	16.4%	331'645.55	16.7%	-6.6%
414'604.35	19.2%	456'297.90	22.9%	10.1%
1'324'587.25	61.2%	1'083'379.86	54.4%	-18.2%
1'845'770.70	100.0%	2'123'712.00	100.0%	15.1%
0.00	0.0%	18'100.00	0.9%	#DIV/0!
1'714'226.00	92.9%	2'077'700.00	97.8%	21.2%
131'544.70	7.1%	27'912.00	1.3%	-78.8%
-318'189.60	-17.2%	133'457.44	6.3%	-
12'758'248.94	100.0%	11'884'501.56	100.0%	-6.8%
809'374.35	6.3%	808'388.08	6.8%	-0.1%
2'584'164.69	20.3%	2'503'761.08	21.1%	-3.1%
7'405'363.45	58.0%	7'234'078.75	60.9%	-2.3%
1'959'346.45	15.4%	1'338'273.65	11.3%	-31.7%
10'860'937.00	100.0%	11'186'150.55	100.0%	3.0%
330'780.00	3.0%	347'680.00	3.1%	5.1%
0.00	0.0%	-15'118.75	-0.1%	#DIV/0!
6'883'349.00	63.4%	6'896'000.00	61.6%	0.2%
0.00	0.0%	0.00	0.0%	0.0%
2'595'371.00	23.9%	2'668'100.00	23.9%	2.8%
152'812.00	1.4%	215'889.30	1.9%	41.3%
-1'897'311.94		-698'351.01		63.2%
-2'215'501.54		-564'893.57		74.5%
1'174'192.02		2'655'268.85		126.1%
1'431'005.08		4'267'089.96		198.2%
256'813.06		1'611'821.11		527.6%

Structure des classes 5 et 7 "Investissement" et "Hors exploitation" par forme commerciale en prix/jour

	Raison individuelle				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
INVESTISSEMENT MOBILIER					
<i>Charges mobilières :</i>	2.51	100.0%	2.37	100.0%	-5.5%
Entretien et réparation des installations et équipements	0.18	7.29%	0.27	11.2%	45.5%
Achats d'installations & équipements & médico-techniques	0.50	19.8%	0.44	18.6%	-11.2%
Locations et Leasings d'exploitation	0.59	23.7%	0.38	16.0%	-36.3%
Amortissements des immob. corporelles	1.24	49.2%	1.29	54.2%	4.0%
<i>Produits mobiliers :</i>	2.85	100.0%	3.65	100.0%	28.1%
Forfaits "investissement mobilier"	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Redevances "Investissement mobilier"	2.85	100.0%	3.65	100.0%	28.1%
Autres recettes "Inv. Mobilier"	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
<i>Résultat "Investissement mobilier"</i>	0.34	12.0%	1.28	#DIV/0!	275.5%
INVESTISSEMENT IMMOBILIER					
<i>Charges immobilières :</i>	22.08	100.0%	19.17	100.0%	-13.2%
Entretien et réparation d'immeubles - Expl. principale	2.30	10.4%	2.23	11.6%	-3.0%
Charges d'intérêts (emprunts s/Expl. principale)	5.99	27.1%	5.49	28.7%	-8.3%
Loyer et autres locations admises par le DSAS s/Expl. principale)	9.36	42.4%	9.36	48.8%	0.0%
Amortissements sur immeubles (Expl. principale)	4.43	20.1%	2.08	10.9%	-53.0%
<i>Produits immobilières :</i>	19.58	100.0%	19.89	100.0%	1.6%
Loyer du personnel ou de tiers s/immeuble en expl. principale	1.30	6.7%	1.29	6.5%	-0.7%
Subventions des investissements reconduits	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
Redevances sur valeur immobilière	11.89	60.7%	11.99	60.3%	0.8%
Loyer admis par le DSAS	4.42	22.6%	4.45	22.4%	0.8%
Autres recettes s/Inv. Immobilier	0.26	1.3%	0.28	1.4%	8.2%
<i>Résultat "Investissement immobilier"</i>	-2.50		0.72		128.8%
RESULTAT CONSOLIDE "INVESTISSEMENT"	-2.16		2.00		192.4%
Charges hors-exploitation	2.25		9.27		312.4%
Produits hors-exploitation	3.10		12.61		306.9%
RESULTAT "HORS EXPLOITATION"	0.85		3.34		292.3%

	Société anonyme				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
	4.22	100.0%	4.07	100.0%	-3.7%
	0.13	2.97%	0.25	6.2%	99.8%
	0.74	17.6%	0.87	21.5%	17.7%
	0.75	17.8%	1.04	25.6%	38.0%
	2.60	61.6%	1.90	46.8%	-26.9%
	3.67	100.0%	3.84	100.0%	4.6%
	0.00	0.0%	0.07	1.9%	-
	3.14	85.6%	3.66	95.2%	16.3%
	0.53	14.4%	0.11	2.9%	-78.8%
	-0.55	-15.1%	-0.23	-201.9%	59.3%
	21.35	100.0%	20.73	100.0%	-2.9%
	0.10	0.5%	0.75	3.6%	622.6%
	4.08	19.1%	3.91	18.8%	-4.4%
	13.82	64.8%	13.21	63.7%	-4.5%
	3.34	15.6%	2.86	13.8%	-14.1%
	18.36	100.0%	19.00	100.0%	3.5%
	0.23	1.2%	0.30	1.6%	31.2%
	0.00	0.0%	-0.06	-0.3%	-
	13.30	72.4%	13.01	68.5%	-2.2%
	2.74	14.9%	2.94	15.5%	7.3%
	0.39	2.1%	0.57	3.0%	44.8%
	-2.98		-1.73		42.0%
	-3.53		-1.95		44.7%
	2.58		2.33		-9.8%
	2.84		6.21		119.1%
	0.26		3.89		1420.1%

	Ste à responsabilité limitée				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
	5.71	100.0%	5.07	100.0%	-11.3%
	0.00	0.00%	0.00	0.0%	-
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	1.11	19.4%	1.41	27.9%	27.1%
	4.60	80.6%	3.66	72.1%	-20.6%
	3.11	100.0%	3.57	100.0%	14.6%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	3.11	100.0%	3.57	100.0%	14.6%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	-2.60	-83.6%	-1.50	#DIV/0!	42.2%
	26.45	100.0%	24.80	100.0%	-6.2%
	3.77	14.3%	1.66	6.7%	-55.9%
	0.59	2.2%	1.36	5.5%	130.5%
	21.58	81.6%	20.60	83.1%	-4.5%
	0.51	1.9%	1.18	4.7%	131.1%
	19.88	100.0%	20.49	100.0%	3.1%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	10.51	52.9%	11.02	53.8%	4.8%
	8.34	41.9%	8.35	40.7%	0.1%
	0.00	0.0%	0.19	0.9%	-
	-6.57		-4.31		34.5%
	-9.18		-5.81		36.7%
	0.35		0.39		12.1%
	0.83		0.31		-63.0%
	0.49		-0.08		-116.2%

	Société en nom collectif				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
	4.90	100.0%	2.76	100.0%	-43.8%
	0.00	0.00%	0.00	0.0%	-
	2.11	43.1%	0.66	24.0%	-68.7%
	0.58	11.8%	0.26	9.6%	-54.4%
	2.21	45.1%	1.83	66.5%	-17.2%
	3.10	100.0%	3.90	100.0%	25.9%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
	3.10	100.0%	3.90	#DIV/0!	25.9%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
	-1.80	-58.2%	1.15	#DIV/0!	-163.5%
	25.69	100.0%	24.61	100.0%	-4.2%
	0.54	2.1%	0.76	3.1%	40.8%
	8.41	32.7%	8.59	34.9%	2.2%
	11.71	45.6%	12.28	49.9%	4.9%
	5.04	19.6%	2.99	12.1%	-40.6%
	21.42	100.0%	21.77	100.0%	1.6%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	#DIV/0!
	8.74	40.8%	8.69	39.9%	-0.6%
	11.42	53.3%	11.49	52.8%	0.6%
	0.00	0.0%	0.00	0.0%	-
	-4.27		-2.84		-33.3%
	-6.07		-1.70		-72.0%
	1.02		2.90		184.7%
	0.28		0.97		245.4%
	-0.74		-1.93		-161.6%

	Consolidation Forme commerciale				
	2001		2002		Evol. en %
	En francs	En %	En francs	En %	
	3.82	100.0%	3.50	100.0%	-8.4%
	0.12	3.23%	0.21	6.0%	69.7%
	0.63	16.4%	0.58	16.7%	-6.9%
	0.73	19.2%	0.80	22.9%	9.6%
	2.34	61.2%	1.91	54.4%	-18.5%
	3.26	100.0%	3.74	100.0%	14.6%
	0.00	0.0%	0.03	0.9%	#DIV/0!
	3.03	92.9%	3.66	97.8%	20.7%
	0.23	7.1%	0.05	1.3%	-78.9%
	-0.56	-17.2%	0.23	6.3%	-
	22.54	100.0%	20.91	100.0%	-7.2%
	1.43	6.3%	1.42	6.8%	-0.5%
	4.56	20.3%	4.40	21.1%	-3.5%
	13.08	58.0%	12.73	60.9%	-2.7%
	3.46	15.4%	2.35	11.3%	-32.0%
	19.18	100.0%	19.68	100.0%	2.6%
	0.58	3.0%	0.61	3.1%	4.7%
	0.00	0.0%	-0.03	-0.1%	#DIV/0!
	12.16	63.4%	12.13	61.6%	-0.2%
	4.58	23.9%	4.69	23.9%	2.4%
	0.27	1.4%	0.38	1.9%	40.7%
	-3.35		-1.23		-63.3%
	-3.91		-0.99		-74.6%
	2.07		4.67		125.2%
	2.53		7.51		197.0%
	0.45		2.84		525.1%

Affectation et répartition du résultat par forme idéale

	Les associations				Fondations				Société coopérative				Consolidation Forme idéale		
	2001	2002			2001	2002			2001	2002			2001	2002	
	En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %
RESULTATS															
Résultat d'exploitation	1'456'141.35	1'479'111.29	1.6%		5'563'093.68	3'062'106.62	-45.0%		44'075.32	5'513.92	-87.5%		7'063'310.35	4'546'731.83	-35.6%
Résultat "investissement"	-354'821.73	-61'512.55	82.7%		-1'388'749.85	-1'171'143.70	15.7%		73'560.00	29'128.60	-60.4%		-1'670'011.58	-1'203'527.65	27.9%
Résultat "Hors exploitation"	547'067.56	471'334.83	-13.8%		1'549'523.25	1'122'994.65	-27.5%		38'177.05	65'553.70	71.7%		2'134'767.86	1'659'883.18	-22.2%
RESULTAT NET AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPECIFIQUES ET DES EXCEDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	1'648'387.18	1'888'933.57	14.6%		5'723'867.08	3'013'957.57	-47.3%		155'812.37	100'196.22	-35.7%		7'528'066.63	5'003'087.36	-33.5%
AFFECTATION															
Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-128'725.02	-652'966.15	-407.3%		-472'305.55	-332'850.97	29.5%		-73'560.00	-29'128.60	60.4%		-674'590.57	-1'014'945.72	-50.5%
Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	-945'963.39	-845'449.09	10.6%		-604'500.83	-1'650'225.38	-173.0%		0.00	0.00	-		-1'550'464.22	-2'495'674.47	-61.0%
TOTAL DES AFFECTATIONS	-1'074'688.41	-1'498'415.24	39.4%		-1'076'806.38	-1'983'076.35	-84.2%		-73'560.00	-29'128.60	60.4%		-2'225'054.79	-3'510'620.19	-57.8%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	573'698.77	390'518.33	-31.9%		4'647'060.70	1'030'881.22	-77.8%		82'252.37	71'067.62	-13.6%		5'303'011.84	1'492'467.17	-71.9%
Répartition du résultat net de l'exercice à diverses réserves & dividendes et tantièmes	-750'387.93	-801'104.14	-6.8%		-3'248'534.87	-1'339'051.18	58.8%		-81'158.80	-70'617.25	13.0%		-4'080'081.60	-2'210'772.57	45.8%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-176'689.16	-410'585.81	-132.4%		1'398'525.83	-308'169.96	-122.0%		1'093.57	450.37	-58.8%		1'222'930.24	-718'305.40	-
Apports et prélèvements privés	0.00	0.00	-		-306.85	0.00	-		0.00	0.00	-		-306.85	0.00	-
RESULTAT NET PUBLIE	-176'689.16	-410'585.81	-132.4%		1'398'218.98	-308'169.96	-		1'093.57	450.37	-58.8%		1'222'623.39	-718'305.40	-

Affectation et répartition du résultat par forme idéale en prix/jour

	Les associations				Fondations				Société coopérative				Consolidation Forme idéale		
	2001	2002			2001	2002			2001	2002			2001	2002	
	En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %
RESULTATS															
Résultat d'exploitation	3.98	4.25	6.9%		5.80	3.09	-46.8%		2.18	0.27	-87.5%		5.25	3.35	-36.3%
Résultat "investissement"	-0.97	-0.18	81.8%		-1.45	-1.18	18.4%		3.65	1.45	-60.3%		-1.24	-0.89	28.7%
Résultat "Hors exploitation"	1.50	1.36	-9.4%		1.62	1.13	-29.9%		1.89	3.26	72.2%		1.59	1.22	-23.1%
RESULTAT NET AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPECIFIQUES ET DES EXCEDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	4.51	5.43	20.6%		5.97	3.04	-49.1%		7.72	4.98	-35.5%		5.60	3.68	-34.2%
AFFECTATION															
Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-0.35	-1.88	-433.7%		-0.49	-0.34	31.8%		-3.65	-1.45	60.3%		-0.50	-0.75	-48.9%
Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	-2.59	-2.43	6.0%		-0.63	-1.66	-164.1%		0.00	0.00	-		-1.15	-1.84	-59.3%
TOTAL DES AFFECTATIONS	-2.94	-4.31	-46.7%		-1.12	-2.00	-78.1%		-3.65	-1.45	60.3%		-1.65	-2.58	-56.1%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	1.57	1.12	-28.4%		4.85	1.04	-78.5%		4.08	3.53	-13.4%		3.94	1.10	-72.2%
Répartition du résultat net de l'exercice à diverses réserves & dividendes et tantièmes	-2.05	-2.30	-12.3%		-3.39	-1.35	60.1%		-4.02	-3.51	12.8%		-3.03	-1.63	46.4%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	-0.48	-1.18	-144.5%		1.46	-0.31	-121.3%		0.05	0.02	-58.7%		0.91	-0.53	-158.1%
Apports et prélèvements privés	0.00	0.00	-		0.00	0.00	-		0.00	0.00	-		0.00	0.00	-
RESULTAT NET PUBLIE	-0.48	-1.18	-144.5%		1.46	-0.31	-121.3%		0.05	0.02	-58.7%		0.91	-0.53	-158.1%

Affectation et répartition du résultat par forme commerciale

	Raison individuelle				Société anonyme				Ste à responsabilité limitée				Société en nom collectif				Cons. forme commerciale		
	2001	2002			2001	2002			2001	2002			2001	2002			2001	2002	
	En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %		En francs	En francs	Evol. en %
RESULTATS																			
Résultat d'exploitation	4'017'348.93	3'710'913.57	-7.6%		3'713'030.02	2'301'061.70	-38.0%		827'361.19	694'965.80	-16.0%		429'829.61	-102'073.49	-123.7%		8'987'569.75	6'604'867.58	-26.5%
Résultat "investissement"	-454'554.00	421'240.56	-192.7%		-882'283.09	-489'045.30	44.6%		-690'194.70	-444'797.75	35.6%		-188'469.75	-52'291.08	72.3%		-2'215'501.54	-564'893.57	74.5%
Résultat "Hors exploitation"	179'172.79	704'650.40	293.3%		63'820.97	972'767.20	1424.2%		36'762.45	-6'044.75	-116.4%		-22'943.15	-59'551.74	159.6%		256'813.06	1'611'821.11	527.6%
RESULTAT NET AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPECIFIQUES ET DES EXCEDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	3'741'967.72	4'836'804.53	29.3%		2'894'567.90	2'784'783.60	-3.8%		173'928.94	244'123.30	40.4%		218'416.71	-213'916.31	-197.9%		7'028'881.27	7'651'795.12	8.9%
AFFECTATION																			
Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-40'841.15	298'644.11	-831.2%		-476'016.70	-271'699.35	42.9%		-4'129.20	-10'950.00	-165.2%		-36'705.40	-15'669.60	57.3%		-557'692.45	325.16	100.1%
Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	27'526.30	-200.00	-100.7%		-13'901.10	29'030.00	308.8%		-24'879.20	-5'328.80	78.6%		-61'856.80	-3'722.50	94.0%		-73'110.80	19'778.70	127.1%
TOTAL DES AFFECTATIONS	-13'314.85	298'444.11	-		-489'917.80	-242'669.35	-50.5%		-29'008.40	-16'278.80	43.9%		-98'562.20	-19'392.10	80.3%		-630'803.25	20'103.86	103.2%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	3'728'652.87	5'135'248.64	37.7%		2'404'650.10	2'542'114.25	5.7%		144'920.54	227'844.50	57.2%		119'854.51	-233'308.41	-294.7%		6'398'078.02	7'671'898.98	19.9%
Répartition du résultat net de l'exercice à diverses réserves & dividendes et tantièmes	50'000.00	0.00	-100.0%		-635'486.95	-386'787.30	39.1%		-111'877.65	-91'000.00	18.7%		-1'770.00	-970.00	-		-699'134.60	-478'757.30	31.5%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3'778'652.87	5'135'248.64	35.9%		1'769'163.15	2'155'326.95	21.8%		33'042.89	136'844.50	314.1%		118'084.51	-234'278.41	-298.4%		5'698'943.42	7'193'141.68	26.2%
Apports et prélèvements privés	-922'558.51	-768'295.31	-16.7%		0.00	-178'231.63	-		0.00	0.00	-		49'214.00	132'248.17	168.7%		-873'344.51	-814'278.77	6.8%
RESULTAT NET PUBLIE	2'856'094.36	4'366'953.33	52.9%		1'769'163.15	1'977'095.32	11.8%		33'042.89	136'844.50	314.1%		167'298.51	-102'030.24	-161.0%		4'825'598.91	6'378'862.91	32.2%

Affectation et répartition du résultat par forme commerciale en prix/jour

	Raison individuelle				Société anonyme				Ste à responsabilité limitée				Société en nom collectif				Cons. forme commerciale		
	2001	2002	Evol. en %		2001	2002	Evol. en %		2001	2002	Evol. en %		2001	2002	Evol. en %		2001	2002	Evol. en %
	En francs	En francs			En francs	En francs			En francs	En francs			En francs	En francs			En francs	En francs	
RESULTATS																			
Résultat d'exploitation	19.11	17.61	-7.9%		14.87	9.19	-38.2%		11.00	9.08	-17.5%		13.85	-3.31	-123.9%		15.88	11.62	-26.8%
Résultat "investissement"	-2.16	2.00	192.4%		-3.53	-1.95	44.7%		-9.18	-5.81	36.7%		-6.07	-1.70	72.0%		-3.91	-0.99	74.6%
Résultat "Hors exploitation"	0.85	3.34	293.3%		0.26	3.89	1420.1%		0.49	-0.08	116.2%		-0.74	-1.93	-161.6%		0.45	2.84	525.1%
RESULTAT NET AVANT AFFECTATION AUX PROVISIONS SPECIFIQUES ET DES EXCEDENTS MOBILIERS ET IMMOBILIERS	17.76	22.95	29.3%		11.59	11.12	-4.1%		2.31	3.19	37.9%		7.04	-6.95	-198.7%		12.42	13.46	8.4%
AFFECTATION																			
Affectation de l'excédent/déficit sur investissement mobilier et immobilier	-0.19	1.42	831.2%		-1.91	-1.09	43.1%		-0.05	-0.14	-160.6%		-1.18	-0.51	57.0%		-0.99	0.00	100.1%
Attribution/diminution des provisions spécifiques (risques et charges)	0.13	0.00	-100.0%		-0.06	0.12	308.3%		-0.33	-0.07	79.0%		-1.99	-0.12	93.9%		-0.13	0.03	126.9%
TOTAL DES AFFECTATIONS	-0.06	1.42	2341.4%		-1.96	-0.97	50.6%		-0.39	-0.21	44.9%		-3.17	-0.63	80.2%		-1.11	0.04	-103.2%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE AVANT REPARTITION	17.69	24.37	37.7%		9.63	10.15	5.4%		1.93	2.98	54.5%		3.86	-7.58	-296.2%		11.30	13.50	19.4%
Répartition du résultat net de l'exercice à diverses réserves & dividendes et tantièmes	0.24	0.00	-100.0%		-2.55	-1.55	39.3%		-1.49	-1.19	20.1%		-0.06	-0.03	44.8%		-1.23	-0.84	31.8%
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	17.93	24.37	35.9%		7.09	8.61	21.5%		0.44	1.79	307.0%		3.80	-7.61	-300.0%		10.07	12.65	25.7%
Apports et prélèvements privés	-4.38	-3.65	16.7%		0.00	-0.71	-		0.00	0.00	#DIV /0!		1.59	4.29	170.9%		-1.54	-1.43	7.1%
RESULTAT NET PUBLIE	13.55	20.72	52.9%		7.09	7.90	11.5%		0.44	1.79	307.0%		5.39	-3.31	-161.5%		8.52	11.22	31.7%